

VOIX UNIVERSITAIRES

Organe mensuel de l'Union des Etudiants Lausannois et de la Fédération des Etudiants de Neuchâtel 13^e année - Janvier 1961

Du nouveau à l'UNES

Le Congrès de Lugano

Où en sommes-nous ?



H.-Ph. Cart, Président de l'Unes

COMITÉ DE L'UNES pour 1961:

Président: H.-Ph. Cart (FEN)
International: J. Fleuti (Berne)
Social: M. Gisiger (Fribourg)
Information et culture: R. Brun
Finances: P. Flueckiger (Berne)

Il a beaucoup été question ces derniers temps, de la réconciliation des Suisses allemands et des Suisses romands au dernier Congrès de l'UNES à Lugano. Faut-il en déduire que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes et que l'UNES a trouvé une unité de pensée et de doctrine? Certes non; d'importantes divergences subsistent à cet égard entre étudiants romands et alémaniques; il est évident par exemple que la démocratisation des études ne se conçoit pas partout de la même manière; de même, sur le plan des affaires internationales, certaines AGE suisses allemandes maintiennent une position rigide.

Cependant, l'ambiance générale dans laquelle s'est déroulé le dernier Congrès de l'UNES a été bonne. L'esprit de Lugano, c'est la bonne volonté et l'attitude constructive qu'ont presque tous

jours adopté les sections de l'UNES. C'est aussi le fait que, tout au long du Congrès, nous n'avons pas eu le sentiment de trouver deux blocs s'opposant systématiquement; en effet, lors des votes, la composition de la majorité et de la minorité a fréquemment varié. C'est enfin le fait que le romand Henri-Philippe Cart a été élu à la présidence de l'UNES; ceux qui ont suivi les événements survenus à l'UNES depuis le Congrès de Lausanne savent qu'il y a là une concession de la part des Suisses alémaniques.

Quant à l'avenir, l'UNES nous fait penser à un grand malade qui aurait échappé de justesse à la mort et entrerait en convalescence, période tout aussi délicate que la maladie, mais tout de même bien plus rassurante; espérons qu'il n'y aura pas de rechutes.

François Carrard,
Président de l'AGECITE

Cité Universitaire

Le point de vue des étudiants

L'une des mesures du Manifeste de Grenet proposait la construction d'une Cité Universitaire. Le Conseil d'Etat, dans son rapport du 23 octobre 1959, approuvé par le Grand Conseil au début de cette année, proposait qu'une somme soit allouée annuellement pour résoudre le problème du logement étudiant. Cette somme, variable selon les besoins, est versée à une Fondation qui aura à s'occuper de tout ce qui a trait, de près ou de loin, à l'habitation des étudiants; aura, car malheureusement cette Fondation n'est encore qu'à l'état de projet, alors même que la construction du premier hôtel étudiant va bientôt débiter. Que s'est-il donc passé ?

Juin 1960: le Chef du Département de l'Instruction Publique et des Cultes convoque à une séance d'information des représentants de l'Etat, de la Municipalité de Lausanne, de l'Exposition Nationale et de

l'UDEL. Cette séance a pour but de préparer les premières bases de la « Fondation Maisons pour les étudiants de l'Université de Lausanne », car le temps presse, d'intéressantes propositions émanant de l'Exposition Nationale permettraient dans un délai assez court de construire une centaine de chambres à des conditions avantageuses. Ces premiers contacts furent très constructifs et le représentant étudiant donna l'assurance d'une pleine collaboration. Suite à cet entretien, le bureau de l'UDEL reçut, à titre d'information seulement, un projet de statut de la Fondation et quelques précisions complémentaires, mais, nous insistons, à titre d'information seulement. Cela revenait à dire que nous n'étions plus des interlocuteurs valables pour tout ce qui touchait à notre logement! On aurait pu s'attendre à une réaction de notre part, mais le renouvellement

du Bureau et les vacances aidant...

Décembre 1960: M. le Conseiller d'Etat Pierre Oguey convoque à nouveau une séance, à laquelle participent les mêmes représentants qu'en juin, ceux de l'Université en plus. Cette fois, on nous présente des plans qui doivent sans retard être signés, afin d'être déposés à l'enquête! Ainsi, dans le silence le plus complet et sans aucune collaboration de notre part, on nous donne brutalement un logement décent et à bon compte! C'est magnifique, c'est sensationnel! Mais, car il y a toujours un mais, nous ne pouvions malheureusement pas accepter ce projet tel quel, de graves erreurs d'interprétation entachant sa viabilité, erreurs dont on vous parlera plus tard. En effet, l'architecte n'ayant eu aucun contact avec

(Suite en page 5).

Grand Bal de l'Entraide Universitaire

samedi 28 janvier, dès 21 h.
dans les salons du Palais de Beaulieu

avec le nouvel orchestre français FRANÇOIS VERMEILLE et sa grande formation,
ONÉSIME GROBOIS et son piano d'occasion,
le quatuor espagnol LOS ALCARSON

☆

Bars à whisky, à champagne, à vodka,
Grand bar de l'Association des Intérêts de Lausanne

Bar whisky à gogo: Fr. 2.50 le whisky à gogo.

☆

Prix des entrées: Simple Fr. 12.— Couples: 18.—
Etudiants: Fr. 7.— 10.—

☆

Tarif des consommations modéré
Tenue foncée de rigueur

L'ENTRAIDE

A la veille du Bal de l'Entraide, il vaut la peine de rappeler ce qu'est l'Entraide Universitaire.

Deux membres des bureaux de l'AGECITE et de l'AGEPUL en sont directement responsables. Ils s'occupent d'abord de dépannages sous forme de prêts sans intérêt aux étudiants qui sont dans des besoins immédiats et généralement momentanés. En outre, avec deux professeurs de l'Université, ils forment une commission dite paritaire qui a pour fonction d'attribuer des bourses entières ou partielles aux étudiants qui en font la demande, lorsque leur situation exige plus qu'un dépannage immédiat. Le principe constant de l'Entraide est de permettre au plus grand nombre possible d'étudiants dont les ressources sont insuffisantes d'arriver au terme de leurs études dans les meilleures conditions.

Mais comment finance-t-on l'Entraide Universitaire? Son budget est indépendant de celui des AGE. Les fonds proviennent principalement de deux sources: une collecte annuelle auprès des anciens universitaires résidant dans le canton de Vaud, qui rapporte environ

4000 francs; le Bal de l'Entraide, qui est le premier moyen de trouver de l'argent et dont le bénéfice net devrait se situer autour des 10000 francs. Or, l'an passé, parce qu'il fut peu fréquenté, il n'a pas même rapporté 1000 francs. On voit que dans ces conditions de misère, le travail de l'Entraide devient un mythe. En effet, l'an passé, une bourse mensuelle de 300 fr. attribuée à un seul étudiant pour une année aurait épuisé à peu près toutes les ressources de l'Entraide si l'Université de Lausanne n'avait remporté le Concours „Echec et Mat Uni" (ce qui sauva momentanément la situation). Or, il n'y a pas qu'un seul étudiant à soutenir. Hélas, tous ne peuvent recevoir l'aide qu'ils mériteraient, vu la pauvreté des moyens mis en œuvre. Pour accroître l'efficacité de l'Entraide, aura lieu en mai une journée de travail. Mais il faut avant tout que le Bal du 28 janvier 1961 réussisse. Que les étudiants donc offrent leur collaboration aux organisateurs et qu'ils en parlent autour d'eux en montrant à ceux qui ne le savent pas encore la nécessité de l'Entraide Universitaire.

P.-C. Gardaz

Neuchâtel

Page de la Fédération des Etudiants
de l'Université de Neuchâtel

Rédaction: André Jeanneret - 41, Fbg de l'Hôpital, Neuchâtel — CCP IV 6221

Le Billet du
Président

Les étudiants suisses ont souvent de la peine à s'entendre, les étudiants neuchâtelois se disputent parfois. Les raisons de ces frottements sont-elles dignes de ces crises nuisibles à tous ?

Les étudiants actuels aspirent à une influence décisive sur la marche des affaires universitaires. Il leur faut parvenir au niveau de leurs aspirations. Il est évident que le but de notre action ne doit pas être la caricature à une échelle réduite des dissensions politiques nationales ou internationales.

Les problèmes spécifiquement étudiants existent. Si individuellement il est indispensable que l'étudiant suive de près le déroulement de la politique nationale ou internationale, s'informe et prenne position, nos associations et leurs dirigeants ne doivent pas prendre une part active aux controverses de politique générale. Ils doivent renoncer à des disputes de prestige ou de doctrine (souvent livresque). La « stratégie », dont certains sont si fiers, ne sert généralement qu'à gagner des batailles toutes verbales.

Nous savons — en Suisse peut-être plus qu'ailleurs — que quand deux points de vue s'opposent, sur des problèmes concrets et des questions pratiques, et non sur le plan des principes, il peut ne pas y avoir de vaincu. Le compromis, si décrié, n'est pas forcément un marchandage, mais il doit être la synthèse d'éléments et d'intérêts divergents. C'est une réalité, et nous devons y recourir, même si elle manque souvent d'éclat.

Quoi qu'il en soit, c'est une façon de fuir ses responsabilités que de s'immobiliser en s'opposant sur des questions extérieures aux problèmes à résoudre.

Nous n'avons pas le rôle d'un parti politique, mais nous avons en commun des devoirs et des intérêts à faire valoir. Nous pouvons être amenés à prendre des positions politiques très fermes, pour autant que notre situation d'étudiant en dépendent directement (par ex.: le logement, la législation sociale en matière d'assurances, etc...) Car nous ne formons pas un système fermé, indépendant de celui (cantonal, national) qui nous englobe; nous en sommes un élément défini, dont l'action aussi bien nationale qu'internationale pour être positive, doit être limitée à nos prérogatives, et concourir, autant que possible, à l'harmonie de l'ensemble dans la mesure de nos compétences.

Le Président de la FEN :
Gilles Petitpierre

VOTRE
JOURNAL

librement débattus dans votre journal. J'insiste bien sur l'adjectif possessif.

Au moment de reprendre la rédaction neuchâteloise des « Voix Universitaires », je voudrais brièvement évoquer ce que devrait être notre journal. Un changement de rédaction n'implique pas forcément une nouvelle orientation; il s'agira plutôt de suivre la ligne directrice adoptée depuis quelques années. Les colonnes dont nous disposons continueront à traiter des questions qui concernent directement les étudiants. Le mouvement étudiant est maintenant à un tournant de son histoire, puisqu'il a enfin pris conscience du rôle qu'il a à jouer dans la société et se voit confronté à des problèmes toujours plus variés et plus complexes, qui seront

Une bonne nouvelle terminera ce bref tour d'horizon. Si le budget et l'afflux des articles le permettent, Neuchâtel disposera régulièrement de deux pages dont la présentation sera rendue aussi attrayante que possible, ce qui n'a malheureusement pas été le cas jusqu'ici. Les « Voix Universitaires » tenteront d'autre part de ne pas rejeter l'activité des trois facultés entre lesquelles serait ainsi créé un lien permanent.

Les « Voix Universitaires » ne doivent pas revêtir un caractère trop austère. Il faudrait éviter les études absconses et ne suscitant l'intérêt que de quelques rares initiés. Les articles culturels ou récréatifs trouveront la place qui leur est due.

André Jeanneret, rédacteur.

LE SENS D'UNE OPPOSITION

Le Congrès de Lausanne sera toujours illustré par la levée de boucliers suisses allemands. Les Romands se heurtaient à une fin de non recevoir dans tous les domaines et constataient avec amertume que la pédagogie la plus subtile n'était plus de mise. Il s'agissait donc de recourir à une méthode originale afin d'obtenir une prise de conscience allemande qui ne soit pas trop négative. Cette méthode consista à prendre nos distances avec l'UNES en nous abstenant de participer à son exécutif. L'opposition constructive romande ne fut plus possible dès le début de l'été, lors de l'organisation de la table ronde et le fossé se creusa plus encore. Alors que les Romands étaient sur le point de désespérer de l'UNES, l'expérience allemande touchait à sa fin et se soldait pour eux négativement.

L'assemblée extraordinaire de Fribourg permit aux Romands de constater en outre que l'union ne régnait pas outre Sarine. Le travail effectué par le bureau de l'UNES fut stérile tant les oppositions personnelles paralysèrent les membres du comité. Les membres du comité démissionnèrent ou furent suspendus. Une personnalité impartiale fut chargée d'enquêter sur leurs responsabilités respectives.

L'expérience était laite et permettait de constater matériellement l'échec inévitable que les Romands avaient annoncé. De nombreuses AGE Suisses allemandes comprirent à Fribourg ce qu'elles ne pouvaient admettre auparavant. Une participation romande au bureau de l'UNES était non seulement admise mais réclamée. N'oublions pas que nous fûmes très durs avec nos amis suisses allemands. De ce fait leur « ouverture romande » n'en avait que plus de valeur. Ces seules considérations n'auraient peut-être

pas suffi à ébranler le bastion neuchâtelois. Personne n'ignore que le climat de l'UNES dépend trop de facteurs internes, de personnalités, d'élections de bureau pour qu'une modification d'orientation basée sur ces données puisse être considérée comme durable. Par contre, l'évolution générale du problème de la démocratisation des études était un fait sur lequel nous pouvions tablons. Il était certain que 1961 serait date en cette matière avec ou sans l'UNES. Le CF dans son message concernant les bourses d'étude pour les étudiants étrangers s'était engagé à poser cette année des jalons en matière de démocratisation des études. Les Neuchâtelois estimèrent que ces données, extérieures à l'UNES, pouvaient être à la fois la chance de l'UNES et celle du syndicalisme étudiant.

Il est vain de se lamenter sur la fin de l'époque d'opposition. Il est clair que le syndicalisme étudiant n'est pas encore une réalité suisse, mais il est non moins évident que les motions de Lugano permettront de faire des progrès considérables et les réalisations de 1961 consacreront l'orientation nouvelle de l'UNES. Il est romantique et politiquement faux de se passionner tellement pour la lutte qu'on en oublie le but. Il ne faut pas que la lutte, sous une de ses formes bien particulières, devienne une fin en soi. Il est inutile de se crispier sur des positions que nous avons voulues à un moment donné parce qu'elles étaient alors les seules utiles. La suspicion, la crainte du moindre risque ne sont que des preuves de faiblesse. Et la FEN espère qu'en dehors de tout esprit polémique, ceci sera compris et que bientôt certains étudiants romands oseront sortir de leur attentisme méliant.

Lucien Tissot

La croisière de l'étoile estudiantine

Bevaix à la tombée de la nuit, une brume épaisse et inquiétante, une ferme isolée, théâtre il y a cinq ans d'un crime horrible. Devant un feu de cheminée, entre deux pieds d'éléphant et une peau de serpent, l'œil impassible d'un Bouddha et quelques bouteilles de Beaujolais.

Invités par l'écrivain Willy-A. Prestre*, quelques étudiants suivent avec intérêt chasses à la panthère, prospections de chercheurs d'or, voyages à l'aventure, exploits de western et initiation à la sexualité des Incas.

De ces expériences, le Maître a dégagé les données fondamentales de l'évolution universelle qui lui permettent de résoudre le mal du siècle. Il demande à quatre sources essentielles: Bible, Science, Nature, Histoire, de confirmer ses observations et se fait fort d'en dégager une morale dont il voudrait confier la réalisation aux étudiants de Neuchâtel.

Depuis l'âge d'or carolingien, la courbe de l'humanité s'enfoncé impitoyablement dans les ténèbres de la décadence: le matérialisme s'étend à tous les domaines de la pensée et de l'action, les races s'ambâtardissent, l'homme n'a plus, pour se distinguer, qu'une pauvre barbe, la femme vote et le champignon atomique projette sur le monde son spectre démentiel. Première victime de cette décadence, l'homme a perdu sa dignité: il se dérobe devant ses responsabilités.

M. W.-A. Prestre recourt à sa formation scientifique pour condenser sa riche expérience humaine en un schéma d'une simplicité déconcertante. En abscisse, la ligne de l'histoire, toute maculée de matérialisme, c'est l'homme qui se collette avec la réalité, c'est le farouche conquérant, l'esprit positif et raisonneur. En or-

ÉTUDIANTS -
SOLDATS

Une motion qui a provoqué un très vif intérêt à Lugano concerne les allocations aux militaires. Elle constate notamment que l'étudiant est actuellement assimilé au chômeur ou au vagabond, qu'il fait son service militaire pendant les vacances, période pendant laquelle il doit, dans beaucoup de cas, gagner de l'argent pour payer ses études et qu'en aspirant au grade d'officier, il perd une année.

Elle propose les compensations suivantes:

— aux étudiants seuls: Fr. 12.—

— aux étudiants mariés: Fr. 20.—

(jusqu'ici respect. Fr. 2.— et 6.—)

Ces évaluations sont basées sur différentes considérations.

Avant de faire une proposition définitive aux autorités, deux commissions devront réunir les documents statistiques indispensables et préparer l'étude finale.

Félicitons l'AGE de Zurich-Uni de sa brillante idée!

Pierre Tacier

donnée, le mouvement ascendant de l'âme vers la spiritualité, l'inspiration généreuse, le mysticisme, c'est la femme intuitive, libre de toute contingence. La résultante de cette addition vectorielle, la troisième force, le suprême équilibre, le couple harmonieux, permet à l'homme de se transcender lui-même en découvrant l'Humain.

Le Maître retrouve sur le plan politique cette opposition de deux forces irréductibles: le communisme et le capitalisme sont des modes d'existence surannés qui imposent des dogmes à l'individu, l'empêchent de réaliser en lui un équilibre durable.

Seul moyen de réduire cette tension sur le plan de la politique estudiantine et mondiale, la « troisième force », victoire de l'Humain sur les querelles partisans de la droite et de la gauche, expression définitive des Droits de l'Homme. Pour exécuter son projet, M. W.-A. Prestre proposait une action des AGE locales qui, une fois le conflit des Romands avec l'UNES résolu grâce aux idées nouvelles, se développerait et apporterait aux institutions internationales — CIE et UIE — la solution tant attendue. Les étudiants enfin, élite marchante, transposeraient leur problème à l'échelle générale, créeraient l'Europe unie et sauveront le monde.

Avons-nous trahi la pensée des étudiants en nous « dérobant » (Magister dixit) à ce bel idéal, somptueusement abstrait et utopique, pour nous consacrer à de plus humbles tâches, terriblement concrètes, mais plus aisément appréhendables, ne serait-ce que la démocratisation des études?

Ceux qui ont bu
le Beaujolais

* Pour des renseignements plus complets, consulter la Croisière de l'Etoile.

Théâtre

Les Séquestrés d'Altona

les 2, 3 et 4 février au Théâtre municipal

Je n'ai jamais mordu à Sartre, c'est toujours lui qui m'a mordu. La morsure est profonde. Sartre trappe, et même blesse, par le sérieux de sa quête, son honnêteté intellectuelle, la gravité des problèmes envisagés sans fard aucun. Cette blessure est salutaire. Le dard sartrien vous pique au vit. Toute souffrance mène à la réflexion, éveille la conscience endormie.

Sartre aime évoquer dans ses pièces les problèmes philosophiques. L'œuvre de Sartre ressemble à un grand livre de philosophie illustré : ses pièces et ses romans sont la figuration de ses recherches philosophiques. L'œuvre de Camus aussi est ainsi imagée. Sartre a versé parfois dans une imagerie politique un peu facile dont les teintes sont condamnées à être vite effacées ; songeons à « La Putain respectueuse » ou à son drame : « Les Mains Sales » ; dans ces deux pièces, Sartre n'a pu s'élever du particulier au général ; ces deux œuvres restent collées à un moment défini de l'histoire, et, à mesure que le temps s'écoule, elles perdent de leur actualité. « Huis-Clos » est par contre un chef d'œuvre qui donne à Sartre la forme parfaite de sa pensée. Pièce dense, rigoureuse et au mécanisme théâtral implacable. Que penser de cet autre drame : « Les séquestrés d'Altona » ?

Le titre est significatif : « Les séquestrés », il s'agit du problème de la liberté. Oui et non, car le séquestré n'est pas un prisonnier. Les séquestrés de cette pièce ont choisi de l'être : ils se sont séquestrés, isolés. Sartre étudie l'étrange et fascinant problème à la fois sujet et son propre objet, de

l'homme auteur du mal et victime de ce mal, de l'homme juge et condamné, de l'homme son propre bourreau et son propre témoin à décharge. Sartre pose ainsi l'un des plus beaux problèmes qui puissent être posés à notre conscience : celui de notre responsabilité. A la fin de la pièce, le héros s'écrie : « Moi, Frantz, von Gerlach, ici dans cette chambre, j'ai pris le siècle sur mes épaules et j'ai dit : J'en répondrai. En ce jour et pour toujours. » Au cours de l'acte quatrième ce même Frantz s'écrie : « Le témoin de l'Homme... Et qui voulez-vous que ce soit ? Voyons, Madame, c'est l'Homme, un enfant le devinerait. L'accusé témoigne pour lui-même. Je reconnais qu'il y a cercle vicieux. Je suis l'Homme, Johanna ; je suis tout homme et tout l'Homme, je suis le Siècle, comme n'importe qui. » En lisant de tels propos je me rappelle ces vers de Jean Cocteau :

Calme, calme demeure en marge
Et si dur cet exil soit-il
Sur cette île de ton exil
Sois ton seul témoin à décharge



SARTRE

Nous avons évoqué l'esprit de la pièce de Sartre. Quel en est l'argument ? Avant de mourir, le père von Gerlach, famille de grands industriels allemands, réunit sa fille Leni, son fils cadet Werner et la femme de ce dernier Johanna. Il leur fait part de ses dernières volontés : son fils Werner doit lui succéder dans son entreprise ; et cela à la place de son frère aîné Frantz qui s'est enfermé depuis son

retour du front et ne reçoit personne, si ce n'est sa sœur Leni. Johanna refuse cette obligation faite à son mari de succéder au père von Gerlach et mène une enquête, du début à la fin de la pièce, pour connaître les raisons qui poussent Frantz à se séquestrer. Sa recherche permettra, malgré elle au père de revoir son fils caché depuis treize ans, sa recherche permettra aussi le double suicide final du père et de Frantz et enfin une nouvelle séquestration : celle de Leni.

La pièce de Sartre est toulte, ardue. Il est difficile d'en faire le tour. La richesse de ce drame est une faiblesse ; l'intensité dramatique est éparpillée ; c'est en vain que le lecteur essaie de reconstituer ce puzzle d'idées, de pensées au tour d'un noyau défini. Il est difficile de ne pas se perdre dans ce labyrinthe savamment construit. Sartre en est l'auteur avisé, il en reste le maître incontesté ; lui au moins ne se perd pas dans sa propre construction. Il maîtrise son œuvre avec une supériorité qu'il serait ridicule de lui contester, avec une logique remarquable, et souvent une grande sensibilité : celle de l'homme qui s'interroge avec sincérité, profondeur, gravité, sur la condition humaine.

Sartre exige beaucoup du lecteur, cela est bien. Il est si tentant en effet de vouloir plaire par la simplicité. Sartre oublie parfois que, comme l'écrivit Gide, « on ne dessine pas sans choisir ». Sartre a tendance à s'abandonner à une certaine facilité, de refuser les contraintes du théâtre, « de laisser courir trop longtemps une plume trop facile », comme le nota fort pertinemment Robert Kanters.

La pièce de Sartre doit être vue et entendue. L'homme, et le tout de l'homme, y est interrogé. Notre « réponse » sera le meilleur moyen de prendre au sérieux notre « responsabilité ».

Laurent Gagnebin



Entre Serge Reggiani et Evelyne Rey

Clichés obligeamment prêtés par la «Feuille d'Avis de Lausanne»

CHOEUR UNIVERSITAIRE

Le Chœur Universitaire fut créé au lendemain de la guerre, sous l'impulsion de Monsieur le Pasteur Ed. Mauris, pour apporter une participation musicale au Noël de l'Université. Monsieur Carlo Hemmerling, directeur du Conservatoire, en assurait la direction. L'activité du groupe fut rapidement assez intense pour qu'il puisse organiser régulièrement des concerts, indépendamment des manifestations spécifiquement universitaires : Dies Academicus et Noël. C'est ainsi qu'il chanta des œuvres classiques dans plusieurs villes de Romandie et aussi en France, à Nancy et à Belfort. On peut citer parmi les principales œuvres interprétées : le Requiem de Brahms, la Passion selon St

Jean, de Bach, les Indes Galantes de Rameau, qui furent enregistrées à Radio Lausanne, etc.

Lorsqu'il fut appelé au poste de Directeur du Conservatoire, Monsieur Hemmerling, surchargé, abandonna la direction du Chœur. Son successeur est Monsieur Charles Dutoit, jeune chef dont le nom paraît de plus en plus souvent à l'affiche des concerts. Sous sa direction, ces dernières années, le Chœur a préparé le Gloria de Vivaldi, une Messe de Schubert, le Te Deum de Charpentier, et des Cantates de Bach. Au programme des répétitions de ce semestre, le Psaume 96 de Hændel et un Motet de Mozart.

Une des principales difficultés que le Chœur doit sur-

monter est celle des effectifs. En effet, la profession d'étudiant étant essentiellement éphémère, les effectifs se renouvellent entièrement en quelques années, et varient même beaucoup d'un semestre à l'autre. Pour permettre aux étudiants de faire meilleure connaissance, le Chœur les invite cordialement à venir assister à la répétition du vendredi 10 février, à 18 h. 15, Place de la Cathédrale 12, Cercle ornithologique, ou à toute autre de leur choix. A la fin de la répétition, nous nous retrouverons tous autour d'un pot, et nous répondrons volontiers à vos questions. Nous espérons vous faire participer à l'ambiance gaie et détendue qui a toujours régné au Chœur. P.G.

Etudiants et Théâtre

Nos lecteurs se souviennent-ils de l'enquête « Etudiants et théâtre » parue au N° 1 des « Voix Universitaires » ? Nous avons le plaisir de leur annoncer aujourd'hui qu'à deux des propositions faites alors une suite a été donnée.

Les participants à notre débat avaient insisté sur la nécessité d'organiser une enquête plus approfondie, de type sociologique. Quelques étudiants neuchâtelois, parmi lesquels il faut mentionner Raymond Spira, ont en effet mis sur pied un projet détaillé de questionnaire. Ce projet est actuellement en discussion auprès des AGE romandes de Neuchâtel, Lausanne, Genève et Fribourg, qui devraient en établir la version définitive. Nous osons espérer qu'il sera adopté et pourra ainsi vous être très prochainement soumis.

Une fois les résultats de cette enquête connus, il nous serait enfin possible d'échafauder sur des bases solides une politique du théâtre étudiant et de définir les grandes lignes d'une action commune au sein de l'Université, auprès des autorités et des responsables de la vie théâtrale romande.

Nous avons, d'autre part, lancé l'idée d'un festival du théâtre universitaire suisse à l'occasion de l'Exposition nationale de 1964. Ce serait là une des formes heureuses que pourrait prendre la participation des étudiants suisses à la grande manifestation nationale. Sur proposition de l'AGECITE, le 41^e Congrès de l'UNES a chargé le vice-président national pour l'information et la culture d'étudier la réalisation d'un tel festival.

Ces deux initiatives, dans un domaine qui intéresse directement les étudiants, ont de quoi réjouir nombre d'entre nous.

Michel Renaud

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que l'Agecité est en faveur d'une enquête portant sur l'ensemble du problème culturel. Nous en reparlerons dans un prochain numéro de ce journal.

Le plus beau stylo à bille à Fr. 8.75



CARAN D'ACHE

Mod. 590 argenté 16 microns

Banque Cantonale Vaudoise

Fondée en 1845
Siège central Lausanne
40 agences et bureaux

L'ÉPARGNE clé du Succès



CAISSE D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT
LAUSANNE 7, RUE CENTRALE
VEVEY MORGES RENENS
14 correspondants locaux dans le canton

41^e Congrès de l'UNES du 15 au 18 décembre 1960

Que s'est-il passé à Lugano ?

Les fondements d'une politique internationale

Comme la plupart des étudiants l'admettent certainement déjà, les travaux du 41^e Congrès de l'UNES se sont déroulés de façon très satisfaisante.

La commission internationale a siégé très longtemps; les motions qui en sont sorties — acceptées d'ailleurs pour ainsi dire sans modifications par l'assemblée plénière — reflètent l'esprit ouvert et réaliste qui a le plus souvent caractérisé les discussions.

Il serait bien difficile dans un article de cette étendue de reprendre tous les arguments avancés lors des séances. Aussi me contenterai-je de résumer le plus complètement possible les motions dans leur rédaction définitive et de les commenter brièvement.

La première motion, déposée par Berne, est certainement la plus importante, tant par son étendue que par sa portée très générale: c'est un raccourci de la politique internationale de l'UNES pour l'année qui vient de commencer. Elle nous occupa pour cette raison une journée entière. En effet, si la première partie ne souleva que des objections mineures, la seconde en revanche, présentait des difficultés d'interprétation, dues à une formulation parfois trop vague ou manquant de nuances. Pour éviter une discussion qui aurait sûrement été vive et peut-être stérile, Neuchâtel a présenté un texte nouveau, à substituer à toute la seconde partie de la motion bernoise. Ce dernier texte fut accepté avec quelques amendements.

La motion définitive, trop longue à reproduire in extenso, définit les droits de l'étudiant à la liberté de pensée, d'association, de presse, dans la recherche scientifique (au sens large du terme) indépendamment de toute considération idéologique: elle préconise l'accès de l'étudiant aux discussions et décisions concernant de près ou de loin l'Université et l'étudiant.

La culture et les valeurs humaines ne peuvent s'épanouir que dans la liberté, c'est pourquoi il faut défendre celle-ci contre toute tendance antidémocratique; deux cas précis sont abordés, celui des étudiants des pays en train de se libérer de la colonisation, et celui très analogue des pays sous-développés: les étudiants ont un rôle capital à y jouer. A la suite de ces considérations, le 41^e Congrès de l'UNES décide:

«1. ...de lutter contre le totalitarisme sous toutes ses formes, dont le communisme international, le fascisme et le colonialisme sont des manifestations évidentes, et contre l'exploitation des peuples par d'autres puissances.

2. d'utiliser à cette fin toutes les possibilités qui s'offrent au mouvement étudiant.

3. de donner la priorité dans l'action des étudiants de Suisse aux principes de la compréhension mutuelle, de la

solidarité pratique (en dehors de toutes préoccupations idéologiques) et de la coopération avec les Unions Nationales des pays en voie de développement et de ceux qui luttent contre le colonialisme.»

Cette prise de position générale, mais cependant très nette, est précisée par la deuxième motion, qui définit les rapports de l'UNES avec la CIE et l'UIE. Le texte primitif prévoyait un engagement sans restriction de l'UNES dans la CIE. Mais il paraît judicieux que l'UNES conserve son indépendance: aussi un amendement a été voté, qui est cité ci-dessous en caractères gras.

Voici une sorte de paraphrase de cette motion: partant de l'idée que les organes exécutifs de l'UIE sont un instrument de la politique communiste internationale, et que d'autre part l'UNES tient à avoir des contacts avec toutes les unions nationales du monde sur la base de la compréhension mutuelle, de la solidarité pratique et des droits à la liberté tels que les définit la première motion, le Congrès décide de collaborer avec la CIE comme jusqu'ici «et de soutenir les programmes de la CIE, pour autant qu'ils soient en accord avec les motions de l'UNES», et d'autre part que l'UNES ne s'affiliera pas à l'UIE, et évitera tout contact avec ses organes administratifs. Mais le Bureau a la possibilité d'envoyer un observateur au Congrès de l'UIE pour autant que les sections en approuvent les motifs par votation circulaire. Enfin le Bureau est compétent en ce qui concerne les contacts bilatéraux avec des Unions nationales, membres de l'UIE.

L'UNES a adopté ainsi un texte qui paraît positif, et qui lui permettra d'éviter une politique de mutisme stérile. Le dialogue seul permet une information de première main. D'autre part, le meilleur moyen de faire triompher nos idées est d'en parler, de façon qu'elles soient défendues au-delà de nos frontières.

Suivent plusieurs motions de portée moins générale:

tout d'abord l'UNES donne son appui aux organisations anti-ségrégationnistes d'Afrique du Sud: une vente de brochures éditées par ces associations est décidée, dont le profit leur sera versé.

D'autre part, l'UNES organisera une semaine de solidarité internationale, décidée à Klosters par la CIE, dont le bénéfice ira aux étudiants algériens en Suisse.

Le Bureau est chargé aussi d'exécuter le contrat passé avec la General Union of Palestine Students (GUEP) relatif à l'échange d'étudiants et d'informations.

La dernière motion importante constate que les étudiants européens ont en commun un certain nombre de problèmes, tels les relations avec l'Est, l'aide aux pays sous-développés, l'intégration européenne et «charge le Bureau d'augmenter les contacts et les possibilités d'échanges avec les organisations des étudiants européennes et d'organiser en 1961, dans la mesure du possible, une rencontre qui réunirait en particulier les organisations des pays voisins.»

* * *

D'une façon générale, la majorité des sections a tenu compte de deux nécessités; la première: avoir une activité internationale positive, grâce à une politique de rapports bilatéraux englobant les contacts techniques, dont on a parlé ces dernières années, avec toutes les unions nationales, y compris celles affiliées à l'UIE. Cette attitude ouverte à l'information et aux échanges est la seule sensée. D'autre part, on constate que certaines formules prennent corps telle «la solidarité pratique» qui ouvre des perspectives heureuses sur le rôle d'aide et d'accueil que les étudiants suisses doivent jouer.

La seconde nécessité: sur le plan interne, parvenir à une communauté d'idées, à une cohésion de notre Union nationale face aux problèmes internationaux qui fassent du vice-président international un représentant authentique des étudiants suisses dans leur grande majorité.

Gilles Petitpierre

COMPROMIS SOCIAL

En matière sociale, le séminaire de l'UNES à Genève fut positif. Jusqu'à cette date le projet GESA et les conceptions romandes constituaient des choix fondamentaux qui s'excluaient mutuellement. A Genève, le problème fut remis sur le tapis de façon plus technique car les deux projets antagonistes étaient formulés de façon précise. Quoique les deux projets aient eu au départ pour ambition de résoudre le problème de façon générale et sur le plan fédéral, il apparut clairement que le champ d'application de ces projets n'était pas le même. Que l'on ne se hâte pas de conclure que le projet romand s'appliquerait à la Suisse romande et le projet GESA à la Suisse allemande. Des distinctions de ce genre n'auraient aucun sens. Il s'agit bien plutôt de distinguer entre les cantons avancés et les cantons qui ont encore tout à faire en matière de démocratisation de l'enseignement. Ces derniers (que l'on pense aux cantons primitifs), ne peuvent envisager un effort coûteux pour faciliter l'accès aux études et ce fait légitime l'existence d'une caisse centrale de prêt (projet GESA). Le système romand a l'avantage de pousser les cantons avancés à développer et à normaliser leurs systèmes d'attribution de bourses. Il devenait dès lors possible d'envisager un projet de l'UNES qui satisfasse l'une et l'autre parties, une synthèse des deux projets.

Le Congrès de Lugano se prononça dans ce sens et manda le comité pour qu'il présente un projet global jusqu'au 15 janvier 1961. Gisiger et Cart se mirent immédiatement au travail et la commission sociale réunie à Berne discuta le détail du projet définitif qui sera soumis au Conseil fédéral.

La deuxième partie du projet global respecte fidèlement les options clés des Romands:

— la bourse constitue un investissement de la société, elle n'est pas remboursée.

— le droit à la bourse à situation donnée est consacré

— la nécessité de la sécurité dans l'octroi de la bourse y est soulignée

— l'examen automatique de la situation économique des jeunes gens au moment des choix principaux de leur formation professionnelle (à l'âge d'entrée au progymnase, à l'Ecole de commerce, au Technicum, en apprentissage, au Gymnase, etc.) y est réclamé.

Ce projet a l'avantage d'être conforme au principe fédéraliste de notre Etat, en donnant au Canton l'initiative. La Confédération pourrait intervenir en subventionnant les cantons qui rempliraient les exigences minimum correspondant aux conditions d'efficacité énumérées plus haut.

Ainsi les efforts des cantons seraient soutenus et encouragés.

La présence du projet GESA au côté du projet romand a l'avantage d'éviter qu'à cause du fossé qui se créera entre les cantons avancés et les autres, les étudiants ne se trouvent par trop divisés selon leurs origines, en deux catégories: les étudiants favorisés et les déshérités... Les jeunes Suisses, quelles que soient leurs options professionnelles ou leurs origines géographiques devraient pouvoir compter sur un même minimum vital.

Le projet global de l'UNES laisse certains songeurs. Comment admettre qu'un compromis sur le plan technique n'altère pas le fond de la pensée? Les pessimistes voient là un marché de dupes où chacune des parties espère l'emporter en endormant l'autre. Les Suisses allemands, dans leur machiavélisme, seraient trop heureux de trouver ce moyen de présenter leur projet GESA au Conseil fédéral sous la signature de l'UNES, et les Romands feraient le même calcul. Le conflit latent n'aurait été que reporté devant la plus haute instance du pays.

De telles suppositions ne sont pas fondées, car, aussi récente soit-elle, la collaboration avec la Suisse allemande semble possible, et ceci sous le signe de la confiance et de la sincérité. L'existence du nouveau bureau, dans sa composition actuelle, est le meilleur garant d'un modus vivendi dans le respect de la minorité.

Lucien Tissot.

VOIX UNIVERSITAIRES

1, rue de la Barre, Lausanne Tél. 22 35 40

Abonnement 1 an: ordinaire Fr. 4.—; de soutien Fr. 10.—; CCP II. 146 77
 Rédacteur en chef: Michel Renaud (droit), Belles-Roches 7. Tél. 24 08 49
 Rédacteur de l'AGEPUL: Pierre Tacier, Chemin du Frêne 11
 Rédacteur de la FEN: André Jeanneret
 Administrateur: Jürg Stamm, (Hec) 29, av. de France
 Imprimeur: Imprimerie des Affaires S.A., 25, av. Vinet. Tél. (021) 24 15 25
 Publicité: Pierre Clerc, C.C.P. II 196 65 Tirage: 4 000 exemplaires

Théâtre à Neuchâtel

Dans l'enquête conduite par la FEN en janvier 1958, vous réclamez à grands cris la réduction du prix des places aux spectacles présentés dans notre ville. Le théâtre alors se portait bien mal dans notre région — spectacles rares et de mauvaise qualité à des prix exorbitants — et il était bien difficile de répondre à votre appel.

Les temps ont changé. Les animateurs romands présentent aujourd'hui des spectacles remarquables. Le Théâtre de Poche de Peseux accueille cette saison le Théâtre Poétique de Genève et les Faux-Nez. Enfin, les récentes représentations dans notre ville de « La Visite de la Vieille Dame » et d'« En attendant Godot » prouvent assez qu'il est possible de voir des spectacles de qualité à des prix modérés.

Comment expliquer dès lors votre indifférence ? Pour éclaircir les causes de ce malaise et trouver les moyens d'y remédier, la Commission culturelle de la FEN entreprendra au mois de janvier une enquête parmi vous, si possible sur le plan romand.

D'autre part, nous envisageons la création, cette saison encore, d'un Théâtre-Club Universitaire. Il vous présentera, sous forme de fiches documentaires et d'avant-premières, les meilleurs spectacles annoncés dans notre région et vous permettra d'y assister à des prix spéciaux. Le Club organisera aussi des lectu-

res de pièces inédites ou peu connues par des comédiens professionnels et des conférences-débats sur les problèmes du théâtre. Tout cela pour une somme modique. Qu'on se le dise !

En attendant, n'hésitez pas à monter un soir au Château de Poeseux. Son Théâtre de Poche vous présentera bientôt Sygne, Lorea et Brecht pour le prix d'un modeste fauteuil de cinéma.

Quant à la question de l'édification d'un nouveau théâtre à Neuchâtel, elle se précise : le choix d'un terrain possible pour une telle construction est maintenant le problème le plus important. Les étudiants de l'EPUL, sous la direction de M. Hans Brechbühler, architecte, professeur à l'EPUL, ont effectué une étude approfondie qui démontre clairement que le terrain de la Rotonde est trop petit pour recevoir un tel édifice.

Les étudiants de Neuchâtel suivent de près les travaux de leurs camarades lausannois et sont heureux qu'ils mettent leurs compétences au service d'une cause qui leur est chère : la construction d'un théâtre assez grand pour accueillir un public aussi large que possible.

D'autre part, un Théâtre de poche ouvrira ses portes à la fin de l'année. Il serait dommage de ne pas en profiter.

E. Roulet

Théâtrales d'étudiants

L'activité des sociétés d'étudiants, un instant interrompue par les vacances d'hiver, redouble au mois de janvier : il s'agit en effet de mettre sur pied, pour une date dont l'échéance se fait pressante, une théâtrale capable pendant une soirée d'entraîner son public sur les chemins du rire et des applaudissements.

Pour rompre avec une tradition que menace la monotonie et répondre à certaines critiques qualifiant de vieillie la formule employée, Zofingue a décidé de présenter cette année un spectacle de concept on entièrement nouvelle. Une telle entreprise s'accompagne de nombreuses difficultés et mériterait d'être spécialement soutenue le 8 février.

Helvétia donnera pour sa Théâtrale du 10 février 1961 son prologue et présentera en création une pièce d'Audiberti : « Les femmes du Bœuf », dont la mise en scène est dirigée par M. Richard Bernard ; cette Théâtrale aura lieu au Palais de Beaulieu, salle du cinéma ; la location à l'avance se fera comme de coutume au Stamm du Central.

La société d'étudiants Stella Valdensis présentera sa théâtrale annuelle le mercredi 1er février 1961 à 20 h. 30 au Théâtre municipal de Lausanne.

Après le prologue, les acteurs de la Société interpréteront une comédie burlesque en 3 actes de l'écrivain français Hannoteau : LE QUAI CONTI

Mise en scène de Gérald Zambelli

CITÉ UNIVERSITAIRE

(Suite de la page 1)

les étudiants, élaborera, au plus près de sa conscience, un projet qui ne pouvait satisfaire aux conditions actuelles de l'habitat étudiant. Nous nous sommes, par conséquent, opposés à cette manière de faire, car nous estimions que nous étions assez grands maintenant pour être garantis d'une collaboration sérieuse et constructive avec tous ceux qui s'occupent des problèmes universitaires. Pour nous le paternalisme a vécu, il est remplacé par le syndicalisme, ce syndicalisme qui nous a permis d'élaborer et de mener à bien la démocratisation de l'enseignement. Notre reconnaissance va, bien sûr, vers ceux qui, croyant en nos idées, les ont fait triompher devant les plus hautes instances de notre canton, mais nous voulons aussi continuer sur le

chemin que nous nous sommes tracé ; nous voulons non seulement être les initiateurs d'une idée, mais encore les responsables de sa réalisation.

Pour l'heure, la Fondation se cherche un statut ; les étudiants veulent participer à cette œuvre et être équitablement représentés ; nous avons proposé une représentation paritaire entre étudiants et les autres institutions ; nous attendons une réponse qui, espérons-le, sera positive. Nous espérons également que l'on acceptera nos suggestions et nos critiques concernant le projet en cours, car nous ne voulons pas que les étudiants puissent être déçus par une réalisation qui s'est si longuement fait attendre.

Jean-François Rossier
J.-M. Plancherel

Délégués de l'UEL à la Fondation

CINE-CLUB UNIVERSITAIRE

17 janvier 1961: La bête humaine (1938) de J. Renoir,
31 janvier 1961: Westfront, de G.W. Babst.
14 février 1961: La naissance d'une nation (1914), de D.W. Griffith.

Qui dit Sport dit



13, Rue Haldimand - Lausanne

Votre fleuriste

Charly Bodmer

LAUSANNE Ile St-Pierre

Caroline 2 tél. 22 67 25

Rue Enning 8 tél. 22 67 06

Toutes confections

10 % aux membres de l'AGE

la cigarette
la plus douce
de l'année



PARISIENNES
SUPERFILTRE

Papeterie Centrale

A. KRIEG & Cie

FONDÉE EN 1907
Rue Centrale 6 Lausanne



Tout va mieux,

Vos soucis s'envolent dans la
fumée des DISQUE BLEU

FILTRE

Toujours fraîches et
de qualité constante, les
DISQUE BLEU vous per-
mettront d'apprécier pleinement
l'arôme unique du tabac français.
20 pièces Fr. 1.—

RÉGIE FRANÇAISE DES TABACS

QUAND
ON
POTASSE.....



dans sa « piaule », il faut parfois se
remonter. Pour se préparer un ra-
fraîchissement, il suffit aujourd'hui
d'une addition rapide:

PRONT OVO

+ EAU (chaude ou froide)

Quelques secondes, et voilà une
boisson délicieuse, pour le petit
déjeuner, pendant le « boulot » ou,
comme calmant, avant de se coucher.

Dr A. Wander S.A. Berne

A L'EPUL

» La Masse » des architectes

Les étudiants en architecture sont groupés en une association appelée « La Masse ».

Par le fait de leurs méthodes de travail, de la collaboration qui doit nécessairement exister entre étudiants architectes, par le fait aussi que des études d'architecture ne se font pas individuellement mais également dans le cadre d'un travail d'équipe et qu'un esprit commun règne dans les différents ateliers, le besoin s'est fait sentir de se particulariser des autres étudiants de l'E.P.U.L.

Avant même qu'une association d'étudiants de l'EPUL existât, les architectes, eux, étaient groupés, unissant leurs efforts dans certains domaines qui leur étaient propres, tels que rapports avec la direction, les professeurs, voyages d'études, recherches de documentation, relations entre architectes établis et étudiants, sta-

ges, conférences, papeterie, etc.

Un des premiers documents témoignant de son existence date en effet de 1944. Son principe et son appellation sont d'ailleurs issus de la Masse des Ecoles des Beaux-Arts qui existait déjà à Paris. Chaque atelier élit son Massier qui aura également voix à l'assemblée des délégués de l'AGEPUL et tous les étudiants architectes réunis en assemblée générale nomment le comité de la Masse, ainsi que le Massier général qui est de droit le deuxième vice-président du bureau de l'AGEPUL.

Si dans certains cas la Masse peut garder toute son indépendance d'action, elle doit également collaborer activement et efficacement aux travaux de l'AGEPUL, dont elle est membre de droit et où elle est représentée tant à l'exécutif qu'au législatif.

Bref, si la masse ne se distingue en rien par sa structure actuelle d'une autre association d'étudiants, son caractère original apparaît dans ses activités folkloriques. Un humour très particulier provient en effet de la tradition des étudiants en architecture ; en faire preuve en certaines occasions est un devoir auquel la Masse ne peut ni ne veut échapper.

Pour cela, elle entretient à « grands frais » une fanfare estimable qui agrément certaines manifestations par trop solennelles, elle maintient aussi le principe du « charriage », façon sympathique de faire connaissance avec les « bleus ». Le bal de fin de saison que la Masse organise chaque année est, lui aussi, pour le connaisseur un exemple de cet humour.

André Rouyer
Massier



« LOS ALCARSON » que vous entendrez au Bal de l'Entraide

Les responsables du Bal de l'Entraide cherchent des collaborateurs :

1. pour la vente d'œuvres,
2. pour la vente de billets de tombola,
3. des étudiants avec voiture pour le ramassage des bouteilles chez

les particuliers, 4. des étudiants de l'Epul pour la décoration du bal.

Veillez vous adresser au bureau de l'Agecité (FRU) ou de l'Agepul (av. de Cour).

Merci d'avance !

INFORMATIONS

● A PUNES...

Dans le cadre de l'Information, une importante motion a été déposée, rendant attentif le président de l'UNES à la régularité de parution de « Heute im VSS ». Cet organe doit être le grand moyen d'information du président et de ses collaborateurs. Il est absolument essentiel, en effet, que les AGE soient régulièrement tenues au courant des décisions prises par le Vorstand.

Toujours dans le domaine de l'information, la Commission a constaté le manque de continuité dont souffre le travail des AGE et de l'UNES ; une formation des responsables actuels et futurs est importante et le Bureau de l'UNES a été chargé d'élaborer un projet de cours de cadres et de le présenter à la prochaine Assemblée générale. Il a été mentionné que le gouvernement allemand accorde d'importants subsides aux AGE pour la formation de leurs cadres ; une proposition dans ce sens pourrait éventuellement être faite à l'Etat.

Suite à ces motions, un plan a été établi pour une diffusion régulière des informations sur l'UNES aux autorités, à différentes personnalités, à la presse, ainsi qu'aux Unions Nationales étrangères.

● Elections

C'est avec grand plaisir que nous annonçons la brillante élection de Nicolas Stoll, ancien président de l'AGE, à la commission de gestion de l'UNES. Nous lui adressons nos félicitations et saisissons ici l'occa-

sion de rendre hommage à la compétence et au dévouement avec lesquels il sert depuis plusieurs années la cause étudiante.

Nous saluons l'élection de Laurent Krayenbühl au poste de l'Entraide de l'Agepul. La course à la présidence se poursuit...

A l'Agecité, Jean Delafontaine (Droit) et Guy Bonnard (Méd.) ont été élus respectivement à la vice-présidence et à l'Office du travail. Nous leur adressons nos félicitations.

● Office du travail

L'Office du travail communique : L'étudiant qui cherche un travail rémunéré peut s'adresser à l'AGECITE, rue de la Barre 1, ou à l'AGEPUE, av. de Cour 33, aux heures de bureau. Il doit s'inscrire pour le semestre en cours dans le fichier de l'Office du travail.

— Pour prendre une offre, l'étudiant doit passer à l'Office (heures de bureau). Chaque offre intéressant l'étudiant lui est transmise contre Fr. 2.— placés en dépôt.

— L'étudiant reçoit avec l'offre une carte-réponse au moyen de laquelle il est tenu d'avertir le bureau de sa décision dans les 48 heures.

— L'étudiant peut venir récupérer son dépôt jusqu'à la fin du semestre en cours, mais pas au-delà.

● Action bougies

Cette vente au profit des étudiants réfugiés qui est en passe de devenir traditionnelle, a eu lieu le 15 décembre dernier. Grâce à un

gros effort de la dernière heure, c'est près de 900 bougies peintes qui purent être jetées sur le marché. Sans doute faut-il mettre leur liquidation rapide sur le compte de l'ardeur des vendeurs, qui ne semblaient nullement gênés par le froid, mais il est également certain que les qualités artistiques des peintres sont pour beaucoup dans ce succès. Finalement, c'est à 3400 francs que se monte le bénéfice de cette action, chiffre encore jamais atteint.

Les deux stands les plus productifs furent ceux de Zofingue et des SSP qui tinrent toute la place St-François sous le feu de leurs vendeurs. Notons également les bons résultats du stand de l'EPUL, organisé à la gare par A. Perregaux. A tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette action vont nos remerciements. L'Entraide aux étudiants saura profiter de cette rentrée de fonds. H. M.

● Tourisme Universitaire

Le Service du Tourisme Universitaire organise les voyages suivants :

à Rome, du 31 mars au 7 avril au départ de Lausanne Fr. 175.—
à Vienne du 30 mars au 5 avril Fr. 185.—

à Berlin du 29 mars au 4 avril et du 6 au 12 avril Fr. 185.—

à Paris: 1) 8 jours du 30 mars au 6 avril et du 10 au 17 avril 80.—
2) 6 jours du 22 au 27 mars et du 18 au 23 avril Fr. 65.—

Renseignements à l'AGE.

SPORTS

SKI

Championnat inter-sociétés de basketball.

- | | |
|----------------|----------------|
| Série A | Série B |
| 1. Arabia | 1. Belles-Les. |
| 2. Français | 2. Ifriquia |
| 3. Iraniens | 3. SAS |
| 4. Minerva | 4. Stella |
| 5. Turquia | 5. Valdesia |
| 6. Helvetia | 6. Germania |

Championnat inter-sociétés de ping-pong :

1. Iraniens
2. Minerva
3. Belles-Lettres
4. Stella
5. Turquia

WEEK-END à CHAMPERY les 4 et 5 février

Prix Fr. 24.— comprenant : voyage collectif aller-retour, souper, logement, petit déjeuner, leçons de ski samedi et dimanche, très fortes réductions sur le téléférique et deux skilifts.

Assurance Fr. 4.— à ajouter à la finance.

Horaires
dép. 07.12 Lausanne arr. 18.52
arr. 09.00 Champéry dép. 16.37
Rendez-vous 06.50 dans le hall central de la gare.

Logement Hôtels Beau-Séjour, Alpes, etc.

Inscriptions et paiements jusqu'au mercredi 1er février.

Divers. On peut apporter son pique-nique ou prendre ses repas à l'hôtel.

Nos cours de ski-week-end se poursuivent, et sont bien sûr de plus en plus animés. (Plus on est de fous plus on rit). Vous y serez beaucoup mieux logés si vous prenez la peine de vous inscrire dans les délais.

Week-end à Champéry les 4 et 5 février.

Week-end aux Marécottes les 25 et 26 février.

Renseignements au bureau de la Commission sportive, Restaurant universitaire, 2e étage, les mardis et vendredis de 11 h. à 12 h. 15. et au bureau de l'AGE.

WEEK-END aux MARECOTTES 25 et 26 février

Prix Fr. 23.— comprenant : voyage collectif aller-retour, souper, logement, petit déjeuner, leçons de ski samedi et dimanche, très fortes réductions sur le télésiège et deux skilifts.

Assurance Fr. 4.— à ajouter à la finance.

Horaires
dép. 08.09 Lausanne arr. 18.52
arr. 09.59 Marécottes dép. 16.45
Rendez-vous 07.50 dans le hall central de la gare.

Logement Hôtel du Mont-Blanc
Inscriptions et paiements jusqu'au mercredi 22 février.

Divers Ceux qui ne savent pas utiliser le skilift sont priés de s'abstenir.

LAVANCHY Co S.A.

Tous billets :
Chemins de fer - bateaux - avions
aux prix officiels
Réduction pour étudiants
Agences : Lausanne, St-François 16
Vevey, rue du Simplon 18

Livres d'art
Littérature générale
LIBRAIRIE MELISA
Avenue du Théâtre 3
Tél. 22 36 01
LAUSANNE
Visitez notre galerie d'exposition : grand choix de gravures originales des grands peintres contemporains.

LIBRAIRIE
Maurice BRIDEL
Beaux livres anciens et modernes
Editions originales - Beaux-Arts
Ouvrages sur le cheval
et l'équitation
Gravures modernes
LAUSANNE - AV. DU THÉÂTRE 1

Bigla
GEORGES KRIEG
ORGANISATION DE BUREAU
IMMEUBLE FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE
PLACE PÉPINET 4 TÉL. 230871

PAPETERIE
de **ST LAURENT**
Charles Krieg
RUE ST LAURENT, 21
LAUSANNE
Tél. 23 55 77



VOIX UNIVERSITAIRES

Organe mensuel de l'Union des Etudiants Lausannois et de la Fédération des Etudiants de Neuchâtel 13^e année - Février 1961

B 9526

Continuité dans les AGE

Trop souvent, l'action d'une association d'étudiants souffre d'un manque flagrant de continuité provenant des changements fréquents de ses dirigeants. La solution de ce problème important est difficile.

La façon la plus simple de résoudre la question est évidemment de réélire à plusieurs reprises les mêmes responsables; cette manière nous paraît cependant dangereuse, car, en généralisant les réélections, on aboutit inévitablement à un détachement de plus en plus prononcé de la masse des étudiants. C'est pourquoi un renouvellement régulier et périodique des cadres des AGE est indispensable pour permettre une certaine adaptation des idées et maintenir un contact étroit avec les nouvelles volées.

C'est alors que doit se réaliser un sain équilibre entre idées reçues et nouvelles, qui permet ainsi à une AGE de poursuivre son action dans la continuité. Que faut-il pour cela? D'une part, beaucoup de bonne volonté et d'esprit de coopération entre anciens et nouveaux dirigeants. D'autre part, une certaine identité de vues et de conceptions — prenons ici le terme identité dans un sens très large. Enfin, une mise au courant des nouveaux responsables grâce à une information préalable. Et c'est à nous, dirigeants actuels des AGE, qu'il incombe de regarder vers l'avenir et de préparer la relève; c'est pourquoi nous invitons déjà maintenant, très cordialement, tous les étudiants qui envisageraient de

participer activement à la vie de l'AGE-CITE l'année prochaine, à venir nous trouver dans notre bureau au Foyer Universitaire et nous faire part de leurs idées. Le temps passe, et l'année universitaire 1961-62 approche rapidement!

F. C.

Le 11 et 12 février a eu lieu à Neuchâtel l'Assemblée générale ordinaire de l'Union Nationale des Etudiants de Suisse. Durant les deux journées les débats se sont déroulés dans un calme réconfortant, et le travail accompli est certainement positif.



Assemblées de l'Unes

...ordinaire les 11 et 12 février

La question des projets de bourses et de prêts ayant été traitée lors de l'Assemblée extraordinaire du 8 février 1961 à Berne, les sections de l'UNES se sont tournées vers d'autres tâches dans le domaine social. Une motion, déposée par les représentants de l'AGECITE, fut adoptée, qui mandate le bureau de l'UNES d'entreprendre les démarches nécessaires à l'obtention de réductions pour étudiants dans les domaines où une action s'avère nécessaire à l'échelle du pays, notamment auprès d'associations professionnelles nationales. De plus, l'UNES a décidé de tout mettre en œuvre pour faire de la carte internationale d'identité d'étudiant du COSEC la seule carte valable dans tout le pays.

Dans le domaine international, le principe de l'échange d'étudiants avec certains pays a été admis, notamment avec Israël, la Tunisie, l'URSS, la Pologne et la Yougoslavie. En outre, l'UNES sera représentée à la Conférence Franco-Polonaise à Paris, mais ne participera pas à un séminaire international sur le désarmement organisé à Cracovie. Autre décision importante: celle du principe de l'octroi par l'UNES d'une vingtaine de bourses à des étudiants de pays en voie de développement.

Lors du Congrès de Lugano en 1960, l'UNES avait admis le principe de l'organisation d'un Festival du Théâtre Etudiant dans le cadre de l'Exposition Nationale de 1964 à Lausanne. Afin d'accélérer le travail dans ce domaine, les représentants de l'AGECITE ont présenté une motion chargeant l'office d'information et

de culture de l'UNES d'organiser une enquête très précise sur la situation actuelle et les perspectives d'avenir du théâtre étudiant en Suisse.

Telles sont les principales décisions prises par l'Assemblée générale de Neuchâtel. Deux mois après le Congrès de Lugano, que pouvons-nous conclure en ce qui concerne la situation générale de l'UNES? Nous avons retrouvé à Neuchâtel la même volonté quasi générale d'aplanir les différends. Il ne fait aucun doute que certaines conceptions fondamentalement différentes subsistent à l'égard de

questions importantes; mais il est heureux de constater qu'un travail constructif est possible au sein de l'UNES; pour que désormais ce travail puisse se poursuivre, il ne faut pas l'opposition systématique — et parfois schématique — d'idées extrêmes et d'attitudes durcies, mais la recherche nuancée d'une solution nationale respectant les différents points de vue sans les trahir. Cela certes n'est pas facile, mais c'est la seule possibilité dans un pays comme le nôtre, caractérisé par une minorité romande et une majorité alémanique. François Carrard

...extraordinaire le 8 février

Enlevez, c'est pesé!

Deux AGE, Fribourg et Saint-Gall, appuyées par Bâle, ont demandé la convocation d'une assemblée générale extraordinaire de l'UNES, pour remettre en question les conclusions du Congrès de Lugano. La majorité des sections a cependant senti le danger qu'il y avait à reprendre une discussion qui dure depuis plus de dix ans: il était nécessaire de choisir enfin une solution. Aussi, huit sections (Neuchâtel, les deux Lausanne, Genève, les deux Zurich, Berne et Goliardia) ont refusé de revenir sur les textes de Lugano. Après consultations, elles ont présenté et voté une motion (dont on ne peut divulguer le contenu avant qu'elle ait atteint son destinataire) adressée au Conseil fédéral; ce texte devrait permettre, s'il est favorablement accueilli, de faire un pas décisif vers la

solution du problème de l'aide financière aux étudiants.

Il faut noter que l'antagonisme entre Suisses alémaniques et Suisses romands paraît s'atténuer peu à peu. Il a pour le moins perdu son caractère pour ainsi dire systématique, d'il y a encore peu de temps.

Regrettons cependant que les deux sections minoritaires (Fribourg et Saint-Gall) n'aient pas attendu pour manifester publiquement leur désaccord, que les décisions de l'UNES aient été publiées.

Cette attitude étonnante, une fois encore, ne sert pas la cause étudiante.

Les prochaines V.U. vous apporteront des informations plus précises sur les arguments de la majorité et de la minorité, ainsi que sur la motion votée à Berne.

Gilles Petitpierre

UNITÉ ROMANDE

Au moment où, l'an dernier, de graves dissensions divisaient l'Union Nationale des Etudiants de Suisse, les dirigeants des AGE romandes manifestèrent leur désir de collaborer plus étroitement. Leur but: s'occuper activement, entre Romands, de problèmes régionaux communs.

L'enthousiasme des partisans d'une entente romande resserrée était cependant tempéré par une double crainte: d'une part, que la coopération, favorisée par les divergences apparues à l'Unes, ne se relâche une fois l'unité retrouvée; d'autre part, que l'abstention momentanée de l'AGE de Genève du concert romand ne se prolonge.

Fort heureusement, les événements actuels apportent un démenti formel à ces appréhensions. Depuis peu, l'Unes — on se plaît à le répéter — connaît des jours meilleurs. Cela n'empêche pas, bien au contraire, la collaboration entre Romands, Genevois y compris, de se développer d'une façon réjouissante.

L'enquête sur le théâtre et les étudiants, que nous annonçons dans notre dernier numéro a en effet été adoptée. Qui mieux est, il a été décidé, sur proposition de l'Agecité, qu'elle s'insèrera dans le cadre d'une série de plusieurs enquêtes du même genre, portant sur l'ensemble du problème culturel. Echelonnées dans le temps, de semestre en semestre, ces enquêtes seront prises en charge, à tour de rôle, par chacune des AGE. Après le théâtre (Neuchâtel), suivront dans l'ordre le cinéma, présenté par Lausanne, et la musique, sous les auspices de l'AGE de Genève.

L'unité romande a trouvé une nouvelle consécration dans le domaine de la culture. Etroitement lié à une tradition commune, le problème culturel est le type même de ceux pour lesquels une solution régionale s'impose. Mais il n'est pas le seul: la centralisation des Universités romandes, les problèmes d'équivalence de diplômes et de stages pratiques, l'octroi dans nos Universités de langue française de bourses à des étudiants du tiers-monde sont autant de questions qui mériteraient d'être étudiées sur le plan régional.

Nous souhaitons donc que l'enquête culturelle actuellement en cours ne soit que la première de nombreuses réalisations romandes.

Michel Renaud.

Neuchâtel

Rédaction: André Jeanneret - 41, Fbg de l'Hôpital, Neuchâtel - CCP IV 6221

Certains étudiants neuchâtelois s'étonneront peut-être de ne trouver que bien peu de lignes sous l'entête traditionnelle de la page neuchâteloise des « Voix Universitaires ». C'est que tout simplement nous avons tenu notre promesse d'accroître la collaboration entre Lausanne et Neuchâtel au sein du journal. Nos préoccupations sociales, internationales et culturelles, tant sur le plan local que sur celui de l'Unes, étant les mêmes dans une large mesure, nous ne pouvons raisonnablement vous en informer qu'en étroite collaboration, c'est-à-dire en répartissant les apports de chacun sur l'ensemble du numéro. Les articles d'intérêt local restent naturellement dans la rubrique habituelle.

Telle est la formule tentée aujourd'hui. Nous espérons qu'elle vous satisfera.

Sport universitaire suisse

Premier tournoi universitaire de hockey sur glace.

Organisé par l'Uni de Berne, ce tournoi s'est disputé à Adelboden du 27 au 29 janvier, avec la participation des équipes de Berne, Zurich et Lausanne.

Le premier match permit à Lausanne de l'emporter sur Zurich par 5-2 (2-0, 3-0, 0-2), tandis que la seconde rencontre voyait la victoire de Berne contre Zurich par 2-1 (0-1, 1-0, 1-0).

La finale des vainqueurs débuta mal pour Lausanne, puisque son gardien, sérieusement blessé au visage, dut céder sa place à un joueur n'ayant encore jamais occupé ce poste. Le score était alors de 2-2; loin de se décourager, les Lausannois prirent d'assaut les buts bernois et l'emportèrent finalement par 9-3 (2-2, 3-1, 4-0).

Lausanne gagne ainsi le tournoi devant Berne et Zurich.

Championnat universitaire suisse de Basketball

Samedi 28 janvier s'est déroulé à Lausanne le championnat universitaire suisse de basketball. Bien que ne partant pas directement favoris, les Lausannois se sont montrés brillants, aussi décidés que précis.

Dans la finale contre Genève ils n'ont pas concédé une minute et, parfaitement préparée, l'équipe lausannoise s'est nettement détachée à la fin de la dernière mi-temps. **Finale Lausanne-Genève 50-37.**

Classement :

- | | |
|-------------|----------------|
| 1. Lausanne | 4. Fribourg |
| 2. Genève | 5. Poly Zurich |
| 3. Bâle | 6. Berne |

NEUCHATEL

Lettreux, à vos marques !

Il peut paraître surprenant que les étudiants appliquent la critique à leur propre mentalité, dans le simple but de mieux se connaître, et se faire connaître.

Mais que l'idée vienne de quelques étudiants en lettres et elle n'aura plus rien d'étonnant pour bien des gens. Seuls les lettreux sont capables de se poser des questions aussi gratuites, dira-t-on. Notre initiative se trouve donc justifiée même à leurs yeux.

Aux autres nous avouons que notre premier souci est de dissiper les jugements peu flatteurs dont nombre d'étudiants de notre Université accablent les lettreux. Réels ou simulés, ces reproches à mots couverts finissent par discréditer notre travail. Nous ne saurions l'accepter sans réagir. Quel résultat si notre étude parvenait à établir dans quelle mesure ces reproches sont répandus et, le cas échéant justifiés!

Enfin au moment où l'on parle beaucoup de rapports interfacultés sans trop savoir ce qu'on entend par là, il serait certainement utile que chaque faculté soit mieux connue de tous les étudiants. Les témoignages que nous espérons provoquer aideront peut-être l'un ou l'autre dans l'orientation de son travail, sans compter qu'ils peuvent tomber entre les mains d'un futur universitaire en quête de renseignements.

La voie de l'enquête nous paraît être la plus sûre pour atteindre les buts fixés. Loin de se vouloir exhaustive, elle permettra, j'espère, de mettre en évidence la mentalité de l'étudiant en lettres. Encore faut-

il que vos réponses soient concrètes et précises, chose aisée puisque l'anonymat est garanti. Le soussigné vous remercie de votre collaboration:

Edouard Hollmüller

Questionnaire s'adressant aux étudiants en lettres

- 1) Qu'est-ce qui a motivé votre choix de faire des lettres ?
- 2) Ces études répondent-elles à votre attente et pourquoi ?
- 3) Quelle carrière avez-vous l'intention de faire ?
- 4) En quoi pensez-vous que l'étudiant en lettres se distingue-t-il des autres étudiants ?
- 5) Comment réagissez-vous aux jugements 2, 3 et 4 du questionnaire suivant ?
- 6) Comment voyez-vous votre travail s'insérer dans l'ensemble des activités humaines ?

Questionnaire s'adressant aux étudiants des autres Facultés

- 1) Quels traits sympathiques et quels défauts trouvez-vous aux lettreux que vous connaissez ?
- 2) « Le lettreux est un rêveur qui ignore les vrais problèmes du monde ». Que pensez-vous de ce jugement ?
- 3) Le lettreux a, dit-on, moins de sens communautaire que les autres étudiants. Vos expériences personnelles confirment-elles cette opinion ?
- 4) C'est presque toujours avec un certain sourire qu'on fait allusion au travail de l'étudiant en lettres. Quelles sont les causes de cette attitude ? Que pensez-vous sincèrement du travail du lettreux ? Qu'en savez-vous ?
- 5) Pensez-vous que l'étudiant en lettres ait un rôle propre à jouer
 - a) dans la vie universitaire ?
 - b) en dehors de l'Université ?

Les lettreux que vous connaissez remplissent-ils ce rôle ?

Les réponses sont à faire parvenir au Bureau de la FEN (41, faubourg de l'Hôpital) ou directement à Edouard Hollmüller, Numa-Droz 149, La Chaux-de-Fonds.

Invitation au voyage...

VOYAGES A PARIS

Le STU vous propose plusieurs voyages-éclairs à Paris. Le printemps est la saison idéale pour visiter la capitale la plus brillante et la plus attirante de notre continent.

A Paris, vous êtes absolument libres. La possibilité vous est offerte de participer à diverses sorties et excursions organisées à des conditions très avantageuses.

Dates : I) 8 jours, à partir des 6, 30 mars et 10 avril, au prix de Fr. 80.—.

II) 6 jours, à partir du 22 mars, 18 avril et 19 mai pour Fr. 65.—.

III) du 14 au 21 mars, voyage spécial au départ de la Suisse romande: Fr. 80.—. Sont compris dans ce prix le trajet, le logement en hôtel (chambres à 1 lit), le petit déjeuner et le guide.

VOYAGE A ROME

Le Service du Tourisme Universitaire vous propose un séjour de « vacances romaines » du 31 mars au 7 avril. Que tous les étudiants qui ne connaissent la Ville Eternelle



En flânant sur les quais de la Seine

que par l'aridité des textes latins profitent de découvrir « de visu » le Capitole, le Colisée, le Forum, les églises et les musées de cette cité prestigieuse!

Prix: Fr. 175.—. Sont compris dans ce prix le trajet en wagon-couchettes, le logement et la demi-pension (sans dîner) à l'hôtel, les visites commentées et les entrées de musées.

AUTRES VOYAGES: Berlin: 29 mars-4 avril: 6-12 avril.

Prix: Fr. 185.—

Vienne: 30 mars-5 avril Fr. 185.—

Maroc: 8 mars-1er avril Fr. 320.—

USA: Camp de vacances de 3 mois

Fr. 1150.—

Consultez la brochure! Renseignements aux AGE.

A. V.

VAUD: Dès le semestre d'été 1961

FONDS CANTONAL DES BOURSES

Comme vous le savez tous, le 23 février 1960 fut une grande date dans l'histoire du mouvement syndicaliste étudiant lausannois; c'est ce jour en effet que le Grand Conseil Vaudois adoptait à l'unanimité le rapport de M. le Conseiller d'Etat Pierre Oguey, comportant les principales conclusions suivantes:

— l'enseignement secondaire doit être rendu gratuit pour les élèves qui le fréquentent;

— il est créé « un fonds cantonal des études supérieures »; ce fonds, à disposition du Département, sur propositions d'une commission ad hoc comprenant des représentants de l'Université, professeurs et étudiants, de la Société académique vaudoise et de l'Etat, est alimenté par un poste du budget annuel. Il recevra la première année une somme de Fr. 300.000, le Grand Conseil pouvant la modifier en fonction des besoins les années suivantes.

— le fonds en faveur de la construction et de l'exten-

sion des maisons et loyers destinés aux étudiants de l'Université de Lausanne sera alimenté par une somme annuelle de Fr. 100.000.—.

Cette commission consultative chargée de l'attribution des bourses, composée de 8 membres, doit commencer à fonctionner dès le semestre d'été 1961; elle s'est mise au travail en novembre 1960 et se préoccupe actuellement des problèmes suivants:

— propagande la plus large possible en vue d'informer les étudiants et les futurs étudiants de l'existence de ce fonds.

— rédaction des formules destinées aux bénéficiaires de ce fonds.

— Etablissement des conditions d'attribution.

Le prochain numéro des « Voix Universitaires » donnera à ses lecteurs tous les détails pratiques, relatifs au fonctionnement de ce « fonds cantonal des études supérieures ». F. R.

LE RENDEZ-VOUS
DES ÉTUDIANTS

Dôme

Ile St-Pierre

Livres d'art
Littérature générale
LIBRAIRIE MELISA

Avenue du Théâtre 3
Tél. 22 36 01
LAUSANNE

Visitez notre galerie d'exposition: grand choix de gravures originales des grands peintres contemporains.

LIBRAIRIE

Maurice BRIDEL

Beaux livres anciens et modernes
Editions originales - Beaux-Arts
Ouvrages sur le cheval
et l'équitation
Gravures modernes

LAUSANNE - AV. DU THÉÂTRE 1

Bigla
GEORGES KRIEG
ORGANISATION DE BUREAU
IMMEUBLE FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE

PLACE PÉPINET 4 TÉL. 23 08 71

**PAPETERIE
ST LAURENT**

Charles Krieg

RUE ST LAURENT 21
LAUSANNE

Tél. 23 55 77

Architecture et architecte

Prétendre exposer à des lettrés, des juristes, des mécaniciens et autres chimistes ce qu'est un architecte, ce qu'est l'architecture, peut sembler folle gageure, vain défi. Les uns diront: «il y a longtemps que nous le savons»; les autres diront: «on s'en fout»; les tiers liront. C'est pour eux que j'écris ces trop brèves lignes vulgarisatrices.

(Dans le cadre de notre enquête sur les Facultés et Ecoles)

L'ARCHITECTE: SOCIOLOGUE ET HUMAIN

L'homme est doué d'intelligence et de sensibilité, il peut s'exprimer et l'architecture semble avoir été son premier moyen de conception plastique, il semble surtout qu'elle ait été le moyen le plus universel. Il est bien rare que la nature soit émouvante dans son état primitif: elle peut être riieuse ou terrifiante, calme ou agitée, mais elle ne devient émouvante d'une émotion plus subtile que lorsque l'homme s'associe à elle.

Je me souviens d'une phrase prononcée au premier cours de construction: «On bâtit pour les hommes, non pour les dieux». Nous voici de plain-pied dans la matière. Si nous sommes appelés à construire pour les phoques, notre premier souci sera de chercher à comprendre le comportement des phoques. Or nous construisons pour les hommes, aussi le vieux précepte «connaître l'homme» devient-il le premier principe de l'architecte. La maison est notre gîte, elle intéresse en nous le corps et l'esprit, parce que nous en subissons les contraintes. L'architecte, créateur des espaces qui influent nos sens, travaille ainsi dans un domaine où l'échange des énergies est infiniment subtil, où les humeurs des hommes, des femmes et des enfants sont réglés par ces infiniment petits que sont les excitations glandulaires, les minuscules altérations biochimiques et bio-physiques.

Je cite mon Maître: «La connaissance de l'humain doit commencer par la connaissance de soi-même, continuer par la découverte des paysages et du monde dans leurs plus profonds frémissements, par l'observation systématique». Ainsi petit à petit, l'homme découvre les effets multiples et complexes de l'impression visuelle, sa liaison à beaucoup d'autres facteurs tels que l'odeur, la température, la dynamique, car bien que l'œil soit admis comme siège de la perception visuelle, notre esprit la transpose différemment suivant les conditions extérieures et le milieu ambiant. Nos sens forment une entité indivisible, et peut-être que l'étude patiente de l'élaboration interne des perceptions sensorielles pourrait nous fournir la clé de la beauté et de l'harmonie.

Essayons d'éclaircir ce point si important dans l'activité de

l'architecte: il lui est utile de connaître les effets sensitifs (qu'on me passe le terme) des proportions, des rythmes, des espaces et des matériaux. Développons ce dernier point à titre d'exemple: connaître des propriétés physiques, chimiques ou statiques n'est pas suffisant car un volume bien que dessiné en plans et coupes est encore une chose abstraite. Ce volume agira de façon nuancée suivant qu'il sera réalisé en bois, en béton, en pierre, en métal ou en verre. Notre impression dans cet espace, notre jugement esthétique sera un jugement synthétique, fonction non seulement de la vue, mais encore de l'ouïe, de l'odorat et du toucher. J'irai même plus loin: un pan de bois par exemple que nous voyons de loin, sans le toucher, sans le sentir, aura sur nous une action semblable à celle qu'il aurait si nous le sentions et si nous le touchions de près, car nous savons que ce bois a une telle consistance, une telle odeur et une certaine plasticité. A cela viennent s'ajouter des associations d'idées jaillies du fond de notre cerveau qui contribuent à nous faire de ce pan de bois une idée bien précise qui régira notre comportement en face de lui. Nous nous dirons par exemple que les Gaulois construisaient leur hutte en bois il y a deux mille ans ou que les charpentes des basiliques romanes utilisaient ce matériau.

Connaître l'homme signifie pour l'architecte le connaître sur un plan encore moins nébuleux, plus concret. Au premier livre de ses Essais, Montaigne dit: «Certes, c'est un sujet merveilleusement vain, divers et ondoyant que l'homme. Il est malaisé d'y fonder et établir jugement constant et uniforme». Voilà de quoi nous dissuader dès l'abord de raisonner sur les humains. Cependant le principal des activités humaines peut être défini, et ainsi les impératifs fonctionnels des programmes architecturaux peuvent être satisfaits. Savoir que l'homme demande à habiter, travailler, cultiver le corps et l'esprit et circuler pendant la journée solaire de 24 heures, c'est définir schématiquement ces impératifs sur le plan privé et le plan collectif. Considérer l'architecture sous les aspects physiologiques, psychologiques et biologiques, c'est donner le

confort physique et moral aux hommes. Se soucier constamment de l'échelle humaine, c'est ne pas perdre de vue la condition première pour faire des écrans à hommes.

Les futurs médecins souriront peut-être lorsque je dirai que le rôle social de l'architecte-urbaniste est comparable au leur, à cette différence près que le médecin essaye de guérir, alors que l'architecte essaye de prévenir la maladie. Richard Neutra signale le chiffre de 9 millions de citoyens américains visitant chaque année les hôpitaux psychiatriques pour cause de dépression nerveuse causée en grande partie par inadaptation au milieu de la vie moderne. L'architecture et l'urbanisme sagement conçus sont les premiers remèdes à ces maux.



La chapelle de Ronchamp.

(Obligation prêtée par la «Gazette de Lausanne»)

INTELLIGENCE DU COEUR ET DE L'ESPRIT

L'architecte est poète, il est celui qui sait s'arrêter n'importe où, n'importe quand pour saisir le rapport émouvant des choses qui l'entourent. Il doit savoir observer et c'est par l'observation que dans son esprit germent puis mûrissent les idées et les solutions. Il n'y a point de repos pour un tel esprit car l'harmonie se trouve où l'on veut bien la placer et c'est d'elle que l'architecte tire sa leçon; observer la nature, percevoir l'esprit des choses du passé, comprendre les principes et les assimiler dans des buts créateurs peut être considéré comme l'une des formes du génie. En concevant le voile de toiture de la chapelle de Ronchamp, Le Corbusier a assimilé et transposé le poème structural contenu dans la carapace d'un crabe. De tels exemples sont légion dans des œuvres antérieures à Ronchamp et existent chez d'autres architectes: Paxton au Cristal Palace à Londres, Gaudí à la Casa-Mila de Barcelone. Cette observation systématique est la part la plus importante de la tournure d'esprit de l'architecte qui est capable de créer partout. La solution peut venir dans l'eau à trente-sept degrés d'une baignoire, aussi bien que dans un compartiment de chemin de fer. Cet exercice constant et cet esprit critique sont la base de la richesse et de l'universalité de l'architecte. Dans «Eupalinos et l'Architecte», Paul Valéry dit: «Plus je médite sur mon art, plus je l'exerce. Plus je pense et agis, plus je souffre et me réjouis en architecte. Et plus je me ressens moi-même avec une volupté et une clarté toujours plus

certaine. «Joie universelle chez l'esprit lyrique comme chez l'esprit constructeur, chez l'esprit latin comme chez l'esprit germanique. Créateur de formes, l'architecte se situe aux confins du domaine sensible et rationnel pur. La raison est partie intégrante de la forme, mais elle ne doit pas dominer la morphogénèse. Dans cette création formel le sentiment a une part plus importante que l'esprit. Celui-ci n'intervient que pour éviter que la forme ne perde son sens, la mathématique joue à posteriori pour consolider l'harmonie finale de l'œuvre. Qu'on ne nous prenne pas pour de simples ingénieurs, car disposer grossièrement des matériaux suivant des lois géométriques et statiques est un jeu de technicien, donner l'illusion de la vie et du mouvement à ces matériaux est l'architecture.

Or voici des formes nouvelles commençaient à naître il y a environ cinquante ans. Seules ces trois choses changent: la technique, le caractère et l'esprit, une architecture nouvelle naissait parce que ces trois choses avaient changé.

Chaque époque possède ses outils, ses matériaux, ses lois physi-

ques et statiques qui régissent les constructions. Hier, la pierre, le bois et le clavier bien tempéré, aujourd'hui, le béton, l'acier et la gamme dodécaphonique: techniques neuves du béton et de l'acier, sources d'une foule de structures nouvelles. L'architecte d'aujourd'hui a à sa disposition des matériaux souples qui lui permettent de franchir de grandes portées. Mais l'attrait séduisant et fallacieux des possibilités techniques modernes risque d'être meurtrier du renouveau architectural si l'architecte ne se maîtrise pas. L'exploit technique n'est pas de l'architecture.

Le caractère marqué par le machinisme provoquant une vie sociale nouvelle, le rythme accéléré de toutes les activités, les loisirs nouveaux allaient créer un homme nouveau, une civilisation nouvelle demandant des villes nouvelles et un habitat nouveau. L'esprit nouveau, parce que marqué par la toute neuve théorie de la relativité qui devait avoir sur les arts et la pensée de l'homme un effet primordial en lui apportant une quatrième dimension, le temps, créait une architecture dynamique qui s'opposait à la vieille architecture statique (opéra de Paris et chapelle de Ronchamp).

Ainsi l'architecture est l'expression tangible d'une civilisation, d'une race et de son style, elle doit être l'honnête synthèse des moyens et des besoins d'une époque.

Etre architecte est avant que de posséder un métier, avoir une tournure d'esprit sensible, raisonnée et humaine.

Christian EICHER, en stage E. A. L.



EUGÈNE IONESCO

Cliché obligeamment prêté par la „Feuille d'avis de Lausanne”

Le Rhinocéros

Les 2, 3 et 4 mars au Théâtre municipal de Lausanne

«Le rhinocéros» a été lu pour la première fois par son auteur, Ionesco, au Vieux-Colombier, en décembre 1958. Cette pièce a, depuis lors, connu un grand succès. Les cocasseries de cette comédie de l'absurde plaisent au public souvent plus désireux de se divertir que de réfléchir. Le drame de Ionesco est pourtant plus qu'une simple fantaisie intellectuelle. L'irréalité du décor ne trompe pas. Derrière les masques se cache une vérité proprement humaine.

«Le rhinocéros» raconte l'histoire d'une ville dont les malheureux habitants se transforment tous en pesants pachidermes cornus ou même biscornus, en rhinocéros. Un seul, Bérenger, le héros, résiste à la tentation de la métamorphose et s'écrie catégorique et convaincu à la fin de la pièce: «Contre tout le monde, je me défendrai, contre tout le monde, je me défendrai! Je suis le dernier homme, je le resterai jusqu'au bout! Je ne capitule pas!» Bérenger solitaire assume volontairement sa condition.

Ionesco se livre à une cruelle satire du monde moderne, s'en prend à une certaine déshumanisation de notre société; il dénonce l'esprit grégaire qui tue en nous tout sentiment de responsabilité. Un des personnages, Jean, en train de se transformer en rhinocéros, déclare à son ami: «L'homme... ne prononcez plus ce mot... L'humanisme est périmé». Les valeurs intérieures, celles de l'esprit, de la conscience ne doivent pas être asservies à une technique. Aucun utilitarisme ne doit anéantir notre indépendance critique. Aujourd'hui l'indifférence, quand ce n'est pas l'antipathie, prend la place de la sympathie, s'arroge des droits illimités: «A vrai dire, s'é-

crie Jean, je ne déteste pas les hommes, ils me sont indifférents, ou bien ils me dégoutent, mais qu'ils ne se mettent pas en travers de ma route, je les écraserais».

L'homme-rhinocéros est un homme qui se tuit, qui cherche à échapper à sa propre réalité d'homme. Cette fuite est voulue, volontaire; ce n'est pas un simple abandon; c'est au contraire l'adhésion réfléchie à une cause qui nous détruit. L'homme fait du mal son bien; victime d'une tragique illusion, il oppose la nature à la morale: «Il faut dépasser la morale... il faut reconstituer les fondements de notre vie. Il faut retourner à l'intégrité primordiale», dit Jean à son ami Bérenger. La mutation ainsi opérée, le passage de l'état d'homme à celui, monstrueux, de rhinocéros est une révolution. Mais Ionesco lucide se refuse à parler d'évolution, de progrès.

L'homme ne peut pas revenir sur ses pas; le fameux «Repartir à zéro» est un leurre, un mensonge. La seule attitude honnête consiste à garder les yeux ouverts, à regarder en avant, non en arrière; la volonté nous pousse et stimule. «De la volonté, de la volonté», crie Bérenger. Loin de se quitter lui-même, le héros se choisit. Il surmonte le dégoût que lui inspire son propre visage par l'acceptation de sa condition humaine: «Je reste ce que je suis. Je suis un être humain».

Le lecteur ne peut pas rester indifférent à la leçon de Ionesco. Son apologie lucide, courageuse, est une revendication en faveur de la liberté contre tout ce qui tente d'écraser l'homme. Nous restons pourtant souvent cruellement sur notre faim. La platitude de certaines scènes est heureusement interrompue par

A l'heure où paraîtront ces quelques notes, l'enquête sur le théâtre et les étudiants entreprise dans les différentes Universités romandes aura commencé. Quelques mois seront nécessaires au dépouillement des questionnaires. Dès la saison prochaine, les AGE de Genève, de Lausanne et de Neuchâtel, travaillant en étroite collaboration avec les animateurs romands, pourront élaborer une action cohérente dans le domaine des spectacles.

D'aucuns diront que la lecture d'un questionnaire est une bien maigre pitance pour l'étudiant en mal de théâtre. Qu'ils se rassurent! Ils pourront assister dès le mois de

février à de nombreuses manifestations théâtrales financées et organisées par la FEN à leur intention.

BRECHT

Notre première saison de lectures de pièces et de conférences sera consacrée à l'œuvre du grand dramaturge allemand. Nul n'est besoin de vous le présenter ici puisque des fiches documentaires éditées par la Fédération et distribuées à tous les étudiants vous renseigneront sur sa vie et son œuvre. Mais nous ne saurions assez vous recommander de profiter des lectures de pièces pour prendre un contact direct avec une

œuvre qui a été trop longtemps ignorée ou défigurée.

PROGRAMME

Mercredi 15 février: Tambours dans la nuit.

Vendredi 17 février: Puntilla et son valet Matti.

Deux lectures présentées au Foyer des Etudiants, à 20 h. 15, par des comédiens professionnels:

Vendredi 3 mars: Brecht, une conférence de A. Gisselbrecht, critique de «Théâtre populaire», à l'Aula de l'Université.

D'autres manifestations sont déjà prévues pour le mois de mai, en particulier une lecture de Galileo Galilei et une conférence de B. Dort, auteur d'un ouvrage récent sur l'œuvre du grand dramaturge: Lecture de Brecht.

Vous pourrez prendre un contact plus direct encore et plus varié avec le théâtre en assistant aux spectacles que présentera dès le mois de mars le Théâtre de Poche de Peuseux. Des réductions seront accordées à tous les étudiants.

Les Trois P'tits Tours de Morges joueront:

Les fusils de la mère Carrard, de Brecht, et

Mariana Pineda, de Lorca.

Les Faux Nez: Le Baladin du monde occidental, de Sygne.

Le Théâtre Poétique: Britannicus, de Racine.

Ces quelques exemples suffisent à prouver que le théâtre se porte bien dans notre région et que les occasions de voir des spectacles intéressants ne manquent pas. D'autre part, une troupe neuchâteloise vient d'être créée qui disposera, peut-être cet automne déjà, d'un théâtre de poche en notre ville. Tout est donc pour le mieux... A une condition cependant, c'est que les étudiants, puisqu'ils en ont de nouveau l'occasion, reprennent la place qui leur est due dans la vie théâtrale de notre cité.

E. Roulet

UNE SALLE CULTURELLE

Les étudiants lausannois ont besoin d'un lieu de réunion pour deux raisons. D'une part les manifestations culturelles doivent être centralisées de façon à éveiller l'intérêt du plus grand nombre. D'autre part, les contacts entre étudiants en seraient grandement facilités.

Notre Théâtre-Club Universitaire rencontre de nombreuses difficultés. Il tient ses séances dans la salle du FRU, où la proximité du poste de télévision ne facilite guère l'éclosion des talents. Je suis donc persuadé que les membres du TUL verraient d'un très bon œil l'acquisition d'une salle.

De son côté, le Ciné-Club serait tout disposé à organiser des séances de débats sur les films de la semaine. On adopte trop souvent une attitude passive devant un film; on le subit au lieu de le dominer. Une certaine culture cinématographique n'est pas à négliger.

Pour les amateurs de jazz et de danse moderne, un orchestre, formé par Juvet et Wintsch, attend d'avoir quatre murs pour délasser les étudiants surmenés (et les autres aussi!), à des prix avantageux.

Les amateurs de chant pourraient y admirer les voix harmonieuses du Chœur Universitaire.

Notre Disco-Club, qui offre des disques à des prix très intéressants, n'a pour le moment de «Club» que le nom, par manque de salle.

L'accueil des étudiants étrangers et les contacts entre étudiants ne poseraient plus de problème.

L'étudiant réduit plus ou moins ses heures de cours pour changer de décor. Dans les cafés, il a son groupe d'amis «ben à soi», qui se réunit plus ou moins à heure fixe.

Nous cherchons à créer un cadre agréable pour les étudiants, un lieu de réunion où chacun trouve un intérêt. Ceci rejoint l'idée du «Club international».

Ce local, dont le besoin se fait sentir depuis longtemps, mais qui est toujours virtuel, a reçu des noms très divers: «Club international», «Salle culturelle», «Foyer», etc.

Il est temps de réaliser ce projet.

MARCEL HAIAT
Art et Culture de l'Agepul

des saillies pénétrantes, aiguës, pareilles à des cornes de rhinocéros. Ces coups de boutoir sont bienvenus au milieu d'un fatras de plaisanteries faciles, d'ironie légère, de burlesque ridicule. Ainsi noyé, l'humour perd de sa verve. Il gagnerait à être mis en évidence. Il est pour le moins gênant de s'entendre dire par Ionesco les vérités les plus graves et les plus importantes sur le ton le plus badin, dans une langue sans aucun relief, truffée de phrases toutes faites. Chez Ionesco la forme et le fond soutiennent un constant paradoxe. Ionesco le veut ainsi. Nous ne croyons pas qu'il ait choisi la bonne part.

Laurent Gagnebin

la cigarette
la plus douce
de l'année



PARISIENNES
SUPERFILTRE

VOIX UNIVERSITAIRES

1, rue de la Barre, Lausanne Tél. 22 35 40

Abonnement 1 an: ordinaire Fr. 4.-; de soutien Fr. 10.-; CCP II. 146 77
Rédacteur en chef: Michel Renaud (droit). Belles-Roches 7. Tél. 24 08 49
Rédacteur de l'AGEPUL: Pierre Tacier, Chemin du Frêne 11
Rédacteur de la FEN: André Jeanneret
Administrateur: Jürg Stamm (Hec) 29, av. de France.
Imprimeur: Imprimerie des Affaires S.A., 25, av. Vinet. Tél. (021) 24 15 25
Publicité: Pierre Clerc, C.C.P. II 19665. Tirage: 4000 ex.

Un Epulien aux U.S.A.

A l'intention des ingénieurs désireux d'y travailler

Il me semble utile de donner quelques informations générales, car les idées qui circulent en Suisse sont souvent contradictoires et parfois peu fondées; je ne désire pourtant pas entrer dans trop de détails, les conditions pouvant varier d'un Etat à l'autre.

La première question qui se pose est: faut-il partir avec ou sans sa place? Autant que possible, ayez une place assurée; vous pourrez ensuite, très facilement, trouver quelque chose d'autre si cela ne vous convient pas. Partir sans place en vue peut être intéressant pour quelqu'un aimant l'aventure; mais les démarches pour obtenir un visa dureront au moins 8 mois et sont coûteuses; de plus, vous n'êtes pas certain de trouver quelque chose rapidement (quelques mois). En règle générale, les Américains ignorent les diplômes; on les comprend, quand on sait qu'ici un diplôme d'Université ne vaut guère plus qu'un diplôme de Maturité chez nous (à part quelques exceptions, le M.I.T...). Une certaine expérience peut être précieuse.

Par contre, toute maison engageant des ingénieurs en Europe, se renseignera sur la valeur des études qu'ils ont faites, et sur cette base ob-

tiendra une préférence pour l'obtention du visa. Dans mon cas, après avoir amassé les nombreux papiers officiels nécessaires, obtenir le visa a été l'affaire de 15 jours! La maison qui engage agit aussi comme garantie vis-à-vis du gouvernement et en principe paiera voyage et démarches.

Une autre question sur laquelle courent toutes sortes de bruits est la question du service militaire; tout étranger âgé de moins de 26 ans peut être appelé à faire deux ans de service militaire aux U.S.A. et est tenu de s'inscrire dans les six mois au bureau de recrutement local. Là encore, une maison engageant des ingénieurs en Europe est certainement en état d'obtenir une exemption; c'est le cas de la maison où je travaille et plusieurs de mes collègues sont dans cette situation. Toute maison travaillant de près ou de loin à l'armement du pays (Electronique, Physique), obtiendra cette exemption sans difficulté pour ses ingénieurs. Il est cependant prudent de s'en assurer. Un père de famille n'a pratiquement aucune chance de se faire appeler.

Les logements se trouvent relativement facilement, surtout en banlieue. Si la maison qui vous engage prévoit un

logement pour vous, tenez compte que ce sera certainement un logement provisoire, tout juste un abri pour la nuit.

Enfin, le travail! Il m'est impossible de généraliser; il me semble que l'ingénieur débutant est plus vite placé en face de responsabilités que chez nous, qu'il peut donc plus facilement se faire remarquer et avancer. La formation d'ingénieur reçue chez nous est très supérieure à la formation de la plupart des Universités des U.S.A. Dans mon cas particulier, je me suis trouvé, après deux mois, en charge de 2 lignes de production de diodes au silicium, produisant environ 50 000 diodes par semaine; tous les ingénieurs de production de la fabrique sont étrangers, ainsi que la plupart des ingénieurs de recherche.

La semaine compte 40 heures de travail, soit 5 jours à 8 heures, avec possibilité de travailler jusqu'à 8 heures supplémentaires le samedi (pour mettre du beurre dans les épinards).

Les Américains en général sont des gens charmants, cordiaux dès le premier contact. Les amitiés se créent très vite, mais restent très superficiel-

DERNIÈRE HEURE

Camp de ski «Epul»:

Assemblée S.S.P.:

Depuis quelques années déjà, les étudiants de l'EPUL réclament à grands cris un camp de ski bon marché. Eh bien! ils vont être satisfaits et nous espérons qu'ils sauront en profiter!

En effet, l'AGEPUL organise ce printemps, du lundi 27 mars au vendredi 31 mars, une semaine de ski à Bretaye, pour le prix modique de Fr. 65.—. Cela comprend le voyage collectif aller-retour, le logement à la nouvelle cabane militaire, la pension à l'Hôtel des Bouquetins et des réductions très intéressantes sur les remonte-pentes.

Ce camp est un essai: à vous de le rendre concluant, afin qu'il puisse devenir une tradition.

Les inscriptions sont à adresser, jusqu'au mercredi 1er mars 1961, dernier délai, à l'AGEPUL.

G. Vernez

C.C.P. 139 19
Assurances Fr. 6.—.

Tous les étudiants SSP n'étaient pas présents, pourtant Marie-Emma déplora plus d'une fois l'absence d'un marteau et d'un timbre de voix... plus viril! On parla «affaires»: on adopta notamment à l'unanimité le projet d'une émission de 60 parts sociales pour le financement du plancher et de l'électricité de la cave, lieu de réunion pour SSP oisifs, découvert sous notre école. Chaque part de Fr. 20 donne droit à une clef, ce qui ne manqua pas de faire naître des idées commerciales chez certains!

Au programme: des journées de ski entre SSP, un bal à la mi-mai; un rallye, des stages à l'étranger, même aux USA. Les inscriptions sont pour plus tard; il faut fournir des stagos en échange (avis à ceux qui ont des relations!).

M.B.

les et s'oublie tout aussi vite. Le modernisme est souvent une façade devant la facilité, qui est une caractéristique du peuple américain; la plus grande partie des loisirs se passe devant la T.V., dont les programmes (westerns et policiers) offrent peu d'attrait pour un Européen un peu cultivé. Boston et Cambridge par contre, sont des centres de vie intellectuelle et artistique.

Fred Gardiol
Physicien E.P.U.L. 1960

L'ÉPARGNE
clé du succès



CAISSE D'ÉPARGNE et de CRÉDIT
LAUSANNE 7, RUE CENTRALE
VEVEY MORGES RENENS
14 correspondants locaux dans le canton

Le plus beau
stylo à bille
à Fr. 8.75



CARAN D'ACHE

Mod. 590
argenté
16 microns

Votre fleuriste

Charly Bodmer

LAUSANNE Ile St-Pierre

Caroline 2 tél. 22 67 25
Rue Enning 8 tél. 22 67 06

Toutes confections

10 % aux membres de l'AGE

Qui dit Sport dit



13, Rue Haldimand - Lausanne

QUAND
ON
POTASSE.....



dans sa «piaule», il faut parfois se remonter. Pour se préparer un rafraîchissement, il suffit aujourd'hui d'une addition rapide:

PRONT OVO

+ EAU (chaude ou froide)

Quelques secondes, et voilà une boisson délicieuse, pour le petit déjeuner, pendant le «boulot» ou, comme calmant, avant de se coucher.

Dr A. Wander S.A. Berne



Tout va mieux.

Vos soucis s'envolent dans la fumée des DISQUE BLEU
FILTRE

Toujours fraîches et de qualité constante, les DISQUE BLEU vous permettront d'apprécier pleinement l'arôme unique du tabac français.
20 pièces Fr. 1.—

RÉGIE FRANÇAISE DES TABACS

INFORMATIONS

Chiffres:

Sur les 2610 étudiants immatriculés à l'Université au semestre d'hiver 1960-61, 652 sont Vaudois, 735 Confédérés et 1223 étrangers, ce qui signifie une proportion de 47 % d'étrangers!

Nos « amis d'ailleurs » viennent de 62 pays et se trouvent dans toutes les facultés et écoles. On les trouve surtout à l'École de français moderne (et pour cause!), en Médecine et à l'EPUL.

Les nationaux les plus nombreux sont les Français (149), suivis des Américains (128), des Grecs (124) et des Allemands (120).

Pour d'autres détails, consultez la « Liste des Etudiants »!



Rencontre au sommet

Notre envoyé spécial a photographié sur le vif François Carrard (à droite) et Roger Pislser, respectivement président de l'Agepité et président de l'Agepul, alors qu'ils se rendaient au lieu de réunion de l'Assemblée extraordinaire de l'Unes, du 8 février dernier à Berne.

Bal de l'Entraide

Voilà déjà plus d'un mois que s'est déroulé à Beaulieu le traditionnel Bal de l'Entraide. Est-il encore besoin d'en parler?

Les quotidiens lausannois ont déjà annoncé le succès éclatant de ce grand événement de l'année universitaire, ont déjà proclamé le fabuleux résultat financier de cette noble entreprise: N'a-t-on pas annoncé la somme magnifique de 19 200.— francs de bénéfice?

Les V.U., qui se doivent d'être représentées à chaque manifestation importante, vont-elles passer sous silence cet événement? Certes pas.

Le sujet, d'ailleurs, n'a pas été épuisé! L'on s'est plu à relever le nombre impressionnant de jolies filles, mais personne n'a mentionné la belle prestance des étudiants (mâles), superbes dans leurs smokings, tracs ou jaquettes; l'on n'a pas dit que toutes les Sociétés avaient tenu à envoyer des délégués « en couleurs »

L'Office des Affaires intérieures communique:

Des rabais nouveaux ont été obtenus auprès des commerçants lausannois suivants:

Droguerie du Lion d'Or, rue de Bourg, 10 %
Débit de Vins Grellet & Co, 41, rue de Bourg 10 %
Radio Sonora, 16, rue Terraux 10 %
Parfumerie Matter, r. St-François: 5 % sur les articles avec un prix non imposé (Dentifrice, crème à raser, etc.).

Ne manquez pas d'en profiter lors de vos prochains achats en présentant votre Carte internationale d'étudiant.

Aux commerçants cités plus haut va notre gratitude.

A l'Epul:

Un bulletin « AGEPUL - Informations No 1 » a été diffusé au début de ce mois parmi les étudiants « du bas ». Contenant diverses indications sur les délégués, le Bureau, sur l'UNES et les organisations internationales estudiantines, il a remporté un très grand succès, puisque la 1ère édition (350 exemplaires) a été épuisée en 3 jours!

Une proposition et une réalisation probable

Nous savons combien l'Etat se préoccupe du problème du logement des étudiants à Lausanne; mais nous ne pouvions pas passer sous silence une heureuse initiative provenant

(qui n'a pas été impressionné par les écharpes neuves des Bellettrien?). Il fallait aussi féliciter ce courageux soldat en uniforme, qui avait la redoutable charge de représenter notre Armée. Des personnalités importantes ont hélas été oubliées dans les comptes-rendus des journaux: comment les journalistes n'ont-ils pas remarqué cette table où siégeaient quatre anciens présidents des Sciences politiques?

L'on n'a pas non plus assez félicité MM. Claude Rossier et Donald Vallotton, artisans de ce succès. N'eût été que pour ça, il fallait que cet article fût écrit!

Et enfin, une suggestion pour l'année prochaine: dans le film « A bout de souffle » l'on vante les beautés lausannoises; pourquoi n'organiserait-on pas une élection de Miss Entraide? A coup sûr, ce serait une attraction de taille!

« L'Oeil ».

Subvention fédérale:

Le Conseil fédéral a récemment adopté un projet de subventionnement de 3,7 millions de francs pour l'agrandissement des bâtiments de l'EPUL. Cette subvention représente le tiers du coût total des constructions. On relève que c'est la première fois qu'une aide fédérale est accordée à une université cantonale!

A.I.E.S.E.C.:

Pour les non-initiés, rappelons que ce signe est celui de l'Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales, association à laquelle se rattachent l'Ecole des HEC et celle des Sciences politiques et sociales. Le Comité local est composé de deux représentants de chaque Ecole.

Le but de l'AIESEC est d'offrir à ses membres des stages à l'étranger pendant les vacances d'été. D'une durée de 1 à 3 mois, ces stages, effectués dans des entreprises de tous genres, sont rétribués (salaire mensuel minimum de 400 fr.).

Tous les étudiants SSP ou HEC s'intéressant à un stage sont invités à s'adresser au plus tôt aux membres du comité local ou à passer au secrétariat SSP, rue Vuiller-

met, chaque jeudi entre 10 et 12 h.

Prés.: Jean-François Glardon,
33, Chemin du Devin

Vice-prés.: Philippe Delay
2, Av. de l'Esplanade

Il n'y a pas que les concerts:

Les amateurs de jazz le savent bien: il n'y a pas que les concerts. Il y a d'abord et avant tout les disques. Chers et multiples. Seule la réunion des acquisitions de nombreux amateurs permet de pallier à cet inconvénient. C'est le but re-



Louis Armstrong
(Cliché „Tribune de Lausanne“)

cherché par le Club du Jazz de Lausanne. Les séances ont lieu les 2e et 4e jeudis de chaque mois à l'hôtel Jan: auditions de disques et présentation de musiciens. M. W. Leiser (8, avenue Ruffly, à Lausanne), se fera un plaisir de renseigner ceux qui, parmi vous, s'intéressent aux activités du club.

SPORTS

Championnat individuel de ping-pong

Demi-finales: 1er Maghen (22-20, 21-12, 14-21, 21-16)
 Maghen bat Ver
 Perrig bat Tirouche 2e Perrig (18-21, 17-21, 21-12, 22-20)

SKI

Judi 9 février, aux Pacots, s'est déroulé notre traditionnel Championnat universitaire de ski. Les deux manches de slalom spécial se sont courues dans de bonnes conditions, tandis que les deux de slalom géant se sont déroulées par la pluie, le brouillard et la neige.

SLALOM SPECIAL		SLALOM GEANT	
Cat. A	1. Antonini 52" 6	1. Thonney 2' 51" 9	Antonini 2' 59"
	2. Thonney 57" 6	Sandoz 3' 03" 4	
	3. Bréaud 58" 2		
Cat. B	1. Glauser 64" 9	1. Jaquet 3' 11" 6	
	2. Ischy 65" 1	Puhr 3' 20" 15	
	3. Puhr 70" 4	Sturdza 3' 31"	
Cat. C	1. Mlle Lauener 79" 8	1. Mlle Lauener 3' 18" 5	
	Heusser 132" 4	Heusser 5' 03" 4	

COMBINE

Cat. A	1. Thonney 3' 49" 5	Champion universitaire 1961
	2. Antonini 3' 51" 6	
	3. Bréaud 4' 07"	
Cat. B	1. Jaquet 4' 22" 4	
	2. Puhr 4' 30" 6	
	3. Sturdza 4' 33" 4	
Cat. C	1. Mlle Lauener 4' 38" 3	
	Heusser 7' 15" 8	

SEMAINES DE ST-MORITZ

Ière du 12 au 18 mars

IIème du 18 au 24 mars

Prix: Fr. 200.— comprenant: voyage collectif aller-retour, logement et pension en hôtel, abonnement à courses illimitées sur 2 funiculaires, 2 téléferiques et 3 skilifts, leçons de ski, jeux, soirées, etc.

Assurance: Fr. 8.— à ajouter à la finance d'inscription.

Horaire: dép. 07.24 Lausanne arr. 22.28
 arr. 14.59 St-Moritz dép. 14.50

Rendez-vous: 07.00 dans le hall central de la gare.

Logement: Hôtel du Lac, maison de premier ordre.

Inscriptions et paiements jusqu'au 4 mars.

Divers: Renseignements et inscriptions au bureau de la Commission sportive les mardis et vendredis de 11 h. à 12.15 et au bureau de l'AGE chaque jour de 13.00 à 16.30.

Les skieurs avertis et ceux qui apprécient les belles chambres feraient bien de s'inscrire dans les délais.

D'autre part, du 16 au 19 mars se dérouleront, à St-Moritz également, les championnats universitaires de ski.

Si vous voulez vous remettre des déceptions que nous causent depuis un certain temps les équipes qui défendent les couleurs lausannoises, aussi bien en football qu'en hockey, lisez les exploits de nos équipes universitaires en page 2).

VOIX UNIVERSITAIRES

Organe mensuel de l'Union des Etudiants Lausannois et de la Fédération des Etudiants de Neuchâtel - 13^e année - avril 1961

Préoccupations sociales de l'UNES

Le Conseil fédéral saisi d'un projet

On sait qu'au début de cette année, moins d'un mois après le Congrès annuel de l'UNES, l'euphorie de Lugano se dissipait déjà. L'accord sur les systèmes d'aide financière

aux étudiants ne paraissait plus qu'un mythe. Fribourg, Saint-Gall et Bâle déclenchaient une offensive, dans l'espoir de remettre en question, avec des procédés d'une correction parfois discutable, les décisions valablement prises lors du Congrès. Ces sections (comme c'était d'ailleurs leur droit) convoquèrent une assemblée générale extraordinaire de l'UNES, prévue à Berne, qui promettait de belles empoignades.

Voici en gros les principaux arguments de l'opposition :

Le projet des bourses et des prêts adopté par l'UNES était insuffisamment travaillé : il contenait des contradictions, il ne tenait pas compte de la réalité nationale qu'est le fédéralisme ; enfin — et cet argument était fort parce que fondé — la Constitution Fédérale ne permettait pas son application éventuelle. C'est pourquoi les étudiants, conscients du sérieux de l'idéal académique, devaient renoncer aux tendances fondamentales de ce projet et recommencer à la base une étude qui dure depuis plus de dix ans. Cette attitude inquiéta vivement la plus grande partie des sections de l'UNES. Il apparaissait en effet que les trois sections en cause avaient deux objectifs :

Le premier — officiel — de saborder un projet mal conçu et irréalisable ; le second, probablement le principal, de contraindre certains dirigeants de l'UNES pour des raisons aussi bien personnelles que politiques, pour les amener à donner leur démission.

Les sections romandes réunies à Lausanne pour préparer l'assemblée de Berne, prirent la position suivante :

« Puisque la Constitution Fédérale n'autorise pas la Confédération à financer l'accès aux études de jeunes qui en auraient besoin, du fait que l'instruction publique est une compétence cantonale, il faut tenter de franchir l'obstacle préalable de la constitutionnalité de subventions fédérales aux bourses cantonales. Il est en effet évident que sans la participation de la Confédération, la question des bourses

ne pourra pas être résolue en profondeur. Si une condition préalable n'est pas remplie, l'objectif — à savoir la possibilité pour tout jeune Suisse, intellectuellement doué d'accéder aux études universitaires — n'en est pas modifié pour autant. Une nouvelle dispute sur le projet social de l'UNES ne paraissait donc pas utile.

Tout projet impliquant l'aide financière de la Confédération aux Cantons, si approfondi qu'il soit, est actuellement inapplicable. Aussi, les Romands, soucieux de progresser vers l'élargissement du recrutement universitaire, dont l'urgence n'est plus discutable, tant pour des raisons d'équilibre national que d'équité sociale, et conscients du fait que l'accent devait être placé sur le préalable de l'obstacle constitutionnel, ont-ils élaboré une motion, destinée au Conseil fédéral, tenant compte de la nouvelle orientation de ce problème.

Cette motion, en résumé, rappelle tout d'abord les besoins croissants du pays en intellectuels qualifiés, le droit de tous les jeunes aux études, selon leurs aptitudes, puis le rôle des pouvoirs publics cantonaux et fédéraux, sans lesquels rien de véritablement positif ne peut être accompli ; elle conclut ainsi :

Les représentants élus des étudiants de Suisse... demandent formellement au Conseil Fédéral de bien vouloir étudier l'introduction d'un complément à l'article 27 de la Constitution Fédérale afin de rendre possible une aide fédérale et lui soumettent comme document le projet double établi par l'UNES, estimant que tout retard dans l'étude du problème de l'accès aux études compromet gravement l'avenir intellectuel, social et économique du pays.

De cette façon, les Romands ont voulu préparer le terrain à une solution qu'on ne pourra pas envisager pratiquement tant que l'obstacle juridique n'aura pas été franchi. On sait qu'une modification de la Constitution exige une longue procédure, même si le Conseil fédéral lui-même la propose.

Pour que l'assemblée de Berne ne soit pas une aventure, des contacts furent pris avec les deux AGE de Zurich et celle de Berne qui signèrent la motion. Avec les quatre AGE romandes on forma ainsi la majorité. Cependant, l'opposition put exposer son point de vue de façon très démocratique. Sur quoi, après quatre heures de discussion la motion fut adoptée par 8 voix (les 7 signataires et Goliardia) contre 2 (Fribourg et Saint-Gall) ; Bâle s'abstint, Râtoromania n'était pas représentée.

L'UNES a déjà présenté cette motion, accompagnée du document social soigneusement mis au point, au Conseil fédéral.

Il faut cependant noter que la minorité ne s'est pas encore inclinée devant des votes absolument réguliers pourtant. Certains de ses membres, soucieux de logique et d'efficacité, voudraient qu'on établisse un nouveau projet plus fouillé, plus « suisse » (sic) avant de tenter une démarche officielle. Mais dix ans de réexamens et de rediscussions suffisent. Les étudiants ont contribué dans la mesure de leurs moyens à la recherche d'une solution que seuls en définitive les pouvoirs publics sont habilités à choisir. Il est évident que nous pouvons collaborer avec eux le moment venu, mais que pour l'instant il faut laisser travailler les autorités de la Confédération, et leur faire confiance. Gilles Petitpierre

VAUD

DÉMOCRATISATION DES ÉTUDES ?

Le 21 mars dernier, lors d'une conférence de presse, M. le Conseiller d'Etat P. Oguey annonça l'entrée en application, au début de ce semestre, du Fonds Cantonal des Etudes Supérieures.

Ces nouvelles dispositions, ainsi que la gratuité de l'enseignement secondaire d'ailleurs, ont été votées en février 1960 par le Grand Conseil vaudois. Beaucoup d'étudiants actuellement ne connaissent pas la part active prise par l'A.G.E. dans l'adoption de ces mesures.

En effet, en 1956 déjà, l'A.G.E. organise une enquête sur la situation sociale de l'étudiant.

En mai 1957, des étudiants se réunissent et mettent au point une résolution pour une démocratisation de l'enseignement qu'ils appellent Manifeste de Grenet.

Ces étudiants constatent la disproportion de la représentation des classes sociales à l'Université, l'absence de bourses cantonales et l'inefficacité du système de prêts d'honneur. Ils demandaient :

- des bourses sans formalité dès le 1^{er} semestre ;
- la représentation paritaire dans la commission chargée d'attribuer les bourses ;
- la construction d'une cité universitaire.

Ces idées étant formulées, le travail le plus important restait à faire : attirer l'attention des pouvoirs publics sur cette carence et obtenir satisfaction. Une telle entreprise demandait de la persévérance et de l'entêtement. Il a fallu 4 ans pour y arriver et certains membres de l'A.G.E. n'ont pour cela pas ménagé leur temps.

Ce nouveau système de bourses, que représente-t-il pour nous ?

La réalisation de la première partie du Manifeste de Grenet et un premier succès, sans aucun doute. Certes, nous pouvons regretter que le principe de l'examen automatique de la situation financière des ayants-droit n'ait pas été retenu et que les bourses soient remboursables à 50 %. Mais un pas en avant a été franchi, dont nous pouvons nous réjouir. L'A.G.E. a été prise au sérieux. Même si entière satisfaction n'a pas été obtenue, on reconnaît néanmoins aux étudiants le droit de s'occuper de ces problèmes.

De ces nouvelles mesures nous attendons une démocratisation des études supérieures. C'est-à-dire la possibilité à tout jeune homme et à toute jeune fille qui en a le désir et les aptitudes d'accéder à l'Université, quels que soient son milieu et sa situation financière. Or, rappelons-le, si en Suisse la classe ouvrière représente le 50 % de la population active, à l'Université de Lausanne 3,1 % des étudiants suisses sont fils d'ouvriers.

A-t-on trouvé le bon remède permettant de réparer cette injustice ? Voilà le vrai problème qui se pose à nous maintenant. Avouons-le, rien actuellement ne permet de répondre par l'affirmative ou la négative. Le système proposé par nos autorités semble séduisant. Attendons et mettons à l'épreuve cette solution. C'est d'après les résultats qu'il conviendra alors de tirer les conclusions qui s'imposent.

Roger Pisler,
Président de l'A.G.E.P.U.L.

Vous pouvez lire dans ce numéro :

- pp. 2-3 *Coordination des Universités romandes*
- pp. 4-5 *54 ans d'histoire de l'U.N.E.F.*
- p. 6 *Camus et Bernanos*
- p. 7 *Le Foyer-restaurant universitaire*
- p. 8 *Revue de la presse étudiante*

Neuchâtel

Rédaction: André Jeanneret - 41, Fbg de l'Hôpital, Neuchâtel -- CCP IV 6221

Comme annoncé précédemment, les "Voix Universitaires" ont changé de conception et de présentation. La partie neuchâtoise sera dès lors réservée aux questions concernant la F.E.N.; les problèmes de portée plus générale seront traités ailleurs. Nous commençons dans ce numéro une série d'articles d'information sur la politique étudiante.

Les trois numéros du semestre d'été y seront consacrés, selon un plan établi avec les A.G.E. de Lausanne. Nous espérons ainsi remplir plus rationnellement notre mission d'information, activité de première importance.

Aux nouveaux étudiants

Vous êtes nouveaux venus à l'Université de Neuchâtel et craignez de vous y sentir un peu perdus. Comptez sur vos aînés; ils s'occuperont de vous. L'Office de l'Intérieur est à votre disposition. Ce nom ne vous dit évidemment pas grand-chose et ne vous tire pas de votre désarroi. Sachez pourtant qu'une Commission d'accueil (dont vous serez les premiers bénéficiaires) va tout mettre en œuvre pour vous intégrer à la communauté étudiante et vous éclairer sur les problèmes qui se posent à elle et vous concernent donc directement. Pour votre gouverne, demandez au Secrétariat l'ABC de l'étudiant, qui vous donnera des indications utiles sur l'Université la Fédération des Etudiants (FEN) et ses services, la manière de conduire vos études, etc.

D'ores et déjà nous pouvons annoncer la création d'une permanence où vous pourrez venir exposer vos problèmes, et l'organisation d'une sortie de campagne, qui vous donnera l'occasion d'entrer en contact avec de nombreux étudiants.

Changement au Comité

Le comité de la F.E.N. et l'As-

semblée des Délégués ont accepté avec remerciements pour les services rendus la démission de Lucien Tissot, chargé de l'Office social. Son successeur a été élu par acclamations en la personne d'Heidi Oppliger.

Le Foyer des étudiants change de gérance

Le DSR (Département social romand) reprend dès le 1er mai la gérance du Foyer; elle sera assumée par un jeune couple qui va sans doute donner un essor nouveau à cette institution de première nécessité.

Faculté des Lettres

A la fin du semestre dernier, les étudiants en lettres ont tenu une réunion que le Doyen, M. le professeur Brunner a honoré de sa présence. Elle avait été soigneusement préparée par les délégués de la Faculté et quelques membres du comité de la F.E.N., pour éviter que la discussion ne se perde. Après avoir été orientés sur la F.E.N., son organisation et ses activités, les étudiants, hélas trop peu nombreux, ont engagé un dé-

VOIX UNIVERSITAIRES

bat sur les divers problèmes d'ordre interne: rationalisation dans la préparation des examens (travail en commun, cours polycopiés, etc.), refonte des programmes d'études, répartition des sessions d'examens. D'intéressantes suggestions ont été faites; elles seront une utile base de discussion lorsqu'étudiants et professeurs se rencontreront au cours de ce semestre, ainsi qu'il l'a été proposé à M. le Doyen qui a accepté le principe d'une telle réunion.

Enquête sur les « lettrés »

L'enquête à laquelle il vous avait été demandé de vous prêter dans notre dernier numéro a suscité divers commentaires, parfois acerbes, mais très peu de réponses. Nous en reparlerons lorsque nous aurons en main vos diverses réactions. Il n'est pas trop tard pour répondre ou dire votre avis sur le principe sur lequel était basé l'enquête.

Club Universitaire du Disque

Nous rappelons à tous que le C.U.D. a été transféré à la salle B 39 de l'Université, à côté du Bar. Venez visiter notre collection et écouter les enregistrements qui vous tentent, les lundis et vendredis de 13 à 14 h. Classique et Jazz, meilleures marques allemandes et américaines, prix très avantageux (de 12 à 22 fr.).

Nous tenons également à votre disposition des reproductions d'art.

A la suite d'un regrettable oubli de notre part, le cliché sur l'Assemblée de l'U.N.E.S. à Neuchâtel a paru dans notre dernier numéro sans qu'il fût mentionné qu'il avait été mis obligeamment à notre disposition par la "Feuille d'Avis de Neuchâtel". Nous présentons à la Rédaction de celle-ci nos vives excuses et nos remerciements.

Un film neuchâtois

Quand nous étions petits enfants

On ne saurait assez recommander cet admirable film, tourné aux Taillères par M. Henri Brandt, en collaboration avec l'instituteur des Taillères, M. Charles Guyot. Il s'agit d'une production de la Société pédagogique neuchâtoise.

H. Brandt a en effet réalisé un chef d'œuvre de vérité, d'authenticité et de poésie.

Le centre du film, c'est la vie de cette classe des Taillères et, parallèlement, celle des habitants du hameau, tout au long d'une année, au rythme des saisons. H. Brandt a su rendre hommage à la vie rude, à la lutte quotidienne menées dans ces contrées ingrates par ces familles de paysans, d'ouvriers épris d'un travail bien fait. Il a réalisé surtout une équipe parfaitement homogène avec l'instituteur et ses écoliers. Charles Guyot nous parle des joies de son métier, mais aussi de ses difficultés, de ses doutes, de ses hésitations sur la façon d'enseigner ces garçons et ces filles en s'efforçant de former, toutes les fois qu'il est possible de

le faire, une intelligente synthèse de l'enseignement théorique, abstrait, et de l'école de la nature.

H. Brandt fait preuve, tout au long de son film d'une admirable compréhension des enfants; il a su les filmer avec humour et sensibilité, saisissant sur le vif des expressions, des regards, des sourires. Il a su aussi montrer en véritable poète, toute la beauté grave de ces paysages, de cette vallée. On peut ne pas aimer, ce coin du Jura, plus propre qu'aucun autre à inspirer un sentiment de solitude et de pauvreté; mais nul ne restera insensible à ces images des Taillères en été — il y a par exemple, la séquence de la rentrée hâtive des foins, sous la menace d'un orage qui éclate soudain — ou pendant ces longues semaines de « printemps-trempés de boue », à ces visions d'hiver, de routes bouchées par la neige, de pleine lune sur la vallée... On ne saurait non plus oublier les jeux des reflets sur le lac.

Il se dégage de ce film si

dense, si riche, une grande leçon d'humanité, de courage, une volonté de compréhension qui lui font dépasser le cadre du simple documentaire et lui confèrent un caractère d'universalité.

Le texte du commentaire est de E.-A. Niklaus et de J.-P. Borel, lui aussi empreint de simplicité et d'intelligence; on remarquera enfin, en passant, l'habileté et l'humour avec lesquels H. Brandt a inséré dans la trame de son film quelques arguments publicitaires nécessaires, hélas, au financement de cette œuvre.

Nous nous réjouissons que ce film mette en valeur la profession d'instituteur, souvent méconnue de la population. Quant aux étudiants qui se consacreront à l'enseignement et qui ont malheureusement peu de contacts avec leurs camarades de l'Ecole normale, ils ont beaucoup apprécié cet hommage rendu à leur future activité ainsi que la leçon de pédagogie donnée par M. Charles Guyot.

Ann-Marie Wille

Premiers pas vers les UNIVERSITÉS

Débats intéressants à Neuchâtel

L'institut neuchâtois a récemment organisé à La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel deux débats sur la coordination universitaire sur le plan romand. Y étaient conviés, Monsieur Gaston Clottu, Chef du Département de l'Instruction publique, le Recteur, les professeurs de l'Université, les étudiants et le grand public, qui n'a malheureusement pas répondu largement à l'appel qui lui était fait. Nous ne reviendrons pas sur les divergences de vue ou les erreurs d'interprétation qui se sont manifestées à l'occasion de ces débats, mais tenons à relever les premiers pas franchis vers la coordination universitaire et à dissiper encore une fois les équivoques qu'elle a suscitées.

Il n'est pas question d'attribuer à chaque université un enseignement particulier et de l'amputer des autres facultés. A cet égard, il faut absolument tenir compte des expériences faites dans certains pays qui en sont revenus à la décentralisation, entre autres la France. D'autre part, la fermeture de certaines facultés, alors que la pénurie de cadres se fait cruellement sentir dans tous les domaines et que le recrutement universitaire s'élargit, serait un non-sens.

La coordination universitaire n'a pas pour but la réalisation d'économies substantielles dans un secteur où il faudra, au contraire, investir toujours davantage, mais la rationalisation des études et des dépenses.

Les premières tâches que se sont assignées les divers res-

ponsables de l'enseignement supérieur sont en bref les suivantes:

1. La coordination des programmes d'études, qui aurait dû et pu être réalisée depuis longtemps déjà, et, conséquence logique, l'équivalence des diplômes. Il faudrait aussi, et je formule un vœu personnel, que les semestres suivis à l'étranger soient validés, comme c'est le cas en Allemagne par exemple. On me rétorquera que cela présuppose une coordination des programmes supranationale; dans un certain sens, oui, mais si l'étudiant ne suit qu'un ou deux semestres à l'étranger, le problème est moins aigu.

2. La centralisation des recherches post-grade (troisième cycle), en particulier dans le domaine scientifique où l'équipement de laboratoires très spécialisés ne peut plus être à la charge d'un seul canton. On centraliserait également certaines chaires fréquentées par quelques étudiants seulement dans les diverses villes universitaires. Il va de soi que les frais de déplacement n'incomberaient pas aux étudiants.

Puissent ces premiers objectifs, bien qu'encore timides, être les augures d'une ère nouvelle dans le développement parallèle et concerté de nos universités. Les étudiants sont les premiers concernés par une telle évolution et doivent être tenus au courant de ce qui se fait, émettre des suggestions ou dire leur désapprobation, en un mot faire entendre leur voix.

André Jeanneret

Mesures policières arbitraires

Notre camarade C. Garino, insoumis français, s'est vu infliger par la Police fédérale des étrangers un ordre d'expulsion, sous le prétexte que son séjour en Suisse ne se justifiait pas au-delà du 15 juin. Voici renouvelée sur le plan fédéral la mesure inique prise par le Département de police cantonal et rapportée par la suite en raison de la vive opposition qu'elle a suscitée dans le Canton. Nous nous élevons avec vigueur contre ces procédés révoltants, appliqués au mépris du droit d'asile que peut revendiquer

à juste titre C. Garino, dont la conduite et le travail n'ont jamais donné lieu à aucune plainte ou porté atteinte à notre neutralité. Nous nous étonnons en effet qu'une telle mesure frappe notre camarade sans raison apparente et après la violente protestation de l'UNES contre le premier ordre d'expulsion. A la suite de celui-ci, C. Garino a été contraint de prendre un autre travail, qui a rendu plus difficile encore la poursuite de ses études. Qu'il soit assuré ici de notre sympathie et de notre soutien.

PAPETERIE
ST LAURENT
Charles Krieg
RUE ST LAURENT, 21
LAUSANNE
Tél. 23 55 77

LIBRAIRIE
Maurice BRIDEL
Beaux livres anciens et modernes
Editions originales - Beaux-Arts
Ouvrages sur le cheval
et l'équitation
Gravures modernes
LAUSANNE - AV. DU THEATRE 1

la coordination des ROMANDES

Réunion des autorités universitaires de Lausanne et de Genève

Messieurs les recteurs, professeurs et doyens des Universités de Lausanne et de Genève se sont réunis le 10 mars dernier, dans le but d'établir une meilleure collaboration entre ces deux Hautes Ecoles. Ils ont manifesté l'intention de procéder à des échanges de vues réguliers sur un certain nombre de questions : équivalences d'examens et de diplômes, exigences des diverses licences et doctorats, échanges de professeurs et désignation d'un seul titulaire pour des enseignements spécialisés, politique commune dans les relations avec les milieux économiques, concentration des moyens sur le plan de la recherche, accueil des étudiants étrangers. Plusieurs de ces domaines intéressant également les Universités de Neuchâtel et de Fribourg, ils ont décidé de proposer une réunion annuelle des recteurs romands.

Nous saluons avec satisfaction ce premier pas vers une collaboration plus efficace entre nos Universités. Dès maintenant le problème est entre les mains des autorités compétentes. « Centralisation » serait peut-être un bien grand mot pour désigner ces premiers contacts : c'est plutôt de coordination, de rationalisation qu'il faut parler ici. Nous sommes persuadés que ces efforts s'avèreront vite extrêmement profitables.

Une chose toutefois paraît pour le moins surprenante et regrettable : le silence des étudiants. Ce sont pourtant eux

que davantage d'équivalences et de meilleurs enseignements spécialisés intéresseraient en premier lieu ! C'est pourtant à leurs associations qu'il incomberait de leur obtenir des facilités (déplacement, logement...), si des cours particuliers venaient à être concentrés dans l'une des quatre villes universitaires romandes !

Du moment que nous nous considérons comme de futurs cadres, nous devons nous sentir responsables de notre préparation à la vie professionnelle. Car de la formation que nous recevons aujourd'hui, dépendra demain notre aptitude à prendre la relève. A quoi nous servirait-il alors de rejeter la responsabilité de nos lacunes sur nos pères ?

L'étudiant a le devoir de s'intéresser aux affaires de l'Université. Du fait de sa disponibilité d'esprit face aux idées nouvelles, de son contact étroit avec ceux de ses aînés entrés depuis peu dans l'exercice d'une profession, et surtout parce qu'il est le premier concerné, l'étudiant est tout spécialement désigné pour aider ses maîtres dans la recherche des solutions les meilleures.

Lors de l'enquête sur la situation et l'origine sociales des étudiants, nos prédécesseurs ont montré tout le sérieux dont sont capables de « jeunes intellectuels engagés ». Pourquoi n'apporterions-nous pas notre contribution à l'étude de la coordination des Universités romandes ?

Michel Renaud

Communiqué. - L'AGECITE a passé un accord avec la maison Olivetti, la fabrique réputée des machines à écrire, l'autorisant à vendre des machines avec environ 15 % de rabais selon le modèle.

Les étudiants s'intéressant à cette offre exceptionnellement avantageuse sont priés de s'inscrire au Bureau de l'AGECITE 1, rue de la Barre, où ils trouveront prospectus et machine de démonstration.

COMMENT OBTENIR UNE BOURSE ?

Le fonds cantonal des bourses — créé à la suite de l'adoption par le Grand Conseil Vaudois du Rapport de M. le Conseiller d'Etat Pierre Oguey — est mis dès ce semestre à la disposition des étudiants. Vous trouverez ci-dessous quelques renseignements indispensables sur la nature de l'aide octroyée et sur la manière de procéder pour en bénéficier.

Caractéristiques de l'aide

- Tous les étudiants suisses pour lesquels des conditions financières seraient susceptibles de constituer un obstacle aux études et dont les parents sont domiciliés dans le canton de Vaud peuvent bénéficier de l'aide ; celle-ci peut être attribuée aussi à des étudiants non immatriculés à l'Université de Lausanne (études de vétérinaire à Berne, de dentiste à Genève...).
- Le montant de l'aide n'a pas de limites fixées.
- L'aide est accordée dès le premier semestre.
- De par la décision du Grand Conseil, l'aide est formée de deux parties : l'une à fonds perdu, l'autre remboursable ; la partie de l'aide remboursée, dont le pour-cent sera fixé de cas en cas par la Commission, servira à augmenter la somme annuelle mise à la disposition de la Commission.
- Les bénéficiaires de l'aide sont automatiquement dispensés des finances de cours.
- L'aide est allouée pour un semestre et renouvelable avec un minimum de formalités.

Critères d'estimation du montant de l'aide

Bases servant à l'estimation du montant de l'aide :

- La situation financière de l'étudiant et de ses parents.
- La valeur intellectuelle et morale de l'étudiant.
- Le coût de la vie.

Manière de procéder

- L'étudiant remplit la formule rose qui est à sa disposition aux secrétariats de l'Université, de l'EPUL, des Facultés ou Ecoles et aux bureaux de l'AGECITE et de l'AGEPUL.
- Le Président de la Commission obtient des renseignements sur les trois premiers points cités ci-dessus.
- Une sous-commission paritaire (formée d'un professeur et d'un étudiant) convoque l'étudiant ; ce contact personnel, extrêmement

MEMBRES DE LA COMMISSION :

Dr Michel SECRETAN, Président représentant la Société académique vaudoise.

M. Robert ANKEN, Chef de service de l'Enseignement supérieur.

les Professeurs :
M. Georges WINCKLER,
M. Edouard MAURIS,
M. Roger DESSOULAVY,

les étudiants :

M. Jacques-Etienne BORNAND, (stud. med.)

M. Alain PERREGAUX, (EpuL)
M. François ROCHAT, (HEC)

important, permet entre autres une juste évaluation de l'aide à apporter, en accord avec les besoins et désirs exprimés par l'étudiant en toute liberté et franchise.

— La Commission, en séance plénière, après avoir entendu le rapport de la sous-commission, prend une décision, qu'elle communique à l'étudiant, au Département de l'Instruction publique et des cultes et à l'Université.

L'Union des Etudiants Lausannois

En tant que nouvel étudiant, vous vous êtes trouvé d'office incorporé à l'une de nos deux associations. Vous vous demandez peut-être quel sort elle vous réserve.

Voici, brièvement évoqués, les principaux services que l'U.E.L. met à votre disposition.

L'Union des Etudiants Lausannois (U.E.L.) est une Charte unissant l'Association Générale des Etudiants de l'Université (AGECITE) et l'Association Générale des Etudiants de l'Ecole Polytechnique (AGEPUL). Ces deux groupements sont officiels et obligatoires ; ils réunissent tous les étudiants immatriculés à l'Université de Lausanne, au nombre de 2700 environ, dont ils représentent les intérêts auprès des autorités universitaires, des pouvoirs publics et du

public en général. L'U.E.L. organise certains services à l'usage des étudiants.

La Commission d'entraide organise chaque année un bal — le plus chic de la saison lausannoise — et une collecte, dont les bénéfices permettent aux étudiants les moins fortunés de surmonter leurs difficultés matérielles. S'adresser aux responsables ou prendre contact avec l'assistante sociale : Mademoiselle Charlotte Rindlisbacher, 8, Place de la Cathédrale.

Les Affaires intérieures s'occupent plus spécialement du logement (liste de chambres à louer) et des réductions pour étudiants. Les commerçants lausannois suivants nous accordent des réductions, sur présentation de la carte internationale d'étudiant :

Maison Impériale, Boulangerie - Pâtisserie Bruhmann, Débit de vins Grellet & Cie, Droguerie du Lion d'Or, Radio-Sonora, Aubert Sports Charly Bodmer, fleuriste, Pierre Stamm, fleuriste (10 p. cent), Parfumerie Matter, Schaefer Sports, Mages Sports, toutes les librairies 5% ; autres : Matches Lausanne-Sports, Patinoire de Montchoisi, Théâtre des Faux-Nez, Théâtre municipal, Salon de coiffure Albertinetti, Académie de danse Louis Martin, Institut Corposano, Swissair.

Les Affaires extérieures tiennent à votre disposition toute information utile sur les possibilités de voyages et de séjours à l'étranger : notamment un guide international des hôtels et restaurants pour étudiants, ainsi que la liste des voyages à prix réduits organisés par le Service du tourisme universitaire.

L'étudiant qui cherche un travail rémunéré doit s'inscrire pour le semestre en cours dans le fichier de l'Office du travail. Les offres disponibles sont affichées au Foyer Restaurant Universitaire et à l'EPUL.

(Suite en page 6).

la cigarette
la plus douce
de l'année



PARISIENNES
SUPERFILTRE

Bigla
GEORGES KRIEG
ORGANISATION DE BUREAU
IMMEUBLE FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE
PLACE PÉPINET 4 TÉL. 230871

Votre fleuriste
Charly Bodmer
LAUSANNE Ile St-Pierre
Caroline 2 tél. 22 67 25
Rue Enning 8 tél. 22 67 06
Toutes confections
10 % aux membres de l'AGE

Petite histoire du corporatisme

UNION NATIONALE DES ÉTUDIANTS DE FRANCE

L'U.N.E.F. : 54 ans d'histoire, 4 années de syndicalisme ! Mais pourquoi en parler à des étudiants suisses ? Certains nous prêteront peut-être l'intention d'infliger une comparaison désobligeante à l'histoire de nos propres A.G.E.... Telle n'est pourtant pas notre but, d'autant moins qu'il serait arbitraire de détacher le syndicalisme de nos camarades français des circonstances historiques qui ont conditionné son développement. Toutefois, l'histoire des unions étudiantes de nombreux pays, le nôtre y compris, présente des analogies frappantes avec celle de l'U.N.E.F. La connaissance du syndicalisme français nous permet de mieux comprendre notre propre situation, la réalité et le sens de notre action.

L'évolution de l'U.N.E.F. éclaire des notions dont nous nous servons quotidiennement sans toujours en saisir la portée exacte. Trop souvent l'étudiant ignore ce qu'il faut entendre par "corporatisme" et "syndicalisme". Dans le concert des slogans qui sillonnent l'actualité estudiantine internationale, il est bien incapable de situer les efforts de sa propre association. L'incompréhension conduit à l'indifférence : c'est précisément ce que nous cherchons à éviter, en procédant dans ce numéro et dans ceux qui suivront à une série de mises au point sur ces questions.

Dans cette rapide revue du corporatisme et du syndicalisme étudiants français, guidés avant tout par un souci de clarté, nous avons mis l'accent sur les étapes marquantes de l'histoire de l'U.N.E.F., sans entrer dans le détail des controverses, pourtant nombreuses et souvent très vives, qui précédèrent chacune des victoires de la tendance syndicaliste sur l'opposition corporatiste. Dans la mesure du possible, nous nous en sommes tenus aux faits, reportant volontairement toute appréciation personnelle à un dernier paragraphe, qui servira de conclusion à cette étude.

L'U.N.E.F.

1948: Sécurité sociale étudiante

Une loi de septembre 1948 étendit le bénéfice de la Sécurité sociale aux étudiants, en même temps qu'elle leur en confiait la gestion. Non seulement c'était sur le plan social un premier pas important vers la reconnaissance du « jeune travailleur intellectuel », mais encore le Parlement faisait confiance aux étudiants en leur remettant la gestion directe d'une affaire de grande envergure. La Mutuelle Nationale des Etudiants de France, organisme créé à cet effet, compte actuellement 150 000 membres. Elle s'efforce de développer la médecine préventive universitaire par la multiplication des contrôles médicaux et vaccinations obligatoires d'une part, lutte d'autre part pour qu'un nombre suffisant de lits soient aménagés dans les sanatoriums et cliniques psychiatriques pour étudiants. Dans le domaine du logement, la Mutuelle a déjà fait construire 311 appartements destinés aux jeunes ménages et s'apprête à en mettre 400 autres à leur disposition d'ici un an.

1951: Projet de présalaire

Malgré les systèmes de bourses en vigueur en France, la proportion des fils de familles modestes à l'Université restait faible. La conception du « jeune travailleur intellectuel » (Charte de Grenoble) amena l'U.N.E.F. à envisager un moyen radicalement nouveau d'assurer l'indépendance matérielle de l'étudiant : une allocation d'études fixe, automatique et régulière.

Le travail de l'étudiant est considéré par la doctrine comme une préparation à un rôle futur de cadre dont le pays a besoin, comme un service de formation intellectuelle nécessaire à la production nationale de demain. Il constitue un investissement intellectuel des plus précieux, un équipement indispensable à l'économie du pays, semblable à l'équipement en routes, barrages, usines... Il est dès lors normal que l'Etat prenne en charge la formation de ses élites. Au même titre que l'apprenti ou le jeune ouvrier, l'étudiant a droit à la contre-partie matérielle du travail qu'il fournit.

Un projet fut élaboré dans ce sens, que le Parlement repoussa en 1951. L'allocation d'études reste une des revendications essentielles de l'U.N.E.F.

1955: La cogestion des œuvres

Avec la Mutuelle Nationale des Etudiants de France les étudiants avaient montré le sérieux et la compétence dont ils étaient capables. Ils pouvaient désormais prétendre à une participation active à la gestion des œuvres en faveur des étudiants (bourses, cités, restaurants, services sportifs, sanitaires, touristiques...). Par une loi de 1955 le Parlement dota les œuvres d'un système de gestion paritaire. Cela revenait à instituer une représentation paritaire entre étudiants et représentants de l'Etat dans les conseils de fondation et d'administration. On créa à cette occasion le Comité National des Oeuvres et des Centres régionaux.

Après quelques années d'existence, la cogestion des œuvres est cependant encore loin d'être totalement réalisée, surtout dans les centres régionaux, où les étudiants restent en minorité.

En 1960 d'autre part, un projet du ministre de l'Éducation Nationale (alors M. Joxe) paraissait vouloir remettre en question la cogestion des œuvres universitaires : l'U.N.E.F. réagit très vivement et son président, développant son rapport moral à la tribune du 50^e congrès (mars 1961) n'hésita pas à envisager une rupture du dialogue avec l'ensemble des pouvoirs publics si ces craintes venaient à être vérifiées ! Tel ne sera vraisemblablement pas le cas, puisque le directeur du Centre National des Oeuvres déclara lors du même congrès : « Je puis vous donner l'assurance formelle que la cogestion n'est plus en danger. »

1907: Au son de la fanfare

C'est en mai 1907, à Lille, que fut créée, par 7 AGE l'Union Nationale des Associations Générales des Etudiants de France (U.N.E.F.), dans une ambiance de fête extraordinaire et au son de la fanfare du 16^e chasseur.

L'individualisme de chacun et l'absence générale de souci matériel incitaient les premières AGE à mettre l'accent sur les activités récréatives. Les congrès, où se manifestaient les particularismes régionaux et surtout un antagonisme entre Paris et la province, étaient l'occasion de nouvelles adhésions et de réjouissances estudiantines...

Le Corporatisme

1930 : Premières réalisations

La guerre et les bouleversements sociaux qu'elle provoqua transformèrent de façon radicale le monde étudiant et les AGE. Le retour dans les auditoriums des quelque 30 000 étudiants touchés par les hostilités accéléra le changement général de mentalité. La situation matérielle des étudiants, qui était devenue plus difficile, s'aggrava encore avec la paupérisation des classes moyennes et le chômage intellectuel, conséquences de la crise économique des années 29—31, ainsi qu'avec les arrivages de jeunes d'origine modeste, auxquels donna lieu l'enseignement secondaire gratuit dès 1930.

Les AGE, qui peu à peu prirent conscience de ces problèmes, cherchèrent à y remédier en faisant appel à l'Etat et à l'initiative privée : au fur et à mesure des besoins, on créa les premiers services d'entraide : services de renseignements, de placement, de logement, de sport, de voyages et surtout de restaurants, dans les universités et à l'échelon national. L'activité de l'U.N.E.F. s'accroissait : un décret de 1929 lui accorda la reconnaissance d'utilité publique.

A la suite des demandes de l'U.N.E.F. furent créés la Médecine Préventive Universitaire et, première réalisation importante, le Sanatorium pour étudiants de St-Hilaire-du-Touvet. A la même époque, le bureau de l'U.N.E.F. participa à la mise sur pied de services nationaux : l'Office du Tourisme Universitaire, l'Office du Sport Universitaire et le Bureau Universitaire des Statistiques, destiné à fournir des informations sur les débouchés ouverts aux diplômés. A l'exception du dernier, transformé en établissement public en 1954, ces services se sont perpétués jusqu'à nos jours.

Un livre important

Ceux qui désireraient en savoir davantage pourront utilement se reporter aux ouvrages suivants :

« Le Syndicalisme étudiant » (Editions du Seuil, 1957) de La Fournière et Borella. Les auteurs de ce livre important, anciens dirigeants de l'U.N.E.F., analysent avec lucidité l'histoire et la doctrine du syndicalisme étudiant français.

« Le Syndicalisme étudiant et le Problème algérien », brochure U.N.E.F., mai 1960.

« L'U.N.E.F. depuis 1945 », J. Lefèvre, thèse I.E.P. 1958, non publiée.

L'U.N.E.F. éprouva des difficultés à maintenir son contrôle sur la gestion de ces organismes qu'elle avait contribué à créer. Il faut voir là un signe de la fragilité d'un mouvement encore mal dégagé de ses origines de société folklorique. Les dirigeants de l'U.N.E.F. sont aujourd'hui unanimes à condamner les manquements du corporatisme, dont les meilleures réalisations sont souvent à mettre au compte d'individualités brillantes et dévouées, mais coupées de la masse des étudiants.

« Mis en face de problèmes sociaux, on cherche à les résoudre mais sans remonter aux causes du mal... A des difficultés partielles, on trouve des solutions partielles : restaurants bon marché, cités, bourses d'études... Mais on n'a pas résolu ni même posé la véritable question : celle de la condition de vie du jeune intellectuel. »¹⁾

Le Syndicalisme

1946 : La Charte de Grenoble

Dans l'ensemble, l'U.N.E.F. ne prit pas nettement position pendant les années d'occupation. La guerre engagea néanmoins le mouvement étudiant sur la voie d'une transformation radicale. Dès 1945, on assista au retour des étudiants prisonniers et résistants : la moyenne d'âge des étudiants s'en trouva élevée, leur mentalité modifiée, ce qui ne fut pas sans influencer la suite des événements. Une réforme de l'U.N.E.F. semblait nécessaire ; d'aucuns parlaient d'en faire un syndicat étudiant...

En avril 1946, le congrès de Grenoble adoptait une Charte, considérée encore aujourd'hui comme la base doctrinale fondamentale du syndicalisme étudiant. Ce texte définit l'étudiant comme un jeune travailleur intellectuel, auquel il attribue des droits et des devoirs en tant que jeune, en tant que travailleur, en tant qu'intellectuel.

Proclamées dans l'enthousiasme de la Libération, soutenues dès le début par quelques AGE plus actives (Lyon surtout qui, en 1948, compte les 2/5 des 18 000 membres de l'U.N.E.F.), les idées syndicalistes ne furent définitivement adoptées par une majorité des AGE que 10 ans plus tard, après de nombreuses luttes, hésitations et retours en arrière (majorité corporatiste de 1951 à 1956).

La période d'après-guerre est donc marquée par l'éveil de la conscience syndicale. Pour la première fois la masse des étudiants s'exprime avant tout dans un mouvement de caractère syndical, indépendant des partis politiques et des confessions : l'U.N.E.F. En moins de 15 ans (1948—1961) le nombre de ses membres, dont l'adhésion est facultative, passe de 18 000 à près de 120 000.

1947 : Le baptême du feu

Aux « démarches timides et aux vœux polis » succédèrent désormais les méthodes d'action du syndicalisme ouvrier. C'est ainsi que les 6 et 7 juin 1947 eut lieu la première grève étudiante, contre l'augmentation des finances de cours et la réduction du taux des bourses. On placarda des affiches titrant : « Etudiant, on se fout de toi », fit circuler des pétitions intitulées « Protestation des étudiants de France ». Personne n'y croyait, et pourtant... ce fut le succès !

¹⁾ « Le Syndicalisme étudiant », Michel de la Fournière et François Borella, p. 43.

et du syndicalisme étudiants

54 ans d'histoire

4 années de syndicalisme

1957 : Des étudiants dans les conseils de facultés ?

Le syndicalisme étudiant exige également une participation à l'autonomie universitaire, c'est-à-dire le droit de siéger dans les différents conseils d'Université. Un projet de décret, de 1957, prévoyait la nomination de délégués étudiants dans les assemblées de facultés. Depuis lors, il est resté en veilleuse. Cela se fait déjà, il est vrai, dans les facultés des sciences de Paris et de Grenoble. Lors de son dernier congrès, l'U.N.E.F. ne put donc que réaffirmer, une fois encore, sa volonté d'associer partout et le plus largement possible les étudiants à la gestion des facultés. Le même principe s'applique aux commissions d'études pour la réforme de l'enseignement.

1958 : Grève sur le budget national

Le syndicalisme étudiant va plus loin encore. L'isolement de l'étudiant étant rompu, le domaine d'activité de son union nationale débordait le cadre strict de l'Université pour s'étendre aux problèmes du pays tout entier : « C'est à partir de problèmes étudiants et en restant étroitement lié à son groupe social que le syndicalisme étudiant accède aux questions nationales : il le fait par deux voies essentielles : la politique de la jeunesse et le problème de l'école »¹

Prenons un exemple :

Déjà en 1953 l'U.N.E.F. avait appuyé par la grève sa revendication de moyens d'existence plus adéquats pour l'Education Nationale tout entière. Contre le ministre André Marie, les étudiants avaient crié « Au bain Marie ! ». Cinq ans plus tard, alors que le budget de l'Education Nationale lui paraissait insuffisant, l'U.N.E.F. décréta une grève totale dans toutes les villes universitaires de France pour le 10 décembre. Réponse du général de Gaulle au président de l'U.N.E.F. : « Je ne saurais admettre que l'on vienne me parler de carence... Il appartient à mon gouvernement de décider du possible et du souhaitable. »

1959 : La bataille des sursis²

L'année 1959-1960 restera dans la mémoire de beaucoup d'étudiants français l'année des sursis. La question est d'importance puisqu'elle doit permettre à l'étudiant de concilier le cours de ses études avec l'exécution de ses obligations militaires (beaucoup plus difficile que chez nous). L'U.N.E.F. s'est battue pour obtenir des conditions favorables de sursis. Après sept mois d'attente, le décret du 25 mars 1960 apportait une nouvelle réglementation que l'U.N.E.F. ne jugea que « partiellement satisfaisante ».

1960 : L'Algérie : un choix

Quelques milliards de plus au budget de l'Education Nationale, une nouvelle législation, toujours peu satisfaisante sur les sursis : les résultats semblaient maigres en comparaison des efforts fournis ! L'U.N.E.F. comprit alors qu'il lui fallait s'attaquer au fond du problème : la poursuite de la guerre d'Algérie ; c'était elle qui suspendait le cours des études aux décisions des conseils de révision, tarissait les crédits de l'Education Nationale, bloquait toute possibilité de réforme universitaire, coupait les étudiants de leurs camarades d'outre-mer...

¹ « Le syndicalisme étudiant », pp. 110-111.

² C'est de 1959 que date la « loi antilaïque » d'aide à l'enseignement privé, contre laquelle l'U.N.E.F. se prononça par la suite. Nous avons choisi de laisser de côté cette question, qui pourtant est importante dans l'action de l'U.N.E.F.

Au cours des 25 dernières années, l'U.N.E.F. avait déjà pris position à plusieurs reprises sur les problèmes d'outre-mer et contre l'oppression du colonialisme. Mais ses déclarations hardies ne correspondaient pas à une véritable prise de conscience des étudiants, et aucune action concrète de quelque envergure n'avait pu être entreprise.

En 1956, l'U.N.E.F. ayant refusé de prendre clairement position sur la guerre d'Algérie, les relations avec l'U.G.E.M.A. (étudiants algériens) avaient été rompues. En 1957, 17 A.G.E. sur 51, prônant l'apolitisme, avaient fait scission, parce que la majorité n'était engagée à « combattre le racisme et à défendre les libertés d'opinion et d'expression des étudiants d'outre-mer ». La scission des 17 dura 18 mois. Le congrès de Grenoble, en 1958, demandait au bureau de réunir les informations nécessaires pour que les étudiants « puissent se faire une opinion sur leur responsabilité ». C'est sur les conclusions de cette étude (« Nous sommes tous concernés ») que le congrès de Lyon, en avril 1960, « levait l'équivoque » et que purent être rétablies, à Lausanne, les relations avec l'U.G.E.M.A.

Le congrès de Lyon, constatant que le conflit algérien « conditionne toute la vie politique, économique, morale, universitaire... », exprimait « sa volonté de voir s'ouvrir des négociations avec le F.L.N. ».

1961 : Bilan d'une année d'action

Depuis le congrès de Lyon, les circonstances ont fait jouer à l'U.N.E.F., à l'avant-scène de l'actualité politique, un rôle de premier plan. C'est sur son initiative que se sont constitués des fronts syndicaux communs pour la paix en Algérie, que 53 mouvements de jeunesse ont dénoncé les conséquences de la guerre, qu'a été organisée le 27 octobre dernier la seule grande manifestation de masse (interdite) pour l'ouverture de pourparlers avec le F.L.N., qu'ont été renouées à Genève les relations entre les syndicats français et algériens.

Mais la lutte pour la paix en Algérie n'a pas empêché l'U.N.E.F. de s'occuper de ses autres objectifs sur le plan universitaire.

En novembre 1960, un colloque était réuni à Roy-aumont à l'appel de l'U.N.E.F. et de l'Union des Grandes Ecoles : des chefs d'entreprise, des haut-fonctionnaires, des syndicalistes, des universitaires, des étudiants y échangeaient leurs idées sur les problèmes de l'enseignement supérieur face à l'évolution économique.

Le 2 février 1961, aux cris de « A bas la guerre ! », « Des crédits, pas de canons ! », les étudiants du Quartier Latin participèrent à une manifestation revendicative pour la démocratisation des études, le logement et le présalaire.

Au terme d'une année bien remplie, Pierre Gaudez, président sortant de l'U.N.E.F., présenta son rapport moral au 50^e congrès, réuni du 27 au 31 mars 1961 à Caen. Ce rapport fut approuvé par 90 % des suffrages. Gaudez y déclarait notamment :

« L'action traditionnelle de l'U.N.E.F. pour la défense des étudiants et de l'Université a été poursuivie avec acharnement, mais plus profondément que jamais marquée par le contexte social et politique dans lequel elle s'est insérée. Il serait vain de lui chercher des aspects corporatifs différents des aspects syndicaux de l'U.N.E.F. »

En guise de conclusion

De la joyeuse société « folklorique » des années 1900, l'U.N.E.F. s'est transformée en un « syndicat » réfléchi et engagé. Pressée par les événements, entraînée par des dirigeants entrepreneurs et progressistes, la masse étudiante semble avoir soudain pris conscience, au travers de l'U.N.E.F., de sa force et de ses responsabilités !

Une réserve pourtant : 60% seulement des étudiants français font partie de l'U.N.E.F. (adhésion facultative). Il faut aussi compter avec les indifférents qui n'adhèrent à l'organisation que pour les avantages corporatifs qu'elle peut leur procurer. Mais l'U.N.E.F., seule association officielle, reconnue d'utilité publique depuis 1929, regroupe malgré tout près de 120 000 jeunes !

Nous avons mentionné au cours de notre étude quelques-unes des réalisations remarquables auxquelles le corporatisme a donné naissance : Médecine préventive universitaire, restaurants, cités, etc. Ce sont autant d'activités indispensables qu'une association d'étudiants doit se donner à cœur de poursuivre avec succès. Ces diverses préoccupations ont d'ailleurs toutes été reprises en charge — et d'une façon à vrai dire plus systématique et plus sérieuse — par le syndicalisme étudiant.

Mais le syndicalisme a surtout le mérite de sortir l'étudiant du vase clos d'insouciance et d'irresponsabilité, où on a trop tendance à le reléguer.

« Syndicat » ne signifie d'ailleurs nullement qu'il faille identifier le monde étudiant à

une classe sociale nettement délimitée. Néanmoins, du fait de leur dépendance actuelle de l'Université et de leur vocation commune de cadres, les étudiants forment un groupe social déterminé. Cette position originale est précisément ce qui leur confère des intérêts et des responsabilités propres : il est dès lors naturel que les A.G.E. entreprennent certaines démarches collectives. Celles-ci doivent par contre être essentiellement motivées par des préoccupations étudiantes. Toute autre distinction, fondée par exemple sur un critère d'apolitisme, serait un leurre.

C'est ici que se pose la délicate question de l'U.N.E.F. face à la guerre d'Algérie. Alors que certains (dont l'U.N.E.F.) estiment que les étudiants « se sont occupés de ce qui les regardait au premier chef », d'autres pensent qu'un syndicat n'a aucune « vocation pour prendre des options politiques » en la matière. N'étant pas soumis, comme nos camarades français, aux pressions psychologiques et matérielles attachées à la poursuite de la guerre d'Algérie, nous pouvons difficilement porter un jugement valable. Je dirai pour ma part que l'U.N.E.F. s'est aventurée en l'occurrence à l'extrême limite de l'action syndicale et que son

attitude ne peut se justifier que par le caractère exceptionnel de la guerre et des intérêts étudiants en cause.

L'U.N.E.F. s'est ainsi projetée au premier plan de l'actualité politique. Dans son action, elle a recherché la collaboration des autres syndicats, ouvriers et universitaires : il semble que ce soit la voie qu'elle empruntera désormais pour la poursuite de ses objectifs. Il est toutefois encore trop tôt pour juger de l'efficacité que l'avenir réserve à ces méthodes.

Quant à nous, que pouvons-nous tirer de l'expérience de nos camarades français ? Principalement deux choses : la façon dynamique d'aborder les problèmes de l'Université, la conception nouvelle du jeune intellectuel. Le reste nous concerne : il dépend essentiellement des structures politiques, économiques et universitaires de notre pays. Le régime fédéraliste et la diversité ethnique qui sont les nôtres appellent des solutions originales. L'U.N.E.F. l'a d'ailleurs bien compris en élaborant son projet double pour la démocratisation des études.

L'expérience de l'U.N.E.F. se présente donc pour nous comme une invitation, non pas à la simple imitation, mais à la réflexion et à l'action.

Michel Renaud

VOIX UNIVERSITAIRES

1, rue de la Barre, Lausanne CCP II, 146 77

Rédacteur en chef : Michel Renaud (droit), Belles-Roches 7. Tél. 24 08 49

Rédacteur de l'AGEPUL : Pierre Tacier, Chemin du Frêne 11

Rédacteur de la FEN : André Jeanneret

Administrateur : Jürg Stamm (Hoc) 29, av. de France.

Imprimeur : Imprimerie des Affaires S.A., 25, av. Vinet. Tél. (021) 24 15 25

Publicité : Pierre Clerc, C.C.P. II 19665. Tirage : 4000 ex.

Camus et Bernanos

Beaucoup de lecteurs de « La Peste » ont cru déceler un sentiment chrétien dans l'attitude du personnage principal, le docteur Rieux. Cette opinion, quoique combattue, et à juste titre, par les critiques, a été tenace, car nombreuses sont les phrases et les formules qui semblent la confirmer. Ce qui est certain, c'est que la loyauté de Camus et l'honnêteté intellectuelle de sa quête de la vérité sont bien conformes à l'idéal de vie chrétienne. Et sa recherche est bien proche de celle des chrétiens, en un certain sens elle est parallèle. Ne dit-il pas dans « L'Homme Révolté » : « Par delà le nihilisme, nous tous, parmi les ruines, préparons une renaissance. Mais peu le savent. » Et dans « La Peste » : « Peut-on être un saint sans Dieu, c'est le seul problème spirituel que je connaisse aujourd'hui. »

Il ne s'agit pas de faire de Camus un chrétien. Ce serait sacrifier au goût du paradoxe. On a cependant suffisamment mis en lumière tout ce qui sépare Camus des chrétiens — il suffit qu'on rappelle ses propres déclarations à Latour-Maubourg en 1946 ou encore l'étude de M. P.-H. Simon dans « L'Homme en Procès » — mais on ne s'est que très rarement penché sur les affinités qu'il pourrait avoir avec certains auteurs chrétiens.

Or elles existent, et spécialement avec Bernanos.



CAMUS

Par delà la différence fondamentale qui sépare l'écrivain chrétien du moraliste athée, on peut découvrir d'étonnantes ressemblances, que ce soit dans la vie ou dans l'itinéraire spirituel de ces deux hommes. Leur œuvre a environ la même dimension, et leurs publications s'échelonnent sur 22 ans (Bernanos : 1926-1948; Camus : 1938-1960). Ils étaient tous deux extrémistes dans leur jeunesse, puis voyant leur idéal politique trahi, ils se sont distancés de leur première opinion après de retentissantes polémiques. Bernanos fit de la prison à cause de son royalisme lougueux, mais rompit avec Charles Maurras et Léon Daudet en novembre 1932. Cette furieuse polémique a son pendant dans celle qui opposa Camus, communiste dans sa jeunesse, à Sartre vers 1951. Mais la véritable ressemblance et le véritable intérêt de cette comparaison n'apparaissent que lorsqu'on compare leur œuvre. Son thème central, c'est le mal. « La peste, c'est le mal » dit Camus. Le même problème est au centre de « Sous le Soleil de Satan », et certaines phrases sont étonnamment proches : « Quel spectacle, mon ami, que celui de l'innocence à l'agonie ! » (Sous le Soleil de Satan) et « Je refuserai jusqu'à la mort cette création où des enfants sont torturés » (La Peste). C'est le mal qui scandalise Camus et Bernanos, et plus particulièrement l'enfance innocente humiliée ou torturée (ainsi : la mort du fils de M. Othon dans « La peste » ; ou le titre du journal de Bernanos : « Les Enfants humiliés », ou encore : dans ses articles sur Hitler, ou dans « Un mauvais Rêve », c'est l'enfance humiliée qui explique l'accession au crime). Ils constatent tous deux l'aspiration de l'homme au bonheur et son amour de la vie, en opposition avec la vie malheureuse et la mort. « Quand je serai mort, dites au doux royaume de la

terre que je l'aimais plus que je n'ai jamais osé le dire. » (Dédicace du Journal d'un Curé de Campagne, 1936). « J'aime cette vie avec abandon et veux en parler avec liberté : elle me donne l'orgueil de ma condition d'homme. » (Noces). Mais hélas « les hommes meurent, et ils ne sont pas heureux » (Caligula).

★

Ici les chemins des deux auteurs se séparent.

Camus est avant tout frappé par ce qu'il y a d'irrationnel, d'incompréhensible pour l'homme dans cette tension entre l'aspiration au bonheur, l'amour de la vie, et tout le mal qu'on y rencontre. C'est l'absurde. Camus cherche le mal en dehors de l'homme. C'est pourquoi il semble d'abord que l'homme ne peut que s'y résigner ou se révolter. C'est le parti de Camus, dans « L'Étranger ». Cette révolte sera féconde : dans « La Peste » l'homme pourra s'opposer au mal dans la mesure de ses moyens. Camus cesse de ne voir que des victimes et des tortionnaires dans le jeu absurde et aveugle du mal, mais en vient à imaginer un homme conscient qui s'oppose au mal en le guérissant.

« Il faudrait, bien sûr, qu'il y eut une troisième catégorie, celle des vrais médecins, mais c'est un fait qu'on n'en rencontre pas beaucoup et que ce doit être difficile » (La Peste, p. 209 éd. poche). « La tâche des hommes de culture et de foi n'est en tout cas ni de désertier les luttes historiques, ni de servir ce qu'elles ont de cruel et d'inhumain. Elle est de s'y maintenir, d'y aider l'homme contre ce qui l'opprime, de travailler sa liberté contre les fatalistes qui le cernent ». (A. Camus, épigraphe de « Camus le Juste », par G. Hourdin).

Bernanos au contraire cherche les racines du mal à l'intérieur de l'homme. Quoi d'étonnant s'il a été fasciné par

le regard du prêtre qui louille l'âme jusque dans ses recès pour la dépouiller de tous mensonges et retrouver le refus fondamental qu'ils cachent, cause de tout mal. « Nos fautes cachées empoisonnent l'air que d'autres respirent, et tel crime, dont un misérable portait le germe à son insu, n'aurait jamais mûri son fruit, sans ce principe de corruption » (p. 144, éd. poche).

Bien sûr, le domaine du surnaturel qui échappe dans l'ensemble à Camus, tient une place prépondérante dans l'œuvre de Bernanos : c'est l'assistance divine qui permet de combattre victorieusement le mal. Mais, enfin les deux auteurs proposent à l'homme un but à atteindre : le salut ou le bonheur. Et le moyen pour y arriver sera la lutte contre Satan ou contre le mal. Les sentiments chrétiens que nous avons cru discerner dans « La Peste », sont précisément les sentiments fondamentaux dont on parle trop peu chez les chrétiens, parce qu'ils sont submergés par d'autres problèmes. Et il n'est pas étonnant que Camus, qui construit à partir du néant (il part du nihilisme total) rencontre dans une certaine mesure un auteur chrétien qui retourne aux sources, et cherche avant tout ce qui est essentiel dans sa doctrine. Ces points de rencontre sont l'amour de la vie, le scandale du mal, la lutte contre le mal et l'aspiration à un idéal.

Remarquons, en guise de conclusion, que si les recherches spirituelles de Camus et de Bernanos sont parallèles dans deux domaines distincts, l'athéisme et le christianisme, leur tempérament littéraire est pourtant fort différent. L'auteur de « Noces » essaie d'atteindre un style très classique et dépouillé, et il y arrive très bien, notamment dans ses nouvelles « La Femme adultère », dans le recueil « L'exil et le Royaume ».



BERNANOS

En revanche, l'écrivain qui inventa Mouchette et Donissan, Chantal et Cénabre, et surtout le curé du « Journal » aime les scènes dramatiques et écrit avec impétuosité des phrases un peu longues et chargées, mais qui ne manquent pas d'envol : elles sont d'une sensibilité presque baroque.

Leur rencontre spirituelle en est d'autant plus remarquable.
Mario Giovanoli

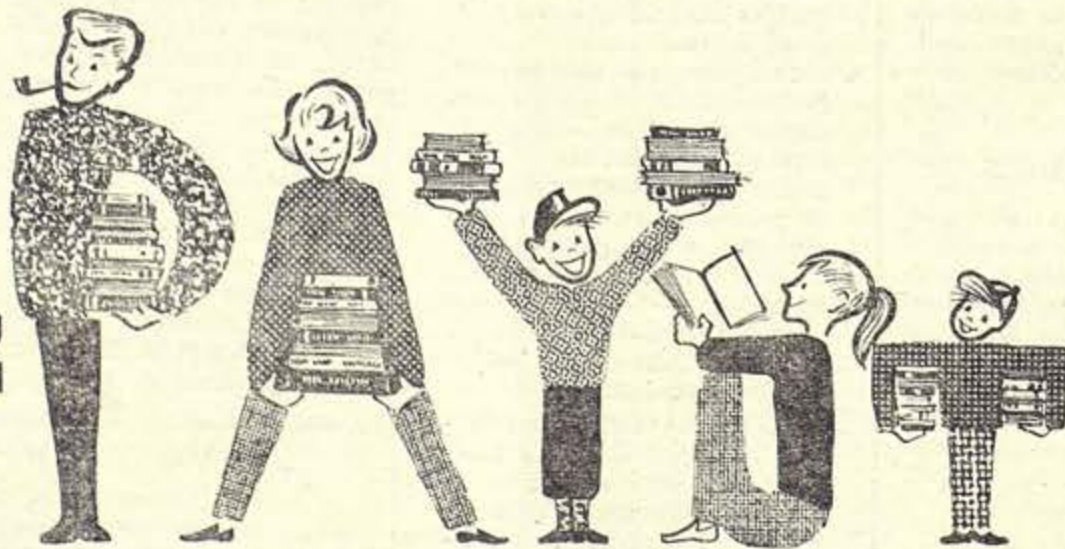
(Suite de la page 3) UEL

Art et culture donne à chacun des occasions agréables de se cultiver dans les domaines les plus variés : conférences, auditions de disques, visites d'expositions, soirées théâtrales et séances de cinéma. Il coordonne les activités respectives du Ciné-Club universitaire (CCUL), du Chœur universitaire (CUL), du Théâtre universitaire (TUL) et de l'Orchestre universitaire (OEUL). Chacun est invité à y faire fructifier ses talents.

La Commission sportive organise de nombreux cours de sports, qui sont gratuits. Tous renseignements auprès du maître des sports, Monsieur Bucher, ou à la Commission sportive : permanences aux AGE les mardis et vendredis de 11 à 12 h.

Voici terminée cette revue des activités de l'UEL, dont chacun de vous fait partie. Nous espérons vivement que les liens officiels qui nous unissent seront bientôt renforcés par ceux de l'intérêt et de l'amitié. L'UEL compte sur votre appui pour mieux assumer ses responsabilités à l'égard de la communauté étudiante.

la rentrée chez



LIBRAIRIE-PAPETERIE PAYOT 1, Rue de Bourg - 15, Rue St-François ☎ 22 84 22

Le yoghourt de grande classe,
au pur jus de fruit



CENTRALE LAITIÈRE
LAUSANNE

En vente au Foyer

Institutions étudiantes :

Le Foyer universitaire

Au moment où l'on parle beaucoup de cités universitaires et d'institutions étudiantes, il nous a semblé nécessaire de faire le point et de montrer ce que nous avons déjà à disposition.

A Lausanne, c'est avant tout le F.R.U. Sa création remonte à cinq ans à peine, et pourtant, aujourd'hui, son inexistence serait difficilement concevable. L'habitude est prise, les étudiants s'y rendent avec plaisir.

Dans un prochain article, nous présenterons le Sanatorium Universitaire de Leysin bien peu connu des étudiants, si ce n'est par la taxe semestrielle!

Le Foyer

600 repas en moyenne servis journalièrement, une fois même 980 repas, voilà résumée en deux chiffres l'intense activité du F.R.U. Ses fondateurs, en 1955, se demandaient avec anxiété si les étudiants lausannois sauraient apprécier à sa juste valeur le magnifique cadeau qu'on leur offrait et s'ils viendraient en nombre suffisant prendre leurs repas au Foyer. La réponse allait être si immédiate, si péremptoire et si éloquente que moins d'un an après on songeait aux agrandissements.

La Fondation du Foyer a pu être constituée grâce aux dons généreux d'institutions privées de l'Etat, de nombreuses communes et de particuliers. Aujourd'hui, une Société des Amis du F.R.U., présidée par M. Ch. Veillon et qui groupe environ 500 membres, apporte un appui régulier et bienvenu.

Gestion. Rôle de l'AGE

La gestion et le contrôle de la marche du F.R.U. sont confiés à trois organismes.

Le premier, le Conseil de Fondation, est l'organe suprême. Il est présidé par M. le Professeur Marcel Bridel et comprend actuellement six membres, dont un représentant de l'AGE.

De ce Conseil dépend alors le Comité de Direction qui est présidé par M. le Professeur Stauffacher. Deux des huit membres du Comité sont des représentants de l'AGE. Les autres membres représentent le Comité de Patronage des étudiants, la Commission Universitaire, le Rotary Club et le D.S.R.

Ce dernier, représenté au Foyer par M. Perret, gérant, est chargé de la gestion du restaurant et du recrutement du personnel.

L'AGE, elle, est responsable des jeux et établit les horaires d'entente avec le D.S.R.

Agrandissements

Le Foyer remplissant son rôle bien au-delà de ce que l'on pouvait attendre de lui, s'est vite trouvé trop exigu. Des plans, maintes fois étudiés et remaniés, est sorti un projet définitif. La surface actuelle des étages sera augmentée d'un quart environ, ce qui permettra de porter de 100 à 250 le nombre de places disponibles du restaurant. Huit nouvelles chambres et de nouveaux locaux seront aussi aménagés.

Les travaux débuteraient cet été déjà et l'on prévoit que tout sera prêt au début de l'automne 1962.

Et à l'EPUL?

En ce qui concerne le restaurant « d'en bas » qui sert une soixantaine de repas par jour, à midi, il est entièrement contrôlé par la Direction de l'Ecole.

Lors de pointages faits au F.R.U., on a constaté que le quart des habitués, parfois même le tiers, étaient des étudiants de l'EPUL. Serait-ce à dire que chaque jour 150 à 200 Epuliens font le raisonnement suivant: La route est longue jusqu'en haut, mais la récompense en vaut bien la peine?

On se rappelle cependant qu'un splendide projet de Foyer Restaurant pour l'EPUL existe. Mais les crédits votés pour ce bâtiment ont été entièrement affectés à l'édification de la maison d'étudiants de la Maladière. Il est prévu que les étudiants pourront l'occuper à la fin de 1966 ou au début de 1967! Chi va piano va sano!

De tous les projets lausannois concernant les étudiants, celui du F.R.U. verra son accomplissement en premier. Puissent les autres projets, par des idées jeunes, par des idées nouvelles et clairvoyantes, aboutir rapidement. L'intérêt de tous l'exige.

Pierre Tacier

Les étudiants ont besoin d'une idéologie :

Communisme ou réarmement moral?

Le Réarmement Moral n'est certes pas un groupement universitaire. Il intéresse néanmoins un certain nombre d'étudiants. C'est pourquoi, fidèles à la tradition de libre information des V.U., nous publions ici cet article d'une étudiante en médecine.

Japon, Corée, Turquie, Italie: les étudiants font la révolution. En Afrique, ils sont chefs d'Etat.

Partout ils sont responsables des destinées de leurs pays, et l'Idée qui gagnera l'esprit et le cœur des étudiants sera maîtresse du monde.

Force physique peu commune, ramassée dans des corps trapus, voix de stentors faisant trembler la scène lors de leur fameuse "danse du serpent" qui s'était montrée capable de bloquer toute circulation et la police elle-même, un groupe d'étudiants japonais a présenté à Caux sa pièce de théâtre "Le Tigre". Elle montre les émeutes dramatiques qu'ils ont organisées en juin 1960 et le changement radical des cœurs et de la pensée qu'ils ont trouvé peu après, à travers le Réarmement Moral.

A l'issue de la représentation, les auteurs de la pièce, membres dirigeants du Zengakuren — Fédération Japonaise des Associations d'Etudiants — qui avaient été en première ligne dans les batailles de rues, expliquaient: "La grosse masse des étudiants sont occupés uniquement à jouir de la vie ou à préparer le succès de leur future carrière. Ils sont sans idéologie. Ils ont laissé quelques centaines de communistes entraînés utiliser politiquement une minorité d'étudiants en les lançant dans la bagarre, au moyen de slogans tels que: Paix, Liberté, Neutralité."

Dans nos universités suisses, à Lausanne en particulier, nous sommes mûrs pour être manœuvrés comme nos camarades japonais. Toute notre pensée est désaxée: nous ne savons plus reconnaître

ce qui est juste ou ce qui est faux. Nous sommes souvent les esclaves de l'alcool, des drogues, de nos maîtresses, ou de nos peurs, haines, amertumes, désirs et ambitions. L'homosexualité est considérée comme une chose "normale". Les relations entre filles et garçons avant le mariage sont recommandées par certains de nos éducateurs. Certains professeurs déclarent ouvertement que les critères moraux sont surannés, et qu'il faut nous libérer de nos complexes, c'est-à-dire étouffer notre conscience lorsqu'elle se révolte contre nos actes.

Or "Nous faisons pénétrer notre idéologie communiste par les points faibles du caractère humain" dit Chou En-Lai. Nos faiblesses ne sont donc plus une affaire personnelle, mais elles font partie d'une stratégie mondiale pour gagner l'humanité.

Un membre du comité central du Zengakuren déclarait à Düsseldorf: "Ni le communisme de l'Est, ni le matérialisme de l'Ouest ne sont en mesure de résoudre les problèmes du monde d'aujourd'hui. Nous avons trouvé à Caux une réponse à notre désarroi. Le communisme paraît étroit et dépassé à côté du Réarmement Moral, car celui-ci s'élève au-dessus du matérialisme de l'idéologie communiste il guérit les amertumes et transforme la nature humaine."

De notre décision à chacun dépend l'avenir du monde et celui de notre liberté. Réveillons-nous à temps! Car "les hommes doivent choisir d'être gouvernés par Dieu, ou ils se condamnent à être dominés par des tyrans."

(William Penn) CH. GARIN



Notre département de publicité cherche

UNE COLLABORATRICE

pour assumer le secrétariat de son service de rédaction technique.

Travail varié et intéressant: correction d'épreuves en plusieurs langues; correspondance en français, allemand et, si possible, anglais; quelques travaux administratifs.

Ce poste requiert un esprit de méthode et une grande méticulosité dans le travail. La préférence sera donnée à personne ayant l'expérience de la correction d'épreuves et de la sténo-dactylographie, sachant le français et l'allemand.

Place stable, semaine de 5 jours.

Les intéressées sont priées d'adresser leurs offres de services avec curriculum vitae, copies de certificats et photographie au chef du personnel de Paillard S.A. Yverdon.

QUAND
ON
POTASSE.....



dans sa « piaule », il faut parfois se remonter. Pour se préparer un rafraîchissement, il suffit aujourd'hui d'une addition rapide:

PRONT OVO

+ EAU (chaude ou froide)

Quelques secondes, et voilà une boisson délicieuse, pour le petit déjeuner, pendant le « boulot » ou, comme calmant, avant de se coucher.

Dr A. Wander S.A. Berne

CINE-CLUB UNIVERSITAIRE

- «L'Atalante», de Jean Vigo, 1934.
Mardi 9 mai, 20 h. 15, Aula du Palais de Rumine.
- «Drôle de drame», de Marcel Carné, 1937.
Mardi 23 mai, 20 h. 15, Aula du Belvédère.
- Sortie à Evian, en juin.

REVUE DE LA PRESSE
ETUDIANTE SUISSE

Dans les trois prochains numéros des «VU» nous présenterons dans cette rubrique des nouvelles des AGE suisses; à ce sujet, on peut noter avec bonheur que chacune des Universités de notre pays a son journal étudiant. Si leur nom, leur format, leur conception même diffèrent passablement d'une AGE à l'autre, ils reflètent assez bien les préoccupations des étudiants auxquels ils s'adressent — ou plutôt de leurs dirigeants! —

Voici à titre d'indication les noms parfois curieux de ces journaux: Bâle: Kolibri; Berne: Berner Student; Fribourg: Spectrum; Genève: Action étudiante; Lausanne et Neuchâtel: Voix universitaires; St. Gall: Prisma; Zurich Uni et EPF: Zürcher Student.

— Le dernier numéro du Berner Student est centré sur le contact, contact aussi bien entre les étudiants suisses et étrangers (les Tessinois tout autant) qu'entre ceux-ci et la population. A ce propos, on peut noter que l'A.G.E. de la capitale avait invité une vingtaine d'étudiants tunisiens de l'Université de Lausanne à rencontrer de jeunes Bernois. Visites d'usines, nombreuses discussions en commun et surtout repas dans les familles des hôtes étaient quelques-uns des points du programme.

Relevons aussi qu'à la dernière assemblée des délégués, il a été décidé de prélever une taxe semes-

trielle de Fr. 2.— par étudiant pour créer une ou plusieurs bourses en faveur d'étudiants des pays en voie de développement. A bon entendeur salut!

— A Genève, l'Action étudiante nous apprend qu'une enquête faite à l'Ecole d'architecture a montré un mécontentement certain parmi les étudiants. Plus de 66% des étudiants ont répondu aux quelque vingt questions posées et 90% d'entre eux se sont prononcés pour une réforme de l'enseignement en architecture. La majorité (75-90%) a été d'avis que la collaboration entre professeurs et étudiants était insuffisante et qu'aucune liaison n'existait entre les cours théoriques et le travail pratique d'atelier.

— Une grande polémique a été déclenchée dans la presse suisse-allemande à la suite d'un article paru dans le Spectrum de Fribourg. Ecrit par le rédacteur romand de ce journal, cet article avait pour titre: «Supprimons l'armée». Emoi, scandale, l'A.G.E. de Fribourg a été obligée de publier un communiqué de presse dans lequel elle déclarait se désolidariser complètement des vues de son rédacteur et qu'elle considérait l'existence d'une puissante armée suisse «comme une partie essentielle de la structure de la Confédération».

P. T.

Informations

Nouvelles du monde étudiant

Finlande

Festival de la Jeunesse

De par la situation politique particulière du pays, l'Union nationale des étudiants finlandais SYL fait partie à la fois de la Conférence Internationale des Etudiants (C.I.E.) et de l'Union Internationale des Etudiants (U.I.E.) d'obédience communiste, et elle participe aux congrès organisés par ces deux organisations.

En dépit de cela, la SYL a refusé de prendre part au prochain Festival mondial de la jeunesse de 1962 ou de lui accorder son appui de quelque manière que ce soit. On sait que ce Festival est organisé par l'U.I.E. qui a choisi Helsinki comme lieu de la manifestation.

Les Unions Nationales d'Etudiants d'Islande, de Suède, de Norvège et du Danemark se sont déclarés solidaires de la SYL.

Chili

Coopération étudiante

Il y a quelques semaines, des affiches placardées dans toutes les Universités du monde (Lausanne et E.P.U.L. comprises!) invitaient les étudiants à un camp de travail au Chili.

Ce camp, organisé dans le cadre de la C.I.E., a eu lieu du 15 mars au 15 avril 1961 à Conception. Le but était de construire un centre d'assistance sociale sous la direction

d'experts qualifiés. Chaque Union nationale pouvait y envoyer deux étudiants dont tous les frais étaient couverts.

Angleterre

Critique des cours

Le journal étudiant «Isis» de l'Université d'Oxford a paru le 1er février avec une page blanche et l'indication «barré par les employés disciplinaires». Ceci mettait fin à une entreprise hardie, au grand soulagement des professeurs. Le journal avait commencé à critiquer les cours des professeurs, exactement comme des films ou des livres. Dans le numéro précédent, 5 cours avaient été discutés et deux d'entre eux furent plutôt maltraités. La critique qualifiait l'exposé d'un professeur sur «Rousseau, Hegel et Marx» d'«universitaires dans le plus mauvais sens du mot», et les étudiants reprochèrent à un professeur féminin, expliquant Dante, d'être une «phraseuse».

Allemagne

Cité universitaire

La construction de la Cité universitaire de Munich commencera ce printemps sur un terrain de 15 ha. Ce sera la plus grande cité universitaire de la République fédérale et elle comptera 3000 places pour étudiants. Les plans prévoient un bâtiment double de 16 étages et autour, des maisons de 2 étages avec des logements pour profes-

seurs, aumôniers et couples étudiants. On y trouvera également un restaurant, une salle de fêtes, un dispensaire, un terrain de sports, des magasins, etc.. Le devis se monte à 20 millions de marks.

On note que l'Association de la Cité comprend des professeurs et des représentants de l'Etat, ainsi que différentes personnalités du monde économique, culturel et religieux; pas d'étudiants.

France

Cogestion

— A Grenoble, la cogestion de l'Université entre dans les faits! En effet, le doyen de la Faculté des Sciences, M. Weil, constatant que le nombre et l'ampleur des problèmes qui se présentent pour la direction d'une grande faculté ne sont plus à la mesure d'un seul homme, a décidé de créer cinq commissions qui étudieront les problèmes et présenteront des rapports en Assemblée de Faculté.

Trois de ces commissions (Constructions, Budget, Personnel) seront exclusivement composées de professeurs titulaires.

Mais les deux autres (scolarité, diplômes et inscriptions d'une part, horaires, programmes et pédagogie d'autre part) seront composées de 7 à 10 professeurs et de 5 étudiants chacune.

Il est encore beaucoup trop tôt pour émettre une opinion sur le rôle et le fonctionnement de ces commissions. De toute façon, c'est une expérience intéressante.

Petites nouvelles

THÉÂTRE

A Lausanne, branle-bas au T.U.L. (Théâtre Universitaire Lausannois) qui donnera 5 représentations:

25, 26, 27 mai, 2 et 3 juin.
Au programme: «Le Brevet», de Luigi Pirandello, «Les yeux les plus doux», de Georges Arnaud.

De plus amples informations seront données dans le numéro de mai des «Voix Universitaires».

FESTIVAL D'AVIGNON

Comme chaque année, c'est Jean Vilar qui animera ces rencontres de jeunes.

Dates: 16-23 juillet,
26 juillet au 2 août
Prix: Fr. 75.— comprenant le logement, la nourriture et les spectacles.

Renseignements: Bureau de l'AGECITE.

U.N.E.S.

ÉTUDIANTS ALGÉRIENS

Dans une motion du Congrès de Lugano (décembre 1960), l'UNES avait décidé de participer à la Semaine de solidarité internationale étudiante proposée par la 9e Conférence Internationale des Etudiants (Klosters, août 1960). L'action de l'UNES permettra aux étudiants algériens réfugiés en Suisse de poursuivre normalement leurs études dans notre pays. Une partie d'entre eux, en effet, étaient jusqu'ici au bénéfice de bourses d'une fondation américaine. L'UNES envisage de proposer aux AGE une action sur 3 plans:

- vente de coupons,
- information dans la presse,
- demandes de bourses aux communes.

Cette semaine de solidarité est fixée à fin mai.

Voyages

WEEK-ENDS URLA COTE D'AZUR

Le STU vous propose de passer le week-end de Pentecôte sur la Côte d'Azur, au camp du Cap d'Ail (entre Nice et Monaco).

Dates: du 19 au 23 mai 1961.
Départ de Genève le vendredi soir et retour le mardi matin.

Prix: Fr. 100.— (voyage et pension complète).

Inscriptions à l'AGECITE.

CLUB INTERNATIONAL

Nos camarades étrangers, étudiants, nous ont souvent fait part de l'indifférence, voire de l'incompréhension, que nous, étudiants suisses, montrions à leur égard, et de leur difficulté à s'intégrer dans la vie lausannoise. Nous avons alors décidé d'améliorer quelque peu cette situation par la création d'un club international et d'un service d'accueil.

Le service d'accueil qui commencera en octobre (pour l'instant seulement à l'EPUL) aura pour mission d'aider et d'entourer le nouvel arrivant. Voilà ce qui est prévu: le «nouveau» serait prié par le Secrétariat de prendre contact avec le bureau de l'AGEPUL. Il serait ensuite présenté à un étudiant suisse chargé de l'aider dans la recherche d'une chambre, de l'introduire dans le milieu étudiant (FRU, AGE, sociétés, etc.), de lui faire connaître la ville et si possible ses habitants (en l'invitant chez soi!).

Dès maintenant, les étudiants qui s'intéressent à ce travail peuvent s'inscrire au bureau de l'AGEPUL.

Le club international aura pour but de faciliter les contacts et les informations. Un centre de réunion est aménagé dans la cave du Foyer-restaurant universitaire où nous nous retrouverons tous les jeudis à 20 h. Au programme: discussions, conférences, films, et de temps en temps, une soirée dansante ou une excursion. Voici ce qui est déjà prévu pour le début du semestre d'été:

Samedi 29 avril: soirée dansante d'ouverture.

Jeudi 4 mai: film et conférence sur le Maroc.

Jeudi 18 mai: conférence suivie d'un débat sur l'Europe.

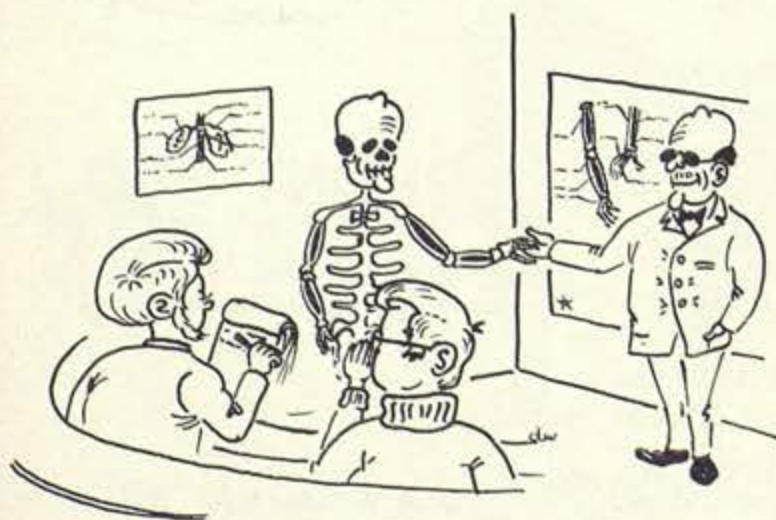
Jeudi 25 mai: conférence sur la situation des étudiants en Iran.

Jeudi 1er juin: visite d'une usine (après-midi).

Nous espérons vous trouver nombreux et actifs à toutes les manifestations de ce semestre.

P. v. Meiss

CRITIQUE DES COURS?



— Je le trouve vraiment mortel!

VOIX UNIVERSITAIRES

Organe mensuel de l'Union des Etudiants Lausannois et de la Fédération des Etudiants de Neuchâtel - 13^e année - mai 1961

Vers une représentation effective des étudiants

Les statuts d'une association d'étudiants comportent souvent une phrase telle que « L'Association Générale des Etudiants représente les étudiants auprès des autorités, etc. ». Il convient d'examiner la manière dont s'exerce cette représentation, ainsi que les institutions qui la rendent possible. L'étude rapide de la structure d'une association d'étudiants montre que l'on se trouve en présence d'institutions souvent conformes aux principes politiques actuels. Prenons l'exemple de l'AGECITE : elle comprend une Assemblée des Délégués, sorte de législatif élu par l'ensemble des étudiants dans les facultés ou écoles ; cette Assemblée des Délégués élit à son tour le Bureau, qui représente le pouvoir exécutif. La répartition des délégués entre les diverses facultés ou écoles, la proportion existant entre le nombre des délégués et le nombre total d'étudiants d'une faculté, ainsi que les attributions de l'Assemblée des Délégués sont des indices sûrs d'un véritable régime représentatif à une échelle restreinte.

Théoriquement, la représentation des étudiants semble donc assurée ; et nous ne doutons pas un seul instant que tous les règlements et statuts la consacrent, grâce aux efforts louables des inévitables conseillers et rédacteurs de statuts, grâce aussi aux idées et critiques émanant de personnages déjà doctes et parfois trop pressés de livrer au monde ce qu'ils apprennent le matin même dans leurs auditoires. Mais la véritable question est celle-ci : Y a-t-il effectivement une représentation des étudiants ? En d'autres termes, pouvons-nous dire que la volonté de l'ensemble des étudiants d'une université s'exprime véritablement — même avec les inévitables corrections ou écarts dus à un régime représentatif — par le truchement des institutions que nous mentionnons plus haut ?

Malheureusement, je pense qu'il ne faut pas craindre de répondre très franchement par la négative à cette question dans la plupart des cas. Il n'est pas rare que des responsables étudiants s'entendent dire par ceux-là même qu'ils sont censés représenter : « ce

que vous dites n'est pas du tout l'expression de notre pensée et de notre volonté ». Le lien entre l'ensemble des étudiants et leurs représentants est souvent rompu, et il en résulte un désintéressement total d'un grand nombre d'étudiants qui, parfois découragés, souvent dégoûtés, se détournent de questions pourtant importantes. La représentation n'est donc pas assurée, parce que la plupart des étudiants estiment inutile d'exprimer leur volonté et leur pensée. Certes, l'on peut dire que le phénomène n'est pas propre aux seules associations d'étudiants, et que les mêmes défauts se retrouvent dans les institutions politiques du pays. Cela est vrai ; mais le problème reste grave si l'on pense à la faible dimension des communautés d'étudiants et au caractère de prétendue élite de leurs membres. Il devrait être possible d'intéresser 2000 étudiants à certaines questions plus facilement que 5 000 000 d'individus très divers.

Les raisons essentielles de ce manque d'intérêt sont à mon sens au nombre de trois : l'obligation d'adhérer à l'AGE, le manque d'information, et le défaut de participation active au sein de l'AGE.

Les étudiants de l'Université de Lausanne, par exemple, ont l'obligation d'adhérer à l'AGE ; nous retrouvons ce caractère obligatoire dans les sociétés de tir, prolongement civil d'une obligation militaire. Or les sociétés de tir comprennent de nombreux membres dont l'adhésion n'est due qu'à ce caractère obligatoire ; il va de soi que ce ne sont pas ceux-là qui se précipitent aux assemblées et se passionnent pour la vie des « Jeunes Patriotes », des « Carabiniers lucernois » ou des « Tireurs du Grütli ». Il en va sans doute de même au sein d'une AGE. Le remède ? Une association d'étudiants doit se fixer pour but d'être un jour en mesure d'offrir des services et un appui aux étudiants tels que l'obligation d'adhérer sera devenue inutile et remplacée par les adhésions spontanées de la presque totalité des étudiants. Ce stade, que connaissent déjà de nombreux pays, n'est pas encore atteint chez nous.

Quant au manque d'infor-

mation, la seule façon d'y remédier est de multiplier, à l'infini si nécessaire, les sources d'informations pour l'ensemble des étudiants ; pour ce faire, tous les moyens sont bons : journaux, publications, tracts, stencils, conférences, entretiens, et nous en passons. Il s'agit avant tout d'intéresser les étudiants à des problèmes les touchant, de susciter leur intérêt et de leur donner envie de prendre une part active à la vie de l'association qui les représente.

Comme troisième raison du manque d'intérêt des étudiants,

nous citons plus haut le défaut de participation active au sein de l'AGE. L'information est précisément un des remèdes à ce défaut. D'autre part, il ne faut pas hésiter à faire appel à l'étudiant pour des actions diverses ; il faut aussi lui demander son opinion sur des questions importantes par des enquêtes ; il faut enfin qu'il puisse exprimer sa volonté par des referendums.

Mon propos dans ces lignes n'était que d'esquisser quelques causes de l'absence de représentation effective des étudiants, et de suggérer quel-

ques remèdes au manque d'intérêt évident de la plupart des étudiants face à l'association qui les représente.

Espérons que le jour sera proche où, chez nous, les représentants des étudiants seront vraiment les porte-parole d'un groupe actif et éclairé. Ce jour-là, l'association d'étudiants sera un groupe de pression beaucoup plus considérable, qui, par son poids, pourra demander et obtenir beaucoup plus pour tous les étudiants.

François Carrard

L'UNES, la CIE et l'UIE

Fondements d'une politique d'échanges

Le monde étudiant aujourd'hui est soumis à deux puissants courants d'influence auxquels nulle union nationale ne peut prétendre échapper. Membre fondateur de la Conférence Internationale des Etudiants (CIE) en 1950, l'UNES a dû définir chaque année sa position face à l'organisation adverse, l'Union Internationale des Etudiants (UIE) d'obédience communiste.

Il est inutile de se perdre dans le cours de l'histoire de l'UNES ; aussi ne nous arrêtons-nous qu'aux plus récentes résolutions adoptées par les AGE de Suisse, celles de décembre 1960 : ce sont les motions du Congrès de Lugano. L'une d'entre elles, on s'en souvient, fixe notre position face à la CIE et à l'UIE. D'après cette motion, l'exécutif de l'UIE est considéré comme un instrument du communisme international et l'UNES doit s'abstenir de tout contact avec cet exécutif ; le Bureau de l'UNES peut cependant envoyer, s'il l'estime nécessaire, un observateur aux congrès de l'UIE, mais avec le consentement préalable des sections. Par contre, en ce qui concerne la CIE, l'UNES continuera de collaborer comme elle l'a fait jusqu'à présent et soutiendra ses programmes « pour autant qu'ils soient en accord avec les motions de l'UNES ».

On remarque donc que dans

l'un et l'autre cas, une légère clause restrictive est prévue, aussi bien en ce qui concerne la rupture totale avec l'UIE que l'adhésion totale à la CIE. Certains principes suisses sont dès lors sauvegardés et l'UNES peut avoir des contacts avec toutes les unions nationales.

On ne doit pas oublier le but même des rapports internationaux étudiants. Si la création d'une véritable communauté reste pour de nombreuses années encore, un mythe brumeux et lointain, elle est concevable néanmoins et nous nous devons de travailler à sa réalisation. Les échanges et les contacts sont les seuls moyens d'y parvenir et les informations sur les problèmes étudiants, que les diverses unions nationales peuvent se transmettre, sont des gages certains d'une future réussite.

Les principes qui devraient être à la base de ces contacts et de ces échanges ont été définis à Lugano : ce sont d'une part la solidarité pratique et d'autre part la compréhension mutuelle.

Loin d'être de vagues affirmations sans but défini, ces deux principes ont trouvé des applications immédiates. Ainsi une semaine de solidarité en faveur des étudiants algériens réfugiés a été fixée pour tous les étudiants de Suisse, et, d'autre part, des conventions d'échange de délégations ont

été signées avec deux pays, la Palestine et la Tunisie dans le cadre d'un « Leadership Exchange Programme ». Le but de ces échanges n'est pas tant de favoriser un certain tourisme que de permettre l'obtention des meilleurs renseignements possibles sur la condition et les préoccupations des étudiants dans les pays visités.

Des conventions d'échange semblables sont en préparation avec la Yougoslavie, la Pologne, l'URSS et la RAU, d'autres sont envisagées avec le Nigéria. La principale difficulté avec certains pays de l'Est, l'URSS en particulier, consiste à faire reconnaître l'UNES comme étant la seule représentant l'ensemble des étudiants de Suisse (ce n'est pas dans les habitudes des pays membres de l'UIE), et d'autre part à obtenir des garanties sur la qualité d'étudiants des personnes échangées.

Nous dirons donc, pour conclure, qu'en matière de relations internationales, on doit être conduit par une double considération : des contacts doivent être établis entre tous les étudiants, sans discrimination aucune, sous condition que les définitions d'étudiant coïncident, mais ces contacts ne doivent s'établir qu'en fonctions de préoccupations exclusivement étudiantes.

Pierre Tacier

Neuchâtel

Rédaction: André Jeanneret - 41, Fbg de l'Hôpital, Neuchâtel -- CCP IV 6221



Le dialogue ..

Cliché obligeamment prêté par la « Feuille d'avis de Neuchâtel » - Photo Bernard Obracht, Zurich

Au sujet de l'accueil des étudiants étrangers

Hospitalité étudiante

L'accueil des étudiants étrangers et des nouveaux étudiants en général a suscité bien des discussions dans nos universités. Malheureusement les résultats restent maigres. Il serait inutile d'épiloguer sur les raisons de cet état de fait; c'est pourquoi je me contenterai d'exposer brièvement ce que le FEN va entreprendre dans ce domaine.

C'est dans les relations courantes, travail ou loisirs en commun qu'il faut créer des occasions de contacts. En effet la participation au travail administratif de la FEN n'a pour un étranger que peu de sens et d'intérêt.

A côté des problèmes pratiques tels que le logement, qui, à Neuchâtel, ne sont pas insolubles pour l'instant, l'accueil sera confié officiellement à une nouvelle commission formée d'un représentant de la FEN, des présidents des sociétés portant couleurs et d'un certain nombre d'étudiants étrangers bien acclimatés à Neuchâtel. Ainsi les sociétés d'étudiants (dont on a parfois mis en doute l'utilité) devraient trouver là un champ d'activités utiles et enrichissantes.

Il serait heureux que par la suite un local agréable soit mis à la disposition des étudiants, où ils puissent retrou-

ver des condisciples de nationalités différentes et où pourraient avoir lieu des conférences par exemple. Le Foyer des étudiants également doit peu à peu devenir un centre de réunion; c'est là en effet que beaucoup d'étudiants du Haut ou du Jura bernois ont trouvé un milieu amical.

D'autre part, les différents AGE peuvent collaborer pour offrir aux étrangers des possibilités de travail pratique (stages par exemple) pendant les périodes de vacances.

Pour le futur immédiat, la FEN va organiser une soirée en plein air à laquelle tous les étudiants seront convoqués. Ils pourront ainsi faire connaissance de façon détendue avec leurs condisciples de nationalité différente.

Il faut souhaiter que ces quelques projets atteignent leur objectif et que le mouvement que les AGE cherchent à lancer soit soutenu et renforcé par l'action personnelle et la bonne volonté de chacun. Cela ne sera certes pas un luxe au moment où la Suisse offre un relativement grand nombre de bourses à des jeunes de pays en voie de développement: Ne décevons pas trop ceux que notre pays invite!

Gilles Petitpierre

LE „SÉMINAIRE DE L'AMITIÉ"

Etudiants et aide aux pays sous-développés

Quelque 90 étudiants suisses et ressortissants de pays sous-développés — ces derniers faisant leurs études dans nos universités — se sont réunis du 16 au 22 avril à Macolin pour étudier les bases de collaboration entre pays industrialisés et pays en voie de développement. Le „Séminaire de l'amitié" — ainsi s'appelait cette rencontre — était financé par le Redressement national et organisé par les Groupes universitaires de relations internationales de Genève et par le Schweizer Kontaktgruppe de Zurich. Disons-le d'emblée, ce séminaire était parfaitement organisé. Ses buts étaient de créer des contacts et d'informer: il les a atteints.

Le matin, des conférences étaient présentées par des personnalités compétentes. L'ambassadeur de l'Inde à Berne, M. M. K. Vellodi, parla des bases humaines et politiques de la collaboration; le Conseiller national Max Schmiedheiny défendit la cause de la collaboration sur le plan de l'entreprise privée; le professeur Freymond définit la collaboration sur le plan gouvernemental et international; enfin M. Izumbuir, un brillant étudiant congolais de l'Institut des hautes études internationales, prit à pied levé la relève de M. Alioune Diop, qui n'avait pu venir, pour montrer les obstacles à la collaboration.

Des à-côtés bien organisés

L'après-midi, les participants discutaient en petits groupes de telle ou telle question particulière qui avait été abordée par les conférenciers.

D'autre part, les étudiants visitèrent le pénitencier de Witzwil et firent connaissance de manière complètement approfondie, compte tenu du peu de temps dont ils disposaient, de la ville de Bienne. Après un court pèlerinage à l'île de St-Pierre, ils visitèrent des fabriques d'horlogerie de Bienne. Au cours d'une réception offerte par la Ville de Bienne, ils se familiarisèrent avec les particularités du bilinguisme biennois et les délices de la cuisine suisse. Le soir suivant, ils assistaient à une séance du Conseil de ville à l'issue de laquelle ils rencontrèrent les conseillers biennois dans un hôtel; — rarement ces derniers se sont laissés entraîner dans des discussions aussi véhémentes que ce soir-là! — Comme il se doit, le séminaire s'est terminé par un bal; mais avant la danse, quarante Biennoises reçurent dans leur famille un étudiant étranger et un étudiant suisse. Bienne n'aurait pas pu faire mieux pour charmer ses hôtes.

Utilité d'un tel séminaire

Quelle aura été l'utilité de ce séminaire? Pour les Suisses d'abord, ce fut un enrichissement certain. La plupart connaissaient peu ou rien des problèmes très complexes qui se posent aux pays sous-développés. Les conférences d'une part, le contact avec des jeunes du tiers-monde ayant chacun des préoccupations différentes, d'autre part, auront ouvert l'esprit de beaucoup à un problème qui est l'un des plus importants de notre époque.

Quant aux étrangers, ils connaissaient tous les problèmes du sous-développement. Et pour cause! Toutefois, pour eux aussi l'étude des bases de collaboration avec des étudiants suisses offrait de l'intérêt. Mais c'est surtout sur le plan des contacts que le „Séminaire de l'amitié" leur aura été bénéfique. Nous connaissons les efforts de nos AGE pour « intégrer » les étudiants étrangers. Les résultats sont plus ou moins heureux. Un ami guinéen nous disait qu'il n'avait jamais été reçu dans une famille suisse. Et pourtant, il étudie depuis plus d'une année dans notre pays. La discussion avec des étudiants suisses, la visite de Bienne, de ses usines et de ses institutions démocratiques, les rencontres avec des personnalités et quelques familles biennoises, c'est ce que plusieurs étudiants cherchaient en Suisse et qu'ils ont trouvé grâce au séminaire de Macolin.

Quelques attitudes curieuses

Les discussions furent nombreuses, fructueuses, mais pas toujours faciles. Certains comportements n'ont pas laissé de nous étonner. Ainsi que penser de l'anti-communisme messianique de certains Suisses al-

lemands? Est-ce du « Y en a point comme nous » d'exportation? L'anti-communisme, quoique pas très constructif, n'est pas un vice en soi; mais lorsqu'il en vient à assimiler au communisme le dirigisme économique de pays devant opérer des réformes de structures radicales, cela devient une forme de bêtise qui nous fait honte.

De même ces étrangers qui, quoique étudiant dans nos universités depuis assez longtemps, parlent encore comme le ministre de la propagande de leur pays. Aspirer-ils à devenir des intellectuels ou des moulins à prière? Empressons-nous d'ajouter que la majorité des étudiants ressortissants de pays sous-développés que nous avons rencontrés à Macolin étaient des gens honnêtes, à l'esprit ouvert, qui savaient apprécier les mérites de l'Occident, sans pour autant se laisser duper.

Le séminaire de Macolin était la réédition de celui de Hof Oberkirch. Une nouvelle rencontre est prévue pour l'année prochaine, ce qui est réjouissant. A notre avis, il faudrait que le plus grand nombre possible d'étudiants puissent y prendre part et que chaque année d'autres personnes y participent. Si certaines discussions ont pu manquer de clarté et d'élévation, si on a pu avoir parfois l'impression de piétiner, l'apport d'une telle rencontre n'en reste pas moins immense.

Le Conseil fédéral vient de demander un crédit de 60 millions pour l'aide suisse aux pays sous-développés. C'est mieux. Encore faut-il savoir pourquoi donner et surtout comment donner. Voilà ce que certains ont pu apprendre à Hof Oberkirch et à Macolin.

Bernard Feller

A propos du Sanatorium Universitaire

N. d. R. — L'annonce d'une éventuelle fermeture du S.U. s'étant répandue dans le public, un ancien pensionnaire de cet établissement nous écrit les lignes suivantes:

Le bruit d'une fermeture prochaine et temporaire de cette ancienne institution a ému profondément les anciens, ceux qui y ont passé, qui y ont fait quelquefois toutes leurs études et qui savent ce que c'est que d'être soigné dans une maison où l'on trouve non seulement les soins médicaux nécessaires, mais un climat intellectuel, un esprit universitaire.

Ils se demandent avec une certaine angoisse si l'on a bien considéré l'importance de cette

maison, le rôle qu'elle a joué et qu'elle jouera certainement encore, car les statistiques prouvent qu'il y a toujours autant de malades, moins graves peut-être qu'autrefois. Où iront ceux qui seront atteints?

Il y a certainement bien des problèmes actuellement à propos de cette institution, mais nous voudrions espérer qu'on épuisera toutes les possibilités avant d'en arriver à la fermeture pure et simple et même temporaire.

Après de longs débats, l'ASUS s'est enfin décidée:

La Suisse participera aux Universiades

de Sofia!

Une Assemblée générale extraordinaire des sections de l'ASUS (Association du Sport Universitaire Suisse) s'est tenue jeudi 18 mai 1961 à Lausanne, à l'issue de l'assemblée ordinaire de l'association précitée. L'objet de cette réunion était de remettre en cause, — pour la troisième fois — la participation suisse aux Universiades 1961 de Sofia, organisées par la FISU. Après un débat animé, dans lequel les considérations purement sportives étaient hélas souvent négligées au profit d'arguments politiques étrangers à la cause du sport universitaire, l'assemblée, départagée par le vote présidentiel, a confirmé la décision antérieure de participer aux Universiades.

Il nous paraît utile de retracer ici les grandes lignes de l'histoire du mouvement sportif universitaire mondial et de préciser les positions contradictoires manifestées au sein de l'ASUS en ce qui concerne notre participation aux jeux de Sofia.

Les Universiades sont les Jeux sportifs universitaires qu'organise la Fédération Internationale du Sport Universitaire (FISU), fondée en 1948. Ils ont lieu tous les deux ans, de façon que chaque étudiant puisse y participer au moins une fois pendant son séjour à l'Université, même si ses études sont de courte durée. Leur origine remonte à 1923; interrompus pendant la guerre, ils ont repris à Davos en 1947.

La division du monde étudiant en deux blocs antagonistes (Union Internationale des Etudiants (UIE), d'obédience communiste, et Conférence Internationale des Etudiants) se retrouva jusqu'en 1959, au niveau des sports universitaires, où coexistaient le Département des Sports de l'UIE et la FISU. Cette dernière fédération ne réunissait guère que 8 pays: les 3 Etats du Bénélux, l'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne et la Suisse. Ses débuts furent difficiles. Les deux associations concurrentes organisaient leurs jeux séparément et pour ainsi dire simultanément.

D'année en année, cependant, le nombre des membres de la FISU devait augmenter. Lors de l'admission des USA en 1958, l'organisation comptait déjà des membres dans le monde entier.

En 1957, dans le cadre de son 50ème anniversaire, l'UNEF (Union Nationale des Etudiants de France) organisa de grandes rencontres sportives internationales. D'entente, la FISU et l'UIE décidèrent de ne pas organiser leurs Jeux habituels, et de se rendre à Paris. La Suisse n'y participa pas, estimant l'influence de l'UIE trop forte.

De nouveaux Jeux furent organisés en septembre 1959 à Turin par le CUSI (Centre Universitaire Sportif Italien), réunissant 44 pays. La FISU y exerça une influence prépondérante.

Ces Jeux de Turin marquèrent une étape importante dans l'histoire de la FISU, qui en sortit considérablement

renforcée. En effet, l'URSS et la Tchécoslovaquie, qui avaient demandé leur admission, furent acceptées inconditionnellement, la FISU étant neutre au point de vue politique. Ces deux pays reçurent chacun un siège au Comité exécutif (11 membres), de même que la France (restée en marge des deux organisations) qui adhéra en même temps. La FISU comptait dès lors 24 membres.

C'est aussi à Turin que se décida le lieu des prochaines Universiades d'été. Quatre pays posèrent leur candidature: la Belgique, la Bulgarie, le Portugal et le Liban. Les deux derniers pays furent rapidement éliminés, puis la Belgique qui, ne disposant pas d'un appui gouvernemental suffisant, se retira. Le Comité exécutif, muni des pleins pouvoirs confia officiellement l'organisation des Universiades 1961 (26 août-3 septembre) à la Bulgarie.

Position de l'ASUS

La Suisse occupe actuellement une position extrêmement favorable à la FISU. C'est en effet le pays comptant le plus grand nombre de représentants au Comité Exécutif et dans les diverses commissions. Une abstention de la Suisse à Sofia ménerait ces derniers au-devant de difficultés énormes, pour ne pas dire insurmontables.

St-Gall s'est toujours opposée extrêmement violemment à tout contact suisse avec les pays de l'Est, n'hésitant pas, au mépris des statuts de l'ASUS, à expliquer son attitude par des motifs politiques. On peut supposer que la majorité des Universités suisses-allemandes sont de l'avis de St-Gall (avec un fanatisme parfois plus nuancé).

Les Zuricois, perdant de vue que les Universiades sont une manifestation sportive ont proposé cette solution loufoque: pas d'athlètes suisses, mais un observateur. Je ne pense pas trop m'avancer en le qualifiant de « politique »!

Il me paraît pourtant facile de comprendre que les athlètes qui se rendront à Sofia le feront pour se mesurer avec des camarades d'autres pays, tout comme certains ont déjà pu le faire à Rome l'été dernier; d'autre part, la rigueur de l'entraînement et de la préparation ne laissent guère le temps à des contacts autres que sportifs ou amicaux.

Depuis longtemps des équipes se rendent en Europe

orientale et rentrent parfaitement satisfaites de leur séjour: elles ne se sont jamais plaintes d'avoir été importunées par la propagande.

Si St-Gall et les partisans de ses théories abstentionnistes craignent que d'éventuels contacts extra-sportifs ne corrompent notre délégation, c'est sans doute qu'ils ont bien peu confiance en celle-ci, de même qu'en notre système politique!

On peut se demander ce qui se passera en 1962, aux Universiades d'hiver à St-Moritz. Ceux qui s'opposent au voyage à Sofia voudront-ils alors fermer nos frontières aux délégations des pays socialistes? ou vont-ils enfermer nos hôtes étrangers, sitôt sortis du stade ou de la piste?

Priver nos sportifs de ces rencontres serait absolument contraire au but de l'ASUS et à l'idéal du sport véritable, qui doit rester en marge de la politique, de même qu'il doit se garder de devenir une entreprise commerciale à grand spectacle.

Nous avons dit plus haut comment l'ASUS a, à une majorité très faible, confirmé son intention d'envoyer des étudiants suisses aux Universiades de Sofia. Il est vraisemblable que des remous consécutifs à cette décision, ne faciliteront pas le travail de l'ASUS.

Nous exprimons ici l'espoir que certaines positions extrémistes seront reconsidérées dans l'optique du véritable but de l'ASUS: le sport universitaire. Jack Wanner

Le Congrès de la FIESP

Du 19 au 24 avril dernier s'est tenu à Genève le Congrès annuel de la Fédération Internationale des Etudiants en Sciences Politiques (FIESP), association fondée en 1959, sur l'initiative du comité lausannois des étudiants en sciences politiques. Ce congrès, organisé par les étudiants de l'Institut des Hautes Etudes Internationales de Genève et, surtout, par M. V. Segesvary, premier Secrétaire général de la FIESP, fut un plein succès.

L'idée de se grouper sur le plan international a définitivement gagné les esprits des étudiants en Sciences politiques. Ces premiers efforts, nés entre autres du désir de faire mieux connaître la Science politique dans les milieux étudiants, s'inscrivent (en plus modestes) dans la ligne de ceux des professeurs éminents, dont on a pu dire qu'ils « partaient en guerre en faveur d'une science inconnue: la science politique »¹⁾

Comparaison des plans d'études, échanges d'étudiants, de bulletins, organisation de séminaires dans plusieurs villes européennes (Berlin, Louvain, Toulouse) rencontres sportives de tous genres, sont les points les plus importants du programme mis sur pied par le Congrès. Ces projets concrets (et hautement apolitiques) contribuent et contribueront de plus en plus au rapprochement des étudiants qui, parmi tant d'autres, constitueront un jour l'élite politique, diplomatique, administrative

et économique des différents pays et qui devront faire preuve de compréhension à l'égard d'autres pays et de mentalités étrangères.

Les résolutions adoptées reflètent toutes le souci de parvenir à des réalisations concrètes et pratiques. Le programme ne contient en effet que des projets que les étudiants sont en mesure de réaliser par leurs propres moyens, laissant de côté les problèmes dont seuls les directeurs d'Ecoles ou d'Instituts devraient s'occuper en collaboration avec les organes gouvernementaux (harmonisation des plans d'études, équivalences de diplômes).

Il n'est pas encore du ressort d'une organisation de Faculté de résoudre ces grands problèmes, d'autant plus que les Unions nationales s'en occupent déjà. La FIESP attend néanmoins le jour où elle pourra soumettre un dossier complet sur la situation actuelle, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle est catastrophique. (Est-il besoin de mentionner les innombrables difficultés qui nous empêchent de passer un semestre à l'étranger, qui surgissent lorsqu'un diplôme obtenu dans un pays s'avère non valable dans un autre? et ainsi de suite.)

Ce sont là à vrai dire des problèmes communs à toutes les Facultés préparant à une carrière internationale. Mais chaque Ecole a ses problèmes propres, justifiant l'existence d'une organisation internationale de Faculté, de structure verticale. Elles ont leur raison d'être même si, parfois, leurs moyens d'action sont réduits. En effet, les étudiants, sans pouvoir résoudre tous les

problèmes qui se posent, ont néanmoins le devoir de constater les faits et d'y rendre attentives les autorités.

Ces considérations générales ont occupé les délégués dans leur travail à Genève. L'attitude responsable des participants, leur volonté de trouver au moins une base d'entente et de collaboration ont contribué au succès du Congrès.

L'admission de nouveaux membres de 4 pays et l'écho favorable que le FIESP, organisation sœur de l'AIIESEC, a trouvé dans plusieurs pays (France, Allemagne, Italie) témoignent d'une prise de conscience importante pour l'avenir de cette science « inconnue ». Nous avons été obligés de constater les progrès remarquables de la Science politique dans d'autres pays, en comparaison de son développement en Suisse.

Néanmoins, les autorités suisses et genevoises ont fait preuve d'une large compréhension à l'égard de la FIESP, ce qui a permis au Congrès de se dérouler dans des conditions très favorables. De nombreuses réceptions (dont la plus brillante chez M. le Prof. et Madame Jean Meynaud, à Lausanne) ont donné lieu à des contacts plus personnels, qui furent pour quelque chose dans l'ambiance positive et constructive des journées genevoises.

Mentionnons en passant que le comité des Sc. Pol. de Lausanne, si peu compris parfois à Lausanne même, a rencontré un succès unanime auprès des autres délégations, grâce à son activité intelligente et perspicace.

Adalbert Korff
(Suite en page 7).

VOIX UNIVERSITAIRES

1, rue de la Barre, Lausanne CCP II. 146 77

Rédacteur en chef: Michel Renaud (droit). Belles-Roches 7. Tél. 24 08 49

Rédacteur de l'AGEPUL: Pierre Tacier, Chemin du Frêne 11

Rédacteur de la FEN: André Jeanneret

Administrateur: Jürg Stamm (Hec) 29, av. de France.

Imprimeur Imprimerie des Affaires S.A., 25, av. Vinet. Tél. (021) 24 15 25

Publicité: Pierre Clerc, C.C.P. II 19665. Tirage: 4000 ex.

¹⁾ L. Nagy dans la « Gazette de Lausanne » du 6 mai, sur le livre du Prof. Jean Meynaud: « La Science politique. Fondements et Perspectives ».

Petite histoire des organisations

Depuis qu'elles existent, les Unions nationales d'étudiants se sont efforcées d'étendre leur action à l'échelon international. Au lendemain de la première guerre mondiale, les Associations d'étudiants des pays de l'Entente avaient créé la Conférence Interalliée des Etudiants (Cf. I. E.). Mais celle-ci s'étant désagrégée lors de la Seconde guerre mondiale, une nouvelle organisation vit le jour : l'Union Internationale des Etudiants (UIE), qui réunit les principales Unions nationales européennes et des pays de l'Est. On crut un instant que l'unité mondiale des étudiants était réalisée. Trois ans plus tard cependant, les étudiants communistes s'étant assuré le contrôle de l'UIE, la majorité des unions occidentales devait s'en désolidariser. C'est de cette réaction que naquit la Conférence Internationale des Etudiants (CIE).

On retrouve ainsi sur le plan étudiant l'opposition qui place face à face dans le monde deux blocs hostiles. Plusieurs tentatives de réunifications entreprises jusqu'à ce jour se sont soldées par des échecs. Mais tout espoir n'est pas perdu que les étudiants sachent s'élever au-dessus des questions qui les divisent et réussissent à s'unir, contribuant par là-même à faire régner une plus grande compréhension mutuelle dans le monde.

La Conférence Interalliée des Etudiants

C'est au lendemain de la première guerre mondiale que fut fondée, par les unions d'étudiants des puissances de l'Entente, la première organisation internationale étudiante de quelque envergure : la Confédération Interalliée des Etudiants. Créée dans l'esprit de Versailles, elle peut être considérée à juste titre comme une sœur cadette, sur le plan universitaire, de la Société des Nations. Transformée en « Confédération Internationale des Etudiants » lors du congrès de Prague de 1921, elle réunissait déjà à l'époque les unions d'étudiants de vingt-deux pays européens. L'UNES, fondée l'année précédente à Zurich, fit en y adhérant ses premiers pas sur la scène internationale. L'Allemagne, elle, restait à l'écart.

Pendant les vingt années de son existence, de 1919 à 1939, la Confédération déploya son activité dans le domaine des échanges, des voyages, du sport et de la presse étudiante. Toutefois, malgré quelques réalisations intéressantes (réductions sur les voyages, Jeux Mondiaux Universitaires), son efficacité demeura très limitée, du fait d'une décentralisation trop poussée et d'un souci constant de ne pas aborder les grands problèmes internationaux. Elle était par là-même condamnée à disparaître lors des premières secousses de la guerre, en 1939.

L'Union Internationale des Etudiants

Les efforts entrepris au sortir de la guerre pour ranimer la Confédération Internationale des Etudiants rencontrèrent peu d'écho. On estimait un peu partout, en effet, que seule une organisation différente, dans sa forme et son esprit, serait à même de s'adapter aux circonstances nouvelles. Sous la menace du fascisme, les « étudiants du monde » (comme ils s'intitulèrent) avaient pris conscience de leur solidarité dans la lutte pour un idéal commun. Les mots de « paix » et de « libertés démocratiques » étaient sur toutes les lèvres : il paraissait dès lors nécessaire de placer la défense des idéaux démocratiques au premier plan des préoccupations étudiantes.

Réunis en congrès constitutif en août 1946 à Prague, les délégués de trente-huit pays, représentant un million et demi d'étudiants, jetèrent les bases de l'Union Internationale des Etudiants. Les unions nationales de France, de Grande-Bretagne et d'URSS, ainsi que des délégués des étudiants américains — non encore constitués en association — figuraient parmi les membres fondateurs de l'UIE les plus influents. Lorsqu'une union américaine sera créée, peu après, elle n'adhérera pas au mouvement, les circonstances s'étant considérablement modifiées entre temps. L'UNES qui, en 1947, assortit sa demande d'admission de conditions de neutralité, sera pour sa part éconduite et ne fera ainsi jamais partie de l'UIE.

L'organisation de l'UIE était très centralisée. Le Congrès ne se réunissait que tous les trois ans ; entre temps le Conseil et le Comité exécutif prenaient souverainement un grand nombre de décisions, que les unions membres étaient tenues d'exécuter. Ce peu d'autonomie accordé dès le début aux membres de l'UIE s'est maintenu jusqu'à aujourd'hui. Un adoucissement fut apporté toutefois à ce système par la création du statut de membre associé, intermédiaire entre celui de membre plein et celui d'observateur.

L'on créa des « départements » pour les sports, les voyages, la presse, les conditions économiques et sociales, et la « coopération intellectuelle ».

Les tâches que l'UIE se fixa dans sa constitution, toutes inspirées des souvenirs encore vivants de la lutte récente, étaient ambitieuses. Il suffit de citer quelques-uns des « buts » proposés pour s'en convaincre : « Encourager chez les étudiants l'amour de la paix et de la démocratie... Combattre pour extirper de tous les systèmes d'éducation tous les vestiges de l'idéologie et de l'oppression fasciste... S'élever contre toute forme de discrimination... Aider les étudiants coloniaux dans leur combat pour la liberté et l'indépendance ».

La réalisation de ces objectifs ne s'annonçait possible qu'à condition que l'unité mondiale étudiante, hâtivement créée dans l'euphorie de la victoire, résistât aux assauts combinés du temps, des événements et des pressions politiques. Tel ne fut pas le cas, et ceux qui, en Europe occidentale, avaient mis leurs espoirs dans cette Union Internationale naissante, furent bientôt cruellement déçus.

Politisation de l'UIE

Dès le début de 1948 en effet, l'UIE entra dans une crise qui devait l'affaiblir et provoquer la scission de la plupart des unions nationales occidentales. Cette crise a pour cause essentielle la politique constamment partisane qu'adopta très tôt l'UIE, sous l'influence d'une majorité communiste.

Au moment où la guerre froide s'accroissait, l'UIE se politisait au point d'être considérée par certains comme un instrument de la politique communiste internationale, à laquelle elle donnait son appui sans réserve. Elle ne protesta pas, en février 1948, lorsque le coup d'état communiste à Prague fut suivi de l'arrestation pour simple délit d'opinion de nombreux étudiants tchèques. Elle déclara par contre que c'était un devoir pour tout étudiant de signer l'appel de Stockholm, condamna le plan Marshall, comme étant un premier pas vers la guerre, et alla même jusqu'à prendre une mesure d'exclusion contre les étudiants yougoslaves titistes ! Dans ces conditions, plusieurs unions nationales occidentales estimèrent leur présence au sein de l'UIE impossible.

Fondation de la CIE

Dès 1948, les Unions nationales d'étudiants, pour qui la participation à l'UIE, dominée par les étudiants communistes, était devenue intolérable, essayèrent de se regrouper. Une première conférence échoua à Londres en 1949.

En 1950, 19 unions nationales (dont l'UNES) se réunissent à Stockholm pour tenter d'établir une collaboration ; le but n'est pas encore précis, soit créer une nouvelle organisation pour combattre l'UIE et même la supplanter, soit jeter des bases pour des contacts pratiques et techniques en attendant un retour à l'UIE qui, espère-t-on, saura encore se réformer.

C'est à la conférence d'Edimbourg, en janvier 1952, qu'est réellement née la CIE-COSEC, par l'installation d'un secrétariat permanent de coordination (COSEC) chargé du travail technique et administratif entre les Conférences. On ne désire pas mettre sur pied une nouvelle Union internationale, par crainte de la centralisation et de la politisation qui s'étaient révélées funestes à l'UIE.

Les CIE (Conférence Internationale des Etudiants) se réuniront tous les ans ; entre temps, le COSEC mettra à exécution les résolutions votées lors des conférences et liquidera les questions administratives et techniques.

U. I. E.

(1946-1961)

42 Unions nationales

Les CIE grouperont un nombre de plus en plus grand d'Unions nationales ; aux premières, transfuges de l'UIE, certains l'ayant définitivement abandonnée, d'autres y restant comme observateurs ou même avec la double affiliation, viendront s'ajouter toute une série de jeunes unions nationales qui n'ont jamais été de l'UIE, leur création étant postérieure.

Remarquons que l'UNES, qui participa à la création de la CIE, ne fit jamais partie de l'UIE.

La dernière en date des CIE, la 9e, se tint à Klosters et groupa 73 Unions nationales.

Structures de la CIE

Peut-on vraiment parler de structure ? En tout cas, elle est extrêmement lâche.

Des CIE successives, conférences annuelles, groupent les représentants des Unions nationales. Chaque conférence décide elle-même de la procédure qui sera utilisée pendant celle-ci et définit les conditions de participation.

La conférence pose les « bases de la coopération ». Les dernières CIE se sont réunies à Ibadan (Nigeria), Lima (Pérou) et Klosters (Suisse) — organisée par l'UNES —. La prochaine CIE, qui sera la dixième, doit se dérouler entre décembre 1961 et mai 1962. Les conférences sont organisées pratiquement par l'Union nationale du pays où elles ont lieu, assistée du COSEC.

Le COSEC, « Secrétariat de coordination des Unions Nationales d'étudiants », est un organe administratif chargé d'assurer la mise en œuvre des décisions de la CIE. Il ne prend en charge que les travaux et projets dont la réalisation lui a été spécialement confiée par la Conférence. La politique internationale des étudiants ne peut être élaborée que par la conférence. Le secrétariat est responsable devant la CIE et directement devant le Comité de Contrôle qui supervise les travaux du secrétariat, étant lui-même responsable devant la Conférence. Le secrétariat a son siège à Leiden (Pays-Bas).

Le Comité de Contrôle, élu par la Conférence, a 9 membres. Son activité est limitée à la surveillance du secrétariat en tant qu'organe administratif de la CIE.

La RIC, « Commission de Recherche et d'Information », est une commission permanente d'enquête chargée par la Conférence de mener des enquêtes sur la situation de l'enseignement ou la condition des étudiants dans divers pays pour renseigner la conférence. Cette commission comprend 5 membres, élus par le Comité de Contrôle avec l'approbation de l'Union nationale dont ils dépendent.

La Conférence décide pour chaque exercice de la contribution financière que chaque Union nationale aura à verser au COSEC.

La CIE-COSEC coopère avec toutes les unions nationales d'étudiants ; citons : AIESEC, FIESP, IADS, WUS, FISU, FUACE, etc.

Le COSEC a un statut consultatif à l'UNESCO, avec qui il travaille en collaboration.

Le COSEC publie un bulletin d'information et une revue « L'Etudiant », paraissant mensuellement en anglais, arabe, français et espagnol.

La carte grise de l'étudiant, moyen international de prouver sa qualité d'étudiant, est fournie par le COSEC aux unions nationales.

Buts et activités

Les CIE définissent les bases de coopération internationales entre les étudiants. Les buts sont alors fixés. Nous allons mentionner les principaux, arrêtés lors de la dernière CIE à Klosters, qui a marqué

internationales d'étudiants

C. I. E.

(1952-1961)

73 Unions nationales

un tournant de l'histoire de la CIE par l'abandon de la notion de «l'étudiant en tant que tel». En effet, les premières CIE, composées presque uniquement d'unions nationales européennes et anglo-saxonnes se contentèrent de ne traiter que de problèmes concernant les «étudiants en tant que tels»: problèmes relatifs à la vie universitaire, au bien-être des étudiants, à la presse estudiantine, aux échanges entre Universités, etc., cela dans le dessein de ne pas politiser la CIE, d'éviter les écueils sur lesquels l'UIE s'était trouvée arrêtée dans son développement.

Peu à peu, avec la participation d'unions nationales provenant des pays afro-asiatiques, d'anciennes colonies, cette notion s'est trouvée trop étroite, les conditions politiques et sociales étant, dans ces pays, d'une nature telle qu'une politique étudiante ne pouvait pas être arrêtée et conduite sans devoir empiéter sur les problèmes de la nation et la communauté entière. Déjà les 7e et 8e CIE avaient été amenées à prendre des résolutions condamnant l'oppression sous toutes ses formes en sortant d'un cadre strictement étudiant; mais c'est à la 9e CIE que fut définitivement abandonnée la notion périmée de «l'étudiant en tant que tel». Les bases de coopération résolues à Klosters l'ont donc été dans un esprit nouveau pour la CIE, étant constaté «qu'un rôle politique déterminant incombe aux étudiants des pays encore neufs.»

Voici donc en résumé l'essentiel des bases de coopération :

- Garantir à chacun l'enseignement sur une base d'égalité, sans considération de race, de couleur, de sexe, de conditions économiques, de convictions politiques, religieuses, intellectuelles, d'origine nationale ou sociale.
- Défendre la liberté de pensée, d'expression, d'action et d'association des étudiants.
- Défendre l'autonomie universitaire et la liberté académique.
- Garantir à tous les étudiants le droit à un enseignement conçu en harmonie avec leurs traditions, langue et culture.
- Défendre les intérêts légitimes des étudiants dans le domaine social, culturel et sportif.
- Soutenir les étudiants contre toutes les formes d'oppression — politique, économique, sociale, culturelle et idéologique — qui se manifestent notamment lors du colonialisme, de l'impérialisme, du totalitarisme, de la dictature et du racisme.
- Garantir aux étudiants le droit et la responsabilité de chercher par tous les moyens possibles à assurer la paix dans le monde, la paix étant nécessaire pour atteindre les buts fixés.
- Combattre pour la liberté totale qui est un préalable à la justice sociale et à la paix.

Moyens mis en œuvre

Tout d'abord des moyens assez platoniques, malgré leur caractère spectaculaire: prises de position de la CIE, entre autres, celles condamnant le colonialisme, le racisme, etc.; celles concernant plus spécialement la situation des étudiants dans tel ou tel pays à la suite d'une enquête menée par la RIC, mandatée par la Conférence. Citons les dernières prises à Klosters concernant le Portugal, la République Dominicaine, l'Algérie, l'Allemagne orientale, l'Irian occidental (possession des Pays-Bas), la Hongrie, l'Union Sud-Africaine, l'Espagne et le Paraguay; des prises de position sans enquête préalable sur Cuba, Chypre, le Congo.

La CIE pose aussi des définitions qui constituent un véritable programme pour l'organisme à définir; ainsi à Klosters on s'est attaché à donner une nouvelle définition de l'Université et de son but.

Des actions directes sont également confiées au COSEC. Nous nous bornerons à mentionner parmi les dernières en date l'Aide aux étudiants algériens, chinois de Hong-Kong, espagnols en exil, palestiniens.

Le COSEC est chargé par la CIE de faciliter des rencontres internationales, des séminaires, au besoin d'y participer.

La CIE-COSEC a une vaste activité dans le domaine économique, social et de l'enseignement. Efforts pour promouvoir le tourisme universitaire — rappelons au passage que c'est à l'UNES qu'a été confié le soin de publier un guide «Maisons et Restaurants d'Etudiants» — des échanges d'étudiants, l'organisation de stages, etc.

Bilan de la CIE

La CIE-COSEC, œuvre d'unions nationales sorties de l'UIE, jugée par elles par trop politisée et centralisatrice à l'excès, est rapidement devenue,

après des débuts modestes, dans un cadre strictement européen, un énorme organisme groupant plus de 70 unions nationales. Les buts primitifs ont été perdus de vue, en particulier avec l'abandon de la notion de «l'étudiant en tant que tel»; la CIE s'est politisée et, à son tour, a cherché à se poser en champion unique de l'unité étudiante dans le monde.

A côté de certaines réalisations positives, surtout sur le plan pratique, la CIE a fait preuve d'une grande faiblesse; son action a souvent été paralysée par le manque d'unité de vue parmi les unions affiliées, quelquefois peu enclines à mettre en action les bases de coopération que leurs délégations avaient votées dans l'enthousiasme de la conférence. Cette structure extrêmement lâche l'a souvent cantonnée dans des déclarations de principes, mais lui a permis par ailleurs de faire coopérer des étudiants de tendances extrêmement diverses. C'est là son principal mérite.

L'avenir de la CIE n'est peut-être pas aussi réjouissant que sa rapide croissance ne le laisserait supposer, certaines unions nationales, parmi lesquelles l'UNEF, envisageant de l'abandonner.

Vers l'Unité mondiale étudiante

Pour une véritable Table ronde

Il est évident que les relations ne pouvaient être que tendues, pour ne pas dire impossibles, entre la CIE et l'UIE, cette dernière ne pouvant envisager des contacts avec un groupe d'unions nationales qui vient de se constituer après l'avoir quittée dans des circonstances pénibles pour les deux parties. L'UIE, qui se veut représentative de tous les étudiants du monde, ne peut même pas envisager le dialogue.

Cependant, l'UIE sentant le danger, propose, en 1952, de réunir une «conférence de l'unité» à Bucarest. C'est un échec; on n'examine même pas la proposition faite par l'UNES de ne discuter que de problèmes pratiques et d'inviter toutes les unions nationales.

De 1952 à 1956, les deux groupes suivent une évolution inverse. La CIE rencontre des succès qui lui font durcir sa position, elle tend à se croire de plus en plus représentative et se politise peu à peu. L'UIE, dans le climat de détente internationale qui règne depuis la Conférence de Genève 1955, cesse de se déclarer représentative de tous les étudiants. On recommence à parler d'unité, mais chacune des deux organisations veut la faire à son profit, l'UIE parce que plus ancienne et la CIE parce que plus puissante (numériquement du moins).

En 1956, c'est aussi la douloureuse affaire de Hongrie, dont les répercussions seront violentes, aggravées par le fait que l'UIE ne prend pas position.

En 1958, dans son congrès de Pékin, l'UIE reconnaît la nécessité d'une unité mondiale des étudiants et par là même admet la division qui règne, ainsi qu'une certaine représentativité de la CIE. On constate la possibilité d'une collaboration sur un programme minimum. La différence de structure et d'idéologie ne doit pas exclure l'idée de coopération.

Le COSEC, en février 1959, convoque une Table ronde sur l'unité mondiale qui se tient à Lima, avant la 8e CIE. Echec qui fait peu de bruit, l'idée de l'unité n'étant pas encore mûre.

La 8e CIE déclare que la fusion CIE-UIE est impossible, mais le programme de base est le même, sauf un principe supplémentaire :

- Lutte contre toute ingérence d'un Etat dans les affaires intérieures des autres pays, qui pourrait affecter directement les étudiants.
- Le problème de la représentativité et des structures des Unions nationales doit être préalablement résolu.

La CIE charge également le COSEC d'inviter à une Table ronde toutes les organisations nationales connues. Cette Table ronde doit se dérouler au moins 3 jours avant la prochaine CIE et au même endroit.

Durant l'année, le problème de la Table ronde sera étudié un peu partout et on arrive à la conclusion suivante :

Une Table ronde, pour assumer sa tâche, devra être complètement indépendante des deux centrales existantes.

C'est hélas en contradiction avec la résolution de la 8e CIE qui charge le COSEC de l'organiser. Le COSEC refuse de modifier ses vues.

Il se forme un comité neutre composé de la ZSP (Pologne), UNURI (Italie) CNAE (Confédération nord-africaine des étudiants) pour conduire une étude préalable.

Le 20 avril, l'UNES nomme un comité préparatoire de la Table ronde, comprenant 2 Lausannois: Piantino, président, et Delamuraz. Ce comité s'efforcera pendant un mois de mettre sur pied une Table ronde échappant à l'influence du COSEC et qui serait organisée par l'UNES, invitante. Las! le 20 mai, après un renversement de majorité, le comité est révoqué et l'UNES se range aux vues du COSEC. Il en est fait de l'espoir de voir se tenir une véritable Table ronde!

Le COSEC et l'UNES réunissent leur Table ronde à Bâle du 17 au 20 août; il y a moins de participants qu'à la CIE qui va suivre: ce simple fait permet de mesurer l'ampleur de l'échec! Des unions nationales de la CIE telles que l'UNES, l'UNURI, la YUS (Yougoslavie) et de beaucoup de pays d'Afrique et d'Asie n'y viennent pas.

De l'UIE, seules quelques unions nationales, ayant le statut d'observateur, seront là, et plutôt en tant que membres de la CIE simultanément.

Et maintenant? Que va-t-il arriver, après qu'on ait laissé passer une possibilité sérieuse de s'entendre?

Il s'agit de mettre en présence les principaux membres intransigeants des deux centrales. C'est là que réside la difficulté: comment organiser un dialogue? Il semble désormais entendu que toute tentative de la CIE ou de l'UIE sera vouée à l'échec; l'invitation à venir discuter ne peut émaner que de groupements neutres.

Un des dangers actuels, c'est que trop d'unions nationales ou d'ententes restreintes s'attachent à l'organisation de leur Table ronde. Ces diverses tentatives se nuisent plutôt qu'elles ne facilitent le dialogue.

*

Les perspectives d'avenir paraissent donc assez obscures. Sera-t-il aussi difficile au syndicalisme étudiant de créer son internationale qu'aux autres mouvements syndicaux.

Il semble que c'est sur le plan des échanges culturels, sportifs et pratiques qu'une unité soit le plus réalisable. Faut-il mépriser ces objectifs pour folkloriques et corporatifs qu'ils soient? Non, car ils permettraient aux étudiants de poser des bases qui aideront la recherche d'une entente sur les objectifs les plus importants.

Jean-Luc Perret et Michel Renaud



PIRANDELLO

Sur sa vie

En 1928, Pirandello adressait à Benjamin Crémieux une notice biographique qui figure au début de l'édition de «Vicille Sicile» :

„Vous désirez quelques notes biographiques sur moi et je me trouve extrêmement embarrassé pour vous les fournir, et cela, mon cher ami, pour la simple raison que j'ai oublié de vivre, oublié au point de ne pouvoir rien dire, mais exactement rien

26 juin 1867: Naissance de Pirandello en Sicile.
1893: se marie.
1898: ruiné, enseigne dans un collège de jeunes filles.
 Pendant la première guerre mondiale, commence à écrire pour le théâtre.
1919: se consacre désormais uniquement au théâtre.
1934: reçoit le Prix Nobel.
1936: meurt d'une pneumonie, alors qu'il tournait un film avec Pierre Blanchar comme interprète.

sur ma vie, si ce n'est peut-être que je ne la vis pas, mais que je l'écris."

Son œuvre

Ses pièces les plus importantes sont, dans l'ordre de leur création :

1917: *Chacun sa vérité.*
 La volupté de l'honneur
 1921: *Six personnages en quête d'auteur.*
 1922: *Henri IV.*
 Vêtir ceux qui sont nus.

1930: Ce soir, on improvise.

1919: *Le Brevet (La Patente)*

Création en dialecte sicilien au Teatro Mediterraneo à Rome le 19 février 1919. Création en langue française au Théâtre de la Renaissance à Paris en 1925.

Traduction de Marie-Anne Commène.

LE BREVET

Un juge d'instruction doit s'occuper de la plainte déposée par Chiaro contre le fils du maire et un conseiller.

Plainte en diffamation parce qu'ils se sont signés sur le passage du plaignant, pour conjurer le soi-disant sort magique que celui-ci jette autour de lui. En fait, Chiaro, chassé de partout avec sa femme malade et ses enfants, est la victime de la superstition collective qui voit en lui un sorcier doué d'un pouvoir inquiétant.

Chiaro, à bout de ressources et au fond de la misère la plus noire, décide d'assumer le rôle que la croyance populaire lui prête. Dans ce dessein, il veut être débouté de sa plainte par le tribunal, ce qui signifiera pour lui la reconnaissance officielle de son pouvoir de sorcier. Son brevet en poche, il deviendra riche, car les gens lui donneront de l'argent pour qu'il s'éloigne de leur chemin.

(Clichés obligeamment prêtés par la Tribune de Lausanne)

Le yoghourt de grande classe, au pur jus de fruit



CENTRALE LAITIÈRE
LAUSANNE

En vente au foyer

Théâtre Universitaire

(présenté par Lova Golovtchiner et Gérald Mury)

Au Théâtre des Faux-Nez

Judi 1er juin 1961
 Vendredi 2
 Samedi 3
 Jeudi 8
 Vendredi 9
 Samedi 10

à 20 h. 45 — Prix: 2.50



GEORGES ARNAUD

L'œuvre de Georges Arnaud témoigne de la vie mouvementée qu'il a vécue. Les expériences de l'auteur y font continuellement irruption.

"Les aveux les plus doux" n'échappent pas à ce souci d'authenticité. Ils ont pour origine une tragique erreur judiciaire.

L'affaire Girard

Au matin du 25 octobre 1941, on découvre, au château d'Escoire, près de Périgueux, les cadavres de Georges Girard, historien et archiviste des Affaires Étrangères, de sa sœur Amélie et de leur bonne, Louise Soudeix. Tous les trois ont été tués avec une serpe que l'on retrouve auprès d'eux. Les lieux — deux chambres et un petit salon — sont dans un si grand désordre que l'on songe à une mise en scène, d'autant qu'apparemment rien n'a été volé. En dehors des victimes, le seul habitant du château est Henri Girard, fils de l'archiviste.

Différentes hypothèses sont rapidement écartées par la police: le crime crapuleux, le crime politique, l'acte de démence.

Une hypothèse fut adoptée avec une stupéfiante rapidité. Le crime était l'œuvre d'Henri Girard, seul héritier de son père et de sa tante.

L'instruction de son procès devait durer 18 mois, employés moins à chercher la vérité qu'à essayer de rassembler les preuves de sa culpabilité.

Le procès eut lieu à Périgueux du 27 mai au 1er juin 1943.

Henri Girard, dont la défense était assurée par Me Maurice Garçon, fut libéré.

Henri Girard est devenu, depuis, l'écrivain Georges Arnaud.

Une autre affaire

On se souvient également d'un retentissant procès qui eut lieu l'an dernier. Un journaliste y était accusé de «non-dénonciation de malfaiteur», parce qu'il avait refusé de

donner l'adresse du philosophe Henri Jeanson, animateur d'un réseau de soutien au FLN.

Ce journaliste, défenseur des libertés de sa profession, était Georges Arnaud.

LES AVEUX

LES PLUS DOUX

On se croirait en plein Marivaux! «Les aveux les plus doux», ça pourrait aussi bien être «la (seconde) surprise de l'amour»: un voleur de modeste envergure, pas trop honnête et aux desseins un peu troubles, se marie pendant sa période de préventive. On lui a laissé entendre qu'il aurait droit à une brève lune de miel dans le bureau de l'adjoint au maire.

La «surprise», c'est la petite condition que lui font deux inspecteurs patentés: la douceur d'une épouse vaut bien quelques révélations sur ses complices...

Ça pourrait aussi être «l'heureux stratagème» ou les diverses façons d'inviter un accusé récalcitrant à se mettre à table.

Les flics ne se lancent pas à la légère. Chaque profession a ses traditions éprouvées et enrichies au cours des siècles. Les flics, comme les acteurs chinois, sont redevables de leur habileté professionnelle à leurs devanciers.

D'abord, distribution des rôles («moi gentil, toi méchant»); ensuite mise en scène raffinée, truffée de «trouilles» et de «changements de registre». Tout s'annonce sous les meilleurs auspices.

Hélas, «l'heureux stratagème», si bien agencé soit-il, n'aura pas l'effet escompté. La belle machine aux aveux les plus doux se détraque plus facilement qu'on ne le pense.

Fidélité à Bergman

Ingmar Bergman reste un cinéaste particulièrement méconnu du public suisse; aussi le Ciné-club universitaire de Lausanne a-t-il décidé, encouragé par le succès remporté l'an dernier, de convier à nouveau ses amis à la découverte de deux œuvres majeures du grand cinéaste suédois: «Sommarlek» ou «Jeux d'été» (1950) et «Rêve de femmes» (1954).

Le titre de «Jeux d'été» exprime en raccourci le contenu du film: «l'été», c'est la fuite désespérée des heures que l'on ne peut rattraper et «les jeux» des deux adolescents en vacances nous entraînent vers une méditation, traditionnelle chez Bergman, sur l'amour, la vie et la mort. La ballerine, après s'être posé ces questions, s'enfuira sur les pointes et tentera tout simplement de vivre.

L'intrigue de «Rêve de femmes» encore une fois très simple et d'un romanesque qui peut sembler facile à première vue, nous présente deux portraits de femmes très classiques: l'une, un peu mûre déjà, aime un homme marié, qui retournera à sa femme; l'autre, jeune mannequin rêvant de luxe et de vie facile, se retrouvera, après avoir vécu un fol espoir, plus seule encore face à sa solitude.

Remarquons que l'on retrouve chez Bergman une des constantes de l'œuvre d'Antonioni (cf. «L'Avventura»): si le couple est le personnage principal, c'est la femme qui mène la barque, l'homme étant tout juste capable de suivre, de se laisser conduire, ce qui n'empêchera pas la femme de se retrouver terriblement seule face à elle-même.

Comme dans tous les films de Bergman, il ne se passe à peu près rien; un état de crise est donné au début (des souvenirs dans «Sommarlek», un voyage à Göteborg dans «Rêve de femmes») et l'être humain se démène et se manifeste à lui-même avec une vérité de plus en plus profonde. Pour surmonter cette prise de conscience, l'homme doit tenter de cesser de s'apitoyer sur lui-même pour repartir à la conquête du bonheur.

F. R.

Traditionnelle sortie d'été du CCUL
 dimanche 4 juin 1961, à 9 h. 30, au cinéma Trianon,
 à Annemasse:

REVE DE FEMMES
 et
 SOMMARLEK

2 films d'Ingmar Bergman

Renseignements: bureau de l'AGECITE

LIBRAIRIE

Maurice BRIDEL

Beaux livres anciens et modernes
 Editions originales - Beaux-Arts
 Ouvrages sur le cheval
 et l'équitation
 Gravures modernes

LAUSANNE - AV. DU THÉÂTRE 1

PAPETERIE
 de ST. LAURENT
 Charles Krieg
 RUE ST LAURENT, 21
 LAUSANNE
 Tél. 23 55 77

Assemblées des délégués

AGECITE

Lors de sa séance du 15 mai 1961, l'Assemblée des délégués de l'AGECITE a pris les décisions suivantes :

- ratification du renvoi de la Semaine internationale de solidarité au profit des étudiants algériens à la période du 19 au 24 juin 1961.
- rejet du projet de l'UNES de créer, au moyen d'une augmentation de Fr. 2.— des cotisations semestrielles des AGE, quelques bourses en faveur d'étudiants de pays en voie de développement. L'assemblée estime en effet que la contribution de l'UNES serait matériellement peu de chose en regard de l'aide fédérale. Elle pense par ailleurs que des tâches plus utiles doivent retenir l'attention de l'UNES : notamment une participation active au sein de la Commission fédérale d'attribution des bourses, un accueil plus dynamique des étudiants étrangers boursiers dans nos Universités, une œuvre très nécessaire de coordination des efforts privés entrepris dans ce domaine en Suisse.
- élection de M. Jean-Pierre Gross (Droit) à la commission des Assurances, en remplacement de Georges Wilhelm, démissionnaire.
- l'Assemblée des délégués a enfin donné son « accord provisoire jusqu'à connaissance des résultats de l'expérience » de la création au FRU d'un nouveau repas au prix de Fr. 2.50, l'assurance formelle lui ayant été donnée que le repas à Fr. 1.90 serait maintenu.

AGEPUL

Lors de l'assemblée ordinaire du 16 mai, différentes communications ont été portées à la connaissance et à l'approbation des délégués.

La plus importante d'entre elles concernait la présidence. Roger Pislser, qui avait été brillamment élu en janvier, a envoyé une lettre de démission début mai ; la raison invoquée était des motifs de santé. Le Bureau ayant jugé inutile de procéder à de nouvelles élections pour le peu de temps qui restait a demandé à J. Stroumza, vice-président, d'assurer l'intérim jusqu'à la fin de l'exercice. La démission de Pislser a été acceptée par l'Assemblée, mais après une assez longue discussion.

A la demande de plusieurs délégués, un important rapport sur les cours photocopiés a été présenté. Ce rapport a été accepté sans discussion.

Des renseignements ont ensuite été donnés sur le renvoi de la Semaine de solidarité, sur les conférences du référendum et sur le bal de l'AGEPUL. Un effort particulier a été demandé aux délégués en ce qui concerne la propagande pour les conférences.

La première de ces conférences, prévue pour le 17 mai, devait être donnée par B. Giraudy, secrétaire général de l'UNEF et les suivantes par J.-P. Delamuraz et H.-Ph. Cart.

Dans l'ensemble, de très nombreuses questions posées, mais aucune motion présentée. C'est rare !

SOCIÉTÉS D'ÉTUDIANTS

Comités pour le semestre d'été 1961

Section vaudoise de Zofingue

Président : Michel Fornerod (jur.)
Vice-prés. : Denis Gross (jur.)
Caissier : Bernard Chapuis (méd.)
Secrétaire : Jean-Paul Nicolet (géol.)
Archiviste : Guy Bonnard (méd.)
Fuchs-maj. : J.-Marc Thomas (H.E.C.)

Valdesia

Président : Michel Cuénoud (EPUL)
Secrétaire : Jean-Pierre Vuille ..
Caissier : Georges Duperrut ..
Archiviste : Claude Roulet ..
Fuchs major : Henri Masson (sciences)

Lemania

Président : Francis Gattlen (méd.)
Vice-prés. : Gilbert Gross (méd.)
Secrétaire : Pierre Schuler (droit)
Fuchs-maj. : Jean-Pierre Gross (droit)

Helvétia

Président : André Hilfiker
Secrétaire : J.-S. Gehrler (HEC)
Caissier : Hans Schibler (HEC)
Fuchs-major : Jean-Michel Gaillard

Turquia

Président : Refet Ionsel (EPUL)
Secrétaire : Tamer Gediz (HEC)
Caissier : Yildirim Sümer (Pharm.)

Un grand merci à tous nos abonnés

Les « Voix Universitaires » sont régulièrement envoyées à de nombreuses personnes en dehors des étudiants, notamment à MM. les Professeurs des Universités de Lausanne et de Neuchâtel, ainsi qu'à diverses personnalités qui témoignent de l'intérêt pour les activités des AGE.

Comme chaque année, notre administrateur a fait appel à la générosité de tous nos lecteurs non étudiants. Ceux-ci ont largement répondu à notre appel et leur contribution s'élève à ce jour à près de Fr. 1000.—. Un tel résultat,

encore jamais atteint, ne manque pas d'être encourageant. Il nous permet d'augmenter d'une manière sensible le nombre de nos pages cette année.

Puissent tous ces abonnés, dont l'intérêt nous honore, être assurés de notre sincère gratitude.

La Rédaction

P.-S. — A ceux qui désireraient nous faire parvenir leur versement, nous rappelons que l'abonnement ordinaire d'un an s'élève à Fr. 4.—, celui de soutien à Fr. 10.— (C.C.P. II. 146 77).

Communiqué

L'AGECITE a passé un accord avec la maison Olivetti, la fabrique réputée de machines à écrire, l'autorisant à vendre des machines avec environ 20 % de rabais selon le modèle.

Les étudiants s'intéressant à cette offre exceptionnellement avantageuse sont priés de s'inscrire au Bureau de l'AGECITE 1, rue de la Barre, où ils trouveront prospectus et machine de démonstration.

*

Congrès de la FIESP

(Suite de la page 3)

Après l'élection du nouveau Secrétaire Général et de la Section Permanente, on confie l'organisation du prochain congrès à l'Ecole de Toulouse, en 1962.

D'autre part, si la « Tour Sarrasin » vient à être construite d'ici 1964, elle hébergera probablement les Ecoles HEC-SSP (et cela, nous l'espérons, sans aucune fusion des deux Ecoles — fusion à laquelle les étudiants s'opposent, estimant que chaque Ecole doit suivre sa propre voie.)

Et c'est dans cette tour que pourra s'organiser le Congrès de la FIESP 1964...

Adalbert Korff

*

Bigla
GEORGES KRIEG
ORGANISATION DE BUREAU
IMMEUBLE FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE
PLACE PÉPINET 4 TEL. 230871

Votre fleuriste
Charly Bodmer
LAUSANNE Ile St-Pierre
Caroline 2 tél. 22 67 25
Rue Enning 8 tél. 22 67 06
Toutes confections
10 % aux membres de l'AGE

la cigarette
la plus douce
de l'année



**PARISIENNES
SUPERFILTRE**

QUAND
ON
POTASSE.....



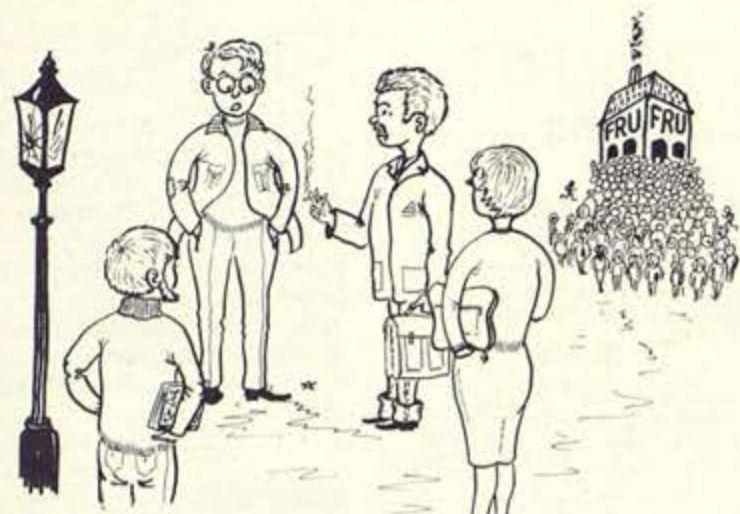
dans sa « piaule », il faut parfois se remonter. Pour se préparer un rafraîchissement, il suffit aujourd'hui d'une addition rapide :

PRONT OVO

+ EAU (chaude ou froide)

Quelques secondes, et voilà une boisson délicieuse, pour le petit déjeuner, pendant le « boulot » ou, comme calmant, avant de se coucher.

Dr A. Wander S.A. Berne



- nous leur avons effectivement demandé un foyer universitaire, mais... grandeur nature!

**REVUE DE LA PRESSE
ÉTUDIANTE SUISSE**

On apprend avec plaisir, en parcourant les derniers journaux étudiants de Suisse, que dans la plupart des AGE une des grandes préoccupations est de créer le contact avec les étudiants étrangers. Partout un club a été fondé, un local organisé : à Zurich, c'est le « Club Macchabée », à Fribourg le « Stamm des 5 continents », à Lausanne le « Club international ». Mais partout aussi on réclame une plus grande participation des étudiants suisses à ces rencontres...

A Genève, il a été organisé depuis un certain temps une série d'exposés sur l'Afrique dans le cadre d'un forum international des étudiants. Et une des pages du dernier numéro d'Action étudiante est intitulée : « L'Afrique + AGE = Forum ». Le Spectrum, journal des étudiants de Fribourg, tient assez régulièrement une chronique intitulée : « Connais-tu... ? » et consacrée à la présentation de pays neufs.

Mais ce ne sont pas là les seules préoccupations de nos camarades suisses dans leurs journaux : politique, sports et social sont aussi à l'ordre du jour !

A Genève, la grève du nouveau Restaurant Universitaire a été décidée le 25 avril par le Conseil des Délégués. Les raisons invoquées sont les suivantes : la suppression des abonnements de repas, ce qui suscite à bon nombre d'étudiants des difficultés d'ordre financier (quoiqu'en pense le journal « La Suisse » !), la qualité générale des repas servis et surtout la suppression du fruit à midi jugée inacceptable, malgré une baisse du prix du repas de Fr. 2.- à Fr. 1.90.

A Zurich, une assemblée extraordinaire des délégués de l'Ecole Polytechnique a voté deux motions étonnantes et qui ont fait l'objet d'un communiqué de presse. Ces motions sont les suivantes :

— Motion de méfiance à l'égard du projet social de l'UNES, déjà présenté au Conseil fédéral.

— Motion soutenant le seul projet GESA (Caisse nationale de prêts).

On ne peut que s'étonner de ce brusque changement d'attitude de nos amis zuricois, d'autant plus que leurs délégués à Lugano s'étaient ralliés au projet romand, et que lors de l'assemblée extraordinaire de Berne en février, les représentants de l'EPF étaient parmi les 8 signataires de la motion romande (complément à apporter à l'art. 27 de la Constitution fédérale).

Les étudiants zuricois se chargeront, paraît-il, avec leurs camarades de Fribourg et de Saint-Gall, d'établir un projet conforme aux traditions suisses (!).

Le Berner Student rapporte aussi, quant à lui, les décisions de la dernière assemblée des délégués. Ainsi les Bernois ont décidé, au contraire des Zuricois, de soutenir la participation suisse aux Universiades de Sofia, estimant même que c'était là un devoir des étudiants suisses !

Il est donc vain, cette année en tout cas, de parler de l'opposition systématique des étudiants suisses-allemands face à leurs camarades romands. L'attitude coopératrice de Berne le prouve éloquentement. Tant mieux !

P. T.

Informations
Nouvelles du monde étudiant

France

Congrès de l'UNEF

Le 50^e congrès de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF) vient de se terminer à Caen. Des associations étudiantes étrangères et des syndicats français y envoyèrent des délégués. Pour la première fois depuis 1956, les Unions d'étudiants du Maroc, de Tunisie et d'Afrique Noire s'y firent représenter.

Le congrès se prononça pour une décolonisation complète en Afrique sur le plan économique, politique et culturel.

Certaines des résolutions prises visent à obtenir l'allocation d'études dans l'enseignement supérieur.

On revendiqua la construction de logements étudiants : 350 millions de NF seraient nécessaires à la construction des 20 000 chambres dont on a besoin par année.

U.S.A.

Laboratoires de langues

Des « laboratoires de langues » ont été récemment installés dans de nombreux lycées ainsi que dans des entreprises privées. Munis d'écouteurs et installés dans des cabines insonorisées, les élèves suivent le cours débité par un magnétophone ; des livres et des exercices sont prévus pour chaque bande enregistrée.

Grâce à cette méthode, le professeur peut intervenir et corriger les fautes de chaque élève, sans que le restant de la classe en soit importuné.

Haïti

Grève à l'Université

Grève chez les étudiants, le décret de décembre 60, par lequel fut fondée l'Université d'Etat n'étant pas aboli ; les quelque 1000 grévistes revendiquent la réintroduction des normes démocratiques et le droit de constituer leur Union dissoute par le gouvernement, afin qu'ils puissent défendre leurs droits.

Ces revendications n'ont pas eu de succès ; la grève continue donc, quoique les parents des étudiants grévistes aient été démis de leurs postes officiels et que les étudiants eux-mêmes soient poursuivis, arrêtés et maltraités par la police secrète.

Allemagne

Equivalence de titres

A Hambourg, la conférence des ministres de l'éducation membres du Conseil de l'Europe, s'est préoccupée du problème de l'équivalence des titres universitaires ; la délégation italienne proposa d'établir dans toute l'Europe des « programmes d'étude modèles », afin de rendre possible la reconnaissance des titres.

La proposition actuelle ne concerne que les sciences naturelles, la technique et les mathématiques, plus tard l'équivalence des titres universitaires s'étendrait aux sciences littéraires, à l'économie politique, ainsi qu'à la sociologie et à la psychologie.

Italie

Bilan de la situation

Un journal étudiant de Turin révèle que pour les 250 000 étudiants qui fréquentent les universités italiennes, on ne compte que 2000 professeurs et 3700 assistants ; les deux tiers des cours sont donnés par des chargés de cours ; les salaires sont insuffisants et les programmes d'études arriérés. On déplore en outre le manque de personnel spécialisé et d'équipement nécessaire à la recherche scientifique.

Dernière heure

L'Assemblée des délégués de l'AGECITE réunie le 30 mai 1961, a élu le nouveau Bureau :

- Président d'honneur : François Carrard
- Président : Jean-Luc Perret (Droit)
- Vice-Président : Michel Renaud (Droit)
- Trésorier : Pierre-Edouard Baud (HEC)
- Affaires extérieures : Jean-François Glardon (SSP)
- Affaires intérieures : Marlène Bellios (SSP)
- Travail : Gilbert Abetel (AEMP)
- Assesseur : Mario Giovanoli (Droit)
- Art et Culture : Pierre Boivin (AEMP)
- Entraide : Michel Jaccard (AEMP)
- Sports : Jack Wanner (Droit)
- Information : Jean-Pierre Gross (Droit)
- Ass. : Malte Giovanoli (SSP)
- Polycopiés : Roland Bucher (AEMP)
- Economat : Etienne Visinand (Théol. Nat.)



Deux œuvres majeures du grand cinéaste suédois Ingmar Bergman seront présentées lors de la sortie d'été du Ciné-Club, le dimanche 4 juin. Renseignements en page 6.

**THÉÂTRE UNIVERSITAIRE
RECTIFICATION**

Les dates indiquées en page 6 concernant les représentations de « Les yeux les plus doux » et « Le Brevet » ont été reportées d'une semaine. Elles auront donc lieu les :

Judi 8, vendredi 9, samedi 10, jeudi 15, vendredi 16, samedi 17 juin, au Théâtre des Faux-Nez.

SPORTS

Championnat inter-sociétés de Football 1961

Série A — Groupe I		Série A — Groupe II	
Français — Belles-Lettres	6-5	Stella — Ifriquia	5-2
Turquia — Français	6-0	Helvetia — Ifriquia	4-2
Belles-Lettres — Turquia	4-1	Stella — Helvetia	5-0

Classement du groupe I		Classement du groupe II	
1. Turquia	2 pts, g. a. 1.75	1. Stella	4 points
2. Belles-Lettres	2 pts, g. a. 1.29	2. Helvétia	2 "
3. Français	2 pts, g. a. 0.55	3. Ifriquia	0 "

TIR

1. Sartori M.	HEC	Goliardia	84 points
2. Perrin E.	Droit	Lémania	83 "
3. Gambazzi M.	Droit	Goliardia	81 "
4. Ammann J.	Méd.	Lémania	80 "
Goumaz D.	HEC	Stella	80 "

Inter-Sociétés		Inter-Facultés	
1. Lémania	345 points	1. Droit	239 points
2. Stella	299 "	2. HEC	231 "
3. Goliardia	287 "	3. EPUL	224 "

Le projet d'affiche pour les Universiades d'hiver 1962, à St-Moritz, est mis au concours. Renseignements à la Commission Sportive, 1, rue de la Barre, 2^e étage, les mercredis et vendredis, de 11 h. à midi.

Samedi 10 juin, dès 21 h.
Sur le bateau « Helvétie »

BAL EPUL

avec les orchestres de Jean-Jacques Golay
et Manuel Farrès

Le bateau lèvera l'ancre à 22 h. au débarcadère d'Ouchy et reviendra à quai toutes les heures depuis minuit.

Retenez vos entrées à l'AGEPUL
Prix d'entrée par couple : Fr. 8.- (étudiants EPUL)
" Par couple : Fr. 10.- (étudiants de l'Université)

VOIX UNIVERSITAIRES

Organe mensuel de l'Union des Etudiants Lausannois et de la Fédération des Etudiants de Neuchâtel - 13^e année - Juin 1961

Opéra de quelques sous

EDITORIAL

Le Président vous parle

Un des premiers penchons qui échoit au président, est d'écrire un éditorial dans les « VU » destiné à le présenter, lui et son programme. Sans compter le côté haïssable de cette présentation par soi-même, cette obligation tombe très mal en un moment de passation de pouvoir et de fin de semestre.

Le président est alors assailli par les mille questions que pose la mise en route et l'initiation au syndicalisme étudiant d'une équipe non encore rompue aux arcanes du monde des AGE, sans compter toutes les affaires courantes dans lesquelles il se trouve plongé du jour au lendemain.

C'est aussi le dur moment de la prise de conscience des réalités. C'est alors qu'il faut faire attention de ne pas laisser user son enthousiasme par de multiples petits riens qui viennent renverser un programme de travail soigneusement minuté, grossir des petites difficultés qui risquent de faire oublier les vrais problèmes.

C'est dans cette ambiance de nouveau bureau que le président doit agir, coordonner les activités les plus diverses que les chargés d'office sont prêts à entreprendre, montrer la voie, éviter qu'on aille se fracasser contre des obstacles parfaitement évitables, vu que les précédents les ont déjà affrontés en vain.

Pour l'exercice qui vient de commencer, le président et le bureau comptent fermement soutenir tous les projets lancés par les équipes précédentes et qui sont à l'étude sur le plan cantonal (logement) et sur le plan fédéral (projets sociaux de l'UNES).

A côté de cela, il s'agit de voir où l'on peut encore faire un effort pour la démocratisation des études; ainsi se propose-t-on de lancer l'hiver prochain une grande enquête dans les campagnes sur les possibilités matérielles, psychologiques et familiales qu'ont les jeunes de 10 à 11 ans d'entrer dans une école secondaire, voie d'accès normale aux études supérieures.

Campagne parallèle sur l'aspect psychologique de la démocratisation des études, une action sera lancée pour surmonter l'obstacle que représente le fait pour certains, suivant leur milieu, de ne pas encore gagner leur vie à passé 20 ans.

Les services de l'AGE aux étudiants seront développés dans la mesure du possible, un effort particulier sera fait dans le domaine des cours photocopiés et des ventes au rabais de fournitures aux étudiants.

Le bureau se doit aussi d'agir comme guide de la masse étudiante, il doit l'amener à acquérir un esprit de corps. Son rôle est de servir de moteur et de propagateur d'idées, en même temps que de représentant des étudiants. Aussi l'effort déjà commencé pour une information toujours plus dynamique et incisive sera-t-il poursuivi. L'étudiant doit être encadré dès son entrée à l'université, cela par une activité accrue dans le domaine de l'accueil des étudiants aussi bien suisses qu'étrangers.

Le président, assisté de l'équipe du bureau, est prêt à tout mettre en œuvre pour la réalisation de ces objectifs; il acceptera toutes les suggestions qu'on voudra bien lui faire et qui peuvent se révéler utiles à la cause étudiante.

Jean-Luc Perret,
Président de l'AGECITE

"C'est avec stupéfaction et non sans indignation que l'on assiste impuissant à la dilapidation des deniers publics par les honorables représentants du peuple aux Chambres fédérales. Ainsi, entre autres, au cours de la dernière session, le Conseil National a voté un crédit de 9 millions de francs pour les bourses d'études en faveur d'étudiants étrangers. Geste louable sans doute, pour autant que les bénéficiaires soient méritants, proviennent de pays dits sous-développés, et professent pour le moins des principes démocratiques semblables aux nôtres. Toutefois, si l'on pense au manque de cadres, de spécialistes, de techniciens et d'ouvriers qualifiés qui se fait actuellement sentir chez nous, d'une part, et au nombre de jeunes gens capables provenant de familles à revenus modestes, d'autre part, qui, faute de moyens financiers, doivent renoncer à poursuivre des études et se contenter de postes quelconques, on peut se demander si, sans faire montre d'arbitraire, le vieux proverbe «charité bien ordonnée commence par soi-même» ne serait pas applicable en l'occurrence."

Si la voix qui s'exprime sur ce ton est une voix isolée, peut-être ne vaudrait-il pas la peine d'ouvrir une discussion sur l'argumentation présentée. Mais notre interlocuteur de fortune se trouve être un porte-parole, qualité qui confère à ses arguments, sinon la force d'une valeur sûre, du moins le poids de tous ceux qui les font leurs. C'est pourquoi il n'est pas inutile, pensons-nous, de faire le point.

Il faut savoir, puisque certains semblent encore l'ignorer, que la situation des étudiants suisses n'est pas négligée, que les instances compétentes s'occupent du problème de leur logement, et du financement de leurs études. Mais, chaque canton suisse étant souverain en matière d'éducation, c'est à l'échelle du canton qu'il faut examiner le travail accompli. Actuellement, il n'y a pas de solution qui puisse être mise en place sur le plan de la Confédération: elle ne tiendrait pas dans le cadre de notre Constitution fédérale (le Conseiller fédéral Tschudi le rappelait récemment). Mais aujourd'hui seuls les cantons sont habilités à prendre des mesures dans ce domaine.

Le canton de Vaud, pour sa part, a, par la mise en service du «Fonds cantonal pour les Etudes supérieures», accordé une cinquantaine de bourses pour ce premier semestre, et cela sans que «celui

qui veut en bénéficier ait toujours plus ou moins l'impression qu'on lui fait la charité ou se sente blessé dans son amour-propre par les démarches qu'il doit entreprendre», semble-t-il. D'autre part, la réalisation de divers projets de logement pour étudiants paraît proche à Lausanne.

Il est évident que les solutions cantonales ont une efficacité croissante et qu'une solution fédérale va être sérieusement étudiée. Mais en aucun cas, les 9 millions incriminés ne sont soustraits aux étudiants suisses, puisqu'ils ne sont pas pris sur le budget des départements cantonaux de l'Enseignement.

Le fait même d'une aide à des étudiants étrangers semble être mis en cause. Il est vrai que la situation des étudiants suisses, tout en s'améliorant, est loin d'être parfaite. Pourtant, est-il raisonnable de vouloir se fixer un «palier» à atteindre, avant d'envisager une aide quelconque à des pays moins développés? Et quand donc, si ce n'est maintenant, notre pays aura-t-il atteint cet «état d'où l'on peut aider»?

Notre interlocuteur semble négliger certaines réalités: l'essor d'un pays n'est pas un mouvement que l'on règle à souhait; de plus, c'est aujourd'hui que la situation de certains pays exige une aide, et cette exigence ne peut être différée jusqu'à des jours jugés par nous meilleurs. L'avenir politique, économique, social d'un pays d'Europe est de plus en plus solidement lié à un équilibre de toutes les nations de la planète, et, pour la Suisse tout particulièrement, il serait vain d'imaginer un développement en vase clos.

La Suisse se doit de participer à cette aide aux pays en voie de développement. Le faire en aidant ces pays à se constituer leur élite n'est certes pas la plus mauvaise formule, venant du «pays des écoles» (opinion d'un Chilien à qui l'on demandait ce qui caractérisait, pour lui, la Suisse).

La somme consacrée à cet effet est estimée trop élevée. Nous nous demandons quelle échelle des valeurs est prise en

considération pour juger excessive la grandeur de cette somme. Que l'on songe simplement aux 1225 millions de dépenses militaires (sans prêter à ce point de comparaison d'autres qualités que celle d'un repère!) ou au prix du kilomètre autoroute.

Utiliser 9 millions à bon escient ne signifie pas vider la caisse fédérale, tant s'en faut.

Notre interlocuteur souhaite que «les bénéficiaires soient méritants, proviennent de pays dits sous-développés ET professent pour le moins des principes démocratiques semblables aux nôtres».

Il nous paraît, à vrai dire, que l'Histoire tout actuelle démontre magistralement une certaine contradiction résidant dans les conditions posées à l'attribution de ces bourses. Le fonctionnement d'une démocratie exige un certain état de conscience d'abord, un certain niveau économique et social ensuite. Le civisme et la politique s'apprennent, un état réellement démocratique doit s'obtenir. Une démocratie du XX^e siècle n'est plus fondée sur un pâturage commun à quelques hommes.

Ce n'est pas des pays «à principes démocratiques» qu'il faut aider, mais bien plutôt des pays en voie de développement, qui ont une élite à former, de laquelle il dépendra un jour que ce pays jouisse des libertés démocratiques, et en remplisse les exigences. Le «phénomène démocratique» du Congo belge nous confirme dans cette idée. Cuba, «démocratie populaire», où les élections ne peuvent avoir lieu, aussi. Et le Laos, et la Guinée.

Nous pensons encore à ceci: Le génie propre de la Suisse est, depuis longtemps, de participer à l'Europe, d'en être une pièce maîtresse par le fait qu'elle a su à plusieurs reprises se dépasser elle-même, ouvrir ses frontières pour apporter quelque chose d'original à l'Europe. Ce ne sont pas les exemples qui manquent. Notre pays a une vocation internationale. L'Europe, plus tard l'Amérique, l'Afrique, l'Asie, lui ont reconnu ce rôle humanitaire, politique

Jacques-Etienne Bornand

(Suite en page 6)

A la suite d'un voyage:
Deux opinions

Relations internationales de Echange d'étudiants

Un échange d'étudiants organisé par l'UNES et la General Union of Palestine students (GUPS) nous a permis de visiter ce printemps les deux provinces de la République arabe Unie (Syrie et Egypte), le Liban et la zone de Gaza. L'UNRWA, organisation des Nations Unies s'occupant des réfugiés palestiniens, nous avait invités à aller aussi en Jordanie, mais pour des raisons politiques, ce projet n'a pas pu être réalisé. Les quelques réflexions personnelles qui terminent cet article concernent seulement les régions qu'on nous a autorisés à visiter.

Réd. — L'UNES n'a encore publié aucun rapport officiel à la suite de cet échange avec l'Union Générale des Etudiants de Palestine. Etant donné que ce voyage était une première expérience extrêmement intéressante, nous avons jugé utile de présenter ici les impressions qu'en ont retirées deux des étudiants participants.

Nous nous sommes adressés à MM. Nicolas Jéquier (cand. jur.), de Lausanne et Willy Schaer, de Neuchâtel.

Il va sans dire que les opinions exprimées dans les deux articles ci-dessous sont purement personnelles et qu'elles ne sauraient en aucune façon engager la responsabilité de l'UNES et des AGE.

Mais au fait, qui sont exactement ces étudiants palestiniens ? Quelle est la différence entre palestinien et israélien ? La confusion est fréquente, quoiqu'impressionnable. On appelle Palestinien les Arabes — en général musulmans — qui vivaient en Palestine avant la proclamation de l'Etat d'Israël en 1948. La plupart d'entre eux ont fui leur pays à ce moment-là, et se sont réfugiés dans les pays arabes voisins. Les Israéliens, presque tous de religion juive, sont les habi-

tants de l'actuel Etat d'Israël. Arabes et Israéliens sont encore en état de guerre, ce qui explique pourquoi la situation dans cette région est si tendue. Il est prudent de ne pas faire de confusion...

Pour comprendre — ou plus modestement, pour essayer de comprendre le problème palestinien, il est indispensable de faire un peu d'histoire. On sait que le futur empereur Titus mena une guerre féroce contre les Juifs révoltés. Cette campagne se termina en 70 après J.-C. par la prise de Jérusalem et la seconde diaspora, c'est-à-dire la dispersion des Juifs à travers le monde. Ils s'installèrent dans divers pays sans jamais se laisser entièrement assimiler, ce qui posa les nombreux problèmes que l'on sait.

La Palestine pacifiée resta province de l'Empire jusqu'au VIIe siècle, date de la conquête arabe. Cet événement capital marque le début de la période arabe. La langue et la religion des envahisseurs s'imposent et le succès complet de cette opération d'assimilation laisse un peu rêveur sur les méthodes employées. La Palestine était désormais une des nombreuses provinces de l'empire des califes, mais il

faut remarquer que c'était aussi la plus arabisée. L'Egypte par exemple le fut beaucoup moins : les chrétiens y restèrent très nombreux et continuèrent à parler leur langue, le copte, jusqu'au XVIIIe siècle.

Les Croisades et la brève invasion mongole du XVIIIe ne changèrent rien à la situation, pas plus d'ailleurs que la conquête ottomane, légèrement postérieure à la chute de Constantinople. Pendant quatre siècles, la Palestine fut sous le joug des sultans qui se contentaient de gouverner le pays sans chercher à l'assimiler. Ceci permet d'affirmer que, depuis la conquête arabe jusqu'au début du XXe siècle, la Palestine fut un pays essentiellement arabe, et certainement le plus prospère du monde musulman.

En 1918, la Turquie perdit ce qui lui restait de son empire, en particulier la Palestine. C'est à cette date que commencent les difficultés.

La fin du siècle passé vit naître en effet le mouvement sioniste dirigé par le Juif hongrois Theodor Herzl, dont le but était le retour des Juifs en Palestine, la Terre promise. Quelques Juifs s'installèrent là-bas avant la première guer-

re mondiale, mais il fallut attendre 1918 pour les voir émigrer en masse. La Grande Bretagne, chargée dès 1922 par la Société des Nations d'administrer la Palestine, n'était pas défavorable à ce mouvement, preuve en est la déclaration faite en 1917 par Sir Arthur Balfour, le Foreign Secretary d'alors : « Le gouvernement de Sa Majesté est favorable à l'établissement en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif et s'efforcera de faciliter la réalisation de cet objectif, tout en étant entendu que rien ne sera fait qui puisse porter préjudice aux droits civils et religieux des communautés non juives existant en Palestine, ni aux droits et au statut politique des Juifs établis dans quelque autre pays que ce soit ».

Le terme équivoque de « foyer national » était interprété dans un sens très large par les Juifs, fermement décidés à fonder un jour ou l'autre un Etat juif indépendant. Chaque année des milliers de Juifs s'installaient en Palestine, réalisant ainsi un vœu caressé plus ou moins consciemment par soixante générations.

Les Arabes de Palestine, inquiets et souvent effrayés par cet afflux d'étrangers (il en arrivait environ 10 000 chaque année) réagirent comme on pouvait le prévoir. L'histoire de la Palestine de 1918 à 1948, date de la fondation d'Israël, n'est qu'une longue suite de désordres. (Le lecteur qui connaît ses classiques n'a qu'à relire les albums de Tintin, en particulier « L'Or Noir » qui décrit fort bien l'état d'esprit pendant cette période troublée).

Les Anglais, manifestement dépassés par les événements, étaient pris à partie aussi bien par les Arabes que par les Juifs, et attendaient la première occasion d'abandonner ce mandat qui ne leur avait apporté que des difficultés, et qui, de surcroît, compromettait leurs relations avec les pays arabes voisins. Dès la fin de la Seconde guerre mondiale, la Grande Bretagne annonça à l'ONU qu'elle mettrait fin à son mandat le plus rapidement possible ; le terme fut finalement fixé au 15 mai 1948.

Qu'allait-il se passer après le départ des Anglais ? Question à laquelle on se gardait bien de répondre ! ! !

Les tentatives de réconcilier Juifs et Arabes n'aboutirent à rien (rappelons en passant qu'il y avait 600 000 Juifs en Palestine en 1945, soit un tiers de la population totale). Les projets de partage du pays n'étaient réalisables que sur le papier, et l'antagonisme entre les deux communautés atteignait son paroxysme.

Les troupes anglaises quittèrent le pays comme prévu le 15 mai 1948. Le Conseil national juif, réuni ce jour-là à Jérusalem sous la présidence de David Ben Gourion, proclama l'état d'Israël, aussitôt reconnu par les Etats-Unis, l'URSS et la Grande-Bretagne. Les pays arabes voisins entrèrent immédiatement en guerre contre le nouvel Etat « pour protéger la population arabe ». Leurs armées, mal commandées, mal équipées et jalouses les unes des autres, furent complètement battues. On assista dès lors à l'exode de la population arabe terrifiée, parfois avec raison par les Juifs. Aujourd'hui, ces réfugiés vivent pour la plupart dans des camps dans les pays arabes voisins.

Après avoir rappelé les bases historiques du problème palestinien que nous avons vues de près au cours de ces semaines passionnantes, je laisse à mon ami Willy Schaer le soin de vous parler en détail de ces réfugiés. Avec lui, je tiens à insister sur l'effort remarquable de l'UNRWA (United Nations Relief and Work Agency) et de certaines organisations privées pour soulager tant de misères humaines.

La place me manque pour raconter les détails de ce voyage ; je me limiterai donc à quelques impressions personnelles.

Le drame des réfugiés palestiniens est exploité politiquement et il est pénible d'entendre dire qu'on maintient ces camps comme témoignage contre les Juifs. Signalons qu'à Gaza, on a insisté plusieurs fois pour nous montrer le vieil Arabe « à qui les Juifs ont cassé le dos ». Nous avons refusé cette proposition répugnante, assez caractéristique de l'état d'esprit de certains Palestiniens.

Les « étudiants » sélectionnés pour nous rencontrer — les seuls avec lesquels les contacts étaient autorisés — n'avaient qu'un rapport très lointain avec l'Université ; nous aurions aimé rencontrer de vrais étudiants avec lesquels il aurait été possible de parler d'autre chose que de politique, surtout quand la politique devient une obsession féroce.

Les tentatives de « lavage de cerveau » appliquées à notre endroit ont été un échec total — nous avons été trop formés à la liberté et à l'esprit de géométrie ! Il est en outre exaspérant d'être espionné jour et nuit, sans jamais un instant de détente ou de solitude. Si la politique et la propagande n'avaient pas été constamment les seuls soucis de nos hôtes, l'expérience que nous avons faite aurait été extrêmement plaisante.

Nicolas Jéquier

Le Cinquantenaire des H.E.C.

Après avoir conquis leur place dans plusieurs universités suisses, notamment Zurich, Bâle et Neuchâtel, les Hautes études commerciales finirent par forcer les portes de l'Université de Lausanne.

C'est par la loi du 15 mai 1911 que le Grand Conseil décidait d'instituer l'Ecole des HEC « pour être annexée à la Faculté de droit ».

En fait, l'inscription de 2 adjonctions :

- a) l'économie et la technique commerciale,
- b) les mathématiques financières,

étendait sensiblement le champ d'action de la Faculté de droit et donnait vie au nouvel organisme. C'est par la nomination de deux professeurs, MM. L. Morf et G. Paillard, que l'Ecole prenait corps. Pour son

premier semestre d'activité, elle compta 12 étudiants. Ce nombre ne cessa de croître au gré des circonstances politiques et économiques pour atteindre aujourd'hui 300 dont plus de la moitié vient de pays étrangers.

Un tel développement a obligé l'Ecole à répartir son activité en 3 champs distincts :

- a) sciences commerciales et économiques,
- b) sciences commerciales et actuariales,
- c) sciences commerciales et administratives

et montre avec clarté que sa création est venue à temps pour substituer à un empirisme désuet une étude rationnelle et scientifique des problèmes d'ordre économique, financier et commercial.

Comme toute institution nouvelle, l'Ecole des HEC a dû chercher sa voie et déterminer les moyens propres à remplir ses buts. Deux facteurs ont été déterminants : à l'origine, le rattachement à la Faculté de droit et surtout le dynamisme et la clairvoyance des différents directeurs, notamment de M. le professeur J. Chuard, qui assume la direction depuis plus de 25 ans. — Ils permettent d'affirmer que l'Ecole a atteint les objectifs qu'elle s'était assignés.

Pour fêter ce magnifique anniversaire, des manifestations ont eu lieu le 24 juin. Elles comprennent une cérémonie officielle à l'Aula de l'Université, une promenade en bateau et enfin un grand bal dans les salles du Comptoir.

L'Union nationale des Etudiants de Suisse

Suisse - Palestine

La création de l'Etat juif d'Israël, en 1948, a eu lieu après le départ des Anglais et une guerre entre Juifs et Arabes. La majeure partie de la population arabe vivant en territoire palestinien, territoire qui est devenu en 1948 partie intégrante d'Israël, s'est réfugiée en Syrie, au Liban et en Jordanie ; une autre partie s'est regrouper autour de Gaza. Ces personnes qui ont tout perdu voilà 13 ans, vivent aujourd'hui, encore pour la plupart, dans des camps de réfugiés. Selon les statistiques les plus récentes, le nombre des réfugiés s'élèverait à 1.121.000. 613.000 réfugiés vivent en Jordanie, représentant plus du tiers de la population totale de ce pays. Dans le secteur de Gaza (secteur militaire sous administration égyptienne) les 255.000 réfugiés représentent plus des deux tiers de la population. Il y a 136.000 réfugiés au Liban et environ 115 mille en Syrie. Plusieurs milliers trouvèrent un abri dans d'autres pays arabes.

Pendant notre séjour, nous avons eu l'occasion de visiter plusieurs camps. L'impression fut toujours la même : misère extrême, autant morale que physique. Généralement, une famille dispose d'une pièce, quelquefois deux, mesurant 2 à 3 mètres de côté. Lorsqu'on sait que les familles musulmanes sont souvent plus grandes que les nôtres, l'on aura une idée des conditions dans lesquelles vivent les réfugiés.

L'Assemblée générale des Nations-Unies de décembre 1949 créa une agence, l'UNRWA (United Nations Relief and Work Agency) qui, en coopération avec les gouvernements locaux, a pour mission de venir en aide aux réfugiés. Son budget pour 1960 fut d'environ 40 millions de dollars. La dépense pour chaque réfugié s'élève donc à environ 10 cents par jour. Cette somme permet de distribuer des rations alimentaires représentant 1600 calories par jour.

Ces quelques chiffres parlent d'eux-mêmes. Malgré l'aide complémentaire d'autres organismes, en général de caractère privé, ce qui a été fait jusqu'à présent est insuffisant. Qu'on y songe : dans nos estimations, nous, Occidentaux, situons le minimum vital de calories pour un être humain bien au-dessus de ce que touchent les réfugiés palestiniens.

Si nous jetons un coup d'œil au budget de l'UNRWA, nous pouvons faire des constatations intéressantes. En effet, nous notons que les Etats Unis, la Grande-Bretagne et le Canada paient à eux seuls le 93 % des dépenses. Nous remarquons que des pays tels que la Malaisie et le Pakistan soutiennent l'UNRWA, mais à

notre grande surprise, ni l'URSS, ni aucun autre pays de l'Est (à l'exception de la Yougoslavie) n'y figure. L'URSS a probablement jugé que cette façon de venir en aide était trop discrète, et qu'elle n'était pas payante, diplomatiquement parlant. Si c'est là le calcul que l'URSS a fait, nous devons reconnaître qu'il est exact. En effet, au cours de nombreux séminaires et conférences que nous avons eues avec les étudiants palestiniens, il a toujours été question de l'aide insuffisamment accordée par les « impérialistes » aux réfugiés palestiniens (et je suis personnellement d'accord avec cette opinion), mais jamais il n'a été question de l'aide de l'URSS. Souvent même, lorsque nous faisons remarquer que les pays communistes n'assistant d'aucune manière les réfugiés palestiniens, nos interlocuteurs prétendaient le contraire. (A notre retour en Suisse, nous avons d'ailleurs vérifié ce point, qui n'était pas sans importance pour nous, étant donné la tournure politique que prenaient toujours très rapidement nos discussions, l'URSS et ses satellites ne donnent pas un sou pour les réfugiés palestiniens).

Dans quelles conditions l'UNRWA remplit-elle sa mission ? Dès nos premiers contacts, nous nous sommes rendus compte que son travail n'était pas facile. En effet, les réfugiés surtout, mais la population souvent aussi, identifient ONU et UNRWA. Or, l'unanimité s'est faite depuis longtemps pour rendre l'ONU responsable de la situation créée par l'établissement d'Israël.

Par la suite, cette même institution s'est montrée incapable de mettre en application les résolutions qu'elle avait votées pour mettre fin à la crise (en particulier la résolution du 11 décembre 1948, dans laquelle il est dit « qu'il y a lieu de permettre aux réfugiés qui le désirent, de rentrer dans leurs foyers le plus tôt possible et de vivre en paix avec leurs voisins, et que des indemnités doivent être payées à titre de compensation pour les biens de ceux qui décident de ne pas rentrer dans leurs foyers. »)

Quelles sont les conclusions auxquelles nous sommes parvenus après avoir étudié le problème des réfugiés palestiniens ?

— Il faut, avant tout, intensifier l'aide aux réfugiés. C'est avant tout un problème humain qu'il convient de résoudre. Sur ce point, nous le savons, nous sommes en opposition avec de nombreux étudiants que nous avons rencontrés là-bas ; pour ces derniers, le problème palestinien est indivisible,

et l'aspect humain ne sera résolu que par la solution du problème politique. En d'autres termes, la crise prendra fin par le retour des Palestiniens dans leur pays « momentanément occupé ». Les pays arabes font un gros effort ; le niveau de leur développement, cependant, ne leur permet pas d'en faire beaucoup plus pour secourir les réfugiés. C'est donc aux Occidentaux, en premier lieu, à prendre l'initiative d'une solution du problème. Et le premier stade de la solution ne peut être que celui du problème humain. Nous n'avons pas le droit, au nom d'une question politique en suspens, de maintenir plus longtemps des personnes dans une situation aussi misérable. Le passé l'a montré : si nous attendons une solution d'ensemble d'un problème aussi complexe, plusieurs milliers d'enfants naîtront encore dans ces camps. Et nous ne pensons pas que ce soit souhaitable, la paix au Moyen-Orient en dépend directement. D'autre part, la solution d'ensemble ne sera-t-elle pas plus facile à trouver le jour où les Palestiniens vivront décemment ? Dans quelle mesure, d'ailleurs, la so-

lution de ce problème ne s'inscrit-elle pas dans un cadre beaucoup plus vaste : celui des pays en voie de développement ?

Nous en sommes tout à fait conscients : on nous reprochera de vouloir diviser la question, de la dépolitiser en quelque sorte (d'accord, pour le premier stade de la solution). Mais que ceux qui sont tentés de formuler ce grief, se posent auparavant une autre question : ne s'est-on pas servi suffisamment, jusqu'à présent, au point de vue politique de la crise palestinienne, pour pouvoir, enfin, maintenant, se pencher sérieusement sur son aspect principal : l'aspect humain. L'homme n'a-t-il pas aussi ses droits ?

Willy Schaer

Israël	20 000 km ²
Gaza	250 km ²
Westbank	5 500 km ²
Palestine	25 750 km ²

Etat d'Israël au terme des armistices de 1949 :

Eu hâchuré : Territoires de l'ancienne Palestine, aujourd'hui en mains arabes. L'Egypte administre la zone de Gaza. La Transjordanie a annexé la Cisjordanie (à l'Est du Jourdain) pour former la Jordanie.



Assurance et étudiants à Neuchâtel

La Caisse d'assurance maladie de l'Université de Neuchâtel est basée sur le principe de la mutualité, c'est-à-dire qu'elle doit se suffire à elle-même, qu'elle n'est affiliée à aucune compagnie d'assurance. Elle est placée sous l'autorité suprême du Sénat, qui peut décider, en cas de déficit ou de raisons justifiées, l'augmentation des cotisations, la diminution des prestations ; quand le fonds capital est jugé suffisant, de virements de celui-ci au fonds d'entraide. Ses compétences s'étendent aux éventuelles modifications du règlement en vigueur, aux nominations de deux professeurs, d'un médecin-conseil qui constitue, avec le secrétaire de l'Université et trois étudiants désignés par la FEN la commission d'administration de la Caisse.

Les étudiants immatriculés à l'Université, les auditeurs inscrits pour six heures de cours au moins, sont obligatoirement assujettis à la Caisse. Le nombre des assurés est actuellement un peu au-dessus de cinq cents. Ceux-ci procurent à la Caisse, par leurs cotisations (Fr. 3.— par semestre) et leur finance d'entrée (Fr. 2.— lors de l'inscription) ses ressources courantes, auxquelles il faut ajouter les intérêts du fonds capital. Ce dernier, qui devait être constitué d'éventuels dons et legs, se voit attribuer la moitié des bénéfices réalisés, jusqu'à ce qu'il atteigne un montant jugé optimum par le Sénat. L'autre

moitié du bénéfice va au fonds d'entraide.

Venons-en maintenant à cette question essentielle : quelles sont les prestations de la caisse, dans quels cas l'étudiant a-t-il droit à ces prestations ? Le règlement prévoit ici les conditions suivantes :

- avoir contracté la maladie au cours du semestre, au plus tard jusqu'au 15 juillet pour le semestre d'été (exclusion des maladies chroniques ou qui datent d'avant l'entrée dans la Caisse, des soins dentaires, des vaccins ou piqûres à but prophylactique, des interventions de chirurgie esthétique, des soins aux yeux) ;
- en cas de tuberculose pulmonaire, l'étudiant doit avoir passé chaque année un examen radiophotographique.

Ces conditions étant remplies, l'étudiant remet au médecin traitant un formulaire délivré par le Secrétariat de l'Université qui lui donne droit au paiement de huit visites ou consultations pendant le semestre d'hiver, de six pendant le semestre d'été. Si des soins hospitaliers se révèlent nécessaires, le certificat médical doit constater que la maladie dont il s'agit répond aux conditions vues ci-dessus. De plus, le malade doit prévenir le président de la commission de la caisse (M. le Professeur M. Erard, Pierre-à-Mazel 54, Neuchâtel) de son entrée en traitement. Les prestations de la Caisse sont alors les suivantes : Fr. 4.— par jour jusqu'à

un montant total maximum de Fr. 180.—, payés à la direction de l'établissement hospitalier.

C'est ici qu'intervient heureusement le fonds d'entraide, destiné aux étudiants malades qui en éprouvent le besoin, quelle que soit leur maladie, (donc aussi celles qui sont exclues par le règlement) s'ils ont fait partie de la Caisse depuis deux semestres au moins. Ils pourront recevoir, sur demande écrite accompagnée de certificats suffisants, un subsidie pour le paiement de soins médicaux et de médicaments.

Notre curiosité n'a pu être satisfaite quant au nombre d'étudiants ayant eu recours à la caisse durant l'année écoulée, ni quant au montant payé par la caisse en consultations et frais d'hospitalisation, ni quant aux sommes allouées par le fonds d'entraide. Ces chiffres seront connus à la fin du semestre et soumis alors à la commission de la Caisse.

Si la situation actuelle est sans doute préférable à une absence d'assurance ou d'entraide, il nous faut bien reconnaître que notre système ne peut avoir qu'une efficacité limitée par le faible montant des cotisations et le nombre restreint des assurés. La question des assurances est aussi à l'ordre du jour dans les AGE de Lausanne et Genève ; si, sur ce plan très restreint, une

Heidi Oppliger

(Suite en page 7).

L'habitat étudiant et l'Université

La condition de l'étudiant

L'étudiant sortant de sa famille doit s'adapter à un milieu nouveau: le milieu universitaire. Cette mutation souvent brutale, entraîne l'étudiant dans une nouvelle existence. Précaires et transitoires, les études constituent pour lui une étape. L'étudiant est, au début tout au moins, un isolé, et la vie étudiante n'est que rarement un cadre où s'instaurent des liens sociaux durables. Il vit souvent dans un milieu fermé, ne fréquentant trop souvent que d'autres étudiants, la plupart du temps de la même Faculté.

Cette lacune dans les rapports sociaux de l'étudiant provient essentiellement de deux facteurs:

- le recrutement des futurs cadres issus principalement des classes favorisées de la société.
- la longueur et la « lourdeur » de l'enseignement qui soumet l'étudiant à un travail toujours plus exigeant.

Ces éléments essentiels de la condition d'étudiant amènent celui-ci à adopter une attitude différente des autres individus face au problème de l'habitat. Il ne cherche pas un logement qui sera le cadre primordial de son existence; ce qu'il désire avant tout, c'est un «abri» qui réponde aux exigences minima de confort et d'hygiène; ce cadre doit également répondre à un certain besoin d'individualisme. Son désir, en fait, est d'avoir une structure assez souple, qui lui permette de prendre conscience de sa personnalité.

Mais cette prise de conscience ne doit pas s'accompagner d'un isolement, qui serait fatal au développement intellectuel et social de l'étudiant; aussi l'habitat doit éliminer cet isolement, mais seulement dans la mesure où l'on évitera une coupure entre l'étudiant et les autres membres de la société.

Les conditions de l'habitat

On ne conteste plus l'importance que joue l'habitat sur l'état physique et psychique des individus appelés à y vivre. Non seulement le problème sanitaire doit être impeccablement résolu, mais aussi

le problème psychique, qui prend de plus en plus d'importance dans les milieux urbains. C'est ainsi que des enquêtes, menées par des sociologues et des psychiatres, ont fait apparaître comme psychiquement néfaste le fait qu'un trop grand nombre d'individus se consacrent aux mêmes activités, concentrés en un même lieu d'habitat. Cette même enquête a déterminé des chiffres limites au niveau de l'habitat qui ne doivent pas être dépassés (entre 50 et 100 individus au maximum).

Par sa forme, l'habitat doit améliorer les relations entre les différents groupes sociaux et, ce qui concerne les étudiants, l'habitat doit permettre une intégration dans le milieu des jeunes.

Quant au rôle éducatif de l'habitat, nous le considérons comme aussi très important. L'habitat étudiant est la transition entre la cellule familiale (dont l'étudiant était «l'élément enfant») et la cellule familiale (dont il sera «l'élément parent»). Il doit donc profiter de son passage à l'Université pour se préparer à ses responsabilités d'homme: l'habitat est en cela un excellent instrument mis à sa disposition. Il convient de présenter ici les deux conceptions traditionnelles de l'habitat étudiant:

La ville satellite

universitaire ou campus

Ce genre de ville est de tradition anglo-saxonne: c'est la conception du «College», de la «ville» universitaire (Cambridge, Oxford, Harvard, etc.). Elle est basée sur le principe de la concentration et de l'intégration totale de l'étudiant dans son université et dans son habitat. Elle présente de graves dangers, dont le principal est sans aucun doute la vie en cercle fermé; l'étudiant est «coupé» du reste de la société; il se transforme manifestement en «grand enfant» qui devra brutalement, vers 25 ans, entrer dans le tourbillon de la vie normale. Nous ne pensons pas qu'une telle solution favorise l'évolution intellectuelle et psychique de l'étudiant, bien au contraire...

L'Université dans la cité

Cette conception est traditionnelle en Europe: toutes nos universités ont été créées sur ce type.

Mais aujourd'hui l'Université évolue, le nombre des étudiants s'accroît considérablement, les études s'allongent, les étudiants se marient, les locaux d'enseignement se révèlent trop étroits, la chambre de bonne traditionnelle ne suffit plus, l'Université étouffe: il lui faut de l'air.

Ainsi les anciennes conceptions de l'Université dans la cité doivent-elles se modifier. A Lausanne, nos Autorités ont choisi la décentralisation à l'intérieur de la Cité. Politique sage qui permet aux étudiants de ne point perdre un contact

indispensable avec la société. Cette décentralisation a eu pour effet d'adopter une politique du logement qui répond aux critères énoncés précédemment. Ces critères, propres à la situation lausannoise, ont été rédigés et publiés dans un mémoire de l'AGE en 1959. Dans ses conclusions, le mémoire proposait la construction de plusieurs hôtels étudiants et mettait en garde nos autorités contre toutes solutions concentrationnaires.

Ainsi l'Etat, dans le souci de rationaliser les efforts, crée la «Fondation Maison pour Etudiants», qui a pour tâche de préparer et de réaliser un programme à long terme concernant l'habitat étudiant. Tous nos espoirs se fondent sur cette institution, qui devrait

résoudre dans les délais les plus brefs un problème social urgent.

Nous voyons donc au logement étudiant une autre vocation qu'une suppléance de l'Université. Dès la période de ses études, l'étudiant doit progressivement se préparer à entrer dans le «corps social». Le logement nous apparaît comme un moyen précieux d'assurer cette intégration sociale. Bien évidemment, il ne s'agit pas d'éparpiller un à un les étudiants dans des immeubles quelconques, mais bien de trouver une intégration plus subtile, telle la construction d'hôtels pour étudiants en des lieux favorables de la Cité.

Jean-François Rossier

PREMIERS PAS

Le jeudi 1er juin 1961 a été signé l'acte de la Fondation «Maison pour étudiants». Ainsi, trois ans après le Manifeste de Grenet et une année après l'approbation par le Grand Conseil vaudois du rapport de M. le Conseiller d'Etat Pierre Oguey sur l'accès aux études supérieures et aux diverses professions universitaires, l'Etat, la Municipalité, l'Université et l'UUEL collaborent au problème posé par le logement des étudiants.

Si nous reprenons les principes du Manifeste de Grenet, les étudiants pourraient se montrer insatisfaits par la solution proposée: au lieu de les libérer de la main-mise des autorités sur tout ce qui a trait aux étudiants, elle les lie encore plus qu'auparavant. Il faut cependant bien comprendre qu'un syndicalisme étudiant, tel que le conçoit l'UNEF, ne se fait pas en un jour. Nous devons d'abord prouver à la masse des étudiants d'une part, aux autorités d'autre part, que les AGE sont capables d'endosser des responsabilités. Or cela n'est possible que grâce à une continuité et une fermeté sans faille de la part de leurs dirigeants. Si nous voulons obtenir une indépendance totale, si nous voulons devenir un vrai

syndicat, nous avons encore beaucoup à faire même si, depuis quelques années, l'UUEL s'est tracée une politique syndicaliste, qu'elle suit d'ailleurs avec persévérance. Il nous faut, en attendant, nous plier à l'ordre établi, non sans oublier toutefois que nous sommes encore loin du but proposé par le Manifeste de Grenet.

Ce n'est pas sans satisfaction que nous voyons naître la Fondation «Maison pour étudiants», œuvre de M. le Conseiller d'Etat Pierre Oguey. Dès maintenant, le problème toujours plus aigu du logement pourra être résolu avec des moyens puissants.

Le premier coup de pioche a été donné le lundi 5 juin au premier hôtel étudiant lausannois. Ainsi, en l'espace d'une semaine, l'UUEL obtenait des satisfactions depuis longtemps attendues. Nous reparlerons, dans un prochain numéro, de cette réalisation.

Toute notre reconnaissance va à la Municipalité de Lausanne qui, grâce à sa générosité, a permis l'élaboration et la construction du premier hô-

tel étudiant lausannois. En effet, la Municipalité de Lausanne a fait don à la Fondation d'un droit de superficie sur l'un de ses terrains; sans ce geste, qui honore les Lausannois, jamais les étudiants n'auraient pu espérer avoir un hôtel dans des conditions aussi favorables.

*

Le Conseil de la Fondation «Maison pour étudiants» est composé des membres suivants:

M. Pierre Oguey, Conseiller d'Etat
M. Pierre Graber, Municipal
M. Georges Jaccottet, Municipal
M. Maurice Derron, Professeur
M. Marcel Bridel, Professeur
M. Alfred Magnenat, Directeur B.C.V.
M. Jean-M. Plancherel, Etudiant
M. Jean-F. Rossier, Etudiant

Le Bureau du Conseil a été formé comme suit:

Président: M. Pierre Oguey
Secrétaire: M. J.-F. Rossier
Caissier: M. Pierre Graber

Jean-François Rossier,
Délégué à la Fondation

1) Cf. Editorial du No 5 des «Voix Universitaires», avril 1961.

VOIX UNIVERSITAIRES

1, rue de la Barre, Lausanne CCP II, 146 77

Rédacteur de l'AGECITE: Jean-Pierre Gross (Droit), Jouxpens
Rédacteur de l'AGEPUL: Pierre Tacier, Chemin du Frêne 11
Rédacteur de la FEN: André Jeanneret
Administrateur: Jürg Stamm (Hec) 29, av. de France.
Imprimeur Imprimerie des Affaires S.A. 25, av. Vinet. Tél. (021) 24 15 25
Publicité: Pierre Clerc, C.C.P. II 19665. Tirage: 4000 ex.

Bigla
GEORGES KRIEG
ORGANISATION DE BUREAU
IMMEUBLE FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE
PLACE PÉPINET 4 TÉL. 230871

Votre fleuriste

Charly Bodmer

LAUSANNE Ile St-Pierre

Caroline 2 tél. 22 67 25
Rue Enning 8 tél. 22 67 06

Toutes confections

10 % aux membres de l'AGE

LIBRAIRIE

Maurice BRIDEL

Beaux livres anciens et modernes
Editions originales - Beaux-Arts
Ouvrages sur le cheval
et l'équitation
Gravures modernes

LAUSANNE - AV. DU THÉÂTRE 1

Club international universitaire

Après un semestre d'activités au Club International Universitaire, il est possible de tirer les premières conclusions des expériences réalisées, de façon à pouvoir élargir et intensifier ces activités l'année prochaine. Avoir un programme très varié pour intéresser une large couche d'étudiants, était le principe qui nous dirigeait pendant ce semestre de départ. L'expérience a cependant montré que ceci avait pour conséquence d'attirer un public très différent d'une semaine à l'autre et ne créait pas de contacts assez durables. C'est pourquoi il est important de préparer à côté de ces manifestations variées des séminaires, c'est-à-dire des groupes de travail centrés sur un sujet particulier. Ces séminaires engageraient un nombre restreint d'étudiants à travailler en commun, à se rencontrer régulièrement et à présenter une synthèse de leur travail par des conférences, par la presse et la radio. On trouve ainsi un moyen de communiquer non seulement avec les étudiants, mais aussi les intégrer dans la société. Il est important qu'on choisisse des sujets particuliers, car un sujet trop grand ou trop général ne peut pas mener à un résultat réel. Il serait bon que toutes les associations d'étudiants étrangers et suisses collaborent à ce travail et que les étudiants qui s'y intéressent nous en fassent part.

4 mai : Ouverture du CIU par une conférence d'un étudiant marocain et qui avait pour but de rapprocher ceux qui s'intéressent à un pays d'Afrique du Nord dans son entité géographique, sociologique, économique et politique. Cette conférence a été suivie d'un vif débat, en partie même constructif.

5 mai : Bal d'accueil des étudiants étrangers, dont vous connaissez le succès. Pour la suite, il conviendrait d'expédier une invitation à chaque nouvel étudiant arrivé.

18 mai : Les étudiants iraniens ont présenté leurs problèmes et leurs soucis au sujet du futur de leur pays qui se trouve actuellement dans une situation absolument désespérée. C'était là une occasion pour des étudiants de s'exprimer, de communiquer à d'autres, sous une forme inédite et fascinante, des informations authentiques et qui aident à nous les rapprocher et à élargir les informations déjà sélectionnées de la presse.

26 mai : Un étudiant italien nous exposa et mena un débat sur «Raisons et illusions de l'Unité européenne». Sans toucher aux positions politiques, il démontrait sur des bases économiques et sociales que l'Europe sera (et l'est déjà en partie) un pays sous-développé qui dépendra de plus en plus d'un des blocs majeurs du monde si elle ne s'unit pas.

2 juin : Participation au « Dialogue avec l'Afrique » que l'AGE de Genève a organisé. Au moment où l'Afrique prend conscience d'elle-même, au moment où elle devient l'une des préoccupations majeures du 20ème siècle, les Genevois ont voulu s'entretenir avec les étudiants africains des problèmes qui se posent à eux. Pendant plusieurs mois, des équipes de travail formées de Suisses et d'Africains (entre autres la Société des étudiants africains et la Société Ifriky) ont étudié la situation de l'étudiant dans la nation et envisagé comment et dans quels domaines il est possible de coopérer à la construction du continent africain.

Le dialogue était une très bonne démonstration vers l'extérieur et un encouragement vers l'intérieur de l'Université. S'il ne nous apportait que peu de choses essentiellement nouvelles et si les solutions auxquelles les groupes de travail sont arrivés ne sont pas encore autant de réalités — comme le recteur de l'Université l'a exprimé à la fin de cette séance — il a surtout été très précieux de voir que de nombreux Suisses et Africains se sont joints pendant plusieurs soirées pour attaquer et chercher à résoudre un problème commun et urgent.

3 juin : J'ai pu participer à la kermesse internationale devant l'Université de Genève. Excellente idée (provenant de Paris). Cette kermesse a eu un succès formidable et a réussi à mélanger étudiants et habitants de la ville qui pouvaient un petit peu se rendre compte de quelle diversité de « vies quotidiennes » proviennent le 60% d'étudiants étrangers de Genève. J'espère que nous serons en mesure de manifester d'une façon semblable en juin 1962, sur la Place de la Riponne, Place de la Palud ou la Place du Château.

15 juin : Visite d'une usine de machines d'imprimerie à Prilly (Bobst). Il est important que les étudiants qui n'ont jamais l'occasion de voir cet aspect de leur pays d'études et qui ne le connaissent qu'à travers les études, le «City» et la montagne, aient le contact pendant quelques heures avec une fraction d'une large couche de la population.

22 juin : Conférence dans le cadre de la Semaine de solidarité internationale.

1er juillet : Soirée dansante. Le local, c'est-à-dire la cave du Foyer, se prête extrêmement bien à cela par son intimité et sa sobriété. D'ailleurs, dans les débats, cette impression d'intimité provoque la discussion, c'est-à-dire la participation active d'une grande partie des étudiants présents.

Voilà ce qui a été fait et préparé depuis le mois de

mars, le moment où j'ai commencé à me rendre compte qu'il était possible de participer à la recherche d'une solution à ce problème dont j'ai pris conscience depuis bien longtemps : Comment intégrer les étudiants étrangers et comment intéresser les étudiants européens aux problèmes et tâches bien lourdes des étudiants d'outre-mer.

Avec l'évolution de plus en plus rapide et bouleversante, changeant continuellement les échelles de valeurs de la société, il est pratiquement impossible à un individu d'aborder un grand nombre de problèmes sinon en profitant des expériences des autres par la discussion. C'est bien parce qu'il est difficile que beaucoup se concentrent sur un problème : ils deviennent spécialistes.

Peu importe ; il faudra continuer et intensifier ce travail. Le travail pour le semestre prochain s'étendrait sur les points suivants :

1. accueil des étudiants étrangers ;
2. organisation d'un cycle de discussions, un forum ou un séminaire sur un sujet particulier ;
3. organisation des conférences, films, sorties, soirées ;
4. préparation d'une kermesse internationale pour le mois de juin 1962 ;
5. création d'un Centre d'information et de propagande pour faire travailler des jeunes diplômés dans des pays en voie de développement.

Comme on peut le constater, le travail est énorme ; il y a des buts à atteindre, des jalons à poser. On attend la collaboration de beaucoup !

Pierre v. Meiss

AGE-HEBDO

Désireux de mieux informer les étudiants sur les multiples activités de l'AGECITE, le Bureau a décidé de créer un nouvel organe hebdomadaire d'information

«AGE-HEBDO»

«AGE-HEBDO» est, à ce qu'il paraît, un peu le «parent pauvre» de l'information universitaire. En effet, il est encore peu lu ; beaucoup d'étudiants ignorent même son existence. S'il est vrai qu'il n'a pas encore paru souvent, il est néanmoins grand temps de le présenter au public étudiant.

«AGE-HEBDO» est le complément nécessaire des «Voix Universitaires». Son but est de tenir les étudiants au courant de tous les petits et grands événements universitaires. En effet, un organe mensuel ne saurait suffire à une information régulière. C'est «AGE-HEBDO» qui y supplée. Chaque mercredi il sera affiché au panneau bleu de l'AGE, soit dans les bâtiments universitaires.

Malte Giovanoli

Assemblée de l'UNES

L'Assemblée générale de l'UNES s'est tenue les 10 et 11 juin derniers à Zurich. L'esprit de Lugano, d'entente et de collaboration a une fois encore présidé aux délibérations, ceci pour la plus grande satisfaction de tous les participants.

L'on se félicite notamment d'une résolution condamnant les attaques publiques injustifiées dont le Bureau, et plus particulièrement son président H.-Ph. Cart, avaient fait l'objet de la part des étudiants du Poly. Contrairement aux bruits répandus dans la presse, le Bureau n'a, en matière sociale, pas outrepassé le mandat reçu lors du Congrès de Lugano.

Quelques décisions importantes sont intervenues. Concernant les allocations pour perte de gain aux militaires, l'Assemblée a pris connaissance avec satisfaction d'une excellente étude menée à bien par les AGE de Zurich-Uni et de Neuchâtel. Une commission de trois membres est chargée de formuler des propositions précises, qui seront présentées au Département militaire fédéral. L'UNES s'est d'autre part émue de la hausse récente de la taxe militaire : une action sur ce plan est aussi envisagée.

L'UNES s'opposera provisoirement à la fermeture du Sanatorium Universitaire de Leysin, une décision ne devant être prise qu'au vu de renseignements plus détaillés. Il

s'agit de savoir si cette institution a toujours sa raison d'être, ou s'il convient de l'affecter à d'autres buts.

Sur le plan international, plusieurs délégations ont été approuvées, qui conduiront John-D. Fleuti, VPI de l'UNES, en Turquie, à Chypre et en Pologne. L'UNES a, par ailleurs, ratifié une Convention d'échanges d'étudiants passée avec l'Union générale des Etudiants de Tunisie. Plusieurs membres de chaque Union feront en septembre prochain un voyage d'études de quelques jours dans l'Etat étranger.

Signalons enfin deux points sur lesquels nous n'avons pas obtenu gain de cause. Tout d'abord, une proposition très nécessaire de réforme du Service du Tourisme Universitaire, présentée par le Bureau et soutenue par Berne et les Romands, n'a pas trouvé grâce aux yeux de nos compatriotes suisses-allemands : habitude en passe de devenir dangereuse, l'on mit sur pied une commission d'étude...

Enfin, une motion de l'AGE-PUL, qui protestait contre l'interdiction frappant, à Zurich, le violoniste russe David Oistrach, n'a eu guère plus de succès : seule une enquête...(!)

En dehors de ces quelques réserves, l'impression générale que nous donnèrent les débats fut bonne. Le Bureau, de son côté, accomplit cette année un très remarquable effort d'information et de représentation. Nous lui en savons gré.

M.R.

Association des candidats en médecine suisse

Stages facultatifs à l'étranger

Celui d'entre vous qui a l'intention d'effectuer, pendant les vacances d'été 1961, un stage pratique en Espagne ou en Grèce, est prié de s'adresser au plus tôt à l'échange office (conditions : 2 semestres cliniques, connaissance de l'espagnol, du français ou de l'anglais), nous disposons encore de 2 places à Valencia et de 3 places à Athènes.

Stage obligatoire de trois mois à l'étranger

Depuis la parution de notre dernière communication, il nous a été possible de préciser quelques questions restées en suspens. Veuillez trouver, ci-dessous, les indications requises.

Les étudiants qui doivent faire leur stage obligatoire en une fois peuvent effectuer 3 des 6 mois prescrits à l'étranger.

Pour qu'un stage à l'étranger soit reconnu par la Commission fédérale des examens de médecine, les formalités suivantes sont nécessaires :

- 1) attestation de l'hôpital étranger que l'étudiant sera engagé pendant trois mois comme sous-assistant à plein temps ;
- * 2) description de l'hôpital et surtout du service dans lequel on désire travailler ;
- * 3) une ou deux recommandations (suivant la notoriété de l'hôpital) de professeurs suisses sur l'hôpital désigné ;
- 4) connaissance de la langue du pays : attestation d'un collègue qui parle la langue en question ;
- 5) attestation du comité local confirmant la qualité de membre de l'ACMS ;
- 2 — 3) : inutiles, s'il s'agit d'une clinique universitaire, vu que la Commission fédérale des examens reconnaît sans restriction toutes les cliniques universitaires.

L'échange office n'est pas encore à même de procurer des stages de trois mois à l'étranger, étant donné que les hôpitaux suisses ne disposent pas d'un nombre suffisant de places avec pension gratuite. Les pièces mentionnées doivent toutefois être expédiées à l'échange office qui vérifiera si elles sont complètes. Elles seront ensuite soumises au Dr Vischer, président du comité directeur pour les examens fédéraux de médecine, Bâle.

Peter Elminger, exchange office, Schwarzwaldallee 211, Bâle.

Un genre cinématographique méconnu :

La comédie musicale américaine

Le public de langue française, d'esprit cartésien, dédaigne la comédie musicale ; cela peut s'expliquer par le fait que ce genre de cinéma ne fait pas appel à une culture littéraire, mais 'plastique et musicale ; d'ailleurs même sur le plan du théâtre et du music-hall le show, qu'il soit d'importation américaine ou d'origine européenne, ne remporte pas l'adhésion du public ; un obstacle technique enfin éloigne encore le spectateur français de la comédie musicale américaine : le doublage, qui trahit totalement l'esprit du show ; à ce propos des progrès ont heureusement été accomplis, les lyrics étant la plupart du temps conservés dans la langue originale, alors que les dialogues, d'ailleurs très peu importants dans les bonnes comédies musicales, sont traduits en langue française ; et pourtant l'intrigue d'un tel film est immuable et un critique a pu la résumer ainsi : « Je t'aime, tu m'aimes, mais nous ne nous en apercevons que dans une heure et demie » ; cette définition se rapproche beaucoup de celle de Molière à propos d'une de ses comédies : « Il s'agit de deux personnes qui s'aiment pendant toute la pièce mais qui n'en savent rien eux-mêmes et qui n'ouvrent les yeux qu'à la dernière scène »¹

Les deux principales caractéristiques de la comédie musicale sont le sens dynamique de l'espace ciné-

matographique et le caractère onirique d'un art qui se veut total ; c'est en effet à ce genre cinématographique que l'on doit l'extraordinaire souplesse de la caméra qui doit suivre les girls et les danseurs perpétuellement en mouvement ; notons à ce propos qu'une des grandes découvertes de la comédie musicale moderne est la constatation que le mouvement en lui-même peut devenir source de plaisir et de beauté (dans le fameux duo de « Chantons sous la pluie », de Donen et Kelly, l'extrême mobilité de la caméra n'est pas la unique-ment pour mettre en valeur les évolutions de G. Kelly et de Cid Charisse, mais elle permet de transmettre au spectateur immobile le dynamisme de la danse).

Toute l'évolution de la comédie musicale tend à intégrer le plus complètement possible les parties chantées et dansées au déroulement de l'histoire, alors que les premiers films musicaux n'ont pour cadre que les coulisses et la scène d'un music-hall ; actuellement la comédie musicale devient plus fantastique dans un contexte paradoxalement plus réel (cf de ballet des ouvrières de l'atelier de confection de Pique-nique en pyjama, de Donen). On peut dire enfin que la comédie musicale tend à s'approcher de plus en plus du cinéma total : elle n'est plus seulement dépendante de la qualité du scénario

ou même de la mise en scène, mais aussi d'autres éléments tout aussi essentiels (qualités des décors, de la musique, des costumes, des couleurs et bien entendu du jeu des acteurs) dont l'harmonie doit être parfaite.

Citons en passant quelques chefs-d'œuvre qu'il est indispensable de voir ou de revoir pour pouvoir apprécier les qualités de ce genre cinématographique particulier et arrêtons-nous à deux réalisateurs essentiels : Chantons sous la pluie et Beau fixe sur New York (de Donen et Kelly) et Ziegfeld Follies, Un Américain à Paris et La Femme modèle (de Minelli).

Rapportons en conclusion provisoire ce jugement de valeur : « Tenir Chantons sous la pluie pour le plus beau film de l'histoire du cinéma n'est pas plus absurde que d'accorder cette même distinction au Potemkine ou à La rue vers l'or »². F. R.

1) Les surprises de l'amour.
2) J. P. Coursodon in Cinéma 59, No 39 (numéro spécial consacré à la comédie musicale.)

Comité de Stella (Semestre d'été)

Président : Alain Würzburger (Droit)
Vice-Président : Jean-Pierre Morel (HEC)
Secrétaire : Michel Boivin (HEC)
Caissier : Ibrahim Béji (EPUL, HEC, SSP)

A qui l'abonnement pour la saison 1961-62 du CCUL ?



Il suffit de trouver de quel film est tirée cette photo et de faire parvenir votre réponse à la rédaction jusqu'au 10 juillet 1961 ; un tirage au sort sera effectué entre les réponses justes.

CLUB UNIVERSITAIRE DU DISQUE

Non, le Club universitaire du disque ne gardera pas, farouche égoïste, tous les trésors qu'il contient en son sein.

Aussi des auditions de disques de toute espèce auront lieu, qui, espérons-le, délecteront les plus fins mélomanes d'entre nous. Cette innovation pourrait fort bien s'avérer d'une monotonie déroutante (quoi de plus monotone que d'être assis et de regarder béatement tourner un pick-up ?), n'étaient les multiples attraits de la cave du FRU,

l'interminable et bariolé cortège des commentateurs de tout genre qui feront l'impossible pour nous faire passer le temps agréablement et pour achever notre culture musicale.

Les organisateurs de ce mouvement espèrent en tout cas un intérêt notable de la part des étudiants, qui pourront venir se changer les idées et s'enrichir à bon compte, en attendant d'être tentés par l'un ou l'autre des disques proposés. P. B.



Cliché obligeamment prêté par la « Tribune de Lausanne »

Marilyn Monroe et Yves Montand dans une récente comédie américaine de Billy Wilder : « Le Milliardaire ».

Opéra de quelques sous

(Suite de la page 1)

aussi (puisque'il faut distinguer !). Depuis 1815, la situation a changé : l'Europe n'est plus le dépositaire exclusif de la civilisation. Et, si la Suisse veut rester fidèle à son génie, elle doit regarder au-delà de l'Europe ; et comprendre que ce dont le monde a besoin ne se chiffre pas forcément en roubles ou en dollars. « Nous attendons l'aide de votre pays aussi, car nous savons qu'il ne nourrit aucune pensée colonialiste ou néo-colonialiste » disait il y a une semaine, le

Président d'une jeune république africaine.

La Suisse a sa vérité à apporter au monde. Bien plus, de nombreux pays attendent l'aide... l'exemple même, « de cette Suisse idéale sans laquelle nous ne pourrions peut-être plus respirer, puisque c'est à peu près le seul endroit au monde où l'esprit viennois naturellement faire sa cure d'altitude quand il pense à la paix, à la justice, à la vérité » (Robert Kanters, dans « L'Express »).

Nous en voulons pour preuve une expérience toute récente : Un jeune Camerounais, professeur dans un lycée de son pays, fut envoyé en France, par les soins de l'UNESCO, pour se perfectionner dans son métier d'éducateur et d'enseignant. Après plusieurs mois d'études à Paris, jouissant de conditions financières très larges, il fut envoyé en Suisse poursuivre son séjour d'études : visites de classes, leçons, etc. Puis il rentra à Paris, pour quelques semaines encore, avant de regagner son pays. En avril dernier, ce jeune Africain nous disait : « Mon séjour en Suisse a considérablement modifié l'idée que j'en étais faite de l'Europe, et que je m'en vais rapporter dans mon pays. Chez moi, on parle beaucoup de votre pays. Je suis heureux d'y avoir vécu avant de retourner en Afrique. » Nous affirmons que ce

n'était pas une formule de politesse. Nous savons bien que l'exemple contraire existe, mais celui-ci prend pour nous toute sa valeur par le fait qu'il s'est vu confirmé à plusieurs reprises dans d'autres témoignages.

Si tant est que la Suisse puisse contribuer à l'émancipation de jeunes nations, à l'expansion économique et à la hausse du niveau social d'un pays en voie de développement, elle ne saurait mieux faire que d'ouvrir ses écoles ; l'expérience, là encore, prouve que ce n'est pas une piètre politique.

Jacques-Etienne Bornand

THEATRE ET ETUDIANTS A NEUCHÂTEL

Les étudiants de Neuchâtel ont répondu nombreux à l'enquête sur le Théâtre et les Etudiants entreprise par les offices culturels des AGE romandes. Nous avons réuni le 50 % des questionnaires distribués, proportion assez élevée pour que nous puissions tirer de vos réponses des conclusions valables et intéressantes. Par contre, la participation des étudiants de Lausanne et Genève a été décevante.

Certaines difficultés d'ordre interne ont retardé de quelques semaines le dépouillement de l'enquête, mais nous serons bientôt en mesure de vous communiquer les résultats d'un premier dépouillement partiel.

La lecture de Brecht et la conférence de M. Gisselbrecht organisées

l'hiver passé par l'Office culturel de la FEN ont été suivies par un nombre limité d'étudiants. Aussi avons-nous décidé d'abandonner le projet de création d'un Théâtre-Club Universitaire. Cet abandon sera heureusement compensé par la présentation dans notre ville de nombreuses pièces, dont une création française de Dürrenmatt, sous l'égide du Théâtre de Poche neuchâtelois et de la Guilde du théâtre romand.

La publication du Mémoire sur le Théâtre et les Etudiants a porté ses fruits. L'Office culturel de la FEN participera désormais, avec voix consultative, au jury nommé par le Syndicat d'initiative pour la construction d'un Palais des Manifestations (PALMA). Dans sa séance du 3 juin, le jury a établi

les règlements et programme définitifs du concours de projets pour la construction d'un théâtre et d'une salle de congrès à Neuchâtel. Le concours commencera donc bientôt.

La compagnie théâtrale étudiante Salamalee de Neuchâtel représentera l'UNES au Festival International de l'UNEF qui se déroulera cette année à Poitiers à la fin du mois d'août. La compagnie Salamalee, qui a déjà représenté la Suisse avec succès à ce festival, présentera cette année, dans une mise en scène de François Flimann, Arden de Favarsham, pièce anonyme contemporaine de Shakespeare. Les étudiants qui désirent encore collaborer à ce spectacle sont priés de s'adresser à l'Office culturel de la FEN.

E. Roulet

Le yoghourt de grande classe, au pur jus de fruit

YOGHOURT
Junior
180 G
PUR JUS de FRAISES
CENTRALE LAITIÈRE LAUSANNE
CENTRALE LAITIÈRE LAUSANNE
En vente au Foyer

Le Foyer universitaire (II)

Beaucoup d'étudiants en sont encore à faire courir les bruits les plus fantaisistes sur les conditions dans lesquelles travaille le Foyer-Restaurant Universitaire. On parle d'aide financière des corporations publiques, du bénéfice énorme que réaliserait le gérant, etc.

Aussi s'impose-t-il de donner quelques informations complémentaires sur l'exploitation du FRU.

Le Foyer dépend d'une Fondation privée qui nomme un Comité de Direction présidé par le Professeur Stauffacher. Ce Comité de huit membres comprend deux représentants des AGE qui y assistent les autres membres délégués par le Comité de Patronage, le Rotary, le DSR et le Comité de Fondation.

L'exploitation est confiée au Département social romand (DSR) qui nomme le gérant, lequel est un simple employé salarié. L'actuel gérant est M. Perret, dont tout le monde ne peut que louer la compétence. Le prix des repas est fixé par le Comité de Direction en accord avec le DSR et le gérant. Le tarif actuel de Fr. 1,90 remonte à 1956.

Ces derniers temps, le gérant, en accord avec l'AGE-CITE, tenta l'introduction d'un menu à Fr. 2,50 pour permettre aux étudiants de manger au FRU des mets de qualité qu'il est impossible de servir pour Fr. 1,90. Cette expérience a été interrompue, le menu à Fr. 2,50 coûtant plus qu'il ne rapportait et entraînant l'obligation d'engager un employé supplémentaire.

Le Foyer ne reçoit aucun subside. L'exploitation doit donc boucler sans déficit. Ces dernières années, le résultat légèrement bénéficiaire a permis un renouvellement normal du matériel usagé, l'acquisition de robots ménagers et une modernisation de la cuisine permettant une certaine rationalisation.

Hélas, le coût de la vie augmente sans cesse, la gérance doit faire des prodiges pour éviter le déficit et maintenir la qualité des repas servis.

Il est infiniment plus difficile de gérer d'une façon rationnelle un restaurant universitaire qu'un autre restaurant,

car il connaît des périodes de fréquentation maxima pendant les mois de cours et est presque vide pendant les autres; les frais généraux restant toujours les mêmes: environ 600 francs par jour. On ne peut pas compenser le déficit éventuel des repas bon marché par un bénéfice calculé sans restriction sur un menu de luxe servi parallèlement. Le FRU est pratiquement vide pendant la journée; entre les repas, on ne peut pas compter sur un débit sérieux de cafés, thés, boissons diverses pour

renflouer la caisse.

Devant ces problèmes divers, l'UEL a décidé la création d'une commission de 4 membres, chargée d'étudier les problèmes relatifs à l'exploitation du FRU en collaboration avec le Comité de Direction et le gérant pour trouver les solutions qui permettraient le maintien du menu à Fr. 1,90 à un niveau de qualité satisfaisant sans qu'il soit nécessaire de recourir à une augmentation aussi préjudiciable aux étudiants qu'au FRU lui-même.

Election à l'UNES

Nous avons le plaisir d'annoncer la brillante élection de Michel Delay au poste de caissier de l'UNES. Michel Delay, étudiant de 2ème année à l'école des HEC de l'Université de Lausanne, a déjà fait preuve de sa compétence dans les divers postes qu'il occupa, ou occupe encore, au sein du comité des HEC, de l'AIIESEC et de l'Union Chrétienne de Jeunes Gens. A la suite de cette élection, l'UEL est à nouveau représentée au comité de l'UNES.

Assurance et étudiants

(Suite de la page 3)

toute relative. Il serait intéressant de connaître les opinions des étudiants sur la possibilité d'une extension de l'assurance (qui pourrait devenir facultative pour les étudiants suffisamment assurés déjà) dans le temps aux vacances universitaires, dans le champ d'application, aux accidents par exemple. Loin de nous l'idée de lancer une enquête à ce sujet, le comité de la FEN se contente d'attendre vos suggestions, comme il entend aussi vos récriminations. Nous savons bien que l'étudiant est toujours prêt à discuter de tout, y compris de la liberté, non compris de sa propre conception de la liberté; cela exige qu'il laisse à d'autres (héritage sacré de l'enseignement primaire obligatoire?) le soin de cette « administration des choses ».

H. Oppliger

La Faculté de Droit à l'honneur

Les étudiants lausannois félicitent chaleureusement M. le Professeur Roger Secrétan pour le brillant titre de Docteur Honoris Causa que vient de lui décerner l'Université de Genève lors de son dernier dies academicus.

PAPETERIE
ST LAURENT
Charles Krieg
RUE ST LAURENT, 21
LAUSANNE
Tél. 23 55 77

TIR

Championnat lausannois

1. Sartori (HEC)	— Goliardia	84 points
2. Perrin (Droit)	— Lémania	83 "
3. Gambazzi (Droit)	— Goliardia	81 "
1. Lémania 305 pts	1. Droit	239 "
2. Stella 305 "	2. HEC	231 "
3. Goliardia 289 "	3. EPUL	214 "

NATATION

Championnat lausannois

50 m. libre		100 m. brasses	
1. de Ribbing	31",2	1. Robert	1,31",0
2. Baechtold	31",2	2. Beretta	1,38",2
3. Quinet	36",6	3. Baechtold	1,42",2
100 m. dos			
de Ribbing		1,57",7	

Championnats Suisses de Berne

TENNIS

Sturza, malheureusement défavorisé par l'organisation du championnat, s'est classé troisième.

VOLLEYBALL

Lausanne devient champion suisse, devant Genève

ESCRIME

Fleuret:

1.— Matthieu (Laus.)	— 1.— Mlle Perret (Ge)
2.— Cerottini "	— 2.— " Heitz (Laus.)
3.— Cavin "	

Epee:

1.— Matthieu (Laus.)

ATHLETISME

1500 m. finales

1.— Herzog (Be)	3,59",4
2.— Grenak (Ge)	3,59",8
3.— Vernez (Laus.)	4,05",6

400 m.

5.— Bujard (Laus.)	52",2
--------------------	-------

Saut à la perche:

2.— Marguerat	3m 40
---------------	-------

4 x 100 m.

3.— Lausanne	44",8
--------------	-------

QUAND
ON
POTASSE.....



dans sa « piaule », il faut parfois se remonter. Pour se préparer un rafraîchissement, il suffit aujourd'hui d'une addition rapide:

PRONT OVO

+ EAU (chaude ou froide)

Quelques secondes, et voilà une boisson délicieuse, pour le petit déjeuner, pendant le « boulot » ou, comme calmant, avant de se coucher.

Dr A. Wander S.A. Berne

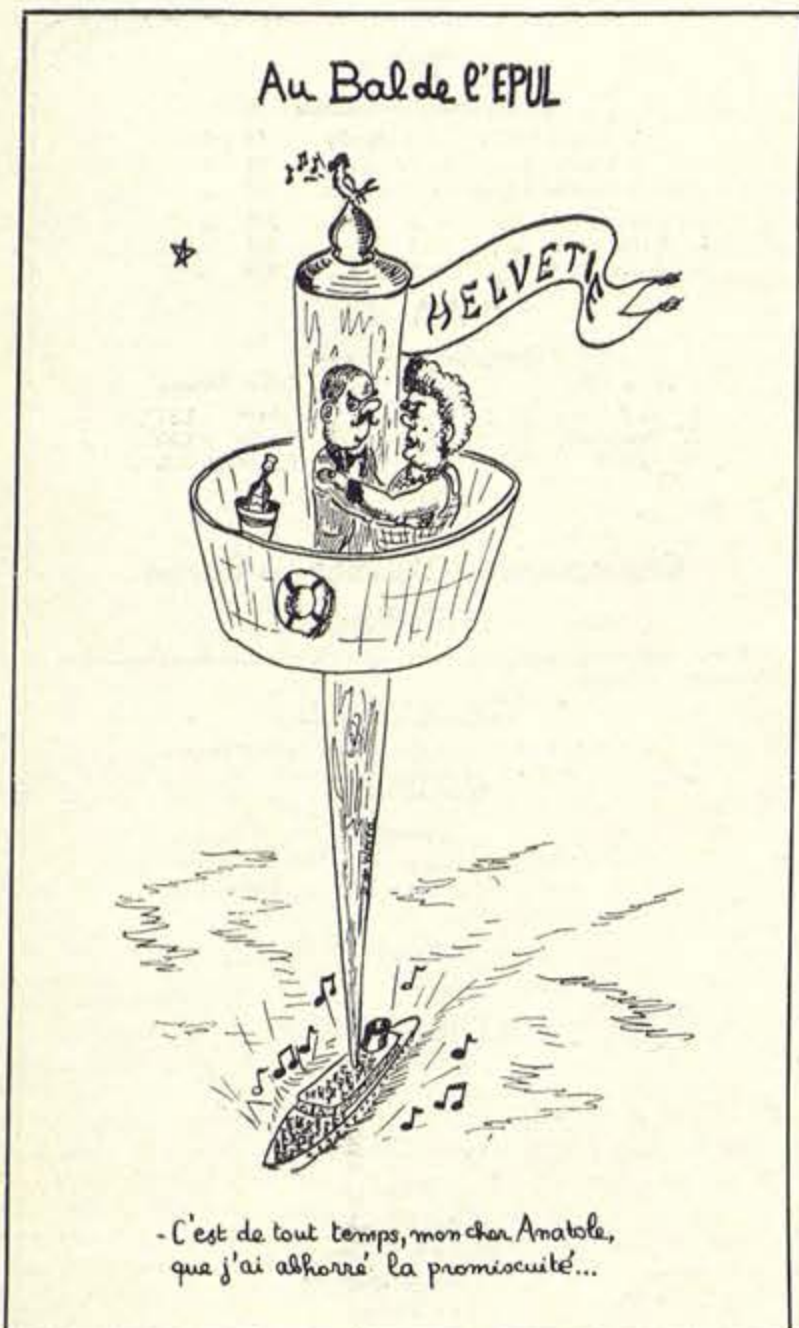
si douce...
la plus fumée
de l'année



F. J. Burrus Boncourt

Informations

Nouvelles du monde étudiant



REVUE DE LA PRESSE ÉTUDIANTE SUISSE

En ce mois de juin, les étudiants de Suisse ont vraiment peu, très peu à communiquer. Des cinq journaux ou cahiers que nous avons sous les yeux, des AGE de Bâle, Genève, Zurich, Fribourg et Berne (PAGE de Saint-Gall nous boudant apparemment depuis janvier), seul l'Action étudiante de Genève se distingue aussi bien par son fond que par sa forme : des articles variés, du comique et du sérieux, et ce qui ne gâte rien, une mise en page des plus attrayantes. Le Berner Student, dont le format est celui d'un journal ordinaire, a, suivant sa tradition, un aspect fort sévère, très « NZZ ». Quant aux cahiers que nous envoient Fribourg, Bâle et Zurich, écrits en petits caractères, il faut souvent du courage pour les lire ! Fribourg se distingue cependant d'entre ces trois par une disposition originale des articles.

Bien entendu ces différents journaux sont à la disposition des étudiants qui peuvent les consulter dans les bureaux de nos AGE.

*
Le Kolibri de Bâle, sous une couverture rose-bonbon, contient en tout et pour tout deux articles. Un, deux ! Le premier est consacré à la critique d'un livre ; le second, plus intéressant, est une explication claire du fameux projet de caisse nationale de prêts aux étudiants. Ce projet, on s'en souvient, a été élaboré par la Société Académique Suisse (en allem. GESA) et il est soutenu par les trois AGE de Bâle, Fribourg et St-Gall.

Il a souvent été fait mention de ce projet GESA dans les colon-

nes de ce journal, aussi ne nous y étendrons-nous pas longuement. Ces prêts, dont le montant peut s'élever jusqu'à Fr. 4000.— par année, ne peuvent pas cependant dépasser Fr. 15000.— au total par étudiant. Ils doivent être remboursés dans les vingt ans qui suivent la fin des études, un très léger intérêt étant perçu à partir de la 5^e année. A la Confédération serait demandée une contribution annuelle maximum de 10 millions pendant les 13 premières années et de 2 millions par la suite.

L'idée de bourses « à fonds perdus » est donc résolument écartée.

*
Haiti et la situation tragique des étudiants de ce pays a fait l'objet d'un long article dans le Spectrum de Fribourg, suivi d'ailleurs par la publication du télégramme de protestation envoyé au gouvernement haïtien.

Un article courageux commente ensuite la démission du rédacteur romand qui, on se le rappelle, avait dû quitter son poste à la suite de la publication dans le « Spectrum » de ses opinions sur « l'institution tabou qu'est l'armée ».

Le problème du Sanatorium Universitaire était à l'ordre du jour de la dernière assemblée générale de l'UNES. Les étudiants devaient donner leur avis au sujet d'une éventuelle fermeture de cette maison. Y ont consacré des articles détaillés et favorables au maintien du S.U. le Berner Student et l'Action étudiante. A côté des considérations d'ordre matériel, on avan-

Australie

Entraide universitaire

Grâce à une collecte organisée par l'Entraide Universitaire Mondiale, un étudiant noir sud-africain obtiendra une bourse pour faire des études de philosophie à Johannesburg. Cet étudiant pourra suivre pendant une année des cours par correspondance et aura en outre la possibilité d'assister à des cours faits par des professeurs non-conformistes.

Danemark

Statistiques

De récentes enquêtes ont révélé que 50 % seulement des bacheliers entreprennent des études supérieures (90 % au début du siècle). On estime à 20 % la proportion d'étudiants danois mariés ; 8 % des étudiants sont des enfants d'ouvriers.

çait comme argument que le Sana était la seule grande œuvre commune de solidarité qui liait entre elles les Universités de Suisse et on suggérait différentes solutions visant à son maintien.

*
Le journal de l'AGE de Genève public d'autre part une étude très fouillée, consacrée à la santé mentale et l'Université. On constate avec angoisse que les troubles mentaux vont croissant dans les hautes écoles suisses et étrangères. « Tel est le drame : l'élite qui est le mieux à même de diffuser les lois de la santé mentale et d'en vivre, est la principale malade ! »

Les causes essentielles de ces troubles sont : la dépendance excessive du milieu familial, la séparation d'avec la famille pour les étudiants vivant à l'étranger, l'enseignement universitaire trop anonyme, les études et les problèmes personnels. Différentes solutions sont suggérées ; on insiste sur les contacts personnels, mais on met surtout en valeur le rôle que pourraient jouer les professeurs.

Un autre article enfin rapporte les conclusions auxquelles sont arrivés les responsables de l'organisation du forum « Dialogue avec l'Afrique ». Le but que se proposaient les étudiants genevois a été atteint : coopération entre des étudiants suisses et étrangers et meilleure compréhension mutuelle.

Bravo, à continuer !

P. T.

U.S.A.

Loi d'aide universitaire

Dans un message adressé à la Chambre des Représentants, le Président Kennedy demande une prolongation de la loi d'aide universitaire qui doit expirer en 1962. Cette loi a aidé plus de 200 000 étudiants à terminer leurs études. Les subventions annuelles fédérales accordées aux Universités pour des prêts devront passer de 250 à 500 mille dollars pour chaque école supérieure.

Angleterre

Bourse pour un Sud-Africain

L'Université de Sheffield va créer un fonds de bourse pour permettre à un étudiant de couleur de la République Sud-Africaine de se rendre en Angleterre pour y poursuivre ses études. Ce fonds doit suffire à couvrir les frais de voyage aller et retour.

Hongrie

Réforme à l'Université

Le pourcentage des étudiants hongrois issus des classes ouvrière et paysanne est passé de 90 à 50 : cette mesure s'est révélée indispensable car les étudiants à qui l'on avait facilité l'examen final pour

des raisons politiques ne pouvaient répondre aux exigences de la vie professionnelle. On a en même temps aboli le principe de la gratuité de l'enseignement supérieur.

Libéria

Professeurs suisses à Monrovia

L'Université de Zurich a décidé d'assumer le patronage de la nouvelle Faculté de Médecine de l'Université de Monrovia. De jeunes professeurs suisses y seront envoyés en attendant que l'institution possède un corps enseignant apte à remplir ses fonctions.

Norvège

Adhésion à l'Union nationale

Organisée par l'Union nationale des étudiants norvégiens, une conférence de la Table ronde a discuté de l'obligation d'appartenir à l'Union. Certains étudiants estiment que tant que l'adhésion à l'Union est obligatoire, celle-ci devrait s'abstenir de prendre position politiquement en face des questions étudiantes internationales. Les représentants de l'Union, au contraire, sont d'avis qu'une participation facultative à l'Union serait une cause d'affaiblissement ; aussi la conférence se prononça-t-elle pour le maintien du statu quo.

SPORTS

Le 3 juin, des équipes de l'Ecole Supérieure de Commerce de Lyon, entourées de très nombreux supporters, sont venues disputer quelques matches, précédant avec un impressionnant cérémonial.

Voici les résultats :

Football : 6-3 -- Basketball : 81-47 -- Hockey sur terre : 4-3

3 victoires lausannoises offrant une morne consolation, car notre équipe de football (championne l'an dernier), s'est fait évincer dans le tour final, perdant par

Zurich : 3-2

Fribourg : 9-0

La finale opposait Genève à Fribourg. Après un match nul (1-1) Genève devenait champion suisse.

FOOTBALL

EPF Zurich — Epul : 8-3

Championnat inter-facultés :

EPUL 8^e semestre — 2^e semestre 6-2

FINALE EPUL Archi — 4^e semestre 3-1

Médecine — SSP 7-0

Théol/Sciences — Lettres 6-2

HEC (Equipe du Cinquantenaire) — Droit 3-2

Théol/Sciences — EPUL 6-1

Droit — Médecine 1-8

HEC — SSP 17-0

SSP/Droit 0-9

FINALE : L'équipe Théologie-Sciences bat HEC par 5-1, remportant ainsi le magnifique challenge du Cinquantenaire de l'Ecole des HEC.

BASKETBALL

EPF — EPUL 30-43

TENNIS

Championnat lausannois

Sturza devient champion universitaire lausannois

Mlle Dwucet — Mlle Keck 6/2 6/5 6/4

(Voir suite page 7)

VOIX UNIVERSITAIRES

Organe mensuel de l'Union des Etudiants Lausannois et de la Fédération des Etudiants de Neuchâtel - 4^e année - Novembre 1961

Rôle et mission de l'AGE

B 9523

On a mis très longtemps à dégager ce que doit être la politique d'une AGE. On a même été encore plus lent à reconnaître la nécessité de l'existence d'une AGE. Chez nous, dans notre bonne ville, l'AGE est relativement jeune, elle a exactement 30 ans! Qu'est-ce à côté du demi-millénaire que fêtera bientôt notre Université?

Le mouvement étudiant est beaucoup plus vieux. Les sociétés portant couleurs sont, du moins les plus anciennes, d'alertes centenaires; l'UNES même est notre aînée de 11 ans! Ces quelques précisions historiques nous aident à mieux comprendre le temps qu'il a fallu pour convenir de l'utilité, de la nécessité d'une association de tous les étudiants.

Les étudiants suisses, engagés dans des luttes politiques du 19^{ème} siècle, enrôlés dans des sociétés défendant certains idéaux, luttant aux côtés des grands partis nationaux, entrèrent dans une longue période de léthargie lorsque les principes qui leur étaient chers furent reconnus et que les partis qu'ils défendaient accédèrent au pouvoir.

Depuis lors, le mouvement étudiant sommeillait en Suisse, les sociétés groupant de joyeux garçons plus célèbres par leurs farces «hénaurmes» que réputés pour leurs idées et leur action pratique.

C'est pourtant aux sociétés que nous devons la création de l'AGE à Lausanne en 1931. Elles jouèrent de même un rôle certain dans la fondation de l'UNES.

Quel fut le rôle de cette jeune AGE? Que fit-elle? Evidemment, elle fut très folklorique et corporative. Il ne pouvait pas en être autrement à l'époque. Fille de sociétés d'étudiants, satisfaites et embourgeoisées, bien que cultivant l'anti-conformisme, son activité reflétait l'état d'esprit des étudiants d'alors.

Presque tous issus de la bourgeoisie, dépourvus pour la plupart de soucis matériels, nos prédécesseurs se désintéressèrent de la vie publique et sociale en tant que collectivité. Ils ne voyaient aucune raison à ce que l'AGE s'occupe d'autre chose que de manifestations, maintenant qualifiées, avec un brin de dédain, de

«folkloriques» et d'obtenir quelques avantages aux étudiants.

Les AGE se révélant pratiques, les tâches corporatives se multiplièrent. Les circonstances les rendant toujours plus pressantes, les problèmes de logement, de travail rémunéré, d'entraide, de loisirs, etc. demandaient à être résolus. Les AGE s'en chargèrent et trouvèrent des solutions dans la ligne d'une politique essentiellement corporative, défendant les intérêts des seuls membres, en leur procurant des services immédiats.

Cependant, la conjoncture ne cesse d'évoluer. Les événements mondiaux amenèrent un bouleversement de la structure sociale et politique, réveillèrent les consciences endormies, obligeant les étudiants à réaliser que leurs objectifs ne se limitent pas à défendre un groupe de privilégiés et que leurs problèmes doivent se résoudre en fonction de la société et non d'eux seuls.

A l'étranger, assez vite, les AGE se sont préoccupées de problèmes dépassant le cadre de la corporation d'étudiants, et ces prises de position influencèrent les Suisses, lors d'échanges, de congrès, etc.

Un certain réveil de la jeunesse suisse, d'une partie du moins, engagée dans la lutte politique et sociale, coïncida avec cette nouvelle orientation des AGE.

Maintenant, on parle de corporatisme et de syndicalisme, souvent en les opposant.

Par corporatisme, on conçoit un mouvement créé pour la défense d'une corporation, en l'occurrence, les étudiants, s'occupant des intérêts des seuls membres, leur offrant des services immédiats, préservant les structures du corps et les privilèges des membres contre le reste de la société.

Sur le plan pratique, des services de logement, des offices de travail furent créés. L'entraide aussi se développa sous toutes ses formes, matérielle et spirituelle — limitée au but des études — c'est l'édition des cours polycopiés — les activités culturelles et sportives furent facilitées pour les étudiants.

Ces tâches sont nécessaires; certaines indispensables: tra-

vail, logement. Personne ne contestera leur utilité, mais le rôle des AGE ne doit pas se borner à cela.

L'étudiant occupe une place dans la société; il ne vit pas retranché d'elle. La conception du «campus» est dépassée depuis le Moyen-Age avec ses guildes et corporations.

L'étudiant, bénéficiant d'une instruction élevée, a un devoir, une fonction à remplir dans la société, ses responsabilités sont immenses. L'avenir du pays dépend, pour une grande part, de la future élite. Les étudiants sont les mieux placés pour déceler les déficiences de

la société en ce qui concerne la formation de la jeunesse, l'enseignement, la circulation des élites.

Les AGE sont alors considérées comme un syndicat, un groupe de pression. Les ironiques parleront de groupuscule (2700 étudiants à Lausanne sur 430 000 habitants dans le canton!). Cependant, si leur influence numérique est faible, moralement elle sera très grande. Chez nous, elle ne s'exerce presque pas, car nous n'avons pas assez conscience de notre mission. Dans les pays en voie de développement, les étudiants se

sentent les guides de la nation. Ils fomentent même des révolutions (Turquie, Corée, etc.). Chez nous, point n'est besoin d'esprit révolutionnaire. Il n'en faut pas tant. Il suffirait que l'apathie générale cesse et que nous unissions nos efforts pour réaliser certains objectifs urgents. L'AGE est l'organe nécessaire de ce syndicat, de ce groupe de pression. Elle en est le porte-parole, elle doit le représenter, diriger son influence là où elle est nécessaire pour faire aboutir un projet.

Jean-Luc Perret,
Président de l'AGECITE

(Fin en page 7).

EDITORIAL

Tous les mois les «Voix Universitaires», nous parviennent fidèlement. Et nous lisons ce «canard», avec plus ou moins d'intérêt — et avec plus ou moins de dépit bien des étudiants laissent tomber — au hasard de la discussion — un petit mot désabusé, expression de leur suprême désintéressement à l'égard de cette caste supérieure que serait l'AGE. Pour être plus précis, disons que dans l'esprit de la plupart de nos camarades, l'AGE n'est qu'une espèce de service public auquel on a recours en cas de «pépin», et pour trouver un poste de répétiteur de mathématiques ou de latin, bref, un ministère du bien-être public. On parle beaucoup de «syndicalisme étudiant» et on accuse l'AGE d'immobilisme. Les uns aimeraient qu'elle prenne davantage position au sujet de problèmes politiques tandis que d'autres la trouvent trop «engagée». On voit que les critiques sont unanimes.

Nous leur répondons qu'il est malaisé pour notre syndicat (car en fait l'AGE en est un) de justifier des prises de position politiques, vu qu'il représente tous les étudiants sans distinction de leurs appartenances politiques respectives. Nous profitons de l'occasion pour répéter à l'adresse de tout le monde — et surtout pour mettre en garde les nouveaux venus: l'AGE est la SEULE association qui représente TOUS les étudiants.

Ayant ainsi mis au net certaines questions une fois pour

toutes, il sera plus aisé de se parler toute franchise. L'AGE c'est nous tous — et les «VOIX UNIVERSITAIRES», c'est notre journal. C'est lui qui nous permet, à nous étudiants, d'exposer nos vues, d'exprimer nos revendications, de déplorer tel événement regrettable et de nous réjouir de tel succès. C'est notre porte-voix et c'est dans ses colonnes que le bureau de l'AGE devrait pouvoir puiser nombre de suggestions. Les V.U. devraient servir à informer le bureau sur l'opinion des étudiants au moins autant qu'elles lui servent à tenir ces derniers au courant de ses activités. La rédaction ne peut que déplorer l'apathie générale à ce sujet: les articles, lettres, propositions et protestations devraient littéralement submerger le rédacteur — nous disons plus: tout le bureau devrait être constamment harcelé par des suggestions émanant du corps étudiantin. Finalement nous sommes des étudiants, la future élite du pays. Il est navrant de constater le nombre minime d'articles vraiment fouillés qui parviennent au rédacteur. Et pourtant, c'est à l'Université qu'on trouve, semble-t-il, le plus de gens à même de parler en toute connaissance de cause d'un problème particulier ou général.

L'étudiant est un être privilégié: il peut encore se permettre d'être objectif (pour autant qu'on puisse l'être)! C'est à l'Université qu'il peut discuter librement, étudier les problèmes qui l'inté-

ressent — voire d'autres — et tenter de se faire une opinion sans tenir compte de considérations partisans, d'égards de quelle nature qu'il fussent.

Après ces réflexions éminemment idéalistes, l'esprit critique reprend le dessus. Les étudiants, même membres du bureau de l'AGE, ne sont que des êtres humains (eh oui!...) qui, jusqu'à nouvel avis, n'opèrent pas de miracles. Aussi ne faut-il pas tout attendre d'eux.

Les éternels mécontents découvriront — à leur grand étonnement — que l'AGE n'est rien sans l'appui des étudiants. D'ailleurs, le bureau ne tient pas du tout à se constituer en caste fermée qui, de haut et de loin, déciderait de l'opinion officielle étudiante. On ne saurait se passer d'un dialogue entre représentants et représentés. En plus, il est exclu que les opinions soient toujours concordantes. Loïn de vouloir baillonner les contradicteurs, le rédacteur sera heureux de leur ouvrir les colonnes, pour peu que la qualité des envois le permette. De simples lettres, de félicitation ou de protestation, l'intéressent également, tant il est vrai qu'il préfère publier une lettre courte et précise plutôt qu'une longue dissertation fumuese. Les «Voix Universitaires» sont à disposition. Encore faut-il s'en servir. Libre à nous, étudiants, de ne pas être réduits au silence!

MALTE GIOVANOLI

IMPRESSIONS

Rassembler en quelques colonnes les impressions que laisse un voyage d'études de trois semaines dans un pays totalement inconnu auparavant, relève tant soit peu de la prétention. — Et puis, un voyage d'études ne devrait-il pas plutôt laisser dans l'esprit de ses participants des idées bien précises reposant sur les chiffres et les statistiques qu'on leur a nécessairement montrés et non pas de vagues impressions? — Que chacun se rassure: les faits exacts, les analyses sérieuses et détaillées seront faites dans le rapport officiel qui sera publié par les soins de l'UNES et accessible à tous. Cet article-ci se veut en-deçà de tout rapport et ne fait que donner un aperçu — par là il sera superficiel — de ce que fut notre séjour là-bas.

Nous étions quatre étudiants suisses à avoir bénéficié de cette expérience, deux Suisses allemands et deux Suisses romands, quatre tempéraments

bien différents tant par leur origine que par les facultés qu'ils représentaient (chimie, sciences commerciales, droit et lettres), la différence de leurs orientations leur permettant d'ailleurs de saisir diversément les aspects du pays qui leur furent présentés (par exemple le chimiste fut le seul capable d'apprécier à leur juste valeur les odeurs infernales qui se dégageaient de la fabrique de superphosphate triple de Sfax). Notre séjour avait pour but de nous faire acquérir une connaissance approfondie du système de l'éducation, de l'organisation politique et professionnelle et de l'économie du pays et de nous renseigner sur le rôle et la place des associations d'étudiants dans la vie de l'Université et la vie publique. A cette fin, les étudiants tunisiens avaient établi un programme qui prévoyait de nombreux entretiens avec des cadres supérieurs du pays et des visites d'institutions.

Premier contact.

Tunis, 6 septembre, 11 h. du matin, au port: air immobile, chaleur torride, appels rauques des porteurs, agitation habituelle à tout grand port; quatre Suisses suffoquant sortent de la cale de la Ville d'Oran, l'un portant la caméra, l'autre l'appareil photo, le troisième les papiers officiels de l'UNES et le quatrième ne portant rien, galanterie, oh galanterie! Ils sont accueillis par trois re-

plus tard, tout en appréciant la saveur des poivrons tunisiens, nos quatre Suisses sont plongés dans une discussion sérieuse sur Bizerte avec un membre du comité de l'UGET responsable des Affaires extérieures.

C'est ainsi que dès notre arrivée, nous pûmes apprécier l'importance accordée à l'UGET par les organismes officiels (douane, police) et que nous primes conscience de la signification exacte de l'expres-

TUNISIE

C'est ainsi que nous passâmes du bureau d'un des sous-directeurs au Plan de développement à celui de l'attaché de cabinet au Secrétariat de l'éducation nationale et à celui de Monsieur Ben Ammar, un des cadres du Néo-Destour; outre le grand intérêt que suscita l'exposé de chacune de ces personnalités, la simplicité avec laquelle elles nous reçurent et la franchise qu'elles mirent pour nous exposer les problèmes de leur pays nous impressionnèrent beaucoup. Lors d'une journée passée à l'Office de la Vallée de la Medjerda (exposé théorique suivi d'une visite des réalisations sur le terrain) et lors d'un entretien avec un inspecteur de jeunesse attaché au secrétariat d'état de la jeunesse et des sports (entretien suivi d'une visite d'un centre de formation des cadres de jeunesse), nous pûmes réaliser l'effort prodigieux fait dans tous les domaines, aussi bien social, économique que culturel, pour développer rapidement et complètement le pays: si l'on se préoccupe de remettre en valeur le territoire, si l'on procède à des études approfondies du sol pour déterminer les vocations culturelles de chaque parcelle et en permettre ainsi une exploitation rationnelle, on s'attache tout autant à la formation des habitants de ces territoires, groupés dans des villages de construction récente; ce sont généralement des gens de condition très modeste auxquels on donne une formation de base qui leur permettra d'exploiter un jour eux-mêmes les terres qu'on leur a remises.

Interrompant notre découverte de la Tunisie d'aujourd'hui et de demain, une visite à la Bibliothèque nationale, située au milieu du souk des parfums, nous replongea dans le passé; grâce à l'immense culture et à l'esprit très fin de son conservateur, le célèbre historien Otman Kaak, nous eûmes un aperçu des trésors qu'elle recelait, témoignages précieux des périodes glorieuses du passé tunisien, passé vis-à-vis duquel la jeunesse tunisienne semble manifester une grande indifférence.

Visite à l'UGET

Dans une rue affairée, une maison de deux étages dominant le marché, un balcon portant les initiales de l'Union générale auquel apparaissent de temps en temps des garçons à l'air préoccupé, des allées et venues constantes; l'UGET possède là tout un appartement dans lequel elle a installé ses nombreux bureaux et derrière eux les membres de son comité exécutif. Le va-et-vient continu, les innombrables coups de téléphone, le courrier des divers services gouvernementaux, les portes mystérieuses derrière lesquels siègent des personnalités importantes, le ton sérieux qui prédomine dans les conversations, tout cela est un peu intimidant, presque autant qu'un milieu gouvernemental. — Et en fait, c'est bien

Six étudiants tunisiens en Suisse

Six étudiants tunisiens ont visité la Suisse dernièrement dans le cadre des échanges organisés par l'Union générale des étudiants tunisiens et l'UNES. Ces échanges ont pour but l'amélioration de la compréhension entre les deux pays par une meilleure connaissance des problèmes actuels qui se posent à la Tunisie et à la Suisse. Pour les étudiants suisses visitant la Tunisie, il s'agissait de prendre contact avec les questions posées par le sous-développement, tandis que les Tunisiens devaient se familiariser avec les rouages de notre administration et avec les problèmes soulevés par une industrialisation aussi poussée que la nôtre.

Les Tunisiens se rendirent tout d'abord au Tessin où ils purent examiner les questions posées par l'éducation dans une langue minoritaire. Puis à Zurich eurent lieu les premiers contacts avec les étudiants et avec l'industrie lourde de notre pays. A Bâle, la visite de l'Institut des tropiques illustra l'intérêt que porte la Suisse aux problèmes essentiellement africains. Le pro-recteur de l'Université de Bâle reçut nos invités et discuta avec eux du problème de l'extension des Universités en Suisse. A Berne, les étudiants tunisiens visitèrent le palais fédéral, assistèrent à la séance du Conseil National au cours de laquelle M. Wahlen prononça un discours consacré à l'intégration européenne. Ils se rendirent ensuite à l'Institut sociologique de Berne qui est spécialisé dans les problèmes posés par le sous-développement. La visite de l'OFIAMT et de l'Office cantonal bernois pour la formation professionnelle permit un examen concret des articulations qui existent couramment en Suisse entre les organismes fédéraux et cantonaux. Puis ils eurent des entretiens avec des responsables de l'Union syndicale suisse et de l'AVS. Puis ce fut le tour de Neuchâtel où, après avoir célébré Bacchus à l'occasion de la Fête des vendanges, nos visiteurs prirent contact avec l'industrie horlogère. Cette visite permit d'une part aux Tunisiens de connaître la vie politique, économique et sociale de la Suisse et d'autre part de voir quelles étaient l'organisation et les problèmes des étudiants suisses.

LES TUNISIENS A LAUSANNE

Pris en charge par les deux AGE lausannoises, les six délégués ont pu entrer en contact avec les dirigeants de l'Office suisse d'expansion commerciale qui leur ont présenté leur travail et donné quelques commentaires sur le commerce extérieur de la Suisse.

Lausanne étant considérée comme une ville d'études, la visite de quelques bâtiments scolaires s'imposait... Ce furent ainsi, les visites successives du Collège du Belvédère (coût: 12 millions, on peut en être fier), de l'EPUL, et, sur le plan de la formation professionnelle: l'IMEDE et l'Ecole complémentaire qui a tout particulièrement impressionné nos invités.

présentants des étudiants tunisiens, sourires, photo officielle; formalités douanières et policières accélérées grâce à une formule magique dont les trois gars détiennent le secret: UGET! A leur arrivée à l'hôtel, les Suisses font aussitôt la connaissance de deux délégués de l'UNEM (Union nationale des étudiants marocains), en séjour à Tunis pour participer à la Conférence des étudiants du Maghreb: aïrs soucieux, ton préoccupé. Une heu-

sion étudiant-en-tant-que-citoyen, qui définit la situation de l'étudiant tunisien dans son pays.

Mise au courant.

Toute l'administration et les organismes officiels étant concentrés à Tunis, les dix premiers jours de notre séjour furent consacrés à une mise au courant générale sur place des problèmes économiques, politiques et éducatifs du pays.

ETUDIANTS DE NEUCHÂTEL

Mi-novembre, à l'Aula

Assemblée générale

(Election du nouveau comité de la FEN)

Présence de tous et de toutes indispensable! Nous vous rappelons à votre devoir moral et faisons appel à votre conscience civique.

Pour renseignements ultérieurs, veuillez vous référer aux circulaires et aux affiches placardées dans l'Université.

EDITORIAL

Les joies de l'été ou le labeur estival consacré à la session d'examen d'automne sont loins derrière nous et pour beaucoup la reprise des cours n'est qu'une routine. Ce n'est pas aux vieux renards que je m'adresse ici, mais aux bacheliers frais émoulus qui viennent d'entrer dans la communauté étudiante. Qu'ils comprennent bien qu'il ne s'agit pas pour eux de se joindre à un cénacle d'élus par la grâce du baccalauréat et refermé sur lui-même. Nous formons au contraire une communauté tournée vers l'extérieur, ouverte aux problèmes de la vie en général, car ce qui nous réunit ici pendant quelques années n'est que le désir d'être mieux préparé à affronter cette vie. Certes des problèmes particuliers se posent à nous et les organisations étudiantes sont là pour y répondre. La Fédération des étudiants de Neuchâtel (FEN), dont vous devenez automatiquement membres à votre inscription à l'Univer-

sité, met à votre disposition ses nombreux services (Foyer des étudiants, Office du travail, Club universitaire du disque, etc.). Mon propos vous paraîtra peut-être relever de l'utilitarisme; je m'en voudrais de vous laisser sur cette impression. Il incombe à l'Université de vous faire accéder à cette communion intellectuelle, de susciter en vous le goût de la recherche, de vous apporter cet enrichissement et cet approfondissement de votre personnalité que vous êtes en devoir d'attendre d'elle, en retour d'efforts pour la première fois peut-être librement consentis.

Pour ce premier numéro, la page neuchâteloise est placée sous le signe de l'Afrique et plus particulièrement de la Tunisie. L'UNES (Union nationale des étudiants de Suisse) a mis sur pied un échange avec l'UGET (Union générale des étudiants de Tunisie). Ce n'est pas le premier et d'autres suivront. Ainsi s'affirme d'emblée à vos yeux l'universalité de l'Université et le rôle qu'elle peut et doit assumer pour une meilleure compréhension internationale. A. J.

Neuchâtel

Rédaction: André Jeanneret - 41, Fbg de l'Hôpital, Neuchâtel - CCP IV 6221

NOUVELLE

un peu de cela qu'il s'agit : l'UGET est une organisation nationale au même titre que l'UGTT (Union générale des travailleurs tunisiens) ou que l'UNFT (Union nationale des femmes tunisiennes); il a une voix au gouvernement, c'est-à-dire qu'il participe directement à l'immense effort de reconstruction en siégeant dans toutes les commissions du Plan de Développement. Le gouvernement a bien compris que c'est seulement en intéressant immédiatement les étudiants à cet effort de relèvement qu'il pourra assurer la meilleure application possible du Plan, les membres de l'UGET étant les futurs responsables de cette application. C'est ce qui explique les nombreuses facilités accordées aux étudiants : des bourses sont distribuées à tous ceux qui en font la demande, sous la seule condition qu'ils travaillent ensuite dix ans aux services du gouvernement; et le montant de ces bourses est élevé : l'étudiant reçoit 25 dinars (environ 250 fr.) par mois pendant dix mois, sa chambre à la Cité universitaire lui revient à 6 dinars par mois et ses repas au restaurant universitaire à 4,5 dinars; il ne paie pas de finances de cours, mais seulement une taxe d'inscription au semestre et des taxes d'inscription à ses examens, de sorte qu'il lui reste plus de 100 francs pour ses dépenses personnelles.

Que je n'oublie pas non plus de signaler le caractère fondamentalement politique de l'UGET qui fut fondée il y a 9 ans à Paris comme unité de combat pour la libération du pays. Après que ses préoccupations se furent tout d'abord tournées vers l'extérieur en cherchant à faire connaître la situation tunisienne à l'étranger, elle s'occupa dès l'indépendance à défendre les intérêts des étudiants tunisiens eux-mêmes tout en continuant à mener une politique extérieure sur la base d'un neutralisme positif.

Entretiens, visites, conférences, réunions... non, notre séjour ne fut pas qu'une suite d'exposés théoriques suivis d'illustrations pratiques sur des terrains de choix. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle je me suis permis d'intituler cet article « Impressions ». Certaines images, certains spectacles, certaines de nos expériences ne pourront jamais se traduire en chiffres — et c'est heureux : — impressions dépassant le cadre du programme officiel et le complétant en quelque sorte. Ainsi ce sentiment de vie intense qui se dégage souvent des pierres dorées de la Carthage phénicienne grâce aux rayons du soleil couchant; ou bien cette joie que le chant de milliers d'oiseaux exprime à chaque crépuscule à travers les ficus ou les eucalyptus de toutes les avenues Bourghiba de Tunisie, joie qui se reflète sur les visages des tunisiens le soir lorsqu'ils goûtent la fraîcheur, allongés ou accroupis devant

leurs maisons ou atablés sur une terrasse devant une menthe bouillante ou un café turc; peut-être jouissent-ils enfin du moment présent, tandis que tout autour d'eux était jusqu'ailleurs orienté vers l'avenir, tout cela enveloppé dans les mélodies aigrelettes de la musique tunisienne de vieille tradition, un des seuls liens avec le passé que l'on semble vouloir maintenir.

Bizerte.

Une visite à Bizerte, en même temps qu'elle mettait un terme à la première partie de notre séjour, suspendit l'enregistrement de ces impressions peut-être un peu trop complaisantes et inefficaces pour nous placer dans une réalité douloureuse autant qu'absurde. Après la traversée d'une campagne aux lignes paisibles et aux teintes douces, les premiers barrages dressés sur les routes, les contrôles d'identité effectués par des paras à l'air insolent ou des soldats tunisiens au visage tendu, le ton brusque, les gestes nerveux, le regard triste du jeune membre du Néo-Destour qui nous expose les faits tels qu'il les a vécus, tout contribue à rendre l'atmosphère oppressante. Et dans un commentaire lucide donné sur le théâtre même des opérations, un jeune capitaine tunisien n'hésite pas à démontrer l'absurdité de l'entreprise : à moins de 200 mètres d'une maison de la médina sur la terrasse de laquelle des soldats tunisiens avaient installé un poste de guêt, des habits de soldats français flottaient au balcon d'un building européen, et, entre ces hommes qui, il y a trois mois, se remémoraient en commun des souvenirs de Saint Cyr, il y avait eu du sang et il y avait maintenant des barbelés; il y avait eu des actes de cruauté que dénonçaient encore des taches de sang à l'entrée du minaret d'une mosquée et il restait l'ironie douloureuse de cette phrase, trouvée sur une feuille de problèmes qu'un petit Tunisien avait abandonnée précipitamment et qu'on avait entassée avec le reste du maigre mobilier de sa maison à moitié détruite : « Dans vos problèmes, dites toujours à quel cas d'égalité vous faites appel. »

Voyage dans le Sud.

La deuxième partie de notre séjour consistait en un voyage d'une semaine dans le sud du pays. Si quelques-uns de nos guides regrettèrent le caractère précipité de notre découverte de cette partie de la Tunisie qui tendit à changer notre voyage d'études en expédition touristique, il n'en reste pas moins que la confrontation des projets théoriques de développement avec la réalité même du pays fut pour nous essentielle à une meilleure compréhension des problèmes tunisiens.

Les premières impressions se confirmèrent, nous retrouvâmes en particulier l'enthousiasme actif que toute la jeunesse met à la construction de la Tunisie nouvelle (par exemple lors de visites à des coopératives de jeunes pionniers).

" PERSPECTIVES 1961-1971 "

Dès les premiers jours de l'indépendance, on parlait du « Plan ». Notre arrivée en Tunisie coïncida presque avec la parution de ce document important (450 pages) intitulé « Projet de perspective décennale de développement 1962-1971 ». Publié par le Secrétariat d'Etat au plan et aux finances après une gestation relativement rapide pour un tel monument économique, il contient chiffres et tableaux, calculs et analyses.

Cet ouvrage nous fut présenté et commenté au Secrétariat d'Etat même par l'un des sept sous-directeurs au plan. Pour le non-initié c'est, à première vue, un document indéchiffrable. Pourtant, il doit concerner tout Tunisien et lui faire entrevoir ce que sera la situation de son pays dans dix ans. Personne ne peut donc rester in-

D'autre part, les traditions mieux conservées nous firent saisir l'ampleur des problèmes que pose l'introduction de toute amélioration technique — en même temps qu'elles multipliaient les impressions « esthétiques » grâce entre autre à la richesse des couleurs que révélaient les paysages (l'oasis de Gabbès), les costumes (ceux des bédouines surtout) et les innombrables tapis, couvertures et tentures de tout style et de toute origine.

A notre retour, des entretiens avec le président de l'UGEMA (Union générale des étudiants musulmans algériens) et des représentants de l'UGTA (Union générale des travailleurs algériens), nous permirent d'apprécier le caractère relativement privilégié de la situation tunisienne face aux déchirements dans lesquels l'Algérie est encore plongée. Enfin un entretien à l'UNFT nous fit entrevoir l'effort entrepris pour relever la condition des femmes, lesquelles, malgré les droits dont elles disposent *de jure*, ont encore besoin de toute une éducation de base afin d'être capables de jouir de leur indépendance.

Conclusions.

Des conclusions précises paraîtront dans le rapport officiel de notre voyage. Je me contenterai ici de louer la formule d'échanges entre étudiants, expérience inaugurée ce printemps par l'UNES lors d'un échange fait avec la Palestine. Ces échanges donnent une connaissance directe de certaines réalités du pays en permettant des entretiens avec les cadres supérieurs des principales organisations, et surtout, par les innombrables contacts personnels qu'ils créent, ils rapprochent des conceptions souvent divergentes et laissent entrevoir des possibilités de collaboration non seulement entre deux unions d'étudiants mais encore entre deux pays tout entiers.

Sylvie Hauser.

différent et ignorer ce texte. C'est d'abord un projet soumis à une discussion générale et qui sera aménagé selon le résultat de cette consultation nationale. Mais la Tunisie ne sera, dans dix ans, que ce que les Tunisiens auront décidé qu'elle sera et en auront fait. Ce projet, véritablement gigantesque, ne pourra être réalisé que par une prise de conscience et une action communes de tout le peuple tunisien. Une connaissance approfondie de ce plan s'impose à chacun afin que sa réalisation ne soit pas entachée de doute.

Un plan, en matière de politique économique comme ailleurs, a pour objet la description des moyens que l'on veut mettre en œuvre pour parvenir à un certain but. Il reste en l'espèce à définir le but du plan tunisien.

On peut le résumer de la façon suivante : il s'agit, en dix ans, d'augmenter de moitié le revenu par habitant d'une population qui s'accroîtra d'un cinquième pendant la même période. Plus concrètement, le plan prévoit que chaque habitant devra disposer dans dix ans d'un revenu minimum de 45 dinars par an (1 dinar : 10 francs suisses environ). Ce chiffre n'est certes pas élevé et le découragement serait de mise si l'on ne tenait pas compte de la situation actuelle.

Aujourd'hui, les trois quarts de la population tunisienne disposent d'un revenu inférieur à 45 dinars, ce qui revient à dire que, si modeste qu'il puisse sembler, le but fixé par le plan signifiera, une fois atteint, l'amélioration du niveau de vie des trois quarts du peuple tunisien. La structure actuelle des revenus éclaire encore mieux la situation véritablement misérable d'une grande fraction de la population tunisienne. Sait-on que plus d'un million et demi de Tunisiens, 37 % de la population, disposent aujourd'hui d'un revenu annuel inférieur à 20 dinars par personne. Pour ceux-ci, le plan apportera une amélioration appréciable, puisque leur revenu se verra presque triplé... Pour environ un million 200 000 personnes (30 % de la population) disposant présentement d'un revenu oscillant entre 20 et 40 dinars, l'objectif fixé par le plan doublera leur revenu. Toutefois, le projet ne s'occupe pas seulement des plus défavorisés de la nation tunisienne. Au contraire, le revenu de tous les groupes ne disposant pas de 90 dinars par personne et par an sera augmenté; l'augmentation la plus faible, celle dont bénéficiera le groupe des revenus allant de 80 à 90 dinars, sera de 15 %.

En revanche, le revenu moyen de la catégorie des « plus de 90 dinars par an » se verra diminué. Ce groupe, qui compte actuellement 560 000 personnes, comprend en particulier la quasi-totalité des Européens au nombre de 130 000. Ce nombre ne peut que diminuer en raison de la « tunisi-

fication » progressive des structures économiques et sociales du pays, sans tenir compte de l'actuel exode massif des ressortissants français à la suite des événements de Bizerte.

Dans l'ensemble, le plan permettra donc d'améliorer le niveau de vie des neuf dixièmes de la population en général et, en fixant pour 1971 un revenu annuel minimum par tête de 45 dinars, contribuera à améliorer radicalement le niveau de vie des trois quarts de la nation.

Accroître le revenu est l'objectif le plus important de la perspective décennale de développement économique, c'est pourquoi nous nous y sommes arrêtés plus longuement. Le plan prévoit encore trois autres objectifs fondamentaux que nous passerons rapidement en revue ci-après.

En second lieu, et pour rendre possible l'amélioration de revenu envisagée ci-dessus, il s'agit d'augmenter la production. Afin de savoir ce qu'est la production actuelle, il faut un instrument de mesure. Le projet de plan utilise le « produit intérieur brut », c'est-à-dire la somme de la valeur ajoutée aux produits transformés par toutes les entreprises et de la valeur des services rendus par l'Etat. Après d'innombrables calculs et compte tenu d'une augmentation de la population d'un cinquième, le produit national devrait s'accroître de 6 % par an, afin de rendre possible l'amélioration du niveau de vie, premier objectif du projet de développement.

Le problème de l'investissement et de l'épargne se pose ensuite aux auteurs du plan. Actuellement, on épargne 8 % du produit national. Ce taux pourra être augmenté en même temps que s'améliorera le revenu. Sans le pousser à des proportions exagérées, on a estimé possible d'atteindre par paliers le taux de 26 %. Cette progression permettra de dégager une épargne intérieure qui pourra satisfaire à première estimation aux deux tiers des investissements et amortissements nécessaires. L'aide extérieure fournira le solde indispensable à la réalisation de ce vaste programme de développement économique. On ne saurait demander moins d'un tiers si l'on veut réaliser l'objectif du revenu minimum et l'on ne saurait exiger plus de l'étranger si l'on désire conserver l'indépendance du territoire et, surtout, éviter pour l'avenir la charge de trop lourds intérêts et remboursements.

Pendant les dix années à venir, la Tunisie va donc se mouvoir dans le cadre de son plan. Elle ne se cache pas les difficultés, mais elle arrivera certainement aux buts qu'elle s'est fixés et montrera ainsi aux nouvelles nations indépendantes le chemin à suivre, elle qui se trouve déjà en tête parmi les pays en voie de développement.

Jacques Simon

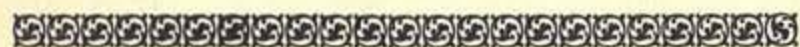
JOURNÉE DE TRAVAIL =



Mettez la même ardeur à la Journée de travail que celle que vous mettez pour votre travail personnel.

(Salle provisoire de la Bibliothèque cantonale)

C'est le 17, la JOURNÉE DE TRAVAIL



Bourses d'études pour étudiantes

L'Association suisse des femmes universitaires a décidé d'affecter le surplus de sa participation financière à la SAFFA à la création de bourses d'études pour jeunes filles handicapées dans leurs études par des problèmes financiers. Il s'agit d'un montant de 4000 francs, répartis en plusieurs crédits de

Fr. 500.- à 2000..

Pour demander des renseignements ou des formules de demande de bourse, s'adresser à
Madame M. Hofstetter-Narbel, Dr ès-sc.
Petit-Chêne 18,
Lausanne

Chaque année, l'Union des Etudiants de Lausanne organise son traditionnel Bal de l'Entraide, événement marquant de la vie sociale lausannoise. Les bénéfices de ce bal sont intégralement versés au fonds d'entraide de l'Université. Ce fonds, géré par la Commission paritaire d'Entraide, permet d'apporter un secours, temporaire ou prolongé, aux étudiants en difficulté.

Cependant, malgré le succès du dernier bal, le rapport financier de cette seule manifestation s'avère insuffisant pour satisfaire au nombre croissant des demandes d'aide qui nous sont formulées. C'est pourquoi l'U.E.L. a décidé de réaliser en ce début de semestre, et ceci pour la première fois, un projet qui germait depuis longtemps dans l'esprit de ses membres: celui de la Journée de Travail.

Cette manifestation, qui est devenue presque une tradition dans plusieurs universités suisses et étrangères, est basée sur le principe suivant: pendant une journée entière, où tous les cours sont suspendus, les étudiants sont appelés à effectuer des travaux variés, rémunérés, dans les entreprises commerciales et industrielles de la place, les services publics, et chez les particuliers. Le revenu global de la journée est versé au fonds d'entraide.

L'organisation d'une telle manifestation exige une préparation minutieuse. Une circulaire a été envoyée à un grand nombre d'employeurs, définissant les services qui

pourront être rendus au cours de cette journée. D'autre part, par une série d'annonces dans la presse, à la radio et au moyen d'affiches, le public lausannois est invité à faire appel aux étudiants pour effectuer toutes sortes de travaux domestiques... (nettoyer des vitres, débarrasser une cave ou un grenier, battre des tapis, laver des voitures, ratisser un jardin, ramasser des feuilles mortes, etc.).

Parallèlement à cette action « extra muros », une campagne est entreprise au sein de l'Université pour entraîner le plus grand nombre d'étudiants à participer à ce mouvement de solidarité. Offres et demandes seront réunies au bureau de l'AGE, qui assignera à chaque étudiant un emploi conforme à ses compétences (!) Les tarifs seront forfaitaires et le produit du travail versé directement par l'employeur au compte de chèques postaux de la Commission d'Entraide. La journée elle-même se terminera par un bal non protocolaire réunissant tous les participants, qui permettra à chacun de se remettre de ses émotions et de se détendre dans une atmosphère sympathique.

La mise sur pied de cette journée exige un travail considérable de la part de ses responsables et des membres du bureau. Nous comptons donc sur une aide massive de tous les étudiants. Pensez un instant que vous pouvez tous, un jour ou l'autre, avoir besoin d'un dépannage financier immédiat, ou même d'un appui prolongé.

Aidez-nous maintenant si vous voulez que nous puissions vous aider par la suite: c'est là le principe même de l'entraide. Vous êtes donc tous responsables de cette entreprise.

Jusqu'à maintenant, la majorité de nos fonds provenait de sources privées. En effet, malgré la participation nombreuse des étudiants au Bal de l'Entraide, c'est avant tout au public que s'adresse cette manifestation, et c'est lui qui en détermine le succès financier. Il est donc juste que l'on fasse enfin appel aux étudiants eux-mêmes, et que ceux-ci prouvent que le terme d'entraide, c'est-à-dire d'aide mutuelle et réciproque, n'est pas un vain mot.

Nous comptons sur votre esprit de corps et de solidarité, votre bonne volonté et votre enthousiasme, sans lesquels nous ne pouvons rien. Le fait qu'à Genève, l'an dernier, les trois-quarts des étudiants aient contribué activement à la réussite de la Journée de Travail prouve que cette entreprise n'est pas utopique.

Ne craignez pas de retrousser vos manches, de saisir râtelier, torchon ou balai, de manier la pelle ou la pioche. Abandonnez pour un jour vos préoccupations intellectuelles, dérouillez vos muscles, changez-vous les idées, et surtout, rendez-vous utiles à la cause des étudiants: inscrivez-vous dès aujourd'hui au bureau de l'AGE.

Le chargé de l'Entraide:
Michel Jaccard

Bigla
GEORGES KRIEG
ORGANISATION DE BUREAU
IMMEUBLE FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE
PLACE PÉPINET 4 TEL. 230871

Votre fleuriste
Charly Bodmer
LAUSANNE Ile St-Pierre
Caroline 2 tél. 22 67 25
Rue Enning 8 tél. 22 67 06
Toutes confections
10 % aux membres de l'AGE

LIBRAIRIE
Maurice BRIDEL
Beaux livres anciens et modernes
Editions originales - Beaux-Arts
Ouvrages sur le cheval
et l'équitation
Gravures modernes
LAUSANNE - AV. DU THÉÂTRE 1



Bulletin d'inscription pour la Journée de Travail du 17 novembre

Nom:

Prénom:

Adresse:

chez:

Téléphone:

A détacher et à retourner au bureau de l'AGECITE, rue de la Barre 1, Lausanne (Tél. 223540).

JOURNÉE D'ENTRAIDE

Pot-pouzzi

GUILDE DU THÉÂTRE

Une bonne nouvelle pour nous, étudiants : la création d'une guilde du théâtre. Il s'agit là d'une initiative vraiment inédite, si l'on en juge aux conditions que voici :

La carte de membre, transmissible et renouvelable, coûte Fr. 2.50 pour les étudiants (prix ordinaire Fr. 5.—) et donne droit à

— 10 rabais de 50 % sur une sélection des meilleurs spectacles de la saison ;

— l'abonnement au périodique illustré « Panorama » ;

— 10 coupons donnant droit à des avantages supplémentaires sur des spectacles, ballets, livres, etc. ;

— des entretiens avant ou après les spectacles avec les artistes et les metteurs en scène. (Ces entretiens s'organiseront probablement par petits groupes. Les expériences faites permettront de mettre au point leur organisation définitive.)

Difficilement, on pourrait trouver mieux à meilleur marché, nous semble-t-il. Espérons que l'expérience se révèle concluante !

P.-S. — Les inscriptions à la Guilde se font au Théâtre municipal de Lausanne.

VACANCES A SKIS

De nombreux camps vont être organisés cet hiver par l'Union des étudiants autrichiens.

Durée d'un camp : en moyenne 12 jours.

Régions : St-Anton, Kitzbühel, Alpes d'Oetzal, Silvretta, etc.

Prix : de décembre à mars : entre 900 et 1500 schillings.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au responsable des Affaires extérieures de l'AGECITE.

Nombre de places limité.

U. E. L.

Il convient de signaler la toute récente parution de l'A.B.C. de l'étudiant.

L'on y trouvera tous les renseignements nécessaires sur l'Université, Lausanne, les A.G.E., etc.

Et il ne s'agit pas d'un petit « canard » photocopié, mais bien d'une belle brochure imprimée, qui fait honneur à l'Union des étudiants lausannois.

Décidément, quand les A.G.E. se mettent à collaborer, leurs réalisations sont dignes d'éloges !

P.-S. — Ont droit à une couronne Pierre Tacier et J.-P. Zryd, rédacteur en chef et administrateur responsable.

IN DUBIIS LIBERTAS

« Spectrum », l'organe des étudiants de l'Université de Fribourg, proteste contre la censure fribourgeoise qui vient d'interdire les films « Tirez sur le pianiste » de Truffaut, et « Lächeln einer Sommernacht », de Bergman.

Qu'a-t-on montré « Les Tricheurs » aux Fribourgeois ! Et voici la censure contaminée...

UNES

L'UNES communique que le résultat de la vente des coupons en faveur des étudiants algériens a été particulièrement réjouissant dans les universités de Lausanne et de Neuchâtel, ce qui compense l'absence des étudiants de Bâle, St-Gall et de l'EPFL.

En participant à cette action, chaque étudiant suisse devait apporter la preuve qu'il ne restait pas indifférent devant les grands problèmes qui agitent notre époque. Conscient de la valeur de la liberté dont il jouit, il devait se montrer solidaire de ses camarades algériens qui désirent cette même liberté et qui, de ce fait, sont en proie à de graves difficultés.

NOTRE SANTÉ

Une « Conférence européenne d'Experts sur la Santé mentale des Etudiants » a eu lieu du 21 au 27 août au château de Villars-les-Moines, près de Morat. Plusieurs groupes de travail y ont examiné les différents aspects du problème soulevé.

Comme solutions, on préconise notamment d'envisager de payer à l'étudiant un salaire, ceci pour le revaloriser par rapport à ceux qui, au même âge, gagnent déjà leur vie. Il faut reconnaître à l'étudiant sa qualité de travailleur !

D'autres questions ont été discutées :

— le problème des centres universitaires ;

— celui d'une meilleure entente entre professeurs et étudiants. On préconise une augmentation du nombre des séminaires en petits groupes, au détriment des cours ex-cathedra.

Trop souvent on ignore — ou on veut ignorer — que le problème existe. Pourtant, la situation dans le domaine est loin d'être satisfaisante. La communication du Dr J.-Ls Villa, représentant de la Suisse romande au dit congrès, en témoigne. En voici un extrait :

« En examinant ces étudiants, nous sommes très souvent frappés par l'isolement affectif dans lequel ils se trouvent, ceci étant valable tout aussi bien pour les Suisses que pour les étrangers. Cet isolement existe tout d'abord à l'égard des professeurs, deuxièmement entre les étudiants eux-mêmes. L'absence de contact est particulièrement ressentie par certains étrangers, notamment par les Orientaux qui se considèrent souvent rejetés et refusés par leur entourage. »

N.-B. — Nous nous proposons, dans un prochain numéro, de renseigner les étudiants sur ce problème qui les touche de très près et dont ils ont trop peu conscience.

Les **3/4**

des étudiants

se sont inscrits, l'an dernier, à Genève,

pour la

Journée de travail

Faites-en autant !

AGECITE photocopiés

Cours en vente dès le début du semestre

1. Economie nationale Fr. 5.—

Prof. H. Rieben (env. 50 p.)

2. Sociologie générale H. 60-61+ E. 61 Fr. 13.—

Prof. P. Jaccard (env. 130 p.)

D'autres cours seront publiés par fascicules au cours du semestre. Se référer aux affiches placardées aux portes des auditoriums dès leur parution.

LITTÉRATURE GÉNÉRALE - LIVRES SCOLAIRES -

QUESTIONS - RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

GENÈVE

VEVEY

NEUCHÂTEL

MONTREUX

LIBRAIRIE
PAYOT
LAUSANNE

ZÜRICH

BERNE

BALE

QUESTIONS - RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES - LIVRES TECHNIQUES - LIVRES JURIDIQUES ET ÉCONOMIQUES - LIVRES MÉDICAUX ET SCIENTIFIQUES

THÉÂTRE UNIVERSITAIRE

Soucieux de donner la parole à des AUTEURS ETUDIANTS, le Théâtre des Etudiants de l'Université de Zurich organise un

CONCOURS

DE PIÈCES DE THÉÂTRE

ouvert aux ETUDIANTS et ASSISTANTS de toutes les Universités suisses.

Libre choix du sujet.

Aucune prescription quant à la forme ou la longueur des pièces qui peuvent être écrites indifféremment en allemand, français ou en italien.

Signer les pièces d'un pseudonyme, le nom et l'adresse exacte étant joints à l'envoi sous pli fermé. Les travaux doivent parvenir jusqu'au 30 avril 1962

au Studententheater der Universität Zürich

Rämistrasse

Zürich 1

LOGEMENT

Des chambres, toujours des chambres...

Nous en cherchons,
Vous en cherchez.

Si vous avez eu la chance d'en trouver une et que vous vous apprêtiez — enfant chéri par la fortune — à la quitter pour une plus belle, les

OFFICES DE LOGEMENT

de l'AGECITE et de l'AGEPUL vous prient de leur

remettre l'adresse de votre ancienne chambre.

Nous la donnerons à vos camarades moins favorisés.

LE NÉO-RÉALISME ITALIEN:

Une expérience de cinéma social



Monica Vitti dans «L'Avventura»
Cliché obligeamment prêté par la «Gazett» de Lausanne



Reconnaissez-vous le jeune homme qui tient compagnie à Vittorio de Sica? C'était le principal protagoniste de l'excellent «Voleur de bicyclettes»: Enzo Staiola. Il avait 8 ans alors.

*) Clichés obligeamment prêtés par la «Tribune de Lausanne»



«Anni difficili» (Les années difficiles) *)

Dix ans après l'éclatement du véritable néo-réalisme italien, il est possible, avec le recul historique nécessaire, de tirer la somme d'une telle expérience. C'est à cette tâche que se sont attelés Raymond Borde, chroniqueur cinématographique des «Temps Modernes» et André Bouissy, professeur d'italien à l'Université de Clermont-Ferrand. *)

Le sous-titre de ce livre montre bien ce qui le différencie de la conception habituelle que l'on se fait du néo-réalisme italien; ses caractéristiques premières ne sont pas en effet de présenter des films à petit budget et sans vedette, traitant de sujets pittoresques et humanitaires (n'est-ce pas ce qui pour beaucoup a fait l'intérêt de Riz amer, de De Sica?): Borde et Bouissy veulent au contraire nous faire comprendre, en des pages denses et nourries de références, que le néo-réalisme italien est par excellence un cinéma du

contenu.

Les auteurs de ce livre capital, aussi courageux que passionnés, se sont tout d'abord attachés à replacer ce cinéma dans son contexte historique, et ce n'est pas là son moindre mérite: l'expérience a débuté avec quelques films de guerre et de résistance (Rome, ville ouverte, de Rossellini), puis s'est attaqué à ses conséquences (le sous-emploi urbain dans le Voleur de bicyclettes, de De Sica) et enfin aux problèmes spécifiquement italiens comme la question méridionale et les problèmes agraires. La terra trema, de Visconti). Du point de vue de l'histoire du cinéma, ce qui fait l'importance du néo-réalisme italien, c'est d'être une expérience massive: pendant une décennie 100 films ont traité de problèmes sociaux, économiques et même politiques qui se posent à l'Italie. Mais, très rapidement, «cette expérience mettra en cause l'optimisme officiel» et

à partir de 1950 la censure s'en mêlera et le néo-réalisme commencera à se désagréger: Les problèmes sociaux sont abandonnés au profit de sujets moins explosifs, au constat succède un pittoresque «à la Pagnol» et «la religion exerce ses ravages, elle infléchit le réalisme dans la sens d'une métaphysique du rachat».

Réjouissons-nous qu'à la conclusion bien pessimiste des auteurs relative à La dolce vita de Fellini, vienne répondre l'admirable Rocco et ses Frères de Visconti qui reste, contre vents et marées, le réalisateur le plus valable de cette école cinématographique, celui qui, à lui seul, justifie pleinement le néo-réalisme italien, expérience de cinéma social.

François Rochat.

*) Documents de cinéma publiés par la Cinémathèque suisse et les éditions Clairefontaine.



«Rocco et ses frères», de Visconti *)



Scène tirée de «La terra trema», (La terre tremble) de Visconti.

Voix Universitaires

1, rue de la Barre,
LAUSANNE
C.C.P. II. 14677

Rédacteur de l'AGECITE:
Jean-Pierre Gross (Droit),
Jouxteus.

Assesseur à la rédaction:
Malte Giovanoli (SSP), 18
Av. d'Ouchy, Lausanne

Rédacteur de l'AGEPUL:
Pierre Tacier, Chemin du
Frêne 11, Lausanne

Rédacteur de la FEN:
André Jeanneret, 41, Fbg
de l'Hôpital, Neuchâtel

Imprimerie:
Imprimerie des Affaires S.A.
25, Av. Vinet, Lausanne
Tél. (021) 24 15 25

Responsable de ce numéro:
Malte Giovanoli

Tirage: 4000 ex.
Abonnement 1 an:
ordinaire, Fr. 4.—
de soutien, Fr. 10.—

Etudiants,

Pensez à votre

Journée de travail



Fondée en 1845
Siège central Lausanne
40 agences et bureaux

Les

34

des étudiants

se sont inscrits, l'an dernier,

à Genève, pour la

Journée de travail!

Faites-en autant!



«Il Grido», («Le cri») de Antonioni *)

AGECITÉ-POLYCOPIÉS

L'AGECITE engage, dès le début des cours, pour 2 semestres, des

PRENEURS DE NOTES

Contrat de travail. — Bonne rémunération.

Se présenter à l'AGECITE le lundi de 12.30 h. à 14 h. ou écrire à l'Office des Polycopiés de l'AGECITE, 1, rue de la Barre 1.

**Intéressantes possibilités de gain
tout en suivant les cours**

ART ET CULTURE

Vendredi, 1er décembre, à 20 h. 30

A l'aula du Collège de Béthusy,

Audition commentée par
Maurice Perrin, pianiste.

Rôle et mission de l'AGE

(Fin)

Les dirigeants ont un travail considérable à effectuer : liaison avec d'autres groupes tels que les syndicats ouvriers et patronaux, Eglises, partis, associations de droit privé ; représentation auprès des autorités civiles et universitaires, information par l'intermédiaire de la presse, radio, etc.

L'AGE doit aussi coordonner. Beaucoup de problèmes se posant à la fois, les solutions en apparaissent parfois contradictoires. L'AGE doit établir un ordre d'urgence, écarter les faux problèmes, calmer les impatiences de certains et rassurer d'autres.

L'AGE a un travail de pionnier à accomplir. Il faut renverser certains préjugés, abattre des barrières sociales, surmonter des obstacles d'ordre pratique et financier.

A quel problème s'attaquer? Naturellement à ceux qui nous touchent de près.

L'enseignement est le premier ; il faut qu'il soit ouvert sur la base la plus large possible, pour permettre une formation de cadres suffisante et aussi pour assurer une justice sociale. L'étudiant est conscient du scandale qu'il y a des capacités intellectuelles brillantes galvaudées pour des raisons financières ou psychologiques et n'hésite pas à déclarer que le droit à l'enseignement est une des conditions de la liberté individuelle.

Le problème de la démocratisation de l'enseignement n'est pas le seul, bien qu'un des plus importants.

Le statut et la place de l'étudiant dans la société en est un autre. Dans un canton voisin, on parle beaucoup ces temps de pré-salaire (à tort du reste, ce terme étant impropre à qualifier ce qui est proposé), à l'imitation des AGE françaises.

La réorganisation de l'enseignement universitaire, la rationalisation, sa coordination en Romandie intéressent aussi les étudiants, conduits par là à s'immiscer dans la politique des autorités civiles et universitaires sur ce point.

Les problèmes de l'équivalence des diplômes, de la recherche scientifique, des stages ouvrent encore davantage le panorama des questions à résoudre.

Il faut aller plus loin encore

et envisager une véritable politique à l'échelle de la jeunesse entière, s'inquiéter de tout ce qui touche à la formation, étudier les rapports entre les étudiants et les non-étudiants, rechercher quels sont les devoirs réciproques des uns et des autres.

On peut vraiment parler de mission, si on se donne la peine de réfléchir à ce que peut et doit être l'action d'une AGE.

L'AGE telle que nous la connaissons est-elle apte à tenir son rôle, à remplir sa mission? Oui! On peut être affirmatif en voyant le chemin parcouru depuis 1931! Mais il ne faut pas se leurrer, nous avons peu fait et il reste tout à entreprendre! L'action est lente. Sommes-nous vraiment à la hauteur de notre mission? Ceci dépend surtout de chacun d'entre nous, de l'effort personnel nécessaire pour comprendre les problèmes et s'attacher à les résoudre en faisant taire ses doutes, en acceptant de coopérer à l'œuvre commune.

Jean-Luc Perret,
Président de l'AGECITE

ETUDIANTS!

Contribuez au succès de la

JOURNÉE DE TRAVAIL

qui aidera à dépanner beaucoup
de vos camarades

INSCRIVEZ-VOUS A L'AGE!

Grâce à vous, le 17 novembre
sera une réussite

CINE-CLUB UNIVERSITAIRE

Mardi 14 novembre :	14 juillet, de René Clair.
Jeudi 30 novembre :	Le Testament du Dr Mabuse, de Fritz Lang.
Mardi 12 décembre :	Séance surprise.
Mardi 16 janvier :	Dernier Atout, de J. Becker
Mardi 30 janvier :	Amiral Nakhimov, de Poudovkine
Mardi 13 février :	La Charrette Fantôme, de Sjöstrom
Mardi 20 février :	Séance au Bourg dont le programme n'est pas encore fixé.
Les séances se font comme d'habitude à l'Aula du Belvédère, à 20 h. 15.	
Prix des cartes :	Cartes de membre : Fr. 12.— Cartes d'amis 10.—

Ces cartes seront en vente dès le 1er novembre au Bureau de l'AGE et à chaque entrée.

QUAND
ON
POTASSE.....



dans sa « piaule », il faut parfois se remonter. Pour se préparer un rafraîchissement, il suffit aujourd'hui d'une addition rapide:

PRONT OVO

+ EAU (chaude ou froide)

Quelques secondes, et voilà une boisson délicieuse, pour le petit déjeuner, pendant le « boulot » ou, comme calmant, avant de se coucher.

Dr A. Wander S.A. Berne

si douce...
la plus fumée
de l'année



F. J. Burrus Boncourt

LES ETUDIANTS ET LA POÉSIE

Un entretien avec Jacques Chessex

PAR MICHEL RENAUD

Les VOIX UNIVERSITAIRES ont présenté récemment une enquête sur l'étudiant et le théâtre. Soucieux d'analyser les différents aspects d'une situation universitaire à l'égard de l'art, de la culture et de la création, notre journal propose aujourd'hui à ses lecteurs un entretien avec Jacques Chessex.

Précisons que Jacques Chessex est l'auteur de quatre recueils de poèmes, dont les deux derniers ont paru chez Mermod en 1957 et 1959, et qu'il a obtenu sa licence en lettres cet été. Il s'apprête à publier un livre de prose chez Gallimard. Cet entretien, nous en sommes sûrs, ne manquera pas d'intéresser tous les créateurs étudiants, qu'ils soient peintres, poètes, architectes ou comédiens.

RENAUD: — *Nous aimerions donc définir, mon cher Chessex, quelle part revient aux études universitaires dans la formation, l'évolution et l'épanouissement du jeune poète. A mon avis, la question peut se poser sur trois plans différents, selon que l'on considère l'Université comme un centre de diffusion des connaissances, une fonction sociale ou un milieu humain.*

Si je pense tout d'abord à l'Université comme à un foyer académique, penses-tu que la connaissance des auteurs acquise dans les auditoires puisse favoriser une expérience artistique personnelle et authentique? En d'autres termes, penses-tu que les études de lettres puissent stimuler la création artistique?

CHESSEX: — Cela ne fait aucun doute: les cours que j'ai suivis (surtout en français, en histoire de l'art et en philosophie) m'ont considérablement enrichi. Ils m'ont excité à la lecture, ils ont nourri ma méditation, ils m'ont appris énormément de choses techniques qu'en dehors de l'Université j'aurais évidemment négligées. Très souvent aussi, ils ont aiguë mon sens critique.

Mais, avant tout, l'Université m'a donné une méthode de travail, et ne serait-ce que cela, ce serait déjà essentiel. Tu n'as pas fait de français avec M. Guisan, moi, oui. Tu n'imagines pas quelle prodigieuse méthode d'analyse de texte il propose à ses étudiants. On peut dire qu'à cette méthode, un texte révèle tous ses secrets, sa structure, sa beauté. J'ai suivi cet été un cours de M. Guisan sur Ronsard: c'étaient deux heures très nourrissantes, oui, parce que les *Sonnets* que nous lisions nous permettaient de véritables descentes au foyer même du poème. Tu comprends bien que de tels cours étaient pour moi extrêmement stimulants, et inspirants. Souvent, quand j'en sortais, je me mettais à écrire, pas forcément des poèmes, non, mais des notes sur la poésie, des espèces de méditations sur la naissance de l'œuvre. C'est une expérience que je n'oublierai pas.

Evidemment, me diras-tu, l'Université, ce n'est pas seulement ces moments privilégiés. Tu as raison. Il y a les cours dont la matière même est plus aride, il y a les examens (dont j'ai toujours eu une peur qui doit relever de la psychanalyse). Il y a aussi la vie quotidienne, je ne sais pas, moi, les amis et les amies, quelques cafés, les balades dans la campagne... J'ai eu du mal à doser tout cela. Il m'est arrivé aussi de ne plus pouvoir tenir en place. Je savais que je devais aller aux cours et pendant des semaines (ou plus longtemps) je n'y allais plus. Je filais en Valais, ou à Paris, ou à Genève, j'allais vivre dans une petite ferme que je louais à Montpreveyres, bref, je vivais pratiquement en dehors de l'Université. C'est dans ces périodes que j'ai écrit mes deux derniers livres. Puis j'ai fait de l'enseignement. J'ai réussi (peu à peu) à me discipliner. J'ai repris des inscriptions, j'ai passé mes examens. Mais quand je regarde en arrière, il me semble que l'Université, tout naturelle-

ment, est profondément mêlée à tout ce qui m'est arrivé depuis cinq ou six ans, qu'elle n'a cessé (même au cours de mes « fugues ») de me nourrir, de me préoccuper. Demande-le à Christian Sulser (sur ce plan, nous nous ressemblons assez): nous n'avons pas cessé, ni lui, ni moi, pendant tout ce temps-là, de nous considérer comme liés à la Faculté des lettres, même si nous étions déjà, par ailleurs, écrivains, journalistes ou maîtres d'école.

RENAUD: — *Il y a bien des poètes — et non des moindres — qui n'ont jamais passé par l'Université...*

CHESSEX: — C'est évident. Mais d'autre part, observe bien la littérature de ce pays: la plupart des écrivains suisses-français d'une réelle importance sont des universitaires. Pense à C.-F. Ramuz, à Gustave Roud, à Philippe Jaccottet, à Jacques Mercanton, à Yves Velan, à Edmond Gilliard: ils sont tous de formation supérieure. Les critiques? Jean Starobinski, Jean Rousset, Georges Anex, Jean-Luc Seylaz, Louis Bolle, Michel Dentan sont des universitaires eux aussi. Les jeunes poètes? Georges Haldas, Jean Pache, Henri Gaberel ont fait des études supérieures. Ces quelques noms me paraissent très éloquentes.

RENAUD: — *Traditionnellement, l'Université forme les « cadres » de la société, les professeurs, les médecins, les avocats, les pasteurs, les ingénieurs. Il me semble donc que les écrivains, les poètes, appartiennent eux aussi à ces fameux « cadres universitaires ».*

CHESSEX: — C'est bien vrai. Comme le médecin ou l'ingénieur, l'écrivain, souvent bien malgré lui, se trouve avoir une fonction sociale — dans la mesure où il publie, donc où il enseigne et où il influence. D'autre part, dans un monde qui manifeste une constante frénésie de culture et d'information, je dirais que le poète, que l'écrivain se doivent d'être au moins aussi savants, sinon plus savants, que les autres gens. L'homme qui est lu à des milliers d'exemplaires a une terrible responsabilité!

Pour ma part, je ne crois pas que la science tue la fraîcheur et la spontanéité. Il faut essayer d'être assez sage pour conserver en soi l'esprit d'enfance, le goût de la découverte, la faculté de s'emouvoir et de s'émerveiller...

RENAUD: — *Tentons maintenant de considérer l'Université comme un milieu humain. Le poète étudiant a-t-il besoin du contact, des encouragements, de la stimulation de ses camarades?*

CHESSEX: — Mais bien sûr! Comme n'importe qui! Le poète n'est pas le grotesque inadapte social que caricature trop souvent l'esprit populaire. Le poète prend le tram, déjeune, téléphone comme tout le monde (Dieu merci!). Pourquoi voudrait-on qu'il n'ait pas besoin d'amitié? de chaleur? De collaborations joyeuses et cordiales?

RENAUD: — *Et avec les professeurs, quelles expériences as-tu faites?*

CHESSEX: — Avec les professeurs, c'était un peu plus difficile. Je me disais qu'ils avaient le droit d'exiger beaucoup de moi, puisque je prétendais publier... Alors, bien souvent, je me suis trouvé paralysé par la peur de les décevoir. Cela m'a rendu assez maladroît dans mes rapports avec eux; et puis je disparaissais souvent. Après trois rencontres très

sincèrement ferventes, j'étais gagné par mon démon de l'escapade... Aujourd'hui, j'ai changé. La ferveur est demeurée vive, mais je crois que je me suis discipliné, que j'ai « ordonné » mes élans.

RENAUD: — *A ton avis, le poète étudiant peut-il rester indifférent aux courants philosophiques ou politiques qui agitent la jeunesse universitaire?*

CHESSEX: — Je ne pense pas que le jeune poète puisse se sentir étranger ou tout à fait indifférent à l'égard des grands courants philosophiques et politiques qui préoccupent ses camarades étudiants — et secouent le monde entier. L'encore, il réagit avec les autres, et sa sensibilité propre, plus aiguë, peut-être, plus nerveuse, plus douloureuse aussi parfois, le fait souffrir très profondément du monde constamment menacé dans lequel nous vivons. Malgré l'absurdité des bombes H qui ne cessent d'éclater sur nos têtes, malgré le partage de Berlin, malgré la guerre d'Algérie et le supplice de Djamilia Bouhired, je crois que le jeune universitaire, à plus forte raison s'il est écrivain ou journaliste, doit rester constamment ouvert à un esprit d'humanisme et de réconciliation. Créateur, témoin, chercheur, oui, mais d'abord homme, homme parmi les hommes, et les cultures, et les sciences, et toutes les techniques contemporaines.

LE LIERRE

*La nuit, le froid des murs... Le feuillage où pénètrent...
Le vol des oiseaux de silence et les phalènes
Passages clairs qui font l'ombre incertaine
Entre le souffle du dormeur et la fenêtre.*

*L'air enfile un rideau transparent comme une haleine.
Les parois s'éclairent, s'éteignent...
Quand les nuages effacent la lune légère...*

*Ici dans une sorte de phosphorescence
Le dormeur gagne une forêt de son enfance
Vif enclos d'arbres, poussière solaire
Où renaît la fierté des paroles premières...*

*« O lierre (dit-il, et dans son rêve),
Il voit les fûts couronnés de lumière,
Le brouillard de l'écorce entre les feuilles volontaires,
Les mains dans l'ombre basse, les nervures qui brillent),*

*O lierre des brumes d'or et des rivières,
Je te retrouve comme une voix familière
Dans la nuit traversée de peurs et de prières
Où les visages des morts luisent et m'appellent...*

*Longtemps il parle dans la rigidité des murs
Où nulle voix ne trouve issue et la lumière
Blanchit aux vitres plates comme des lames...
Qui crie encore dans l'obscur? Qui erre en larmes?
Quel cortège de fantômes dans les claières
Avant le jour ouvre ses voiles humides
A la terre étrangère des tombeaux?*

*Il parle dans la chambre étroite jusqu'à l'aube
Puis les oiseaux commencent à crier dans le froid sale
Et la fatigue l'emporte comme un blessé
Dans les couloirs sans fin, les cloisons blanches
Où la vie est un filet de sang sous une porte...*

(Tiré de « Batailles dans l'Air », paru chez Mermod en 1959).

VOIX UNIVERSITAIRES

38952

Organe mensuel de l'Union des Etudiants Lausannois et de la Fédération des Etudiants de Neuchâtel - 14^e année - Décembre 1961



MICHEL RENAUD
nouveau président de l'UNES
(Photo HURNI)

Le 42^{ème} Congrès restera dans la mémoire de tous les étudiants lausannois. C'est en effet la première fois qu'un Lausannois accède à la présidence de l'UNES et le second président romand que compte l'UNES ! Il aura fallu 42 ans pour voir cela et à peine deux ans après la sécession romande, au lendemain du Congrès de Lausanne.

Nous ne pouvons que nous féliciter de cette nouvelle orientation de l'UNES qui devient réellement l'Union de tous les étudiants de Suisse et espérer que cette période faste pour nous durera encore de nombreuses années. C'est le Congrès de Genève en 1955 qui vit les Romands entrer effectivement en scène à l'UNES jusque-là uniquement aux mains de nos amis d'outre Sarine et surtout succursale de l'AGE de Zurich.

C'est dans une atmosphère faite de respect mutuel et de compréhension réciproque que se sont déroulés les débats qui ont permis de constater une quasi unanimité sur les questions internationales. En matière sociale les divergences de conception sur les moyens à employer pour atteindre les buts qui semblent communs ont pu être conciliées, grâce à une nouvelle motion sociale réaffirmant les principes établis à Lugano en 1960 et laissant au Bureau le soin de juger ce qui sera adéquat et opportun pour faire aboutir la démocratisation des études sur le plan fédéral.

On voit qu'une grande latitude de décision et d'appréciation est laissée au Bureau. C'est pourquoi nous pouvons nous féliciter du fait qu'il comporte deux Romands, qui de surcroît sont Lausannois. Souhaitons-leur donc une bonne année à l'UNES en 1962 et assurons-les de notre soutien

42^{ème} Congrès de l'UNES

Berne, 30 novembre au 3 décembre 1961

pour cette dure période de labeur qui commence pour eux. D'un Congrès à l'autre.

De l'équipe élue à Lugano en 1960, ne subsistaient plus que 3 personnes. Félicitons ceux qui, une année durant, se sont dévoués pour la cause étudiante en Suisse. Le Président surtout, Henri-Philippe Cart, John D. Fleuti, Vice-président international, Pete Flückiger, Vice-président social et enfin le Lausannois Philippe Delay, venu s'adjoindre à eux, en cours d'année au poste de trésorier.

C'est ici l'occasion de relever l'excellent travail qu'ils ont fait et de les complimenter pour les résultats auxquels ils sont parvenus.

Dans le domaine international, la restauration du prestige de l'UNES est l'œuvre de Vice-président international cela grâce à ces dons remarquables de diplomate et aux nombreux contacts qu'il a su établir lors des délégations qu'il a conduites à l'étranger.

Sur le plan social, citons l'élaboration du Mémoire double qui a été présenté au Conseil fédéral, en mars 1961, et les nombreuses démarches qui ont été entreprises pour son aboutissement. Nous touchons au but, les réactions nombreuses qui se font jour de toutes parts en Suisse et l'accueil favorable des autorités fédérales en sont la preuve et nous rassurent sur le sort de ce projet destiné à faciliter l'accès aux études supérieures et à la formation professionnelle. Une étude sérieuse est en cours relative au problème de l'allocation pour perte de gain pendant le service militaire. On envisage de demander la révision d'une loi qui, à l'heure actuelle, considère l'étudiant comme moins qu'un chômeur !

Le Congrès unanime a reconnu le travail énorme fourni pendant l'année écoulée et s'est félicité des résultats atteints par l'équipe sortante.

Le Congrès.

La séance d'ouverture du jeudi après-midi fut consacrée aux discours des représentants des autorités et des unions nationales étrangères qui avaient répondu à l'invitation de l'UNES.

Le discours le plus remarqué et le plus important fut celui de M. le Conseiller fédéral Tschudi, directement intéressé par les travaux de l'UNES en matière sociale, puisque c'est à lui que le mémoire social a été présenté et qu'il cherche à résoudre le problème posé par l'éventualité d'une intervention fédérale en matière de bourses d'études, cela depuis son accession au Conseil fédéral. Nous entendîmes aussi le maire de Berne et le Recteur de l'Université de cette ville. Les discours des représentants des diverses unions nationales étrangères nous permirent de constater le bon renom dont jouit encore la Suisse et l'UNES dans le monde. C'est pour nous l'occasion de nous rendre compte qu'il nous faut tout mettre en œuvre pour conserver ce crédit favorable et l'UNES est un moyen extrêmement judicieux d'affirmer la présence suisse parmi les étudiants du monde.

Le travail effectif ne commença que le second jour, lors des diverses commissions, chacune consacrée à un domaine particulier d'activité.

Affaires internationales.

La ligne suivie pendant l'année écoulée a été confirmée en reprenant la motion d'orientation générale de Lugano. Les relations avec les deux organisations internationales rivales d'étudiants (reflétant l'actuelle division du monde en deux blocs hostiles) restent définies de la même façon. Il reste exclu pour l'UNES de s'affilier à l'UIE ; le bureau cependant pourra envoyer des observateurs aux Congrès ou toute autre manifestation de l'UIE, selon une procédure plus simple qu'auparavant.

Une motion invite les AGE à se préoccuper de l'aide aux pays sous-développés en suivant l'exemple de l'AGE de Zurich qui aide une école de Tunisie en payant deux professeurs suisses.

De nombreuses motions ont été votées concernant la situation des étudiants dans de nombreux pays totalitaires ou souffrant encore d'un joug colonial, car il n'y a pas d'étu-

dants libres dans un pays qui ne l'est pas. Citons les plus importants : la Hongrie, l'Allemagne de l'Est, l'Afrique du Sud, etc.

La prochaine semaine de solidarité sera consacrée aux étudiants noirs d'Afrique du Sud (NUSAS) et de l'Angola (UGEAN) a décidé le Congrès.

Affaires sociales.

Plusieurs motions ont clairement défini la politique de l'UNES quant au Sanatorium universitaire, dont on étudie la reconversion dans un cadre étudiant, et en faveur de quelques étudiants tuberculeux subsistant en Suisse actuellement.

L'UNES poursuivra ses efforts pour la réintroduction de l'abonnement CFF de 5 courses en 3 mois et pour ob-



PHILIPPE DELAY
Chargé de l'Information

tenir en Romandie, comme en Suisse allemande, des réductions de 10% en librairie pour les étudiants.

Le projet de bourses pour l'accès aux études supérieures et à la formation professionnelle a été présenté l'année passée et tous les efforts utiles à soutenir et à hâter sa réalisation seront entrepris.

Les Lausannois ont déposé une importante motion obligeant l'UNES à se préoccuper dorénavant du problème du logement des étudiants qui ne peut pas être résolu seul et sans aide par les seules villes et cantons universitaires.

J. L. Perret (suite page 7)

EDITORIAL

Le 42^e Congrès annuel de l'UNES a pris fin dimanche, 3 décembre. Il s'est distingué par l'esprit de modération dont ont fait preuve les parties en présence ; on eût cru que tout le monde était animé d'une grande volonté de concilier des oppositions apparemment irréductibles jusqu'à ces jours. Il en fut bien ainsi : les uns et les autres semblaient avoir réfléchi à leur devoir, qui est de promouvoir l'action de l'UNES pour le bien des étudiants. Cette prise de conscience facilitait énormément les concessions réciproques. Relevons enfin l'entente, établie au cours de longues discussions au sein des commissions, et qui trouva son expression finale dans l'élection du nouveau bureau de l'UNES, acquise à l'unanimité !

L'AGECITE peut se féliciter de son travail. Non seulement elle a réussi à user de son influence au cours des débats, mais elle fit même élire deux des siens : le nouveau bureau comptera donc deux Lausannois sur les cinq membres dont il se compose. Nos vives félicitations à Michel RENAUD, nouveau président de l'UNES, et Philippe

DELAY, vice-président chargé de l'office d'Information et Culture.

N'oublions pas, pour finir, que l'AGECITE, appuyée par tous les Romands, a énergiquement soutenu les revendications légitimes de nos amis de Suisse italienne groupés dans la "Federazione goliardica". Cette prise de position n'a pas été vaine : une motion a été votée, exigeant que l'on cherche - coûte que coûte - une solution permettant d'associer, comme membres de plein droit, la "Goliardia" et la "Retoromania", lors de la réorganisation définitive du STU. En plus, le cinquième siège au bureau de l'UNES, encore vacant, (le poste de trésorier) a été attribué au Tessinois. Ils désigneront leur candidat à l'occasion de leur congrès annuel du 26 décembre.

Réjouissons-nous du bon résultat de ce 42^e Congrès de l'UNES et souhaitons au nouveau bureau - et particulièrement à son président - bonne chance et bon travail, tout en félicitant le bureau sortant de son activité infatigable, accomplie sous la présidence de Henri-Philippe Cart.

Malte Giovanoli

„SALAMALEC“ EN TURQUIE

Cet été, la compagnie « Salamalec » a représenté officiellement la FEN et l'UNES au 6^e Festival culturel international de la TMTF (Union nationale des étudiants turcs) à Istanbul. En 1957, 1958, 1959 la troupe avait participé au Festival de l'UNEF, mais les difficultés rencontrées par les organisateurs français dans la mise sur pied de leur festival, à Poitiers ont contraint les acteurs neuchâtelois à y renoncer cette année.

Le déplacement à Istanbul était alléchant, seul se posait le problème financier, car l'UNES ne pouvait accorder la moindre subvention. On trouva finalement une solution : divers organismes prirent à leur charge un tiers des frais, le reste fut couvert par une participation importante des comédiens eux-mêmes et le bénéfice d'une tournée organisée dans le canton au retour de Turquie. Nous donnons ces détails pour bien mettre en évidence les difficultés d'ordre purement matériels que présente chez nous toute manifestation culturelle estudiantine. Comme les années précédentes, la délégation suisse était la seule dont les frais n'étaient pas totalement couverts par le gouvernement ou l'union nationale d'étudiants qu'elle représentait. C'est pour le moins paradoxal dans un pays aussi fortuné que le nôtre !

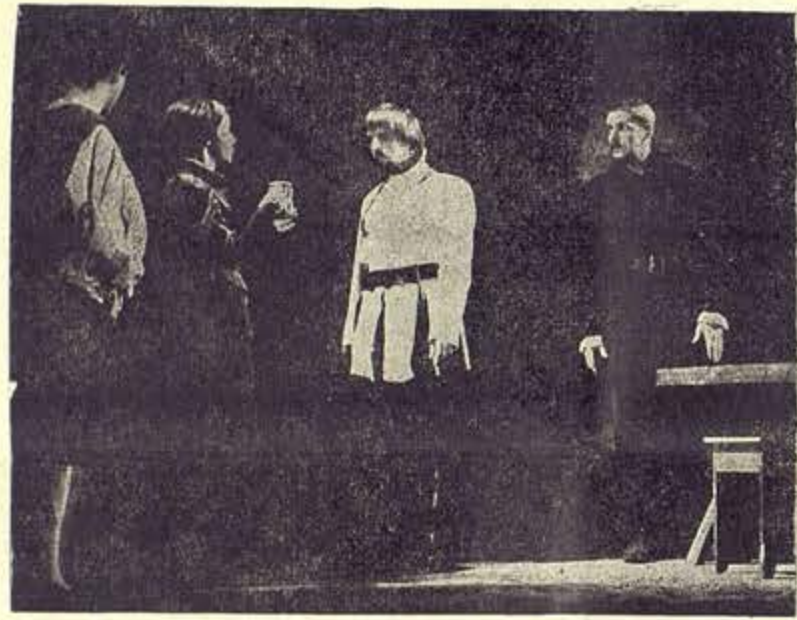
Le Festival s'est déroulé du 20 au 27 août. Consacré exclusivement au théâtre les premières années, il est ouvert aujourd'hui à toutes les manifestations culturelles : théâtre, musique, folklore, etc. Cette année, la Grèce, la Yougoslavie, la Hollande, la Suède,

l'Allemagne, l'Angleterre, la France et la Suisse avaient envoyé des délégations. Relevons l'absence des pays de l'Est et du Tiers-Monde, si brillamment représentés aux derniers Festivals de l'UNEF.

Chacun fut fort bien accueilli, mais l'éloignement des domiciles, l'absence de tout lieu de rencontre ont rendu très difficiles les contacts entre des délégations disséminées dans une grande ville.

Venons-en au Festival lui-même. Nous ne parlerons que des spectacles dramatiques, dont le niveau fut assez moyen dans l'ensemble. La plupart des pièces jouées étaient d'avant-garde ; essentiellement statiques et basées sur le texte, elles se révélaient difficilement compréhensibles pour des spectateurs de langue étrangère. Relevons cependant la haute qualité de la troupe italienne Ca'Foscari, spécialiste de la Commedia dell'arte ainsi

que le succès de Salamalec. La compagnie neuchâteloise présentait une pièce anonyme d'un contemporain de Shakespeare, Arden de Faversham, dans une mise en scène très au point de François Flühmann, ancien étudiant de l'Université de Neuchâtel et du Centre dramatique de l'Est à Strasbourg. Il ne s'agit pas d'un drame élisabéthain traditionnel ; l'auteur a un sens du théâtre, et du théâtre moderne à un degré extraordinaire : c'est, en pleine Renaissance, un essai de drame bourgeois, qui se distingue par la vérité psychologique, la peinture des caractères et ses qualités scéniques. Le sujet est simple : un crime authentique, relaté par le célèbre chroniqueur Holinshed. Alice, femme du riche bourgeois Arden de Faversham, a pris pour amant un ancien artisan, opportuniste s'il en est, qui est parvenu peu à peu à s'élever



Pris dans les rêts que lui tendent sa femme, Mosine et son valet, Arden de Faversham va-t-il mourir ?
Cliché obligeamment prêté par la « Feuille d'Avis de Neuchâtel »

Le Conseil d'Etat supprime une chaire

Tout récemment encore, nous invitions les étudiants à rester vigilants dans tout ce qui touche la coordination universitaire. Voici qu'un cas précis se présente. D'une façon pour le moins intempestive, le Conseil d'Etat vient de supprimer purement et simplement la chaire de russe, se basant sur le fait que le nombre des étudiants était trop faible. A tous égards, ce ne peut être un critère valable ; remarquons d'autre part que douze étudiants étaient présents au début de ce semestre. Mais, vous direz-vous, quelle relation y a-t-il entre cette suppression et la coordination universitaire ? Lors de leurs réunions, les Chefs de l'Instruction publique des cantons romands ont examiné la question des cours peu fréquentés et proposé la solution suivante : il faudra centraliser ces cours dans les diverses villes universitaires où les étudiants se rendront une fois par semaine ou par quinzaine, sans frais de déplacement, il va de soi. Or, qu'a fait le Conseil d'Etat ? Avant même que la dite coordi-

ination ait eu un début de réalisation, il supprime brusquement un enseignement prévu dans le programme des cours du semestre d'hiver et pour lequel on avait trouvé un professeur après le décès du titulaire. Notons en passant que ce dernier venait de Paris, alors que le nouveau professeur habitait Genève seulement, ce qui diminuait sensiblement les frais ; mais la question n'est pas là. Le procédé cavalier du Conseil d'Etat indigné tous les étudiants, dont il lèse les intérêts en limitant leur liberté de choix et en empêchant certains de poursuivre des études commencées. Une telle suppression ne se justifiait qu'au moment où l'on pouvait dire aux étudiants désireux d'apprendre le russe : « Les cours seront désormais donnés à Lausanne (par exemple), vous pourrez vous y rendre une fois tous les quinze jours, les déplacements ne sont pas à votre charge. »

Ainsi les universitaires n'exprimaient-ils pas des craintes infondées quand ils prévoyaient que la coordination uni-

versitaire servirait d'abord de prétexte à de simples mesures d'économies, si elle n'était pas l'objet d'une surveillance incessante de la part des tout premiers intéressés. La rationalisation des dépenses (nous préférons en effet ce terme à celui d'économies) doit être une conséquence directe de la coordination. Le Conseil d'Etat semble procéder inversement : il commence par supprimer certains enseignements (s'arrêterait-il en effet en si bonne voie ?) au lieu de mettre en chantier les premières coordinations qui s'imposent ! Les étudiants ne sont pas dupes et s'insurgent avec vigueur contre ce procédé à rebours du bon sens et qui confirmera une fois de plus le grand public dans la fâcheuse opinion qu'une réorganisation de nos universités romandes allégera le budget de l'enseignement supérieur, bien moins considérable en fait que d'aucuns le prétendent. D'ailleurs, toutes les sommes consacrées à celui-ci sont un investissement dont dépend l'avenir du pays tout entier.

Motions adoptées par

Résolution sur l'accueil des étudiants noirs

Un certain nombre d'étudiants d'Afrique noire sont inscrits cette année à l'Université. Il se révèle qu'ils ont quelque peine à trouver des chambres à Neuchâtel. Cette situation n'est pas normale : depuis longtemps des étudiants étrangers fréquentent les écoles de la ville, et jamais, à la connaissance de la FEN, ils n'ont rencontré de telles difficultés.

L'Assemblée générale des étudiants lance un appel à la population pour que des chambres soient mises à disposition de nos camarades d'Afrique noire. Le racisme d'une minorité ne doit pas déshonorer plus longtemps l'Université, la ville et, finalement le pays.

Acceptée par acclamation.

dans l'échelle sociale. Tous deux comptent le meurtre du mari et confient son exécution à deux bandits couards, élément comique de l'œuvre.

Après plusieurs tentatives infructueuses, ils réussissent enfin leur coup, mais le crime est immédiatement découvert ; instigateurs et complices sont dûment exécutés.

La troupe Salamalec, très homogène, a su rendre avec beaucoup de justesse la crudité et la nudité de ce fait divers. Les scènes comiques, qui s'apparentent à la grosse farce, furent, elles aussi, très réussies. Le spectacle, présenté sur une scène très mal équipée et à la veille du retour en Suisse, a recueilli de chaleureux applaudissements. La tournée dans le canton de Neuchâtel obtint un succès d'affluence que la qualité du spectacle justifiait amplement.
E.R. et A.J.

Domage qu'il soit un Noir...

Neuchâtel, novembre 1961.
Dialogue téléphonique :

— Bonjour Madame, je téléphone pour la chambre ; c'est bien vous qui avez passé l'annonce ?

— Mais oui, Monsieur. J'ai une chambre à louer tout de suite. Quand voulez-vous passer pour la voir ?

— Aujourd'hui, quand vous voulez.

— Bon, venez à 11 heures

— Encore un détail ; je précise que je suis un étudiant africain.

— Ah !

— Oui, d'Afrique noire...

— Oh ! comme c'est bête, je ne me souvenais plus que la chambre est déjà louée depuis hier soir. Excusez-moi, mais ça m'était complètement sorti de la tête !

— Domage ! Au revoir Madame...

Mais oui, inutile de le cacher : avec l'arrivée d'étudiants noirs dans nos Facultés, le racisme, ce bon vieux racisme « des autres » a débarqué dans nos murs. Ceci ne relève pas de notre imagination ; depuis quelque temps la FEN a dû s'occuper de

plusieurs de nos camarades mis dans l'impossibilité de trouver une chambre, pour la seule et unique raison qu'ils ont la peau noire...

Certes, de telles réactions ne surprennent guère dans une population dont la majorité fait sa pâture quotidienne d'une presse qui n'a jamais caché son mépris pour les peuples de couleur. Mais il reste à savoir si les étudiants « à part entière » que nous sommes vont tolérer longtemps ce petit jeu. Qu'on ne se fasse pas d'illusions en effet : les années qui viennent verront affluer de plus en plus d'étudiants noirs à l'Université de Neuchâtel. Ils bénéficieront d'une bourse du Conseil Fédéral, mais dormiront sur les bancs du Jardin Anglais. A moins que...

A moins que les étudiants comprennent enfin pourquoi, depuis deux ans, nous réclamons l'organisation d'un service d'accueil dans notre Université.

Ah ! si seulement ces Noirs...étaient blancs !

Raymond Spira

Nouveau Comité de la FEN

Président :	Michel Walter
Vice-prés. étranger :	Sabir Chalhoub
Social :	Jacques Forster
Intérieur :	Jean-Louis Jacot
V.U. - Information :	Henri-Philippe Cart
Travail :	Jean-Jacques Gobat
Culturel :	Michel Jeanneret
Caisse :	Michel Rousson
Polycopiés :	Michel Steudler
Sports :	Nerino de Vincenti

Neuchâtel

Rédaction : André Jeanneret - 41, Fbg de l'Hôpital, Neuchâtel --

L'Assemblée générale de la FEN

Motion sur les explosions et l'armement atomiques :

Les étudiants de l'Université de Neuchâtel,

protestent contre la reprise des essais nucléaires qui font peser une lourde menace sur l'humanité, comme n'ont cessé de le souligner les plus grands savants de l'Est aussi bien que de l'Ouest,

souhaitent que les résolutions de l'ONU demandant un nouveau moratoire et la reprise des négociations en vue de l'interdiction des armes nucléaires soient rapidement appliquées,

souhaitent que les gouvernements des pays ne possédant pas de telles armes de destruction massive renoncent à s'en procurer, tout d'abord pour limiter les essais qu'un tel armement exige, et ensuite pour faire pression sur les grandes puissances qui, comme l'a relevé Linus Pauling, jouent avec l'avenir de l'humanité.

Acceptée par 107 oui, 5 non, 28 abstentions.

Motion sur la démocratisation des études :

Réunis en Assemblée générale le 22 novembre 1961, les étudiants de l'Université de Neuchâtel,

considérant que le problème de la démocratisation des études se pose avec une gravité toujours plus pressante,

que les deux motions déposées à ce sujet au Grand Conseil neuchâtelois n'ont pas encore eu de suite,

qu'un effort particulier d'information de l'opinion publique sur cette question doit être entreprise sans tarder, mandatant le comité de la FEN d'entreprendre une action adéquate en ce sens, en particulier par :

- une campagne des « Voix Universitaires » ;
 - des démarches auprès du Conseil d'Etat neuchâtelois ;
 - l'information régulière et systématique d'organisations telles que les partis politiques ou les syndicats ; et par tout autre moyen qu'il jugera utile.
- Acceptée à l'unanimité.

QUE DOIT ETRE UN THEATRE UNIVERSITAIRE ?

Au moment où renaissait le Théâtre de l'Université de Lausanne, le responsable des V.U. de 1957 posait déjà la même question. Le spectacle de « rentrée », « Virage dangereux » — de Priestley — avait reçu un accueil mitigé, tant à cause de la réalisation elle-même que du choix de la pièce qui semblait assez éloignée de la vocation d'un théâtre universitaire. Le problème du répertoire, problème primordial pour des comédiens amateurs et étudiants, était soulevé. Le rédacteur des V.U. traçait alors une ligne de conduite qui, si elle n'a pas été suivie en tous les points par les animateurs qui se sont succédé à la tête du T.U.L., était riche de suggestions et demeure aujourd'hui encore valable.

« Le Théâtre Universitaire pourrait s'appliquer à mettre en valeur les textes délaissés, pour toutes les raisons que l'on devine, par le théâtre commercial. Mais, si chaque spectacle doit honorer les qualités de recherche, de désintéressement par excellence universitaires, encore faut-il éviter certains pièges : l'avant-gardisme de carton-pâte, par exemple, qui rend dangereuse toute exploration du théâtre contemporain ; le faux chef d'œuvre parasite qui s'attaque volontiers à l'universitaire... ; l'excessive spécialisation, la prospection érudite et systématique (recherches limitées, comme celle des Théophrastiens, au théâtre médiéval).

Le premier terme de cette définition d'un répertoire (mettre en valeur les textes délaissés par le théâtre commercial) devait dicter plus ou moins le choix des œuvres présentées jusqu'à aujourd'hui. Il constitue un cadre assez large pour cautionner la plupart des efforts entrepris au sein du T.U.L. Depuis « Le Malentendu » de Camus — choix discutables cependant à bien d'autres égards — jusqu'aux « Aveux les plus doux » de Georges Arnaud, pièce qui, elle aussi, n'a pas échappé à la critique (il y a des sujets dont on ne parle pas !), en passant par « Victimes du devoir » de Ionesco, on peut dire que le Théâtre Universitaire s'est conformé aux impératifs d'un théâtre se voulant non-commercial. Le seul échec et, comme par hasard la seule dérobade à cette règle directrice, fut « Oncle Vania » de Tchekov, pièce au programme de nombreuses compagnies professionnelles et dont la représentation ne pouvait qu'inviter à des comparaisons désagréables pour des apprentis comédiens.

L'orientation du répertoire étant établie, même dans des limites facilement extensibles, il est capital de savoir maintenant s'il ne faut pas subordonner le choix de la pièce aux moyens dont dispose une troupe d'étudiants, ce qui forcé-

ment restreindra encore plus le nombre d'œuvres en « disponibilité ». Notre réponse sera — hélas ! — affirmative : la pièce sur laquelle sera jeté le dévolu du metteur en scène devra donc correspondre aux possibilités effectives des comédiens à disposition.

Cette restriction à la quantité d'œuvres « jouables » ne parvient cependant pas à résoudre la question du recrutement de acteurs. Certaines récriminations se sont élevées : le T.U.L. est un vase clos, une courrie de petits copains qui se partagent les « fromages » de la rampe. Il faut s'inscrire en faux contre cette assertion. La fréquentation des séances du T.U.L. l'an dernier, a montré avec éloquence quel était le nombre d'étudiants capables de s'intéresser continuellement à une activité dramatique. D'autre part, on a tendance à oublier que le Théâtre de l'Université, s'il veut jouer un rôle, même minime, dans la vie artistique de la cité, ne peut recourir aux services d'étudiants ne connaissant pas l'abc du métier de comé-

Le T.U.L. se propose d'organiser, pendant le semestre d'hiver, UN COURS D'ART DRAMATIQUE qui serait DIRIGÉ PAR UN COMÉDIEN PROFESSIONNEL. Ce cours aurait lieu tous les 15 jours. Le prix n'en est pas encore fixé.

Que tous ceux que cela intéresse écrivent au plus vite à « Théâtre Universitaire, 1, rue de la Barre ».

dien et n'ayant de surcroît aucune aptitude. L'expérience prouve que les spectacles les mieux accueillis bénéficiaient de la participation d'étudiants ayant suivi des cours d'art dramatique ou ayant beaucoup joué auparavant. Plusieurs raisons militent en faveur de cette sélection forcée des membres de la troupe du T.U.L. (en dehors de raisons pratiques comme la nécessité pour l'étudiant d'être en mesure de consacrer des dizaines d'heures au travail des répétitions.)

Le Théâtre de l'Université se trouve malgré lui entraîné dans le jeu de la concurrence commerciale. Par manque de subsides, il est dans l'obligation de couvrir ses frais, ce qui signifie qu'il doit présenter des spectacles ne le cédant pas trop en qualité à ceux de troupes professionnelles. L'impossibilité de jouer à Lausanne dans une salle de capacité moyenne a pour conséquence la fixation du prix des places à un montant relativement élevé pour un spectacle d'amateurs. Ces impératifs économiques ont certes en définitive un effet bénéfique : ils obligent

les animateurs du T.U.L. à un effort redoublé dans la préparation de leur pièce.

Enfin, il ne faut pas oublier que le T.U.L. a une responsabilité culturelle vis-à-vis de l'Université qu'il représente et qu'il engage dans l'aventure d'un spectacle. Une société d'étudiants sort à peu près intacte d'un échec de sa théâtrale. Le T.U.L., lui, dont le théâtre est la seule raison d'être, court à sa perte s'il accumule les insuccès.

Ces quelques considérations sont loin d'être exhaustives. Elles laissent dans l'ombre le problème des autres activités que le T.U.L. pourrait avoir s'il était véritablement soutenu par un intérêt marqué des étudiants à l'égard du théâtre. Des séances d'études de pièces, de conceptions de la mise en scène ou des tendances actuelles de l'art dramatique, une collaboration avec les professeurs de la Faculté des Lettres quand ils consacrent leurs cours à un dramaturge, l'organisation de conférences ou encore des réunions où seraient entreprises, avec l'aide d'étudiants étrangers, des traductions d'œuvres qui nous sont parfaitement inconnues (idée qui fait son chemin à l'Université de Genève), tout cela est à l'état de projet depuis pas mal de temps. Cette année sera-t-elle propice à la réalisation d'un ou deux de ces projets ? Nous l'espérons.

Et, à ces activités virtuelles, devra s'ajouter le spectacle de ce semestre. Sartre, Brecht, ou Genêt ? Voyons, on ne se le fait pas dire...

Lova Golovtch'nin

L'aubaine

Quelques feuillets délicatement enrobés d'une couverture aussi naïve que grenat, nous font mesurer notre chance : deux œuvres de Marcel Achard à un mois d'intervalle sur notre scène municipale. On apprend du même coup que « Marcel Achard, qui a plus que mérité son élection à l'Académie française, est un auteur qui s'inscrit, par la qualité de ses œuvres, son humour, sa philosophie, par la régularité et l'abondance de sa production, dans la lignée des Molière et des Sacha Guitry ».

Ces rapprochements vertigineux n'ont pas fini de troubler notre sereine ignorance qu'on nous chante les louanges de Madame Viviane Romance (« grande dame généreuse qui signe discrètement des chèques importants pour des œuvres professionnelles et qui fut l'une des premières femmes de France à léguer à la Banque des Yeux, les siens. »)

Deux fois impardonnables celui qui aura dédaigné le fleuron des petits Classiques Larousse de demain et la grande dame si bonne, si bonne, si bonne...

Musique pour personne

(A propos du vendredi 1er décembre)

C'était la première fois qu'« Art et culture » organisait une semblable séance et ce sera peut-être la dernière.

Dans l'intérêt de l'étudiant, on fit les choses en grand : la magnifique et rutilante aula de Béthusy fut louée, son remarquable piano à queue permettant une vivante illustration du sujet, son appareillage d'écoute assurant une audition convenable. Un professeur du Conservatoire, l'excellent M. Perrin, nous accorda une de ses soirées.

Pour le profane, comme pour le musicologue, ses commentaires simples, personnels et suggestifs permirent de lever le voile sur les mystères qui entourent la création d'une œuvre. On pouvait sentir l'essence même de ces « Tableaux d'une Exposition », goûter leur originalité, leur spontanéité. Cette œuvre nous apparut très audacieuse, très nouvelle parce qu'habilement replacée dans son contexte des années 1870, et cette musique qui se manifestait tour à tour puissante, légère ou tourmentée, prit alors sous nos yeux les formes les plus diverses et les plus inattendues. Nous voyions un lourd chariot traîné par des bœufs, nous entendions des poussins danser dans leurs frêles coquilles, nous assistions à l'entrevue de l'opulent Goldenberg et du loqueteux Schmuyle. On découvrait alors la puissance descriptive de Moussorgsky, qui sut composer, à partir des tableaux de son ami Hartmann, une musique typiquement russe, réaliste : le premier jalon de la musique moderne.

M. Perrin insista, avec raison, sur les possibilités du

piano comparées à celles de l'orchestre. Tous les auditeurs présents demeurèrent persuadés que la pièce pour piano était loin d'être l'ébauche de la magistrale orchestration de Ravel. Et toutes ces explications, ces commentaires furent ponctués par une interprétation pianistique extrêmement intelligente et vigoureuse.

Sur le plan artistique, ce fut donc un succès. Hélas, il n'en va pas de même sur le plan participation. Que dire du désintéressement des étudiants quant à ce qui se fait à l'AGE et plus précisément à « Art et culture » ?

Pour les amateurs de statistiques, qu'ils sachent que sans l'appui de sa société d'étudiants et de ses amis, l'organisateur n'aurait été soutenu que par 7 personnes.

Que penser de la sortie que me fit un certain président :

— Qu'est-ce que tu fais à Art et Culture ? Tu te tournes les pouces.

— A part cette dernière occupation, je monte une audition commentée du disque. D'ailleurs, je t'y ai invité par écrit.

— Beuh ! Moi, tu sais, je n'ouvre pas les lettres qui viennent de l'AGE.

A l'entendre, on pourrait croire que ce philosophe n'a même jamais eu besoin de papier dans sa vie...

Etudiants qui, par hasard, lisez ces lignes, réagissez ! Envoyez-nous des suggestions, ou à défaut regardez un peu sur les tableaux d'affichages ce qui se passe, ce que d'autres étudiants prennent la peine d'organiser pour vous, mais sans vous...

Pierre Boivin

JOURNÉE DE TRAVAIL

Ce n'est pas sans une certaine stupeur que le bon Lausannois, après notre appel radiophonique de vendredi 17 auquel il n'avait d'ailleurs rien compris, a pu voir son immeuble locatif envahi par de nombreux individus bruyants et pleins d'entrain, et quel ne fut pas l'étonnement de ce fonctionnaire postal retraité lorsqu'il aperçut un étudiant poète, dégringolant les escaliers de l'immeuble, serrant dans ses bras les quatre pots de géranium que la dame du troisième ne voulait en aucun cas voir geuler sur son balcon. Les bruits insolites émanant des combles ? Ce n'était que le témoignage vibrant de la bonne humeur que mettait un Epulien à faire entrer dans un grenier pas trop petit une armoire trop grande. Abasourdi, mais tous jours en quête d'information il put apprendre que c'était la journée de travail universitaire et alors, à l'instar de beaucoup de Lausannois, il se fit un honneur d'engager lui aussi son « étudiant ». C'était bien sûr un peu tard, mais ne lui en voulez pas, le Vaudois est par nature, lent à prendre une décision, et j'en veux pour preuve cette merveilleuse dame qui, candidement, après avoir bien réfléchi, nous demandait samedi matin, un volontaire « pour lui tenir compagnie ».

Nos employeurs « d'un jour » semblent tous être très satisfaits d'avoir pu prendre une part effective à un mouvement universitaire de solidarité. Quel plaisir, en effet, que d'avoir à son service un de ces individus d'ordinaire pendus aux mamelles généreuses de notre Alma mater et qui, pour une fois, condescendaient à quitter les hautes sphères de l'intellect pour manier le torchon ou le balai. Il suffit à un « lettré » d'être affublé d'un « bleu de travail » trop grand ou trop petit, mais jamais à sa mesure, pour qu'il ressemble à cet honnête travailleur qui effectue chaque jour sa tâche et dont nous ne soupçonnions même pas l'importance du travail.

Au soir de cette journée, le bal qui réunissait les travailleurs fut l'occasion pour chacun de prouver que les emplois les plus conventionnels pouvaient être la source de situations les plus insolites. Saviez-vous que trois de nos camarades iraniens, plieurs de couvertures de l'Arsenal de Morges, sont revenus démoralisés, non tant par leur travail que par la tristesse des lieux (sic). Pensiez-vous qu'une jeune étudiante pût garder son sang-froid, alors qu'en enquêtant pour une maison de trousseaux auprès de jeunes filles à marier, elle se trouve en présence d'une demoiselle octogénaire ou d'une aimable religieuse affichant des goûts fort modernes et préférant les draps roses et bleus à la literie blanche sur près de nos grand-mères ; et me tenez-vous donc à la place de ce disciple d'Esculape agrippé au feu rouge de Georgette et le nettoyant à grands coups d'épon-

ge sous le regard hilare des passants.

Nombreux furent les gens frustrés de leur « étudiant » qui, grâce à la célérité des PTT, n'avait peut-être pas encore reçu la convocation qui aurait dû lui parvenir jeudi matin déjà. Il en est d'autres qui, pour des raisons qu'ils sont les seuls à trouver valables, ne se sont pas présentés à leur employeur et n'ont même pas eu la correction de nous en avertir : nous pensons à tel étudiant qui aurait dû ramasser des feuilles sur le terrain de la Pontaise ou à tel autre engagé en tant que débardeur dans un grand magasin de la place. Nous nous devons d'autre part de présenter toutes nos condoléances aux nombreux étudiants touchés par un décès survenu hier mal à propos dans leur famille !

Nous profitons de l'occasion qui nous est donnée de remercier :

- M. le Recteur Gilbert Guisan, qui nous a accordé son appui et sa confiance dans cette entreprise ;
- M. Stucky, directeur de l'École polytechnique de Lausanne ;
- les membres de la commission universitaire, ainsi que les professeurs ;
- les 750 étudiants volontaires inscrits ;
- les employeurs, particulièrement ceux qui ont su nous fournir des travaux inattendus et originaux nous pensons bien sûr aux « Cinq colonnes à l'Université » (proposés par la NLR) ;
- les deux volontaires de dernière heure qui nous ont donné un solide coup de main au bureau.

Grâce à chacun, cette expérience fut un réel succès et nous espérons que de même que le Bal de l'Entraide, la Journée de travail deviendra une tradition dans la vie lausannoise et universitaire.

Gilbert Abetel

LIBRAIRIE

Maurice BRIDEL

Beaux livres anciens et modernes
Editions originales - Beaux-Arts
Ouvrages sur le cheval
et l'équitation
Gravures modernes

LAUSANNE - AV. DU THÉÂTRE 1

Votre fleuriste

Charly Bodmer

LAUSANNE 118 St-Pierre

Caroline 2 tél. 22 67 25
Rue Enning 8 tél. 22 67 06

Toutes confections

10 % aux membres de l'AGE

UNIVERSIADES

Les Universiades désignent les Jeux (sportifs) d'été ou d'hiver de la F.I.S.U. (Fédération internationale du sport universitaire).

Les Universiades d'été sont organisées dans les années impaires, et les Universiades d'hiver dans les années paires.

L'Universiade est organisée dans l'esprit olympique et elle reste exclusivement ouverte à l'équipe nationale universitaire représentative de chacun des pays membres de la F.I.S.U. ou admis à participer aux Jeux Olympiques.

Sont seuls admis à participer à l'Universiade : les étudiants qui sont régulièrement inscrits à une Université, Faculté, Ecole ou Institut de l'Enseignement supérieur ou technique supérieur, reconnus comme tels par les autorités académiques de leur pays et dans les deux années qui précèdent l'année de l'Universiade.

Tous les participants doivent être amateurs, dans le sens défini par le C.I.O. (Comité International Olympique) et les Fédérations Sportives Internationales intéressées.

Cités ci-dessus quelques extraits du règlement de l'Universiade qui vous permettent de situer dans quel esprit les Jeux universitaires doivent être organisés. Il n'est pas dans mon intention de discuter sur l'application pratique que l'on peut en faire et que l'on imagine aisément, mais plutôt de vous définir brièvement l'appareil administratif du sport universitaire.

L'assemblée de la F.I.S.U. (Fédération internationale du sport universitaire) est constituée par les représentants des organisations sportives universitaires représentatives nationales ou à défaut des Unions nationales des Étudiants groupant l'ensemble des étudiants d'un pays.

Cette assemblée de la F.I.S.U. élit un certain nombre de Commissions chargées de l'organisation technique de l'Universiade. Purement à titre d'information, la principale commission dite « de surveillance et d'arbitrage » est constituée de 7 représentants des pays occidentaux, dont M. Gil Schwaar (Suisse) et de 4 représentants des pays de l'Est, ce qui suffirait à démontrer que la F.I.S.U. n'est pas, comme certains voudraient le voir, écrasée sous une majorité des pays de l'Est.

L'A.S.U.S.

L'Association suisse membre de la F.I.S.U., l'A.S.U.S. (Association sportive Universitaire Suisse) groupe les représentants des Commissions Sportives des 9 Universités Suisses et le S.A.S.

C'est elle qui, démocratiquement, a pris la décision d'envoyer une délégation universitaire suisse à l'Universiade 1961 à Sofia (Bulgarie).

Je ne reviendrai pas sur les polémiques provoquées par certaines Universités suisses alémaniques au sujet de cette décision. Je me contenterai de rappeler ici que celle-ci a été



Les Suisses et les Italiens, finalistes de l'épée par équipes.

ratifiée au cours de 3 votes successifs par l'assemblée de l'A.S.U.S.

Formation de la délégation suisse

Il ne s'agissait pas d'envoyer à Sofia des athlètes devant faire de la figuration, le sacrifice financier étant très grand (plus de Fr. 1000.— par athlète), mais des athlètes susceptibles de se classer parmi les meilleurs, voire de remporter une médaille. A cet effet, des minima avaient été établis en athlétisme tout particulièrement.

La délégation suisse s'est finalement constituée de 8 athlètes et un chef de délégation, tous romands.

Il y a lieu de remarquer ici que si aucun suisse alémanique n'a fait partie de la sélection, c'est qu'aucun n'a satisfait aux exigences purement sportives imposées par la commission technique de l'A.S.U.S., exception faite des tennismann Stalder et Grimm qui ont renoncé au déplacement pour pouvoir participer aux championnats suisses de tennis qui avaient lieu aux mêmes dates.

Il est intéressant de noter que tous les athlètes envoyés à Sofia font, à une exception près, partie des équipes nationales suisses de leur sport respectif.

La représentation suisse à Sofia s'est limitée en conséquence aux sports suivants : Escrime (7 représentants), athlétisme (1 représentant).

Du 22 août au 4 septembre 1961

L'organisation du voyage et tous les préparatifs préliminaires au départ de la délégation ont été effectués avec une rare compétence par M. Constant Bucher, ancien maître des sports à l'Université de Lausanne, qui a cependant dû renoncer au voyage. Celui-ci s'est effectué en avion de Zurich via Vienne.

L'accueil fait à Sofia fut chaleureux.

Les premières compétitions débutaient le 25 août déjà par le fleuret individuel.

Nos représentants, Jean-Marie Matthieu, Jean-Charles Cerottini et Jean-Pierre Cavin ont tous passé le premier tour.

Seul Cerottini cependant s'est qualifié pour la finale dans laquelle il fut battu par Sissikine (URSS).

Le lendemain, c'est le fleuret dames : nos représentantes Mlle Marina Perrot et Madeleine Heitz ont disputé avec énergie leur chance, mais elles ne purent dépasser le second tour.

Au fleuret, par équipes Messieurs, l'équipe suisse, composée de Cavin, Cerottini, Matthieu et Walter Bär, a rencontré au premier tour l'Italie. Après une rencontre acharnée, le résultat final est resté nul : 8-8. Malheureusement le nombre des touchés 57-61 est défavorable à notre équipe, qui doit alors rencontrer l'URSS contre laquelle elle perd 13 à 3 et se trouve éliminée.

A l'épée individuelle, Jean-Marie Matthieu, Jean-Pierre Cavin et Walter Bär n'ont pu dépasser le second tour.

1er septembre, 1ère médaille Epée par équipe messieurs :

L'équipe suisse, composée de Matthieu, Cavin, Bär, Chamy, remplaçant Cerottini est opposée au premier tour à la Bulgarie, qui est défaite par 15 à 1.

En demi-finale, la Pologne est battue 9 à 5 et la Hongrie 9 à 6.

La finale Italie-Suisse a donné lieu à une lutte palpitante et le résultat est resté nul 8 à 8 ; seul le nombre des touchés (70-66) permet de donner la médaille d'or à l'Italie et celle d'argent à la Suisse.

2 septembre : 2ème médaille

Le seul athlète suisse présent à Sofia, le sauteur à la perche genevois Gérard Barras, a causé une véritable surprise en remportant la médaille d'argent derrière le Bulgare Klébarou et devant le soviétique Pétrénko, tous trois ayant passé 4 m. 52.

Il est inutile de vous rappeler que ce bond représente le nouveau record de Suisse de la spécialité (le précédent étant déjà détenu par Barras avec 4 m. 45).

Bilan sportif

Les magnifiques résultats obtenus par notre délégation restreinte aura donné raison

SOFIA 1961

à tous ceux qui ont lutté pour défendre la participation de la Suisse à l'Universiade 1961. Huit athlètes, deux médailles d'argent en est le bilan inattendu et mérité, d'un grand retentissement international, car n'oublions pas que les compétitions d'escrime en particulier réunissaient les mêmes athlètes qu'aux championnats du monde ou aux Jeux Olympiques à quelques exceptions près.

Quelques mots enfin sur l'organisation qui n'a pas en tous points été parfaite. Si le côté organisation technique de compétitions est sans reproche, celui de l'information et de la nourriture a laissé quelque peu à désirer.

Néanmoins, l'Universiade 1961 de Sofia fut une grande réussite sur le plan sportif, puisque ce ne sont pas moins de trente records des Jeux Universitaires qui sont tombés, deux records du monde et de nombreux records nationaux.
Georges Vernez

L'Universiade 1962 à Villars (Suisse)

L'A.S.U.S. (Association Sportive Universitaire Suisse) a été chargée de l'organisation de l'Universiade 1962 par l'Assemblée générale de la F.I.S.U. à Chamonix en mars 1960.

La station de Saint-Moritz, avec laquelle on avait préalablement pris contact pour recevoir les participants à l'Universiade d'hiver 1962, s'est finalement dérobée pour des raisons sur lesquelles nous aurons probablement l'occasion de revenir.

Villars (Vaud) s'étant spontanément offerte pour cette organisation, c'est la magnifique station romande qui réunira du 6 au 12 mars 1962, la jeunesse sportive du monde entier.

Les sports suivants sont prévus au programme :

Ski (descente, slalom, slalom géant, fond), patinage artistique et hockey.

L'organisation est déjà en bonne voie : M. Constant Bucher, secrétaire général de l'organisation, y travaille depuis quelques mois déjà.

Nous profitons de l'occasion pour inviter les étudiants de Suisse à réserver la semaine du 6 au 12 mars 1962, car une telle manifestation exigera de nombreux auxiliaires (interprètes, contrôleurs de portes, etc...), et vous aurez surtout l'occasion de vivre une semaine inoubliable.

Communiqué

A la suite d'attaques dont la délégation suisse à Sofia a été l'objet, une lettre a été publiée se donnant pour but de définir la position des participants suisses à l'Universiade. En voici, à titre d'information, un extrait :

... « Nous tenons à affirmer tout d'abord que les problèmes que pose le communisme nous préoccupent comme vous et que ses dangers ne nous échappent pas. Si nous sommes d'accord avec vous sur ce point, nos opinions divergent au sujet des moyens à adopter pour résoudre les problèmes que pose le communisme. Vous estimez que les Suisses auraient dû s'abstenir d'aller à Sofia. Le Comité de l'A.S.U.S. lui, fort de trois décisions de l'assemblée générale, a estimé que notre pays, étant membre et entretenant des rapports diplomatiques et commerciaux avec la Bulgarie, rien ne s'opposait — et le Département politique fédéral étant de cet avis — à ce que nous participions dans ce pays à des rencontres sportives, si certaines conditions étaient observées. L'A.S.U.S. a jugé que ces conditions étaient remplies : en effet, les rencontres opposaient 33 pays venant de toutes les régions du globe, et l'organisation était contrôlée par la F.I.S.U., organisme international parfaitement neutre au point de vue politique et bien décidé à le rester.

Si certains pays, qui font officiellement partie de blocs politiques hostiles aux nations sous régime communiste, étaient présents aux Universiades, comme l'Angleterre, l'Allemagne de l'Ouest, l'Italie ou la France, il y aurait eu de la part de notre petit pays neutre, donquichottisme respectable mais un peu inutile et ridicule à s'abstenir, la Suisse n'aurait alors été finalement représentée à Sofia que par une marque bien connue de montres chargées officiellement de chronométrer les épreuves! »
...Etc...

Signé :

Pour la délégation suisse à Sofia :

Gil Schwar, vice-président du Comité Exécutif de la F.I.S.U.,
Jean Brechbühl, membre de la Commission Technique de la F.I.S.U.,
Georges Vernez, Chef de la délégation au nom de l'équipe suisse.



GÉRARD BARRAS
Médaille d'argent, saut à la perche



de gauche à droite :
GÉRARD BARRAS, (Suisse 2e)
KLEBAROV (Bulgarie 1er)
PETRENKO (URSS 3e)

CLUB INTERNATIONAL

Chargés du Club :

AGECITE : Marlène Belilos, J.-F. Glardon.
AGEPUL : Claude Lechat, Stève Appel.

PROGRAMME DU CLUB

Sans avoir pu fixer un calendrier précis, les chargés du Club International ont prévu un programme pour le semestre d'hiver 1961-1962.

Celui-ci comporte :

- des quinzaines internationales ;
- deux séminaires ;
- des visites ;
- des conférences.

I. Quinzaines internationales

Celles-ci seraient organisées par les sociétés d'étudiants étrangers. Ces dernières occuperaient la cave du Foyer-Restaurant universitaire deux mercredis de suite. Le 1er, elles organiseraient un forum traitant d'un aspect ou d'un problème propre à leur pays. Le 2e mercredi, elles se chargeraient d'organiser une soirée dansante ou folklorique. Durant la semaine qui sépare ces deux jours, elles pourraient disposer de la cave du Foyer pour une exposition des photos ou autre.

II. Séminaires

a) Séminaire sur les questions du logement, de l'urbanisme et des loisirs.

Dans ce sens, nous comptons prendre des contacts avec les promoteurs de la Cité de la Jeunesse ainsi qu'avec toutes les organisations s'occupant de ce sujet.

Les étudiants étrangers pourraient ainsi s'intéresser aux réalisations et projets en cours dans le canton de Vaud.

b) Séminaire traitant de l'éducation de la jeunesse, de la prise de conscience des jeunes et des résultats qu'elle peut apporter.

III. Visites

La Jeune Chambre de Commerce Internationale nous a promis de nous aider pour l'organisation de toute manifestation de ce genre.

REALISATION

ET RENCONTRE

Nous avons convoqué, le 1er novembre, les représentants des Sociétés d'étudiants suisses et étrangères pour leur exposer notre programme.

Malheureusement, quatre seulement y ont répondu : les sociétés des étudiants tessinois Zofingue, Tunisiens et Allemands.

Les étudiants tunisiens, français et grecs nous ont répondu qu'en principe ils étaient d'accord de se charger d'organiser des quinzaines internationales.

Nous espérons fixer des dates dans le plus bref délai. Les étudiants allemands, les premiers, se sont engagés pour la quinzaine du 18 au 29 janvier avec une exposition de photos, projection d'un film et conférence sur la politique suivie par l'Allemagne depuis 1945.

Nous avons aussi organisé une « Journée des Vendanges » : nous n'avons recueilli aucune inscription parce que les étudiants ont trouvé que le départ avait été fixé trop tôt (6 h. 30). Il nous avait semblé peu correct vis-à-vis des vigneronnes que des étudiants arrivent pour travailler à 10 heures, alors que ceux-ci étaient déjà au travail depuis 7 heures ou même plus tôt.

Le 4 novembre 1961, les étudiants libanais se chargeraient d'organiser, à l'Aula du Belvédère, une soirée récréative avec jeux, attractions et danses folkloriques. Deux cents étudiants environ y assisteront...

Le samedi 25 novembre, nous assisterons, en tant qu'invités, à un forum traitant de l'accueil des étudiants étranger.

gers. La conclusion de ce forum fut la suivante : les familles suisses devraient inviter les étrangers.

Il nous semble que si ce but est une fin en soi, d'autres réalisations doivent être créées avant d'y arriver, à savoir des réalisations sur le plan pratique. En effet, examinons la succession des obstacles devant être franchis dès leur arrivée par les étudiants venant des pays en voie de développement. Ils peuvent profiter de bourses suisses, soit ; mais l'étudiant africain par exemple, arrivé depuis peu à Lausanne, l'ignore le plus souvent. Et directement il éprouve bien des difficultés : 1° à trouver une chambre du fait de sa couleur, 2° à payer un loyer exorbitant pour celle-ci lorsqu'il l'a trouvée, ensuite pour s'inscrire à l'Ecole, où il doit payer 100 francs de plus parce qu'il est étranger. Devant faire face à tous ces obstacles, il n'est pas étonnant qu'il pense aux pays où ces difficultés matérielles ne se présentent pas à lui d'une façon aussi pressante. Ensuite, il doit s'adapter à sa nouvelle vie et au pays dans lequel il vit. Nous connaissons des étudiants étrangers qui se sont fort bien intégrés en Suisse. Ils y sont arrivés par les contacts qu'ils ont d'abord créés dans leur travail à l'Ecole ou en se mettant à la disposition d'organisations diverses. Il faut donc créer un intérêt autour de certaines activités principales, ensuite le contact et les invitations personnelles se feront tout naturellement.

En conclusion, il nous semble qu'il y a certaines mesures pratiques à prendre pour l'accueil des étudiants des pays en voie de développement, avant d'appeler les familles suisses à les accueillir.

A ce sujet, nous tenons à mentionner la réalisation de l'ABC de l'étudiant. Ce petit fascicule n'a des prétentions d'aucune sorte si ce n'est de faciliter à l'étudiant étranger les différentes démarches qu'il doit faire en vue de ses études. Il le met aussi au courant des avantages dont il peut bénéficier et lui évite de perdre un temps précieux à chercher des renseignements parfois difficiles à trouver. Cette réalisation nous paraît importante du point de vue de l'accueil des étrangers.

Etudiants étrangers et suisses, nous vous invitons à prendre part à nos activités et à y assumer des responsabilités.

Renseignements à l'AGECITE et à l'EPUL.

Dernière minute

Le Bal d'Accueil du 30 novembre 1961 dans une « ambiance Club International » a réuni environ 150 personnes. Nous tenons à souligner l'excellente prestation du Trio Tovet (Etudiants EPUL) et le remerciement de sa participation. (Il compte passer avec un chapeau dans les salles des cours).

Mme Verdon, Laiterie du Grand-Magnier (Vully).

Afin de mieux prendre contact avec la population suisse, cette dame offre à deux étudiants étrangers de passer un week-end dans la campagne vaudoise.



Banque
Cantonale
Vaudoise

PAPETERIE
ST LAURENT
Charles Krieg
RUE ST LAURENT, 81
LAUSANNE
Tél. 23 55 77

VOIX UNIVERSITAIRES

1, rue de la Barre, LAUSANNE C.C.P. II 14677

Rédacteur de l'AGECITE : Jean-Pierre Gross (Droit),
Assesseur à la rédaction : Malte Giovanoli (SSP),
Rédacteur de la FEN : André Jeanneret,
Rédacteur en chef : Jean-Pierre Gross

Imprimerie des Affaires S.A. 25, Av. Vinet, Lausanne

Tirage : 4000 ex.

Abonnement 1 an : ordinaire, Fr. 4.— de soutien, Fr. 10.—

Comité du MDE pour le semestre d'hiver

Président : Gérard Delaloye, Lettres-SSP
 Vice-présidente : Yvette Jaggi, Lettres SSP
 Secrétaire : Francis Thivoz, Médecine
 Affaires internes : Maurice Ehring, SSP
 Relations nationales : Michel Contat, Lettres
 Relations internationales : Lova Golovtchiner, Lettres
 Bulletin : Jacques Gubler, Lettres

Comité de Germania-Lausanne pour le semestre d'hiver

Président : Detlef Jönsson
 Vice-prés. - secrétaire : E. M. v. Livonius
 Caissier : Dirk Tälle
 Fuchs-Major : Peter Behrens

Comité de Zofingue, Section vaudoise

Président : Marc Baillod lic. Sciences
 Vice-président : Nicolas Rivier stud. Sciences
 Caissier : Bernard Piaget stud. ing.
 Secrétaire : André Michaud stud. SSP
 Archiviste : Pierre-André Rieben stud. jur.
 Fuchs-Major : Jean-Noël Chapuis stud. ing.

Notre THEATRALE est fixée au mercredi 7 février 1962, au Théâtre Municipal

Comité de Lémania

Président : Gilbert Gross méd.
 Vice-Président : Philippe Schuler jur.
 Secrétaire : Bernard Schuler jur.
 Fuchs-Major : Jean-Pierre Gross jur.

Notre Bal aura lieu le samedi 3 février 1962

Comité de Stella

Président : Jean-François Carrard lettres
 Vice-Président : Pierre Boivin médecine
 Secrétaire : Jean-François Cavin droit
 Caissier : Christian Pühr HEC

Le problème des cours polycopiés

La situation actuelle est simple : de véritables officines produisent des cours polycopiés sans demander l'assentiment des professeurs intéressés. Ces cours, vendus à des prix exagérés, ne sont pas nécessairement plus mauvais que les notes prises par un étudiant moyen ; cependant le passage de la forme orale à la forme écrite comporte des problèmes de rédaction que les éditeurs de ces cours ne se sont guère souciés de résoudre. Un texte doit avoir une structure plus rigide qu'un exposé oral et il faut en proscrire toutes les répétitions. D'autre part, l'étudiant qui utilise ces cours perd tout le profit du travail d'assimilation intense que constitue la prise de notes intelligemment effectuée. Autre défaut de ces cours : ils ne sont pas revus et corrigés par le professeur, d'où l'incertitude de leur texte.

Quel est le résultat de l'utilisation massive des cours polycopiés ? Les meilleurs étudiants sont moins bons, mais, il faut le reconnaître, les plus mauvais se hissent un peu plus haut. Il y a donc un nivellement. Mentionnons encore les quelques échecs qui sont dus à l'usage de cours trop vieux, incomplets et remplis d'erreurs.

La passivité générale a permis que des associations di-

verses se constituent pour éditer des cours polygraphiés. Certaines se sont fondées sur un principe d'entraide, mais d'autres ont recherché ouvertement le bénéfice commercial.

Pendant longtemps, personne ne s'est ému de cet état de choses.

Quels sont les remèdes possibles ? On pourrait songer à interdire tous les cours polycopiés, essayer de revaloriser le travail personnel et d'encourager l'assistance régulière aux cours. Mais hélas, il semble que ce ne soit guère possible, au moins dans les facultés morales, sans restreindre fortement la liberté académique. Quant à une interdiction éventuelle de la polycopie des cours, nous sommes sans illusion : le marché noir reflerait et prospérerait encore davantage.

Nous croyons entrevoir une solution dans l'édition par l'AGE d'abrévés de cours. Rédigés par un étudiant, ils seraient ensuite soumis à la correction du professeur intéressé. Il s'agirait d'un résumé qui ne dispenserait pas les étudiants d'assister aux cours du professeur, mais qui permettrait à ceux qui ont dû s'absenter pour une raison ou une autre (elles sont quelquefois valables !) de retrouver le fil directeur de l'exposé, loin de supplanter les ma-

nuels, un tel cours contiendrait une bibliographie précise qui en faciliterait l'accès. Les étrangers qui ont de la peine à prendre des notes, verraient également leur travail facilité.

S'agit-il là d'une vue idéale ? Nous ne le pensons pas. En effet, cette année déjà il sera possible d'éditer deux cours offrant une pleine garantie : l'un sera rédigé, l'autre revu et corrigé par le professeur. Nous espérons qu'à l'avenir le nombre de ces cours ne cessera de s'accroître au grand profit des étudiants. En attendant, l'AGE tentera de limiter le commerce des cours polycopiés. L'AGE, en effet, ne fait pas de bénéfices. Elle est véritablement au service des étudiants.

Mario Giovanoli

UNES

La prochaine assemblée générale aura lieu en février prochain à Lausanne. Ce sera l'occasion pour tous les étudiants lausannois de venir assister aux débats et de prendre conscience de ce que représente l'UNES : l'Union nationale des étudiants de Suisse.

LA RÉPONSE DES PROFESSEURS DE LA FACULTE DE DROIT

Nous croyons qu'il peut être intéressant pour les étudiants des facultés dites «morales» de prendre connaissance des inquiétudes et des observations que suscite auprès des professeurs de droit notre projet de publier des cours polycopiés. Nous reproduisons ici deux réponses qui nous semblent particulièrement représentatives.

M. le professeur Philippe Meylan a eu l'amabilité de nous exposer longuement son opinion sur ce sujet. C'est avec sa bienveillante autorisation que nous reproduisons ces extraits de sa lettre, qui met en lumière un aspect trop négligé de la question.

« Faut-il, au bénéfice de l'âge et d'une expérience libérée de toute préoccupation d'ordre personnel, que je vous dise brièvement mon opinion sur les cours polycopiés ? Un cours n'est pas l'expression orale d'un texte arrêté et mûr pour l'impression. Il n'en a ni les qualités, ni les proportions. Mais ses avantages propres ne sont pas douteux. Roguin voyait le grand mérite du cours parlé dans la faculté qu'il ménage au professeur d'insister en répétant, en redisant. C'en est bien un assurément. Mais pour ceux qui ont eu le privilège d'entendre Roguin, le premier mérite de ses cours, c'était Roguin lui-même, dont la voix, le geste, et déjà la seule présence conférerait à la leçon de droit une saveur inoubliable. Si vos pro-

fesseurs ne prétendent pas être des Roguins, direz-vous que leurs cours ex cathedra pourraient être remplacés sans dommage par des notes multycopiées ? Il pourrait y avoir dans ce jugement une illusion. Du moins n'est-il pas difficile de prévoir où on irait en s'en inspirant. Certes, le professeur n'aurait pas de peine à démontrer que le cours écrit ne remplace pas le cours parlé. Mais en faisant leçon nouvelle, il risquerait d'embarrasser plus que d'aider l'étudiant pris entre le texte établi (provisoirement !) et une présentation différente, mettant en œuvre d'autres faits, d'autres arguments, et parfois très neuve.

« Je reconnais qu'il n'est pas facile de prendre ses notes de cours s'il s'agit de quatre à six ou plus d'heures quotidiennes. Mais dans la mesure même où ce travail est actif et réfléchi, il contribue largement à former l'esprit et la plume de celui qui s'y livre. Le fruit qu'on en tire est multiplié si, le jour même ou à peu de temps d'intervalle, on reprend ces notes, cherchant à les améliorer au besoin et à en retenir l'essentiel, relevant les points obscurs ou douteux pour en chercher l'explication. A plusieurs, ce travail de rédaction des notes de cours pourrait être rendu plus facile sans perdre de son utilité. Non pas certes qu'on s'efforce de serrer la phrase même du cours à la manière du sténographe, ce

serait déplorable. Mais, sans omettre d'y aller de ses propres notes, pourquoi ne pas confier à l'un, à charge de réciprocité, le soin de s'appliquer en particulier à bien rendre tel cours convenu. La révision en commun de ce texte de base, contrôlé par les notes prises d'autre part sans contrainte, serait un exercice excellent.

« Ce travail de chaque jour, alterné avec la lecture de bons auteurs de la discipline juridique et ponctué de temps en temps par un travail de séminaire, doit amener insensiblement tout bachelier capable de faire son droit à une maîtrise suffisante. Dans la mesure même où il est le fait d'une volonté réfléchie, indépendante de toute contrainte directe, il stimule les énergies et développe le sens de la responsabilité. Là où il cesse d'être indispensable, on éprouve le besoin d'y suppléer par autre chose. C'est à quoi tend le système des travaux que doit avoir composés l'étudiant qui se présente aux examens de sa Faculté. Sans méconnaître les mérites de ce système, on constate qu'il restreint la liberté des études en multipliant les contraintes et les charges. Bref, il est permis de penser qu'il vaut mieux laisser à l'étudiant le soin de s'exercer à prendre de bonnes notes de cours et, ne l'ayant pas entravé dans un réseau de devoirs scolaires, lui ménager l'occasion de couronner

ses études par une thèse de licence ou de doctorat en se livrant, une fois le cycle de ses semestres accompli et ses examens passés, à un travail enfin vraiment personnel, unique et approfondi, dans la mesure de ses possibilités et de ses goûts. Nous avons d'ailleurs, pour ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas se vouer à ce complément d'études enrichissant entre tous, la licence sans thèse.

« Somme toute, comparé au nôtre, le système des études de droit avec cours multycopiés et travaux semestriels ou annuels obligatoires ne me paraît pas favorable aux étudiants étrangers (qui d'ailleurs font presque tous du droit français ou allemand et disposent de bons manuels), ni non plus à ceux qui travaillent pour payer leurs études. Que leurs camarades fassent ce qu'ils peuvent pour leur venir en aide, voilà qui est très bien. Mais pourquoi ne le feraient-ils, d'un accord général, en leur procurant, gratuitement, leurs meilleures notes de cours. Ne serait-ce pas la vraie manière de livrer le bon combat contre le commerce éhonté de mauvais cahiers de cours ? A plus forte raison pourrait-il en être ainsi pour le cas, que vous relevez, de longues absences dues notamment au service militaire ou de conflits d'heures pour lesquels il doit le plus souvent y avoir remède.

« Quant aux coquilles que

vous signalez et dont il me faut prendre à mon compte 2 sur les 3 que vous donnez en exemple, elles sont moins graves que comiques. Je prends la ferme résolution d'épeler le nom de Boèce et je révélerai à ceux qui m'entendront le génie de celui qui, écrivant *nec su(u)m pour nexum*, a redécouvert l'étymologie de Varron au de lingua Latina 7, 105 : *...Quod obligatur per libram « neque suum » fit, inde nexum dicitur.*

« Veuillez croire, Monsieur et cher étudiant, à mes sentiments les meilleurs.

Philippe Meylan,
 Professeur de Droit Romain

Monsieur le Professeur François Gilliard, en principe défavorable aux cours polycopiés, arrive cependant à des conclusions sensiblement différentes. Dans ce passage de la lettre qu'il a eu l'amabilité de nous adresser, Monsieur Gilliard explique les raisons qui l'ont amené à nuancer son opinion.

« ... Toutefois, il faut reconnaître que nous ne jouissons plus d'une pleine liberté de décision. On a vu apparaître de véritables officines pratiquant, en violation du droit d'auteur, un trafic illicite, mais bien difficile à réprimer, puisque ce sont les étudiants eux-mêmes qui sollicitent ce négoce et y participent.

Ceci m'engage, bien malgré moi, à ne pas répondre négativement à votre demande... »

François Gilliard
 Professeur d'Histoire du Droit

42^e CONGRES DE L'UNES

(Suite)

Militaire.

On étudie les moyens de demander une révision de la loi sur l'allocation pour perte de gain et les moyens possibles d'action contre la mesure qui depuis peu permet de faire payer la taxe militaire en raison d'un revenu fictif de Fr. 4 800.—, somme supposée nécessaire pour payer une année d'études!

Tourisme.

Une réforme du service du tourisme universitaire est en cours qui permettra de faire plus de voyages à meilleur compte en élargissant la base de recrutement.

Les commissions techniques ont traité de points ardu, tels que finance et réforme de statuts sur lesquels il n'est pas lieu de s'étendre ici.

Le travail des commissions fut ratifié au cours de la se-

conde assemblée plénière ouverte par un discours de M. Virgile Moine, représentant du gouvernement bernois. Les élections furent l'acte final de ce congrès et, fait unique depuis la fondation de l'UNES, tout le nouveau Bureau, la Commission de gestion et tous les délégués de l'UNES dans différentes organisations et auprès de diverses autorités furent élus à l'unanimité! Cela suffit à expliquer dans quel climat s'est déroulé ce 42^e congrès.

Evidemment, tout n'est pas parfait, beaucoup de points de friction ont été à dessein laissés dans l'ombre, mais il vaut mieux ainsi s'entendre dans le domaine du possible et renforcer l'UNES plutôt que de s'enfoncer dans de stériles disputes qui nuisent au mouvement étudiant davantage qu'elles ne contribuent à le renforcer!

L'avenir nous dira si nous avons raison d'appliquer cette politique sage! Mais il faut avoir confiance, l'UNES est en de bonnes mains.

Sur le bloc-notes du congressiste.

— L'aula de l'Uni de Berne, qui servait de cadre à la séance d'ouverture incite à penser que l'horreur de l'architecture et des décorations de ce genre de local n'est pas un monopole exclusif à Lausanne!

— On a voté une motion parlant du droit à sa propre culture et les Romands ont imposé le français à leurs amis Suisses-Allemands pour la plus grande partie des travaux du Congrès.

— A quand l'insigne AGE-CITE? La plupart des délégations arborent à la boutonnière une broche, insigne soit de son AGE, soit de son UNI.

Seules la FEN, l'AGE de Genève et nous avons des boutonnières vierges!

La principale qualité du congressiste :

— connaître les problèmes étudiants?

— parler les langues nationales?

— être un bon «débateur»? non, résister au sommeil (la moyenne de deux heures de sommeil est un maximum théorique).

— Heureux Bernois! Le restaurant universitaire est flambant neuf et on y trouve de la place! J.-L. Perret

Echanges internationaux ou Tourisme universitaire?

La question se pose des échanges avec les Unions nationales d'étudiants d'autres pays. En effet, l'AGE a eu, au cours de l'été, la visite de plusieurs délégations, britannique, palestinienne, tunisienne et hindoue. Il nous semble utile de faire quelques commentaires à ce sujet. Nous insisterons d'ailleurs plus sur le cas palestinien et tunisien, les 3 Britanniques n'étant restés à Lausanne qu'un après-midi.

Tout d'abord la date: il nous paraît peu utile d'envoyer une délégation à Lausanne en été, pour l'excellente raison que la plupart des étudiants suisses, et même les membres du bureau de l'AGE, sont en vacances. Que faire dès lors de délégués qui ont envie de discuter avec des étudiants, et qui, d'autre part, réclament à cor et à cris un programme d'activité pour les quelques jours qu'ils ont à passer en notre ville. Si encore ils acceptaient de passer quelques heures seuls, mais ce n'est pas le cas, hélas (3 fois!).

En résumé, nous suggérons donc d'organiser des échanges en hiver, à une période où il soit possible de se répartir le travail, ceci pour autant, bien entendu, que l'UNES veuille bien espacer les visites des délégations et ne nous impose pas un programme sans nous consulter (comme lors de la visite tunisienne). Ceci nous semble une condition sine qua non.

Les délégués étrangers viennent bien souvent avec l'idée non pas de s'instruire, mais avant tout de nous persuader de l'excellence de leurs idées et du régime politique existant

dans leur pays. Nous exagérons un peu, évidemment, mais si peu... Il était en tout cas frappant de voir que sur 6 ou 7 délégués, il n'y en avait toujours qu'un pour répondre aux questions et soulever certains problèmes; s'agit-il d'un cas de timidité, ou bien seuls les porte-parole officiels ont-ils le droit de s'exprimer?

Ce sont des détails, bien sûr, mais tous ces détails finissent par rendre ces rencontres peu souhaitées, et peu sympathiques...

L'on pourrait croire, en lisant ces lignes, que nous sommes résolument contre les échanges. En fait, il n'en est rien! Au contraire, nous sommes fort conscients de l'utilité de tels échanges. Nous avons beaucoup à apprendre, de même que les autres. Mais il est indispensable que l'organisation soit revue, que l'on exige une sélection plus stricte des candidats aux délégations. Alors seulement on pourra envisager avec plaisir une visite, voire le séjour de délégués étrangers à Lausanne.

Un mot encore sur la visite d'un délégué hindou: est-il concevable que l'on entretienne un délégué pendant toute la durée du congrès de Berne (et même plusieurs jours avant), alors qu'il ne comprend ni ne parle un traître mot de français ou d'allemand? Un étudiant qui refuse d'assister à une séance de bureau de l'AGE sous prétexte que ça l'ennuie, aura-t-il réellement le courage de participer à tout le Congrès sans rien comprendre? Nous nous permettons d'en douter.

J.-F. Glardon

AGECITE photocopiés

Une bonne nouvelle: De nouveaux cours!

SOC.	Sociologie générale	
	Année 60-61	Fr. 13.—
MC	Marché commun	Fr. 5.—
EPH	Economie politique	
	Hiver 61-62	Fr. 10.—
GBCH	La Grande Bretagne et le Commonwealth (Institutions politiques comparées), texte établi par M. le Prof. Bridel, Hiver 61-62	Fr. 9.—
INTH	Introduction aux études juridiques, texte revu et corrigé par M. le Prof. Gilliard, année 61-62	Fr. 10.—
LPH	Poursuite pour Dettes et Faillites	
	Hiver 61-62	Fr. 9.—
DIPRH	Droit international privé	
	Hiver 61-62	Fr. 9.—
ECFH	Economie Financière	
	Hiver 61-62	Fr. 9.—
DP	Droit pénal	
	Année 61-62	Fr. 12.—

Trois moyens de commander un cours photocopié:

1. Verser le prix au Ccp. II 23 119 en indiquant au verso du coupon la cote du cours désiré, ainsi que le nom et l'adresse exacte.
2. Commander et payer le cours au secrétariat de l'AGECITE, 1er étage du FRU. Heures d'ouverture: 12 h. 30 à 16 h.
3. Signer une des listes de souscription circulant dans les facultés et verser le montant correspondant au moyen du bulletin qui vous sera remis.

Le cours vous sera envoyé à domicile au fur et à mesure de sa parution.

La maison Radio-Sonora informe les étudiants qu'il ne lui est plus possible de faire des rabais sur l'achat des disques.

Il est bien entendu que pour les radios, appareils enregistreurs, etc., le rabais de 5% est maintenu.

Nouvelles réductions accordées aux étudiants

Maison Schuler Gd-Chêne 8

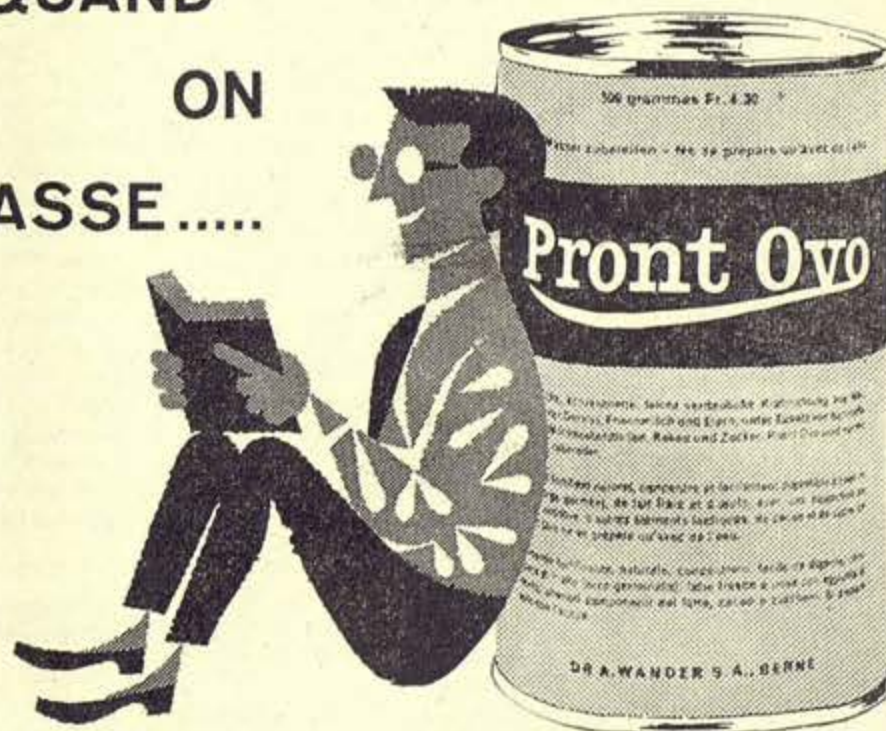
☆

Papiers peints: 20%
Tissus: 5%

En outre, toutes les papeteries accordent désormais
le 10%
sur présentation de la carte



QUAND
ON
POTASSE.....



dans sa « piaule », il faut parfois se remonter. Pour se préparer un rafraîchissement, il suffit aujourd'hui d'une addition rapide:

PRONT OVO
+ EAU (chaude ou froide)

Quelques secondes, et voilà une boisson délicieuse, pour le petit déjeuner, pendant le « boulot » ou, comme calmant, avant de se coucher.

Dr A. Wander S.A. Berne

NOËL!



Un certain nombre d'étudiants étrangers vont se trouver seuls à Noël!

Il serait bon qu'ils puissent être invités dans une famille suisse pour les fêtes de Noël.

Que tous les étudiants suisses qui ont le privilège de passer Noël au sein de leur famille y pensent et songent à inviter un boursier de la Confédération pour passer Noël.



S'inscrire auprès de Mademoiselle C. Rindlisbacher, assistante sociale de l'Université ou au Bureau de l'AGE qui transmettra.

U.N.E.S. Deux motions qui nous concernent

Voici le texte de deux motions particulièrement intéressantes pour les Lausannois. La première concerne le problème posé par la discrimination entre les étudiants suisses et étrangers dans les Universités de Suisse, particulièrement à Lausanne où ils doivent acquitter une finance de cours augmentée de Fr. 100.— dans certaines facultés.

L'autre a trait au problème du logement et est intéressante pour nous. En effet, la situation devient inquiétante à la veille de l'Exposition nationale. Cette motion permettra d'orienter la politique sociale de l'UNES dans une nouvelle direction.

Motion sur le problème posé par la discrimination entre les étudiants suisses et étrangers dans certaines Universités.

Le 42^{ème} Congrès de l'UNES

Considérant,

1. L'effort du peuple suisse destiné à procurer 100 bourses d'études pour les étudiants des pays en voie de développement et les efforts des particuliers dans ce domaine.
2. L'afflux des étudiants provenant de tous les pays du monde dans les Universités suisses et le rayonnement intellectuel et moral qui en résulte pour la Suisse.
3. Que les conditions posées à l'enseignement universitaire ne doivent souffrir d'aucune discrimination fondée sur la provenance ou l'origine.

Remarque

Que la situation provoquée par la discrimination financière entre les étudiants suisses et étrangers lors de l'acquittement des finances de cours à l'Université de Lausanne est contraire à la politique poursuivie par la Confédération et l'UNES relativement à la formation de cadres

étrangers en Suisse et à une saine conception de l'accession aux études universitaires.

Condamne,

La situation créée par l'introduction de cette mesure à l'égard de nos camarades étrangers et blâme cette décision prise pour des motifs financiers et pour enrayer l'augmentation du nombre des étrangers.

Décide,

De protester auprès des autorités universitaires et cantonales qui ont pris une telle décision au mépris de l'avis des étudiants et contrairement à tous les principes reconnus unanimement comme valables en matière d'aide aux étudiants des pays étrangers et de la liberté académique, dont un des principes est le choix du lieu de sa formation universitaire.

Motion sur le logement des étudiants dans les Universités suisses.

Le 42^{ème} Congrès de l'UNES réuni à Berne,

Considérant,

1. Les efforts de l'UNES destinés à faciliter l'accès aux études supérieures et à la formation professionnelle et l'augmentation du nombre des étudiants qui en résultera,
2. que la Suisse ne compte que huit villes et cantons universitaires et que dans certains la majorité des étudiants provient d'autres cantons et doivent y trouver un logement.
3. la situation catastrophique du marché des logements à prix modérés dans certaines villes universitaires de Suisse due en particulier à la hausse du prix des terrains, au fait que les agences immobilières interdisent souvent la sous-location et l'absence d'une base légale suffisante pour enrayer la spéculation immobilière d'une façon réellement efficace.

4. l'augmentation du nombre des

étudiants étrangers en Suisse, augmentation qui s'accélère avec la création d'une centaine de bourses fédérales et de nombreuses bourses privées pour les étudiants des pays en voie de développement.

5. les préjugés existant dans certains milieux de Suisse qui empêchent un étranger de couleur de trouver un logement et ceux attachés à l'étudiant qui lui font préférer tout autre candidat à un logement.
6. qu'un logement convenable est une condition indispensable au déroulement normal des études,
7. qu'actuellement il n'existe en Suisse aucune ville ou canton où ce problème soit résolu, essentiellement faute de moyens financiers, qu'aucune doctrine générale sur le problème du logement étudiant n'a été établie et que ce problème est la continuation logique et nécessaire de l'effort actuel de l'UNES pour améliorer les conditions de vie des étudiants et l'accès aux études supérieures et à la formation professionnelle.

Décide de mandater le Bureau,

1. de rechercher tout ce qui a été fait en Suisse sur le problème,
2. d'élaborer une doctrine sur le problème du logement étudiant en Suisse en se basant sur les travaux des AGE et des séminaires internationaux dans ce domaine.
3. de s'enquérir des bases légales éventuelles pouvant permettre une subvention fédérale générale aux villes et cantons universitaires.
4. de présenter un état de la situation à la prochaine assemblée générale permettant d'envisager un mémoire à présenter aux autorités fédérales distinct ou complémentaire du mémoire sur l'accès aux études supérieures et à la formation professionnelle.

Présentée par l'AGECITE

La rédaction des

« Voix Universitaires »

vous souhaite à tous

Bonnes Fêtes

bonnes vacances et une
heureuse nouvelle Année!

Pour mémoire:

Délai rédactionnel pour le numéro de janvier:

Mardi 9 janvier 1962, à 18 h.

(AGEPUL et AGEците)

10% de réduction

TOM

sur présentation
de la carte d'étudiant

men's shop
F. Lehmann, propr.

Rue de Bourg 11, Lausanne

SPORTS SKI

Semaine de Zermatt. - 5 au 9 janvier.

Prix: Fr. 150.—

Comprenant: voyage collectif aller-retour, chambre et pension en hôtel, abonnement à courses illimitées sur le télé-siège et le ski-lift du Blauherd, leçons de ski, etc.

Suppléments: Fr. 5.— pour étudiants non-inscrits au semestre d'hiver, Fr. 10.— pour anciens étudiants jusqu'à 30 ans, étudiants des autres Universités suisses, Fr. 20.— pour les auditeurs n'ayant pas la carte d'étudiant internationale et autres personnes, s'il y a encore de la place.

Assurance accidents: Fr. 10.— à verser au Cep. II 7225.

Fr. 10.— pour abonnement illimité sur le téléphérique du Lac Noir.

Fr. 15.— pour l'abonnement illimité sur le Zermatt-Gornergrat.

Départ de Lausanne: 06 49 h.

Paiement-inscription jusqu'au vendredi 15 décembre.

Week-end de Champéry. - 20-21 janvier.

Prix: Fr. 24.—

Cross-country universitaire lausannois

Classement individuel:

1. Georges Vernez	Epul	Helvetia
2. Pierre Mercier	Droit	SAS
3. Léon Wiswald	Droit	
4. Luc Berthoud	HEC	
5. Henri Maire	Sciences	Belles-Lettres

Classement inter-facultés:

1. EPUL
2. Droit
3. HEC
4. Sciences
5. Médecine

Classement inter-sociétés:

1. SAS
2. Stella
3. Français
4. Belles-Lettres
5. Helvétia